



1998


SAINT-GOBAIN

RAPPORT ANNUEL

SAINT-GOBAIN

est un **leader**
à **dimension**
mondiale dans
tous ses métiers

 Le Groupe produit, transforme et distribue les matériaux du futur, avec de fortes positions internationales et une croissance rentable. Saint-Gobain est désormais organisé en trois pôles de compétence, qui regroupent chacun plusieurs branches où s'exerce la gestion opérationnelle des métiers.

15 %

**MATÉRIAUX HAUTE
PERFORMANCE**

46 %
VERRE



39 %

HABITAT

1

Verre

- Vitrage
- Isolation et Renforcement
- Conditionnement

2

Matériaux Haute Performance

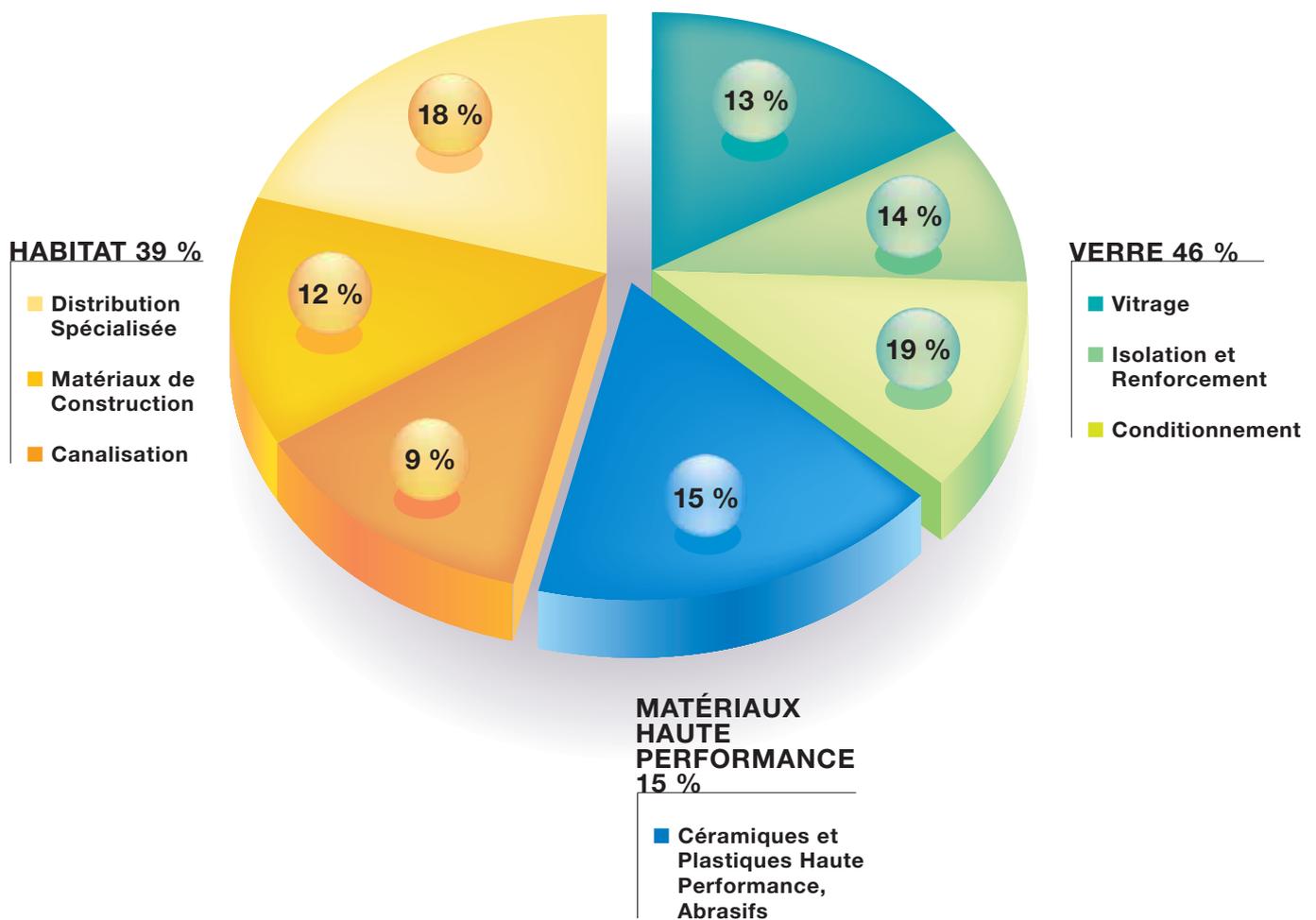
- Céramiques Industrielles
- Abrasifs

3

Habitat

- Distribution Spécialisée
- Matériaux de Construction
- Canalisation

Répartition des ventes par pôle



Message du Président



SAINT-GOBAIN, à la suite des acquisitions et des cessions qu'il a réalisées, dispose d'un ensemble d'activités croissantes, compétitives et rentables. Elles sont désormais organisées en trois pôles.

Le **pôle Verre** rassemble le Vitrage, le Conditionnement, l'Isolation et le Renforcement. Les opportunités de croissance dans ce secteur sont importantes et passent par la poursuite du déploiement international, notamment dans les pays émergents, et par le développement de technologies avancées. Le pôle Verre apporte au Groupe un autofinancement élevé.

Le **pôle Matériaux Haute Performance** regroupe les Céramiques et les Plastiques haute performance ainsi que les Abrasifs. Il dispose d'une forte dynamique de croissance dans de nombreux marchés de spécialités technologiques.

Le **pôle Habitat** associe les Matériaux de Construction, la Distribution Spécialisée et la Canalisation. Il s'appuie principalement sur des marchés régionaux et sur la rénovation peu sensible aux cycles économiques.

Dans cette configuration, Saint-Gobain confirme, année après année, sa capacité à dégager des résultats croissants. Le bénéfice net de l'année 1998 s'élève à 7,2 milliards de francs (1,1 milliard d'euros) contre 5,6 milliards de francs (0,85 milliard d'euros) en 1997. Hors plus-values exceptionnelles, ce résultat est en progression de 20 % par rapport à 1997. Sur les cinq dernières années, la hausse atteint 14% par an en moyenne.

Pour les années à venir, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants : croissance annuelle du chiffre d'affaires de 8 %, hausse du résultat net par action de 10 %, augmentation du résultat net par action de 15 % en 1999 compte tenu de l'annulation de 5 % du capital.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie du Groupe s'appuie sur les principales actions suivantes :

- mise rapide sur le marché de produits innovants grâce à un effort accru de recherche et de développement symbolisé par la mise en place en France d'un grand laboratoire de recherche dans le secteur des céramiques ;
- accroissement de la présence du Groupe dans les pays émergents en privilégiant les implantations en Europe de l'Est et en Amérique Latine ;
- accompagnement systématique de la vente des produits par des services associés et augmentation de la part des activités de distribution dans le chiffre d'affaires du Groupe ;
- poursuite des programmes d'amélioration de l'efficacité industrielle avec un objectif de gains de productivité d'au moins 5 % par an et de diminution du coût des achats, et sélectivité accrue des investissements dans les secteurs à forte intensité en capital ;
- développement de l'actionariat salarié et de l'intéressement du personnel aux résultats.

Bénéficiant d'une structure de bilan solide, Saint-Gobain est ainsi bien placé pour saisir les opportunités de croissance qui s'offrent à lui en valorisant le capital confié par ses actionnaires.

Jean-Louis Beffa

SAINT-GOBAIN

Une longue tradition internationale



Créé en France en 1665, implanté depuis 1857 en Allemagne, 1889 en Italie, 1904 au Benelux, 1909 en Espagne...

...1917 au Japon, 1937 au Brésil, 1938 en Australie, 1959 aux États-Unis

Rapport sur l'exercice 1998

Document de référence établi conformément à l'instruction d'application du règlement 98.01 de la Commission des Opérations de Bourse

Sommaire

III Saint-Gobain aujourd'hui	7
Une nouvelle configuration industrielle	8
Une stratégie de croissance rentable	10
Des performances affichées et lisibles	11
Activités et résultats 1998	12
L'ACTIVITÉ DES PÔLES	
VERRE	16
Vitrage	19
Isolation et Renforcement	22
Conditionnement	26
MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE	28
Céramiques Industrielles et Abrasifs	31
Essilor	36
HABITAT	38
Distribution Spécialisée	41
Matériaux de Construction	44
Canalisation	46
Recherche	48
Ressources Humaines	49
Passage à l'an 2000 et à l'euro	51
III Bourse, actionnariat et direction	
Bourse	52
Actionnariat	54
Dirigeants - Gouvernement d'entreprise	60
Statuts	66

III Comptes consolidés du Groupe	68
III Comptes de la Compagnie (Société mère)	115
III Renseignements sur les filiales	132
III Responsables du Document de Référence et du contrôle des comptes	147

Tableau de rapprochement avec l'instruction d'application du règlement 98.01 de la Commission des Opérations de Bourse

Sections	Rubriques	Page
1.1.	Nom et fonctions des responsables du document	147
1.2.	Attestation des responsables	147
1.3.	Nom et adresse des contrôleurs légaux	65
3.1.	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	66
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	66
3.3.	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	54
3.4.	Marché des titres de l'émetteur	53
3.5.	Dividendes	52
4.1.	Présentation de la Société et du Groupe	7
4.3.	Faits exceptionnels et litiges	93
4.4.	Effectifs	50
4.5.	Politique d'investissement	15
5.1.	Comptes de l'émetteur	115
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital	54
7.1.	Évolution récente	8
7.2.	Perspectives d'avenir	11

III Assemblée Générale Mixte du 24 juin 1999

Rapport du Conseil d'administration	150
Ordre du jour	154
Résolutions	155
Rapport spéciaux des Commissaires aux comptes	
- sur les conventions réglementées	164
- sur les autorisations financières	166

Saint-Gobain aujourd'hui

Industriel sans discontinuité depuis 334 ans, le Groupe Saint-Gobain vient d'achever, le temps d'une décennie, une profonde mutation de ses activités et de ses structures. D'abord caractérisé dans les années 1970, à l'issue de la fusion entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, comme un producteur de biens intermédiaires, il a consacré dix ans (1986-1996) à d'importants mouvements de réorientation stratégique. Il s'est ainsi clairement redéfini comme producteur de matériaux technologiques avec un double objectif : **produire et distribuer les matériaux du futur, dans des positions de leader compétitif, pour une**

croissance rentable. Les voies et moyens de cette politique ont été la cession de métiers trop éloignés de ces critères ou en situation concurrentielle insuffisamment forte, comme les Entreprises et Services, la Mécanique, le Papier-Bois, et l'acquisition, en regard, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences (Céramiques et Abrasifs, Distribution Spécialisée). En même temps, l'internationalisation du Groupe, déjà l'un de ses points forts en Europe et en Amérique latine, était amplifiée et accélérée. Son résultat a été une progression de la présence en Amérique du Nord, en Europe centrale et en Asie.

Principales données consolidées sur dix ans

	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989
Chiffre d'affaires	116 901 <i>17 821</i>	107 078 <i>16 324</i>	91 384 <i>13 931</i>	70 310 <i>10 719</i>	74 494 <i>11 357</i>	71 539 <i>10 906</i>	74 007 <i>11 282</i>	75 065 <i>11 444</i>	69 076 <i>10 531</i>	66 093 <i>10 076</i>
Résultat brut d'exploitation	30 000 <i>4 573</i>	27 013 <i>4 118</i>	22 131 <i>3 374</i>	17 473 <i>2 664</i>	17 688 <i>2 697</i>	15 233 <i>2 322</i>	16 806 <i>2 562</i>	18 003 <i>2 745</i>	17 969 <i>2 739</i>	17 915 <i>2 731</i>
Résultat d'exploitation	11 647 <i>1 776</i>	10 451 <i>1 593</i>	9 406 <i>1 434</i>	7 783 <i>1 187</i>	7 295 <i>1 112</i>	4 978 <i>759</i>	6 414 <i>978</i>	7 099 <i>1 082</i>	8 287 <i>1 263</i>	9 135 <i>1 393</i>
Résultat courant	9 140 <i>1 393</i>	8 004 <i>1 220</i>	7 375 <i>1 124</i>	7 019 <i>1 070</i>	5 299 <i>808</i>	1 713 <i>261</i>	3 820 <i>582</i>	4 726 <i>720</i>	6 457 <i>984</i>	7 354 <i>1 121</i>
Résultat net du Groupe	7 756 <i>1 182</i>	6 365 <i>970</i>	5 031 <i>767</i>	4 698 <i>716</i>	4 750 <i>724</i>	1 284 <i>196</i>	2 590 <i>395</i>	2 882 <i>439</i>	3 942 <i>601</i>	4 953 <i>755</i>
Résultat net	7 196 <i>1 097</i>	5 628 <i>858</i>	4 323 <i>659</i>	4 212 <i>642</i>	3 625 <i>553</i>	1 314 <i>200</i>	2 377 <i>362</i>	2 509 <i>382</i>	3 359 <i>512</i>	4 311 <i>657</i>
Autofinancement	12 540 <i>1 912</i>	11 100 <i>1 692</i>	10 678 <i>1 628</i>	9 212 <i>1 404</i>	8 115 <i>1 237</i>	6 369 <i>971</i>	7 864 <i>1 199</i>	8 199 <i>1 250</i>	8 394 <i>1 280</i>	8 179 <i>1 247</i>
Investissements industriels	8 450 <i>1 288</i>	8 875 <i>1 353</i>	7 666 <i>1 169</i>	5 592 <i>852</i>	3 778 <i>576</i>	4 216 <i>643</i>	5 077 <i>774</i>	5 700 <i>869</i>	5 980 <i>912</i>	6 202 <i>945</i>
Investissements totaux	19 800 <i>3 018</i>	16 050 <i>2 447</i>	19 903 <i>3 034</i>	9 501 <i>1 448</i>	6 540 <i>997</i>	6 834 <i>1 042</i>	6 576 <i>1 003</i>	7 930 <i>1 209</i>	19 447 <i>2 965</i>	10 788 <i>1 645</i>
Capitaux propres	65 095 <i>9 924</i>	65 324 <i>9 959</i>	59 575 <i>9 082</i>	46 028 <i>7 017</i>	42 126 <i>6 422</i>	35 534 <i>5 417</i>	36 326 <i>5 538</i>	34 081 <i>5 196</i>	30 084 <i>4 586</i>	28 027 <i>4 273</i>
Dettes financières	19 859 <i>3 027</i>	16 896 <i>2 576</i>	12 424 <i>1 894</i>	9 173 <i>1 398</i>	12 297 <i>1 875</i>	17 338 <i>2 643</i>	14 134 <i>2 155</i>	16 484 <i>2 513</i>	16 699 <i>2 546</i>	9 122 <i>1 391</i>
Actif immobilisé	92 048 <i>14 033</i>	86 184 <i>13 139</i>	79 392 <i>12 103</i>	55 512 <i>8 463</i>	50 252 <i>7 661</i>	54 083 <i>8 245</i>	54 192 <i>8 262</i>	54 320 <i>8 281</i>	49 610 <i>7 563</i>	38 235 <i>5 829</i>
Fonds de roulement	12 055 <i>1 838</i>	14 835 <i>2 262</i>	11 524 <i>1 757</i>	16 392 <i>2 499</i>	19 613 <i>2 990</i>	13 797 <i>2 103</i>	8 783 <i>1 339</i>	9 591 <i>1 462</i>	10 197 <i>1 555</i>	10 778 <i>1 643</i>
Personnel (au 31 décembre)	117 287	107 968	111 701	89 852	80 909	92 348	100 373	104 653	104 987	87 816

□ en millions de francs

■ en millions d'euros

Une nouvelle configuration industrielle



Saint-Gobain est le premier groupe verrier mondial.

60 % du chiffre d'affaires actuel provient ainsi de ces **dix années de croissance externe**, tandis que 50 % des activités de 1986 ne font plus partie de son périmètre. Saint-Gobain s'est recentré sur les métiers dans lesquels il disposait d'atouts forts. Ses compétences en matière technologique et de marketing ont été renforcées avec une plus forte orientation des métiers vers le client final, grâce notamment à la distribution. La sensibilité aux aléas conjoncturels a été fortement diminuée par la sortie progressive des métiers les plus cycliques ou les plus exposés. Enfin, de nouvelles répartitions de métiers ou de zones, comme dans les pays émergents ou à faible coût de main-d'œuvre, permettent de bénéficier des taux de croissance les plus favorables, d'acquérir une taille internationale là où elle faisait défaut, tout en ménageant un haut niveau de rentabilité.

L'année 1998 est donc la première année de plein exercice où le Groupe s'est présenté sous une nouvelle configuration et une nouvelle lisibilité, aptes à rendre compte de ses différents repositionnements.

Il est désormais organisé en **trois pôles de compétence**, qui regroupent chacun plusieurs branches où s'exerce la gestion opérationnelle des métiers. Saint-Gobain est un leader dans chacun des trois pôles.

Le **pôle Verre** (46 % des ventes soit 53,6 milliards de francs de chiffre d'affaires 1998 contre 50,5 en 1997) regroupe le Vitrage, l'Isolation et le Renforcement, le Conditionnement : chacun de ces métiers est **leader mondial** ou **européen**, mais leur complémentarité cumulée fait de Saint-Gobain le premier verrier mondial. Les activités du pôle s'exercent sur la base de solides positions géographiques en Europe, Amérique du Nord et Amérique latine. Ses marchés finals sont les grands marchés bien connus du Groupe, construction, rénovation, automobile, équipements industriels et des ménages, emballage, et les opportunités de croissance sont importantes vers des produits nouveaux et dans des pays émergents, grâce à des technologies différenciantes.



Saint-Gobain est leader européen ou mondial dans chacun de ses métiers.

Les **Matériaux Haute Performance** (15 % des ventes, soit 18,1 milliards de francs de chiffre d'affaires) rassemblent les Céramiques et Plastiques Haute Performance, les Abrasifs, acquis pour une bonne part avec l'ensemble de Norton en 1990. Le pôle est **numéro un mondial pour les Abrasifs** et pour les applications thermiques et mécaniques des **Céramiques Industrielles**. S'y ajoute une participation industrielle stratégique dans **Essilor International**, dont toutes les caractéristiques technologiques et de compétences en optique ophtalmique et en matériaux organiques relèvent également du pôle Matériaux Haute Performance. Au total, ces activités représentent des implantations géographiques équilibrées entre Europe, Amérique et Asie. Elles sont innovatrices, avec une forte dynamique de développement.

Le **pôle Habitat** réunit les Matériaux de Construction, la Distribution Spécialisée et la Canalisation. Cette dernière activité est **premier équipementier mondial** en canalisations en fonte ductile. Les Matériaux de Construction se situent au **deuxième rang mondial** pour les produits de revêtement de façades et sont leader européen pour les mortiers industriels. La Distribution Spécialisée a rang de **premier européen** dans les menuiseries industrielles et de premier

acteur en France pour la distribution de matériaux de construction. Avec des implantations industrielles en Europe, Amérique latine et en Afrique du Sud, la Canalisation a également une activité très internationale grâce à la Grande Exportation. Elle s'est engagée en 1998, pour répondre à l'évolution des marchés, dans une politique de distribution spécialisée de ses produits vers l'aval.

Chacun des pôles possède des **caractéristiques propres** : croissance plus modérée mais génération d'un autofinancement important pour le Verre ; dynamique plus forte et rentabilité élevée des capitaux engagés pour les Matériaux Haute Performance ; croissance forte de l'Habitat dans des secteurs à contenu de services. Ils réunissent aussi des similitudes, au service du plus fort intérêt commun : bon potentiel de progrès dans tous les métiers ; avance technologique et maintien d'un effort permanent d'innovation, à l'écoute et au service des clients ; synergies produites par l'effet de taille, par exemple dans la maîtrise des procédés industriels ou la spécialisation des usines.

Une stratégie de croissance rentable



Les Miroirs, siège de Saint-Gobain à Paris-La Défense.

Inscrite comme un objectif permanent, la croissance rentable emprunte plusieurs voies. La **croissance interne**, d'abord, s'appuie sur les compétences propres et les positions déjà acquises. Elle est un vecteur prioritaire des efforts entrepris. Le Groupe réduit ainsi progressivement la part de ses produits banalisés pour développer une offre différenciante, résultant de l'effort de recherche et d'innovation, de la connaissance des besoins des clients, d'une segmentation fine des attentes des marchés, d'une utilisation judicieuse des canaux de distribution porteurs.

De tels potentiels sont nombreux. Le pôle Verre fonde, par exemple, ses succès sur **l'évolution des vitrages automobile** de forme complexe ou répondant à diverses fonctionnalités ou bien sur les verres spéciaux ; **l'Isolation sur l'avance technologique** acquise récemment par la nouvelle unité de Kansas City ; le Renforcement sur **de nouveaux produits** comme le Twintex.

Le pôle Matériaux Haute Performance est le lieu des marchés de "niches" et de produits à forte valeur ajoutée. Au sein du pôle Habitat, les produits de revêtement de façades ou extérieurs, les enduits industriels se développent continûment

tout comme l'extension du service au client dans la distribution (La Plateforme ou les systèmes d'équipement d'eau).

Deuxième composante de la stratégie de croissance, la **croissance géographique** se fait par le biais d'acquisitions, d'accords de partenariat servant de tête de pont à une extension d'activité, ou d'investissements directs. Bien représenté en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, le Groupe a récemment fait porter ses efforts sur l'Europe de l'Est, l'Amérique Centrale et la zone Asie/Pacifique, toutes les branches étant désormais présentes dans cette dernière.

La **croissance externe par acquisitions** est la dernière composante de la croissance globale. Dans le respect des règles de rentabilité du Groupe, les acquisitions tendent, en dehors de l'expansion géographique, à **renforcer des positions de leader**, à intégrer de nouvelles compétences, à étendre de façon cohérente les métiers.

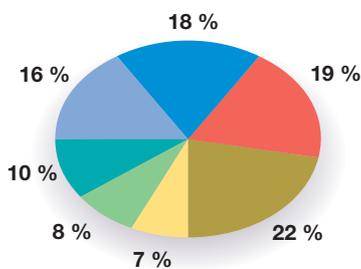
Des performances affichées et lisibles

Ces différents modes de croissance obéissent à des objectifs et conditions tels que fixés par le Groupe, pour associer développement, rentabilité et création de valeur pour l'actionnaire. L'objectif de croissance du chiffre d'affaires est de 8 % en moyenne pour 1999 et 2000, partagé entre 4 % de croissance interne et 4 % d'externe. Celui du résultat net par action est au minimum de 10 % par an, hors plus-values et réduction de capital. Ces orientations impliquent que chacune des opportunités de croissance soit analysée à l'aune de ses avantages propres, de sa rentabilité potentielle et de sa capacité à générer une valeur accrue pour le Groupe. **Un nouvel indicateur de performance**, le retour sur actifs nets ("ROA") a été mis en place pour compléter celui du retour sur investissements industriels ("ROI"). L'objectif est de faire progresser de deux points ce dernier (actuellement de 18 %) pour l'an 2000 et d'un point et demi le premier.

retard de rentabilité, comme le verre creux aux États-Unis. Le Groupe prendra aussi les dispositions nécessaires pour économiser son capital en limitant ses investissements industriels, notamment dans le pôle Verre, où un gros effort, nécessaire aux grandes acquisitions et à la préparation de positions dans les pays émergents, a été accompli lors des années passées. Les deux autres pôles, dont la croissance est plus marquée et l'intensité capitalistique moindre, adopteront une stratégie contrôlée d'acquisitions rapidement relatives, par restructuration ou développement de synergies avec les positions existantes.

Cette **politique d'augmentation de la rentabilité des fonds propres** va de pair avec les engagements pris auprès des actionnaires : poursuite de la cession des participations croisées avec les grands partenaires des temps de privatisation et annulation de 5 % du capital en 1999 ; poursuite de la politique de rachat et d'annulation d'actions, notamment afin de compenser l'accroissement du nombre d'actions pouvant résulter de levées d'options et du Plan d'Épargne interne annuel ; objectif de bénéfice net par action en hausse de 15 % en 1999.

■ ■ ■ Répartition des ventes par marché final en 1998

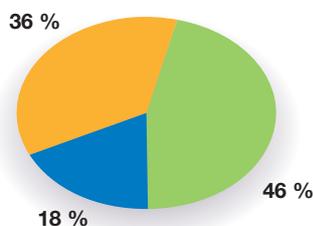


- Rénovation
- Emballage
- Construction
- Génie civil
- Véhicules
- Équipements des ménages
- Équipements industriels

Concrètement, ces objectifs ont pour corollaire plusieurs types d'action. D'abord, la **poursuite des efforts de productivité**, sur la lancée de trois années de forts progrès, doit conduire à une baisse accrue des coûts d'exploitation dans certains secteurs touchés par des baisses de leurs commandes, comme la Canalisation, ou accusant encore un

Activité et résultats 1998

III Résultat d'exploitation répartition par pôle



- Verre
- Matériaux Haute Performance
- Habitat

Après deux années de progrès des ventes, l'exercice 1998 a vu s'amplifier cette croissance, notamment en Europe et aux États-Unis. **La dynamique s'est donc poursuivie**, malgré un ralentissement indéniable de l'économie au deuxième semestre. L'analyse de l'évolution semestrielle des volumes de vente, à structure comparable d'une année à l'autre, montre en effet que le Groupe a bien résisté à ce tassement. Cette moindre sensibilité à la conjoncture illustre la stratégie exposée plus haut.

Cette évolution résulte de la bonne tenue de marchés nationaux de divers pays européens ou de celui des États-Unis, dont le PIB a connu une forte hausse sur le dernier trimestre, l'économie du pays ayant enregistré sur l'ensemble de l'année une progression identique à celle de 1997, soit 3,9 %. Divers marchés finals du Groupe, construction, rénovation, automobile, génie civil, consommation des ménages, ont également fait preuve d'une bonne tenue.

Une part du dynamisme de l'activité est également venue d'un **élargissement du périmètre global**. Les branches ont réalisé un certain nombre d'implantations : en Europe de l'Est (Pologne, République Tchèque) pour le Vitrage, l'Isolation, les Matériaux de Construction ; en Amérique latine (Mexique, Colombie) pour le Vitrage, le Renforcement et la Canalisation ; en Asie (Chine, Inde), pour le Vitrage, le Renforcement, les Céramiques Industrielles et la Canalisation.

De nombreuses acquisitions sont venues compléter le dispositif d'implantations nouvelles pour la quasi-totalité des pôles et des branches. Il faut en signaler les plus importantes au plan stratégique. La Branche Renforcement a pris le contrôle à plus de 90 % de Hankuk Vetrotex en Corée et acquis la société Vertex en République Tchèque, qui vient renforcer son métier de transformateur aval.

La Branche Conditionnement a pris pied dans le secteur des produits en plastique à valeur ajoutée en acquérant le groupe Calmar, intégré au deuxième semestre. Elle a aussi procédé à des mouvements ciblés et sélectifs, en acquérant auprès de son partenaire les 49 % que détenait celui-ci dans le producteur de bouteilles californien Madera Glass et en rachetant, en Argentine, l'usine de la société Rayen Cura, qui produit des bouteilles pour le marché vinicole.

Les Matériaux de Construction ont acquis aux États-Unis la société Bird et plusieurs fabricants de portes et fenêtres en plastique ainsi que, via Weber et Broutin, deux sociétés allemandes spécialisées dans les enduits industriels, Wülfrath et Montenovio. La Canalisation a acheté deux sociétés de distribution de produits de fonderie, Oliver Asworth en Grande-Bretagne, et Reisser en Allemagne. Elle a aussi pris position en Afrique du Sud, en rachetant la société Besaans du Plessis. Les Abrasifs ont acquis la société hollandaise Flexovit International, important fabricant de meules minces, Warren Diamond aux États-Unis et Winter-Misra Diamond Tools en Inde, dans le domaine des super-

abrasifs. La Distribution Spécialisée, pour sa part, a procédé au rachat, en France, de nombreuses unités régionales dont l'Asturienne Penamet et Dupont Sanitaire Chauffage, sociétés distributrices de matériel de couverture et de sanitaire / chauffage.

Par la conjugaison des différents facteurs, conjoncturels ou autres, **les différents métiers du Groupe ont tous vu progresser leurs parts de marché.**

Par ailleurs, un très net ralentissement de

la courbe de baisse des prix constatée les années passées, proche de la neutralisation de celle-ci, a permis à la croissance des volumes de donner son plein effet.

Certains secteurs (Vitrage en Europe, Isolation aux États-Unis, certains produits de Renforcement) ont même pu bénéficier de hausses. Il faut voir aussi dans cette amélioration globale les effets positifs de la stratégie de réduction de la part des produits banalisés.

Chiffres caractéristiques

En millions de francs	1998	1997	1996
Chiffre d'affaires	116 901	107 078	91 384
Résultat d'exploitation	11 647	10 451	9 406
Résultat courant	9 140	8 004	7 375
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 756	6 365	5 031
Résultat net	7 196	5 628	4 323
Autofinancement	12 540	11 100	10 678

On enregistre ainsi **une progression des chiffres d'affaires des trois pôles** et de toutes les branches. Celui du Groupe a atteint 117 milliards de francs (17,82 milliards d'€) soit une hausse de 9,2 % sur celui de 1997. L'analyse à structure comparable en francs français (+ 3 %) ou en monnaies nationales, hors impact de la variation des taux de change (+ 3,5 %), confirme les divers phénomènes explicatifs, à savoir le rôle des acquisitions dans la croissance des ventes, soit les deux-tiers de la croissance totale, et celui relativement faible de l'évolution des taux de change. Il faut souligner aussi la progression des ventes en volume (+ 4,7 % pour l'ensemble du Groupe), notable aux États-Unis et en Europe. Dans chacune de ces zones, comme au total, elle représente près de deux fois

celles des PNB respectifs. La répartition des ventes par pôle est de 46 % pour le Verre (+ 6,2 % à structure réelle), 15 % pour les Matériaux Haute Performance (+ 0,6 % hors Essilor), 39 % pour l'Habitat (+ 16,7 %). La comparaison entre structure réelle et structure comparable fait ressortir, à l'intérieur des pôles, les fortes progressions de la Branche Canalisation, qui a réalisé une année 1998 exceptionnelle, et des branches Matériaux de Construction et Distribution Spécialisée, bénéficiaires de leur développement offensif et du redressement du marché du bâtiment. Elle traduit, en revanche, les difficultés de la crise asiatique pour les Céramiques et les Abrasifs et les contraintes de prix pour le Conditionnement.

Contribution par zone géographique

En %	France		Autres pays d'Europe		Amérique et Asie	
	1998	1997	1998	1997	1998	1997
Chiffre d'affaires	37 %	38 %	30 %	29 %	33 %	33 %
Résultat d'exploitation	34 %	35 %	29 %	28 %	37 %	37 %
Autofinancement	29 %	29 %	34 %	33 %	37 %	38 %

Les ventes progressent également dans chacune des zones géographiques, selon une répartition qui évolue progressivement. L'ensemble de l'Europe en représente 67 %, dont 11 % pour l'Allemagne et l'Europe Centrale. La France, compte tenu de l'importance de la Distribution atteint 37 % du total du Groupe, dont 9 % réalisé à l'export à partir d'unités nationales. L'Amérique du Nord représente 24 % des ventes et l'Asie 1 %, mais hors exportations, lesquelles portent sa part à 3 % du total. L'impact du développement géographique se mesure, comme pour les pôles, dans les taux de croissance à structure réelle, avec une forte progression des pays d'Europe autres que la France (+ 12,4 %), celle-ci augmentant ses ventes de près de 9 %, suivie de près par l'Amérique et l'Asie (+ 8,7 %).

Grâce à cette forte croissance du chiffre d'affaires, aux fruits de trois années de forts progrès de productivité et à la baisse des charges exceptionnelles, le résultat net consolidé du Groupe atteint 7 196 millions de francs (1 097 millions d'€), en augmentation de 27,9 % sur celui de 1997, qui représentait déjà en la matière un plus haut niveau historique. Rapporté au nombre total de titres émis à fin 1998, il représente un bénéfice par action de 79,69 francs (12,15 €), contre 63,08 francs (9,62 €) en 1997.

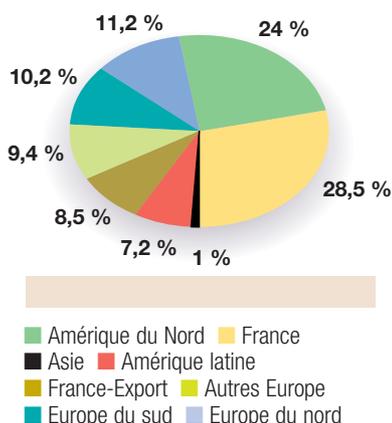
Ce résultat record est également caractérisé par sa forte croissance hors plus-values de cessions d'actifs. Il s'élève à 5 184 millions de francs (790 millions d'€) en progression de 20,6 % par rapport à celui de 1997, à quoi s'ajoutent d'importantes réalisations d'actifs

(2 585 millions), essentiellement 1,2 million de titres Vivendi et le solde des participations du Groupe dans Suez Lyonnaise des Eaux et Axa. Par action, le bénéfice net est de 57,41 francs (8,75 €) contre 48,19 francs (7,35 €) en 1997.

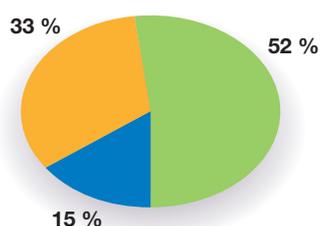
L'exercice 1998 se signale donc comme inscrit dans une forte dynamique de croissance des résultats. **La progression de 11,4 % du résultat d'exploitation**, à 10 % du chiffre d'affaires contre 9,8 % en 1997, traduit les progrès de rentabilité des pôles et des zones géographiques. Le pôle Verre a bénéficié de la demande soutenue en Europe et aux États-Unis, qui a permis la remontée de la rentabilité du Vitrage, une amélioration très sensible de celle de l'Isolation et le maintien de celle du Renforcement et de celle, en Europe, du Conditionnement.

Les Matériaux Haute Performance ont maintenu leur niveau de résultat, l'amélioration de la rentabilité des Abrasifs ayant compensé la baisse d'activité des Céramiques sur les marchés verriers et métallurgiques et ceux de l'équipement électronique. Le pôle Habitat a fait progresser son résultat à deux chiffres, en raison de l'exercice exceptionnel réalisé par la Canalisation, grâce à la forte hausse des ventes au Brésil et à la Grande Exportation, aux bonnes performances des Matériaux de Construction dans les mortiers en Europe, ou dans l'habitat américain. Bien que la rentabilité du secteur Distribution soit structurellement plus faible, il faut souligner ses progrès satisfaisants en la matière, y compris pour sa nouvelle enseigne " La Plateforme du Bâtiment ".

Répartition des ventes par zone géographique



Autofinancement répartition par pôle



- Verre
- Matériaux Haute Performance
- Habitat

L'analyse par zone géographique fait ressortir l'amélioration très significative des résultats de l'Amérique du Nord, et la forte progression de ceux de la France et de tous les autres pays d'Europe, notamment l'Allemagne et l'Italie, à l'exception du Royaume-Uni, touché par un ralentissement d'activité. La crise que traversent les pays asiatiques et le Brésil n'a pas entraîné d'incidence significative sur les résultats de 1998, compte tenu des caractéristiques de ces activités du Groupe dans ces pays.

L'autofinancement, comme le résultat net, a atteint un niveau record de 12,5 milliards (1 912 millions d'€) après impôts sur plus-values de cessions. Il progresse de 13 % sur celui de 1997 et couvre 1,5 fois les investissements industriels (8 450 millions de francs) lesquels, quoiqu'en baisse de 4,8 % par rapport à 1997, sont restés très importants, à un niveau de 7,2 % des ventes. Le **développement de la croissance interne** a, en effet, justifié dans beaucoup de branches et de pays, des investissements de capacité ou de création d'unités, tout comme ont été poursuivis les efforts de modernisation et de restructuration de beaucoup de sites. Le différentiel très positif autofinancement / investissements industriels s'est cependant accentué.

Investissements industriels par pôle

en % des ventes	1998	1997	1996
VERRE	10,2 %	10,5 %	11,5 %
Vitrage	9,0 %	9,8 %	17,1 %
Isolation et Renforcement	10,6 %	9,6 %	7,8 %
Conditionnement	10,8 %	11,1 %	10,5 %
MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE	4,7 %	5,4 %	5,3 %
Céramiques Industrielles et Abrasifs	4,7 %	5,4 %	5,3 %
HABITAT	4,6 %	5,1 %	5,0 %
Distribution Spécialisée	3,2 %	3,2 %	2,3 %
Matériaux de Construction	6,0 %	9,1 %	8,3 %
Canalisation	4,8 %	3,5 %	3,8 %
Total	7,2 %	8,3 %	8,4 %

Les **investissements financiers et en titres** qui comprennent, entre autres, les acquisitions de croissance externe, se sont élevés à 13,6 milliards de francs (2 073 millions d'€) dont 2,5 milliards pour l'acquisition du solde de Poliet, 2,3 milliards pour le rachat des titres Saint-Gobain détenus par Suez Lyonnaise des Eaux et, par ordre décroissant, les acquisitions de Vertex, Hankuk Glass, Flexovit, Calmar. En regard de ces acquisitions, la **cession des titres Axa**, Suez Lyonnaise des Eaux et Vivendi a généré un montant de 6,1 milliards de francs.

L'endettement net s'établit à 25,5 milliards de francs, soit 37,7 % des fonds propres, titres participatifs compris.

L'année 1998 a donc consacré **un nouveau progrès des résultats du Groupe**, à un bon niveau de profitabilité, dans la continuité de ses objectifs stratégiques, avec une attention renouvelée aux attentes de ses actionnaires. Sur cette tendance, confirmée par un deuxième semestre de résultats 1998 à peine inférieur au premier, **le Groupe prévoit pour 1999 une nette progression de son bénéfice net par action**, avant comme après plus-values de cession. Le taux de croissance devrait, en effet, rester favorable en Europe, avec une demande toujours importante des consommateurs. Aux États-Unis, le climat économique reste bon, particulièrement sur le marché du bâtiment. L'impact de la crise brésilienne devrait rester modéré, du fait d'un développement attendu des exportations et de la bonne gestion financière du Groupe sur place. Certains secteurs touchés par la crise asiatique, comme celui des composants électroniques, pourraient entamer un redressement progressif. Au sein des pôles, les branches dans leur ensemble devraient donc être en mesure de poursuivre leur développement et d'améliorer leur profitabilité, à la seule réserve de la Canalisation, en raison de l'importance de son implantation au Brésil et de la diminution des ressources des pays pétroliers, ses clients à la Grande Exportation.

Verre

Vitrage

n°1 en Europe
n°3 mondial

Isolation

n°1 mondial

Renforcement

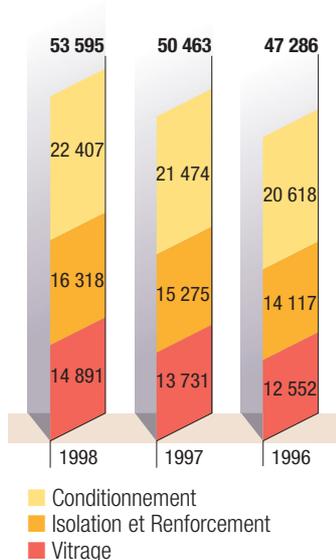
n°1 en Europe
n°2 mondial

Conditionnement

n°1 en Europe
n°2 mondial

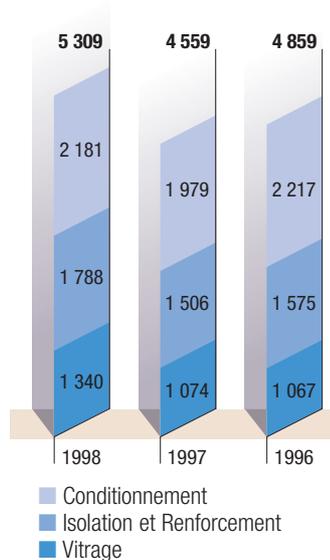
Chiffre d'affaires

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



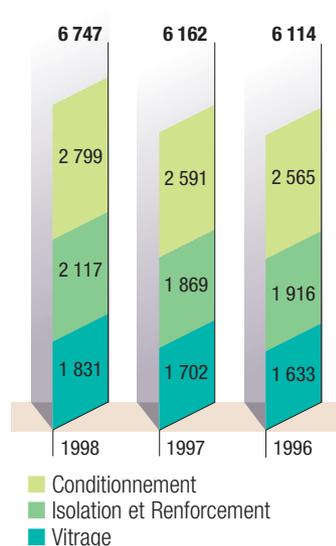
Résultat d'exploitation

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



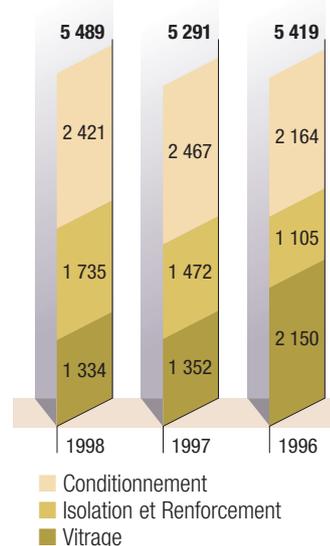
Autofinancement

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Investissements industriels

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Principales données consolidées

	1998		1997		1996	
Chiffre d'affaires	53 595	8 171	50 463	7 693	47 286	7 209
Résultat d'exploitation	5 309	809	4 559	695	4 859	740
Autofinancement	6 747	1 029	6 162	941	6 114	931
Investissements industriels	5 490	837	5 291	807	5 419	826

□ en millions de francs

■ en millions d'euros



La New Beetle de Volkswagen, entièrement vitrée par Sekurit Saint-Gobain.

Le pôle Verre

regroupe les compétences réunies autour des métiers historiques du Groupe : Vitrage, Isolation et Renforcement, Conditionnement. Représentant 46 % du chiffre d'affaires global, les différentes composantes de cette entité ont toutes de fortes positions de leadership, au plan mondial ou européen. Par marchés finals, le pôle dessert ceux de la construction et de la rénovation, de l'automobile, des équipements industriels et des ménages, de l'emballage.



L'ensemble de ces activités s'exerce dans un contexte concurrentiel, mais sur la base de très solides positions en Europe et en Amérique du Nord et du Sud. Si le potentiel de croissance du pôle offre des perspectives moyennes, plus important est son potentiel de développement dans les pays émergents, dont les bases ont été jetées depuis plusieurs années. Caractérisés aussi par leur intensité capitalistique, les différents métiers sont, en revanche, générateurs d'un autofinancement important (54 % du total de celui du Groupe).

L'exercice 1998 a été marqué par de bonnes performances de chacun des secteurs, tant en chiffre d'affaires qu'en rentabilité. Celle du Vitrage est en net progrès, malgré le coût des restructurations, de la construction de nouveaux *float* et celui du démarrage d'unités de transformation automobile. L'Isolation a ressenti, à partir du mois de septembre, tous les effets du fonctionnement à pleine capacité de l'usine de Kansas City, aux Etats-Unis. Le Renforcement, en dépit d'un tassement au deuxième semestre, dû au marché de l'électronique et aux tensions sur les prix, a pu améliorer sa rentabilité. Le Conditionnement a connu une bonne année en Europe, le décalage de rentabilité de l'Amérique du Nord étant appelé à se réduire en 1999.

Adossée à de solides savoir-faire, la stratégie Verre vise à conforter cette avance, soit par d'importants programmes de technologie différenciante (Isolation, Vitrage, Renforcement) par rapport aux produits banalisés, soit par le développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée (Vitrocéramiques, Twintex). Le souci d'étendre encore une présence mondiale pour des produits mondiaux entraînera la consolidation des positions acquises dans les pays émergents et la surveillance de nouvelles opportunités en la matière.

Vitrage



Contrôle de l'émaillage
(lunette arrière chauffante).

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	13 %	13 %	14 %
En % du résultat d'exploitation	12 %	10 %	11 %
En % de l'autofinancement	15 %	15 %	15 %

La Branche Vitrage est présente industriellement et commercialement dans 35 pays. Elle exploite directement 15 unités de *float-glass* et détient des participations dans 9 autres. Elle a démarré ou projeté des constructions au Royaume-Uni, en Inde et en Colombie. Ayant pour principaux débouchés deux grands marchés, le Bâtiment et l'Automobile, son activité se répartit en quatre grands métiers : produits de base, transformation et distribution, Sekurit Saint-Gobain International pour l'automobile, Spécialités (électroménager, vitrage anti-feu, optique, verres de protection nucléaire). Les deux tiers du verre produit sur les lignes industrielles ne sont pas, en effet, vendus en l'état, mais consommés par les deux grands marchés de transformation.

Siège du Parlement
européen à Strasbourg.

Les activités dans le Vitrage Bâtiment sont regroupées sous l'entité et la marque **Saint-Gobain Glass**, dont l'implantation se situe en Europe et hors d'Europe (Amérique du Nord et du Sud, Asie). Les produits de base et la transformation Bâtiment en Europe ont bénéficié en 1998 d'une nouvelle évolution positive du marché de la construction, après celle amorcée en 1997. Si la croissance a concerné les mises en chantier de logements et la rénovation, tandis que reculait le non-résidentiel, au total la demande verrière a progressé de 3 % environ pour l'Europe occidentale. Le volume des ventes de Saint-Gobain Glass a été supérieur de 3,9 % à celui de 1997 pour l'Europe occidentale, et de 5,4 % si l'on tient compte de l'ensemble des ventes en Europe et à l'exportation. Cette forte activité, qui a sollicité toutes les capacités de *float* disponibles, a permis un relèvement des prix moyens de vente, en vue d'enrayer les baisses des années précédentes.

Ainsi, par familles de produits, les ventes ont bien progressé (9 %) en **Isolation thermique renforcée**, les marchés d'Europe du Nord restant porteurs pour ces divers produits, qui commencent à se développer en France, dans la perspective d'une nouvelle réglementation thermique.

Les ventes de produits de contrôle **solaire** ont également progressé (+ 5 %) dans toute la gamme. Les **vitrages de sécurité** (feuilleté, trempé), tout comme les vitrages isolants, continuent de desservir des marchés porteurs.



Float de Strzemieszyce
(Pologne).

The Cube - Sendai
au Japon.

Construction du float de
Chennai (Inde).



Présente depuis longtemps dans le secteur de la **transformation-distribution**, la Branche a choisi de se renforcer à l'aval, pour mieux approcher un marché diffus mais en croissance, et mettre en œuvre des techniques de commercialisation originales, allant de pair avec l'amélioration des coûts et des performances. La situation contrastée d'un pays à l'autre et des marges d'exploitation insuffisantes ont enclenché en ce sens une politique de réorganisation. L'ensemble des pays européens a ainsi connu une année 1998 en nette amélioration sur la précédente, à l'exception de l'Angleterre, touchée par le ralentissement économique, de l'Allemagne, et, dans une moindre mesure de l'Espagne. Les résultats du travail de fond entrepris dans ces trois pays devraient être visibles en 1999.

Les perspectives globales d'évolution des marchés européens pour cette même année 1999 sont basées sur un repli probable de la construction neuve, mais une orientation toujours bonne de la rénovation, ce qui fait prévoir une croissance du marché du verre plat légèrement inférieure à 3 % pour l'Europe occidentale, soit l'équivalent d'un nouveau *float* par an.

Dans ce contexte, l'Europe est actuellement déficitaire d'environ un *float* ou équivalent, d'autant qu'aucune construction n'est intervenue en 1998 et ne démarrera en 1999. En tenant compte également des diverses réparations ou réfections en cours, la Branche a donc prévu le démarrage de son float anglais début 2000, selon un calendrier optimisé. Le *float*, comme celui prévu par des concurrents en Espagne, devrait en effet répondre à la croissance constatée du marché en 1998 et 1999, sans combler le déficit actuel.

Hors du périmètre européen, Pologne comprise, le développement de la Branche s'est poursuivi en 1998. En Amérique du Nord et Centrale, après le démarrage du *float* mexicain en 1997, une ligne de verre feuilleté et une unité de verre à couches ont été construites sur le même site de Mexico. En disposant ainsi d'une gamme complète de produits de base, Vidrio Saint-Gobain de Mexico a bénéficié d'une forte activité desservant dans les meilleures conditions le marché national mais aussi l'Amérique Centrale et le sud des États-Unis.

En Amérique du Sud, l'activité est restée relativement satisfaisante. Le Brésil, en effet, n'a pas connu dans le secteur de la construction les fortes baisses ressenties ailleurs et, dans toute la zone d'Amérique latine, malgré la mise en service d'une unité de *float* concurrente, les prix ont évolué à un rythme proche de l'inflation. Les unités de Saint-Gobain ont même pu assurer des exportations en croissance, notamment à partir du Chili et du Brésil. En Colombie, où Saint-Gobain est leader de la transformation du verre, pour tous marchés, par filiale interposée, le projet de construction d'un *float*, à Bogota, a été programmé. Le marché, troisième d'Amérique du Sud après le Brésil et l'Argentine, se développe en effet, alors que les unités locales ne produisent que du verre étiré, tandis que le coût d'accès au pays reste très élevé, la région de Bogota, principale consommatrice, étant très éloignée des zones portuaires d'importation. Le calendrier de mise en œuvre de ce *float* sera également optimisé.

En Asie, où les crises successives font souffrir les producteurs et ont provoqué un phénomène d'exportation des capacités excédentaires, l'occasion a été saisie, courant 1998, de **renforcer les liens avec le verrier coréen Hanglas.**



Topaz : plaque en vitrocéramique adaptée à la cuisson au gaz.

Une participation importante a été prise dans les activités verre plat de ce dernier, ce mouvement faisant suite à la création en 1997 d'une société commune dans le verre automobile. Attentif à la sortie de crise et au redressement probable de l'activité, Saint-Gobain s'implique d'ores et déjà fortement dans le renforcement du potentiel technique et commercial de Hanglas, leader dans le pays, et dont les produits sont présents sur de nombreux marchés d'Asie.

En Chine, en revanche, le projet de *float* a été reporté, en raison d'une situation de surcapacité récente, mais appelée à perdurer, ayant entraîné un effondrement des prix. Le *float* indien, au contraire, est en construction et sera mis en service début 2000.

Sur le marché de l'Automobile, la construction de véhicules s'est maintenue, comme en 1997, à un niveau très élevé, notamment en France et en Allemagne. Les unités de **Sekurit Saint-Gobain** ont connu, en conséquence, une forte saturation, sous l'effet d'une augmentation des ventes.

Globalement, celles-ci ont progressé de 3,5 % sur l'ensemble du monde, où Saint-Gobain est désormais présent, outre le Mexique, en Corée, en Chine et Thaïlande. Si la crise économique n'a pas permis d'atteindre en Asie les niveaux attendus, au Mexique, la progression des ventes de la New Beetle de Volkswagen, qui a conquis un large public aux États-Unis, et l'amélioration des performances techniques de l'usine de Cuautlá, démarrée en 1997, augurent bien d'un progrès de rentabilité en 1999. Le Brésil, pour sa part, demeure en situation difficile, en raison du fort ralentissement du marché et des coûts de développement élevés de très nombreux nouveaux modèles.

Les **spécialités** d'un chiffre d'affaires moindre en ordre de grandeur, mais au sein desquelles il faut citer la forte croissance des verres électroménagers, dont les vitrocérams, des verres anti-feu, constituent un axe de développement et de progrès en Europe. Ce développement s'est poursuivi par ailleurs en Amérique du Nord, avec l'acquisition d'une société spécialisée dans le verre pour les installations nucléaires (HCS) et le démarrage d'une unité de fabrication de vitrines bombées pour la réfrigération commerciale (Sovis North America).

Au total, la Branche privilégie dans sa stratégie les développements compatibles avec l'amélioration de sa rentabilité, tout en consolidant les investissements très importants réalisés hors d'Europe, lors des années récentes, dans l'ensemble de ses quatre métiers. Un effort particulier de recherche et développement est destiné à faire évoluer le plus grand nombre de ses produits vers des produits de spécialité, compétitifs, apportant, outre la nécessaire valeur ajoutée, de nouvelles fonctionnalités : vitrages anti-solaires ou bas-émissifs, pare-brise ou verres à couches latérales feuilletées, lunettes arrière multi-fonction.



La Peugeot 206 Escapade : le verre forme un pavillon affleurant au pare-brise.



Mise en place du système thermo-acoustique Optima et de la fixation Rosatwist.

Isolation et Renforcement

L'un et l'autre des deux secteurs ont dû faire face à des défis spécifiques au cours de l'année 1998, en préservant ou en améliorant les conditions d'une croissance rentable.

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	14 %	14 %	15 %
En % du résultat d'exploitation	15 %	14 %	17 %
En % de l'autofinancement	17 %	17 %	18 %

Isolation

La **Branche Isolation** a ses activités réparties entre la laine de verre (TEL), la laine de Roche, les Mousses, les Plafonds, l'activité Voile, plus des activités diverses.

L'activité **TEL** a connu une croissance globale des quantités expédiées de 4 %, mais ce progrès recouvre des situations contrastées. L'augmentation des ventes a été la plus forte à CertainTeed aux États-Unis, alors que le développement des expéditions des sociétés européennes est resté plus modéré, tandis que les ventes en Amérique latine ont été en baisse. En terme de prix, de nombreux pays européens ont été à la baisse, tandis qu'aux États-Unis a été constatée une grande amplitude : baisse continue de janvier 1997 à février 1998, puis nette remontée de mars à la fin de l'année. Les différences par zones sont donc marquées. Aux États-Unis, une stratégie commerciale agressive a été conçue, appuyée sur les capacités et les performances de la nouvelle ligne de production de Kansas City, la plus puissante au monde. La réussite technologique de sa mise en route en septembre 1998, qui a soutenu les résultats du dernier trimestre, va permettre d'intensifier la présence de la société et de développer de nouveaux produits et de nouvelles clientèles. Au vu de la taille du marché américain, soit le double du marché européen en mètres cubes, CertainTeed est ainsi devenue la première société de la Branche en terme de chiffre d'affaires et de résultat d'exploitation exprimé en valeur absolue.



La plus grande ligne au monde de production de laine de verre à Kansas City (États-Unis).



Laine de roche.

Pose de laine de verre.

En Europe, la progression des quantités vendues en Finlande, Espagne, Pays-Bas, Suède, France, Suisse et Italie a été minorée à la baisse par des reculs ailleurs. Mais la croissance a surtout été forte à l'exportation (+ 9 %). Cela traduit le développement des ventes vers les pays de l'Est, à partir d'Isover Oy (Pays Baltes), de Gullfiber (Pologne) et de Tel Mineralwolle (Hongrie, Slovaquie). Ces exportations ont vocation à être progressivement remplacées par des productions locales. Une nouvelle ligne TEL sera opérationnelle en Pologne en 1999.

En Europe de l'Ouest, la nécessité de résister sur les parts de marché sans sacrifier la nécessaire rentabilité face à une concurrence nombreuse et diversifiée engage sur plusieurs voies : investissements de capacité pour accompagner la croissance des marchés régionaux, homogénéisation du niveau de qualité entre usines, offre de produits nouveaux et de solutions intégrées, respect des exigences légales en matière de santé (début 1999 une composition bio-soluble conforme aux règles de l'Union européenne a été adoptée dans toutes les usines).

L'activité **Roche**, en situation de rentabilité insuffisante depuis plusieurs années, a vu se poursuivre les mesures de redressement programmées à cet effet. L'effort a porté particulièrement sur le développement des sites à l'Est, en République Tchèque, Pologne, ou spécialisés comme l'usine de Genouillac en France. Des programmes d'investissements significatifs doivent permettre d'optimiser la performance technique des sites et de soutenir la progression des résultats. En second lieu, des mesures de restructuration sont mises en œuvre sur des sites insuffisamment rentables (Vrena en Suède, Saint-Etienne-du-Rouvray en France et Ladenbürg en Allemagne).

L'activité **Mousses** continue à se développer, à partir de négoce ou de partenariat avec les deux leaders mondiaux BASF ou Dow Chemical, pour proposer à la clientèle un matériau complémentaire des laines minérales.

L'activité **Plafonds** est majoritairement représentée par le groupe Ecophon. Les quantités expédiées ont été en nette hausse en 1998. Ecophon prévoit de poursuivre son développement à un rythme soutenu, tout comme Isover Oy, en verre, et Eurocoustic en roche, même si la Branche demeure en taille d'activité dans ce domaine, fort loin des très grands leaders mondiaux.



Grilles de verre pour isolation thermique par l'extérieur.

En **Voile**, activité représentée par les usines d'Etten (Pays-Bas) et Vidalengo (Italie), les ventes ont subi un recul en 1998, en raison de la crise asiatique.

En 1999, la Branche, outre les axes déjà évoqués, s'attachera donc à tirer parti à plein régime de la ligne de Kansas City et d'un marché américain porteur. Pour le développement géographique autre que celui de l'Europe de l'Est, les opportunités d'implantation ou de croissance de ses activités dans la zone Asie-Pacifique seront saisies selon les circonstances.

Renforcement



Acquisition de Vertex en République Tchèque.

La **Branche Renforcement**, progressivement organisée en *business units* depuis plusieurs années, structure désormais sa stratégie autour de deux métiers fondamentaux : celui de filateur, avec des *business units* mondiales ou continentales selon les caractéristiques des marchés, et celui de la transformation textile. Ce dernier est en fort développement et représente près de 25 % du chiffre d'affaires consolidé de la Branche.

Les performances de celle-ci ont été caractérisées par une nette progression, à périmètre comparable, par rapport à 1997, tant pour les ventes que pour le résultat d'exploitation. En effet, malgré une forte pression sur les prix du textile comme du plastique, celle-ci a su et pu faire jouer plusieurs atouts ou facteurs de solidité et de succès. Au plan industriel, le niveau d'utilisation de l'outil de Wichita Falls, aux États-Unis, a été élevé, avec une marche à cinq fours, tout comme en Europe, où les installations ont été pleinement opérationnelles, avec des progrès continus de productivité.

Au plan commercial, une percée audacieuse a été réussie sur les marchés mondiaux du TPA (**Thermoplastique armé**) où la Branche était peu présente. Sur les **thermodurcissables**, la résistance a été bonne et la mondialisation progressive de l'activité textile s'est poursuivie. Le redressement de cette activité en 1998 a par ailleurs été remarquable, malgré un retournement du marché du textile électronique au second semestre, sur les prix plus que sur les volumes. Le dynamisme de l'activité transformation est également à souligner, qui bénéficie depuis cette année de l'intégration de la société tchèque Vertex.



Mercedes Classe A :
planche et hayon en
composite.

Armature de sac à dos
Lafuma en twintex.

Renfort de routes
(Twintex).

Par zone géographique, les autres faits marquants ont été ceux d'Amérique du Sud, où l'année 1998 a été celle d'importantes conquêtes de parts de marchés et d'une restructuration industrielle, avec la fermeture du four argentin, qui devrait porter ses fruits en 1999. L'Asie, en revanche, après la crise de 1997 et les fortes baisses de prix qui s'étaient ensuivies, a connu de graves difficultés, mais son fort niveau d'exportation lui a permis d'en limiter l'ampleur et de préparer le rebond espéré.

En ce qui concerne les actions de croissance externe, 1998 a vu la réalisation d'une première étape de la stratégie d'intégration aval. Avec les acquisitions de Vetrotex Glasvies (Allemagne), Vertex (République Tchèque), LMC (Italie), Tevesa (Espagne), la Branche dispose désormais de la masse critique pour accompagner la croissance solide de plusieurs marchés de la transformation textile au plan mondial : bâtiment (grilles de renfort pour l'isolation extérieure, revêtements muraux), industriel (grilles pour meules, tissus de renfort), voile pour *roofing/flooring*.

Pour l'activité **Filature**, de loin la plus importante, cette croissance externe s'est traduite par l'absorption de trois fours de Vertex qui ont rejoint le dispositif européen (Renforcement) ou mondial (Textile), un quatrième étant en cours de construction. Le dispositif asiatique a aussi été complété par l'acquisition de l'usine FGP de Hyderabad, en Inde, et la prise de contrôle de Thai Vetrotex (100 %) et Hankuk Vetrotex (94 %). L'organisation Asie a été structurée par la création d'une *business unit* Plastique Asie, qui complète le dispositif opérationnel mondial de ce métier.

Le développement interne, pour sa part, s'est traduit par plusieurs actions : démarrage près de Pékin, de l'unité de production de verre alcali-résistant Cem-Fil, lancement du projet d'usine textile de Xicoh au Mexique, et, plus globalement, de la stratégie électronique mondiale, poursuite de l'automatisation des usines européennes. Les gammes de produits mondiaux sont bien établies et ont été à la base des succès de 1998 : TPA, textile électronique, Unifilo. Celles des thermodurcissables ont leurs spécificités continentales et offrent les produits ad hoc pour certains marchés de niches attractifs. Enfin, le **Twintex**, procédé qui permet le mélange direct d'une matrice thermoplastique et de fibre de verre, a dépassé le stade du développement pour décoller et s'affirmer comme un produit majeur pour l'avenir. Dans la transformation aval, des innovations techniques intervenues chez Bay Mills ont contribué à créer de belles croissances de vente de quelques lignes de produits. Plus généralement, la Branche met l'accent sur la créativité et l'innovation pour ses produits et procédés, en organisant sa Recherche et Développement autour de projets stratégiques. Elle vise ainsi à apporter une contribution accrue à la croissance des marchés composites et des tissus techniques.

Conditionnement

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	19 %	20 %	22 %
En % du résultat d'exploitation	19 %	19 %	24 %
En % de l'autofinancement	22 %	23 %	24 %



Asolvex®, premier verre au monde dont la teneur en aluminium est inférieure à 2 %.



Co-leader mondial pour l'ensemble de ses métiers de verre creux (bouteilles et pots dans le domaine de l'alimentaire, flacons pour la parfumerie et la pharmacie et accessoirement verrerie de table), la Branche a poursuivi en 1998 son adaptation à la concurrence soutenue des autres verriers et des autres matériaux, à l'internationalisation croissante des marchés. Cet effort stratégique, mené d'année en année, tient compte également des caractéristiques spécifiques de certains marchés nationaux en matière de consommation : par exemple, poids de la bière aux États-Unis, des vins en Europe du Sud.

Sur le marché des **bouteilles et pots**, les importantes implantations européennes de la Branche en Allemagne, France, Italie, Espagne, ont été renforcées par le démarrage de la nouvelle usine de Montblanc, en Espagne, et par l'acquisition, dans le Sud-Ouest de la France, de la VOA Verrerie d'Albi, dont elle détenait déjà 10 %. D'une manière générale, les programmes d'investissements industriels dans les usines (reconstruction de fours, modernisation des "bouts froids") ont été maintenus, pour consolider une place de numéro un européen.

La position de la Branche est également très forte aux États-Unis depuis la création, en 1995, de Ball-Foster Glass, détenue à 100 % et présente sur les principaux marchés de l'emballage verre avec des positions équilibrées sur l'ensemble des segments de ces marchés. La vingtaine d'usines de la société la place comme deuxième producteur de verre creux du continent nord-américain. La Branche a continué de rééquilibrer ses positions, en régulant à la baisse le poids du secteur bière. Elle a aussi consolidé ses positions locales en rachetant dans Madera Glass les 49 % du capital détenus par un partenaire. L'effort d'investissement s'est également poursuivi pour améliorer la productivité et la rentabilité globale de Ball-Foster.

En Amérique du Sud, la Branche est au Brésil le deuxième producteur national. Dans le cadre de sa politique de développement géographique, elle a acquis en Argentine la société Rayen Cura, s'implantant ainsi sur un marché des vins en forte croissance dans ce pays. En Asie, l'acquisition de la filiale chinoise Zhanjiang Saint Hua Glass Container, dont les bases avaient été jetées en 1997, a été finalisée.



Retour de l'emballage verre pour le lait.

Bouteilles de Fortant, Oscar de l'Emballage en 1998.

Pompes plastiques de Calmar, société américaine acquise en 1998.



Pour ce qui concerne le secteur du **flaconnage**, la Branche a acquis, à mi-1998, le groupe Calmar, implanté aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie, qui fabrique et commercialise des **pompes plastiques** à haute performance pour les marchés d'hygiène et de beauté et celui des produits d'entretien. Ce mouvement de diversification offre à l'activité flaconnage une complémentarité nouvelle sur le segment de l'hygiène et de la beauté, tout en constituant une voie intéressante d'apprentissage du secteur des plastiques à haute valeur ajoutée.

Dans une bonne année 1998, en termes de chiffre d'affaires et d'amélioration du résultat d'exploitation, la croissance des ventes a été essentiellement due au changement de périmètre et à l'Europe, les résultats n'intégrant toutefois que cinq mois de Calmar et huit mois de Rayen Cura. Sur l'ensemble de l'année à périmètre comparable, les bouteilles et pots progressent bien en volume en Europe, et sont en léger retrait au Brésil et aux États-Unis, où Ball-Foster enregistre cependant une progression des vins et liqueurs face au léger recul du segment bière.

La nouvelle usine de Montblanc a démarré en Catalogne dans le courant du deuxième trimestre et atteint, dès le suivant, ses objectifs prévisionnels de qualité et de productivité. Mais la baisse des prix a été significative pour l'ensemble de l'année dans le pays, sous l'effet des tensions concurrentielles. Le marché allemand, desservi par un nombre très élevé de producteurs, est resté encore difficile quant aux volumes et surtout, aux prix, qui semblent toutefois avoir atteint un plancher. Au total, en Europe, l'offre de l'année a été peu modifiée par les nouvelles capacités qui donneront leur plein effet en 1999.

Ball-Foster Glass, pour sa part, tout en poursuivant son effort de productivité, s'est adapté à l'évolution de son marché segment par segment. Ceci s'est traduit par une action de rééquilibrage commercial vis-à-vis des grands clients, tout en faisant face à une vive concurrence. Au Brésil, l'activité a été bonne tout au long de l'année. Un ralentissement est intervenu au dernier trimestre, en raison de l'environnement économique, mais un redémarrage a été constaté sur la fin du mois de décembre. La **gobeletterie**, elle, a généré, comme en 1997, une bonne activité.

Sur un marché difficile, les sociétés de flaconnage ont poursuivi leur progression et réalisé une bonne année. Au plan commercial, les volumes ont été maîtrisés et ont progressé sur l'ensemble des activités, notamment en pharmacie. Au plan industriel, l'usine de Mers bénéficie en particulier de la politique d'investissement des années passées et l'usine de Covington, aux États-Unis, bien maîtrisée, s'est stabilisée à un bon niveau de productivité. Le groupe Calmar, pour sa part, a accompli les performances prises en compte par la Branche lors de son acquisition.

Les différents programmes d'amélioration, de reconstruction d'unités, de construction de nouvelles usines ont encore entraîné, comme en 1997, un poids des amortissements importants, mais ils expliquent aussi le montant de la marge nette d'autofinancement (MNA), qui a progressé tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Après l'accomplissement de ces divers efforts stratégiques, les grands projets d'investissement seront en diminution en 1999, mais la Branche maintiendra ses efforts de Recherche & Développement, de productivité et de qualité, pour consolider ses positions de marché et les conditions d'une profitabilité améliorée.



Matériaux Haute Performance

Céramiques

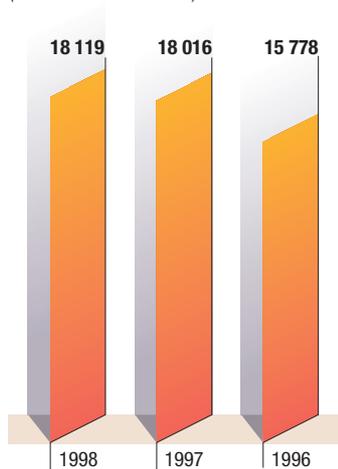
**n°1 mondial pour
les applications thermiques
et mécaniques**

Abrasifs

n°1 mondial

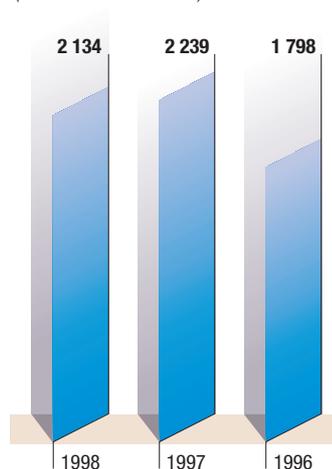
Chiffre d'affaires

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



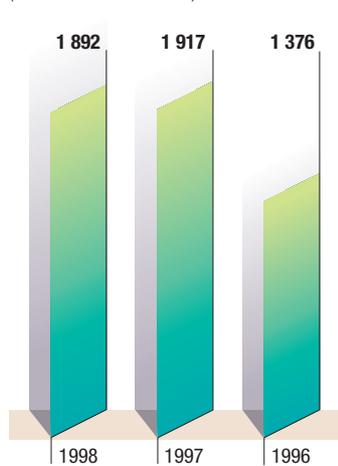
Résultat d'exploitation

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



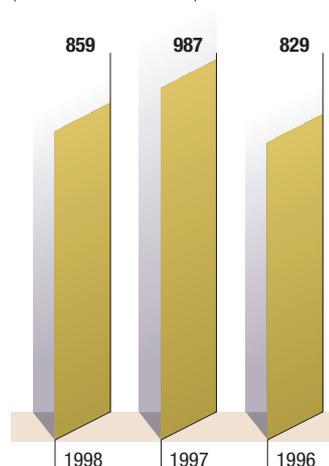
Autofinancement

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Investissements industriels

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Principales données consolidées

	1998		1997		1996	
Chiffre d'affaires	18 119	2 762	18 016	2 747	15 778	2 405
Résultat d'exploitation	2 134	325	2 239	341	1 798	274
Autofinancement	1 892	288	1 917	292	1 376	210
Investissements industriels	859	131	987	150	829	126

□ en millions de francs

■ en millions d'euros



Tubes Tygon® flexibles utilisés pour les marchés pharmaceutique, médical, alimentaire et industriel.



Une large gamme d'abrasifs.

Le pôle Matériaux Haute Performance est constitué, pour l'essentiel, des domaines d'activité **Céramiques, Abrasifs, Plastiques Haute Performance**, issus du groupe Norton, acquis en 1990 par Saint-Gobain. Ils se sont ajoutés à cette date aux secteurs existants des Réfractaires et Billes Grains et Poudres. S'y juxtapose, hors de sa structure, une participation importante dans Essilor, conçue comme un investissement industriel stratégique, relevant lui aussi du critère de Haute Performance de par la nature de ses produits et de ses marchés.

Couvrant des marchés finals variés (équipement industriel, équipement et consommation domestiques, construction, rénovation, automobile, emballage), les métiers du pôle partagent des caractéristiques communes : une croissance soutenue pour la plupart, qui s'explique, pour partie, par des marchés de "niches" et des gammes de produits de spécialité à forte valeur ajoutée. Situés sur de fortes positions concurrentielles, ils répondent à cette contrainte par une présence internationale équilibrée entre l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie.

Il s'agit aussi d'un pôle fortement innovateur, que ce soit pour les Céramiques, les plastiques ou autres. Les métiers des différents secteurs sont tous des métiers de leader - pour les céramiques à application thermique ou mécanique, les abrasifs - à dynamique forte, avec une intensité capitalistique relativement plus faible que celle des autres pôles, et donc un potentiel de rentabilité élevée des capitaux engagés.

Les possibilités de croissance de ces métiers restent fortes dans les pays industrialisés, en regard d'une exposition à une certaine cyclicité. Tirée par des phénomènes de substitution qui caractérisent leurs matériaux, leur sensibilité à l'émergence de nouveaux produits ou marchés les conduit aussi à gérer de bons choix de localisation géographique.

Les résultats du pôle en 1998 se situent au niveau de ceux de 1997, l'amélioration de la rentabilité des Abrasifs ayant compensé la baisse intervenue dans certains secteurs des Céramiques (électrofondus, produits pour l'électronique) touchés par l'impact de la crise asiatique.

Céramiques Industrielles et Abrasifs

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	15 %	17 %	17 %
En % du résultat d'exploitation	18 %	21 %	19 %
En % de l'autofinancement	15 %	17 %	13 %

Céramiques Industrielles



Pièces cruciformes en céramique électrofondue.

Malgré une année 1998 globalement convenable, celle-ci a été marquée d'une déception certaine par rapport aux excellents résultats des exercices précédents. Un retournement conjoncturel plus brutal que prévu a, en effet, affecté plusieurs marchés du Groupe : sidérurgie, semi-conducteurs, industrie pétrolière. La crise asiatique a notamment pesé sur les deux premiers marchés, avec des conséquences sur la zone nord-américaine où se situe une forte part de l'activité de la Branche. Outre la baisse de l'industrie électronique, les États-Unis ont dû subir ainsi dans le domaine sidérurgique des importations massives d'Asie, qui ont fait arrêter tout investissement dans le secteur. De même, la chute des prix pétroliers et l'érosion des marges des grands raffineurs et transformateurs ont entraîné des conséquences similaires.

Quatre divisions ont été touchées par ce phénomène : les Electrofondus, les Réfractaires Hautes Performances, les Céramiques avancées et le Carbone de Silicium. L'activité verrerie des **Céramiques électrofondues** est entrée en 1998 dans une phase basse de son cycle, dont l'impact s'est fait sentir sur le chiffre d'affaires et les résultats de la Branche, compte tenu du poids de cette activité. En revanche, celle des Billes, Grains et Poudres est restée très soutenue et profitable. La division **Réfractaires Hautes Performances** a été touchée par la crise asiatique et les cycles de la sidérurgie. Après une année 1996 exceptionnelle, due à un sommet de cycle sur les marchés des Hauts-Fourneaux et de la Céramique, la baisse de ce dernier secteur en Europe a entraîné deux années difficiles. Des restructurations ont été faites ou se poursuivent pour améliorer, outre la productivité, l'efficacité de l'outil industriel. En fin d'année 1998 est ainsi intervenu un désinvestissement avec la cession de Nuova Sirma (réfractaires pour la sidérurgie), en Italie. Début 1999, au contraire, un contrat a été signé pour



Pièces en céramique fine pour robinetterie.

Cristaux optiques.

Tranches de silicium transformées en circuits intégrés (puces) dans l'industrie des semi-conducteurs.

l'acquisition, en Allemagne, d'Annawerk Keramische Betriebe, société spécialisée dans les réfractaires à base de carbure de silicium pour l'industrie céramique. Hors Europe (États-Unis, Brésil, Australie), l'atonie du marché a également provoqué un fléchissement des ventes.

Les **Céramiques avancées**, dont les débouchés se situent en particulier dans les métiers servant l'industrie électronique, ont subi l'impact de la crise asiatique décrit plus haut, mais devraient pouvoir reprendre leur croissance à un rythme régulier, les reprises de cycles dans ce secteur se signalant par leur forte amplitude. Le développement de cette division en Asie reste une priorité. La division **Carbure de Silicium** vient de connaître deux années plus difficiles que les précédentes, en particulier en raison de tensions sur les prix en Europe et de difficultés techniques en Amérique.

Les **Produits pour Procédés Chimiques**, tout en restant à un bon niveau de rentabilité et de génération d'autofinancement, ont subi les effets des difficultés de l'industrie pétrolière, mais ont continué aussi de profiter d'une bonne tenue de la demande dans plusieurs niches de marché. Des investissements de capacité importants sont prévus par plusieurs clients producteurs de catalyseurs.

Les autres métiers de la Branche ont offert une bonne résistance ou connu une très bonne année : les Grains céramiques spéciaux ; les Plastiques Hautes Performances ; les Cristaux et Détecteurs.

Dans les **Grains Céramiques**, la croissance maintenue, telle que prévue au cours des prochaines années, justifie des investissements nécessaires au maintien de la compétitivité des métiers traditionnels et à l'accroissement des capacités et de la rentabilité des produits de spécialités. Le développement de la présence de ce métier en Europe et en Asie reste à l'ordre du jour.

La division **Plastiques Hautes Performances** a connu une très bonne année 1998 et les perspectives de croissance restent satisfaisantes. L'intégration du groupe Malesherbes, acquis en 1997, a permis de doter cette division d'une base européenne dans ses principaux métiers. La croissance des **Cristaux et Détecteurs**, régulière, devrait continuer de se révéler soutenue à moyen terme grâce aux applications dans l'industrie électronique.

Après une baisse de rentabilité en 1998, depuis un point de référence élevé, l'année 1999 devrait être pour la Branche celle d'un redressement. Si les retournements de tendance ou la reprise des marchés s'annoncent comme très progressifs et contrastés, pour le premier semestre de l'année, laissant ainsi supposer une croissance modeste des ventes, nombre d'actions internes sont programmées aux fins de redressement des résultats : contrôle strict des capitaux investis et de leur rentabilité, actions de productivité engagées depuis le deuxième semestre 1998, contribution supplémentaire des acquisitions telles que Annawerke, Warren Diamond (grains spéciaux) ou autres, dont la rentabilité moyenne est d'ores et déjà satisfaisante.



Bille céramique pour microbroyage et microdispersion pour les marchés de l'encre et de la peinture.

Système d'allumage à base de carbure de silicium.

Sur ces bases, des axes de développement sont tracés : outre l'amélioration globale de la compétitivité, concrétiser d'abord et enrichir ensuite le portefeuille de produits nouveaux et de projets différenciants, en améliorant l'efficacité de la Recherche et Développement. C'est tout le sens du projet de Centre de Recherches européen dont l'implantation est prévue à Cavaillon (France). Pour tirer tout le parti des synergies possibles, ce centre doit regrouper à terme les compétences de la plus grande part des métiers de la Branche.

En second lieu, le développement géographique se poursuivra, en Asie en particulier où se situe l'enjeu d'une présence industrielle et mondiale pour beaucoup d'activités (Electrofondus, Céramiques avancées, Carbure de Silicium), mais aussi en Europe de l'Est (Electrofondus). Même s'il s'agit souvent, faute de cibles d'acquisition significatives, de projets de taille modeste, la croissance géographique continue de représenter une nécessité constante pour la plupart des métiers de la Branche.

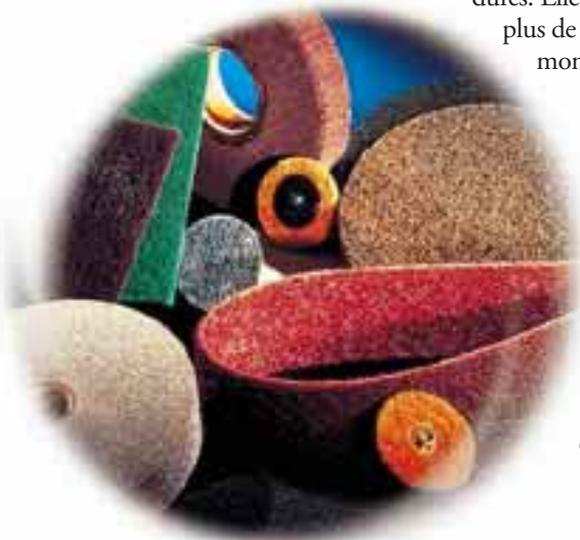
Abrasifs

La position de leader mondial des Abrasifs, acquise via Norton en 1990, a été considérablement renforcée depuis, avec les acquisitions d'importantes sociétés comme Winter, Unicorn et, en 1998, Flexovit International.

La Branche est ainsi le seul fabricant à l'échelle mondiale des produits se rangeant sous les trois grands types ou familles d'abrasifs : **abrasifs agglomérés** (meules de précision, meules minces), **abrasifs appliqués** (sur support papier, toilé, ou synthétique), **super-abrasifs**, dont les grains sont constitués de substances très dures. Elle sert ses clients à partir d'unités situées sur les cinq continents, dans plus de vingt pays. Elle emploie environ 12 000 personnes à travers le monde.

L'année 1998 a marqué la poursuite et la consolidation du redressement entamé en 1997, après une année 1996 difficile. Elle a permis de tirer les bénéfices des stratégies d'ores et déjà mises en œuvre, tout en poursuivant une politique active de développement ainsi que l'adaptation de l'organisation à la structure du marché.

Les résultats financiers sont en forte amélioration, soulignant ainsi que la Branche poursuit le redressement déjà entamé et commence à contribuer de manière significative aux performances globales du Groupe. Cette évolution très favorable a été obtenue dans un environnement international très contrasté.





Gamme de meules en abrasifs.

En Amérique du Nord, la phase haussière du cycle de croissance qui a débuté en 1991 s'est maintenue en 1998, contre toutes prévisions. Soutenues par cette conjoncture, toutes les lignes de produits ont amélioré leurs performances, mais l'essentiel du gain provient des abrasifs appliqués, qui ont opéré un net redressement après des années difficiles. La réduction importante de l'ensemble des coûts et les hausses de productivité générées expliquent ce succès. Les meules organiques et les meules minces ont également connu une augmentation importante des ventes.

Par ailleurs, la stratégie consistant à mieux répondre aux besoins des consommateurs a conduit à **faire évoluer la structure commerciale** en réorganisant les forces de ventes. Mise en œuvre en octobre 1998, la nouvelle organisation commerciale d'Amérique du Nord est mieux adaptée à la segmentation du marché. Elle s'est en outre accompagnée d'un nouveau positionnement des marques, qui doit permettre d'optimiser les atouts de chacune d'entre elles.

L'Europe a également bénéficié cette année d'une conjoncture porteuse, même si les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse en cours d'année. Les performances globales sont en amélioration pour toutes les lignes de produits, et des synergies importantes ont pu être mises en place à la suite des acquisitions effectuées, tout en respectant l'identité des marques et leur positionnement sur le marché. En particulier, les activités dans le domaine des super-abrasifs industriels ont connu un fort développement à la suite des politiques mises en œuvre après le rachat de Winter et de Unicorn.

Le reste de l'activité mondiale a connu une année plus contrastée en raison des crises financières survenues. En Amérique du Sud, l'activité a été affectée par la crise financière brésilienne, mais les sociétés de la Branche ont fait preuve d'une très bonne résistance, grâce à des réductions de coûts et à une politique commerciale bien adaptée. La zone Pacifique, et notamment le Japon, a subi la crise asiatique depuis la fin de 1997.

En termes de développement, **1998 a marqué une nouvelle étape**. Après les acquisitions effectuées en 1997, qui avaient permis la constitution d'un véritable pôle super-abrasifs au sein du Groupe, les deux principaux achats de 1998 - Flexovit (Hollande) et Grinding (Italie) - permettent surtout un renforcement significatif du pôle meules minces pour l'ébarbage et le tronçonnage. Basée en Hollande et disposant d'un outil de production très performant, Flexovit jouit d'une très bonne image commerciale et d'un réseau de distribution puissant, à la fois en Europe et en Australie, où la Branche aura désormais une position particulièrement forte. Grinding, quant à elle, est le leader italien dans sa spécialité. Des synergies importantes sont attendues de l'intégration de ces deux acquisitions, à l'instar de ce qui a été matérialisé cette année à la suite des acquisitions précédentes. En particulier, sur le plan commercial, la



Super-abrasifs de Winter pour la découpe de la pierre et du béton.



Affutage outil de coupe en acier rapide.

Système de ponçage Avos® pour meuleuse portative.

complémentarité de gammes, entre les meules minces et les abrasifs appliqués dans une partie importante des circuits de distribution, sera activement exploitée. Enfin, la stratégie d'implantation dans les pays d'Europe centrale et orientale s'est poursuivie avec l'acquisition du distributeur Unigrind en Pologne. En termes de développement interne, il convient de souligner l'arrivée sur le marché européen et au Brésil des produits AVOS. Ces produits innovants, qui permettent de visualiser lors du ponçage la surface travaillée, ont également connu un succès important sur ces nouveaux marchés. La croissance interne s'est aussi appuyée sur le lancement de nombreux nouveaux produits, en particulier dans les abrasifs appliqués et les super-abrasifs.

L'année 1999 se présente comme marquée d'un certain nombre d'incertitudes sur le plan de la conjoncture. Aux États-Unis, si l'activité au cours du premier semestre devrait être plus soutenue que prévu il y a quelques mois, à l'exception des marchés sidérurgiques touchés par l'ampleur des importations, un ralentissement est possible au second semestre. En revanche, après un début d'année plus difficile, l'Europe pourrait connaître une amélioration progressive en cours d'année. La Branche ne devrait pas être significativement affectée par la crise brésilienne, pays où elle a, à plusieurs reprises, fait preuve d'une capacité d'adaptation très rapide à des changements brutaux de conjoncture.

Dans ce contexte, les priorités de la Branche en 1999 continueront de porter principalement sur deux axes majeurs d'effort. D'abord, **l'amélioration des performances financières** grâce aux politiques de rationalisation industrielle poursuivies. L'activité Abrasifs appliqués, en Amérique du Nord, a d'ores et déjà fait l'objet d'un redressement qui devra être poursuivi. Ailleurs, les programmes de modernisation entamés (spécialisation et rationalisation des unités de production) seront poursuivis, notamment en Angleterre, en Allemagne et au Brésil. Ils devraient générer des économies tout en permettant une intégration accrue des différentes entités de la Branche. Le renforcement de la coordination mondiale mise en place en 1997 par ligne de produits, qui a déjà permis d'obtenir des gains importants, sera poursuivi.

Ensuite, **l'accélération de la croissance interne** sera maintenue, sans exclure des opérations de croissance externe dans les zones où le niveau de présence est encore faible, alors même que le potentiel de croissance est élevé. De ce point de vue, la poursuite du développement dans les pays d'Europe centrale et orientale reste à l'ordre du jour. La croissance interne sera, quant à elle, basée sur un dynamisme accéléré dans le lancement de nouveaux produits, résultant des efforts accrus de recherche et développement. Elle résultera également de la poursuite de l'adaptation des structures commerciales à la segmentation du marché et la recherche des canaux de distribution les plus porteurs.



Essilor Airwear®,
le verre facile à vivre.

Essilor

Principales données consolidées *

en millions de francs	1998	1997	1996
Chiffre d'affaires	10 251	9 353	7 845
Résultat d'exploitation	1 478	1 242	981
Autofinancement	1 414	1 213	970
Investissements industriels	876	656	521

* publiées par la société Essilor.

Pour Essilor, **numéro un de l'optique ophtalmique mondiale**, l'année 1998 a été marquée par plusieurs événements majeurs :

- ▶ le franchissement du cap des 10 milliards de francs de chiffre d'affaires ;
- ▶ le succès croissant des produits à forte valeur ajoutée, tel le verre progressif pour presbytes, Varilux Comfort®, la forte croissance du polycarbonate ;
- ▶ les retombées positives des acquisitions de laboratoires américains indépendants de prescription réalisés par Essilor depuis trois ans ;
- ▶ le renforcement des positions du groupe sur la plupart des grands marchés, notamment aux États-Unis ;
- ▶ une marge opérationnelle qui se situe au niveau élevé de 15 %, en dépit des coûts entraînés par le développement dans les pays émergents, comme en Chine ou en Inde.

Les performances du groupe sont liées aux stratégies suivies depuis plusieurs années.

Varilux Comfort, Système AER.
Autant tout voir tout de suite.

VARILUX
UN VERRE ESSLOR

PHOTO: P. BERNARD - A. DEVA - L'ESPRESSO - G. G. B. / G. P. / A. P.



Verre organique.

Tour d'usinage pour la fabrication des lentilles de contact.

Essilor a choisi de se recentrer sur son métier principal, **les verres pour la correction de la vue** (88 % du chiffre d'affaires), tout en conservant une activité dans les **instruments pour opticiens**, très liée à la précédente, et en **optique de contact** dans des spécialités comme les lentilles pour astigmates ou pour presbytes.

En verres correcteurs, Essilor s'appuie sur des technologies très sophistiquées qui lui permettent de disposer de gammes complètes en termes de matériaux, de surfaces optiques et de traitements de surfaces.

Des améliorations considérables ont été apportées aux verres correcteurs au cours des dernières années afin de les rendre plus esthétiques, plus légers, donc plus agréables à porter, et quasiment invisibles.

Si les verres sont, tout d'abord, fabriqués à une échelle industrielle dans l'une des quinze usines de série du groupe, ils comportent ensuite pour presque la moitié d'entre eux, une étape de finition personnalisée réalisée pour chaque œil suivant la prescription de l'ophtalmologiste. Cette organisation, qui implique une coordination mondiale, répond à la nécessité de pouvoir traiter plusieurs milliards de cas différents de correction de la vue suivant des fréquences variables. Son objectif est de mettre à la disposition des clients, opticiens, chaînes de distribution optique, des produits dans des délais de plus en plus courts (12 à 24 heures).

Outre la mise au point et le lancement régulier de nouveaux produits, Essilor a adopté récemment une stratégie de promotion de ses marques majeures, tant auprès des professionnels de l'optique que des porteurs de lunettes.

La promotion américaine, particulièrement importante, a pour but de stimuler le marché et de renforcer la notoriété de Varilux auprès du public. Elle est couplée à la mise en place d'un site web rapprochant porteurs et professionnels.

Ces actions de promotion portent ainsi sur les marques Varilux® (verres progressifs pour presbytes), Airwear® (verres en polycarbonate aux performances améliorées) ou Crizal® (verres à traitements multiples, notamment antireflets).

L'année 1999 sera, comme 1998, **l'année des États-Unis**, grâce à la pénétration accrue des produits à plus forte valeur ajoutée, notamment auprès des chaînes de distribution optique et grâce à la montée en puissance des laboratoires de prescription.

Habitat

Matériaux de Construction

**n°1 en Europe pour
les mortiers industriels
n°2 mondial pour les produits
de revêtement et de façade**

Distribution Spécialisée

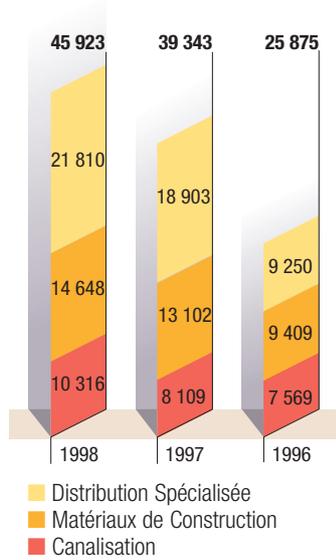
**n°1 en Europe dans la menuiserie
industrielle
n°1 en France dans la distribution
de matériaux de construction**

Canalisation

**n°1 mondial pour les tuyaux
en fonte ductile**

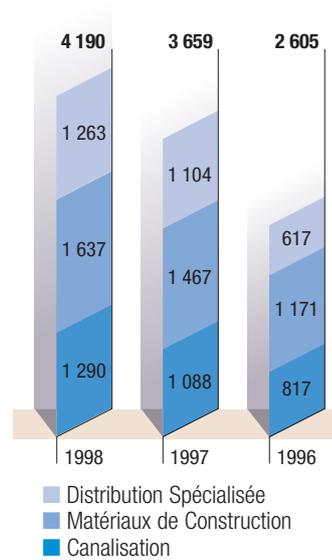
Chiffre d'affaires

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



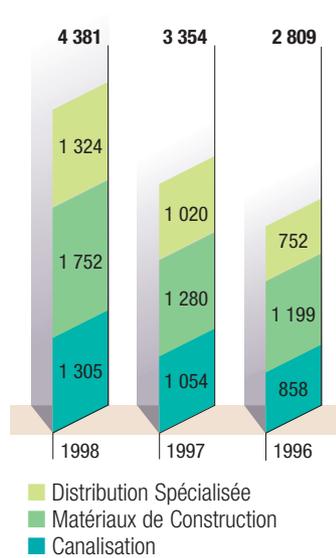
Résultat d'exploitation

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



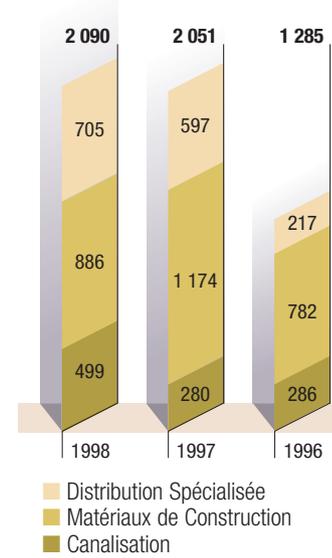
Autofinancement

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Investissements industriels

Principales données consolidées.
(en millions de francs)



Principales données consolidées

	1998		1997		1996	
Chiffre d'affaires	45 923	7 001	39 343	5 998	25 875	3 950
Résultat d'exploitation	4 190	640	3 659	558	2 605	398
Autofinancement	4 381	668	3 354	511	2 809	429
Investissement industriels	2 090	318	2 051	313	1 285	196

□ en millions de francs □ en millions d'euros



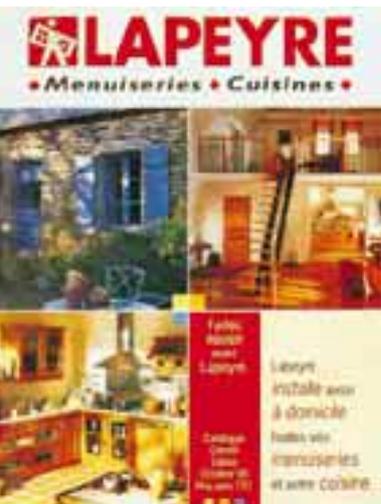
Usine de Pont-à-Mousson
(France).

Le pôle Habitat

comprend une activité industrielle de fabrication de Matériaux de Construction, qui regroupe depuis 1997 les métiers de Poliet et de Saint-Gobain, correspondant dans ce domaine à une large gamme de solutions adaptées aux demandes des constructeurs de bâtiments individuels ou industriels. S'y ajoute la Distribution Spécialisée, réunissant les diverses activités de distribution de matériaux de construction de Poliet. Enfin, la Branche Canalisation, qui fait partie des métiers fondateurs du Groupe, se définit et se positionne comme un équipementier spécialisé pour les marchés du cycle de l'eau. Par marchés finals, l'ensemble Habitat couvre ceux de la construction et de la rénovation, du génie civil, et de l'équipement des ménages.



Clins, terrasse et
balustrade en PVC de
CertainTeed.



Les différents métiers du pôle partagent plusieurs traits communs autour d'une volonté forte et marquée du Groupe de se développer dans le domaine de la distribution. Elle souligne, au profit de tous les métiers de Saint-Gobain, l'importance du marketing, des services et de la logistique. Positionnée sur des métiers régionaux, l'activité Habitat, dont les besoins en investissements sont modérés, a, de plus, une croissance supérieure à celle de la moyenne du Groupe et une faible cyclicité pour la majorité de ses métiers. Les opportunités de croissance, tant interne qu'externe, sont nombreuses, avec un potentiel important et diversifié de développement à l'international pour les métiers des matériaux ou de la distribution, tout comme pour celui de la Canalisation. Les acquisitions y ont en outre pour ambition d'être rapidement créatrices de valeurs.

L'année 1998 a été fort satisfaisante, qui a connu une croissance à deux chiffres, tant pour son chiffre d'affaires que pour son résultat d'exploitation. Cette croissance vaut pour les trois composantes du pôle, avec notamment une année exceptionnelle pour la Canalisation. Elle tient aussi à un élargissement du périmètre, dans le cadre d'une politique offensive de développement menée tant dans la Distribution Spécialisée ou aval que dans les Matériaux de Construction.

Distribution Spécialisée



Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	19 %	17 %	10 %
En % du résultat d'exploitation	11 %	11 %	7 %
En % de l'autofinancement	11 %	9 %	7 %

En France, où la Branche exerce l'essentiel de son activité, la conjoncture des marchés de la construction s'est révélée meilleure en 1998 que l'année précédente, avec une certaine amélioration au cours du deuxième semestre. Les mises en chantier de logements ont été en augmentation de 6,8 % au cours des douze derniers mois (+ 13,7 % au cours des trois derniers mois). Le marché de l'entretien et de la rénovation de l'habitat, sur lequel la Branche réalise les deux tiers de son activité, retrouve un niveau de croissance de 2 %, étant également dynamisé par les transactions immobilières.

Dans les autres pays où la Branche est implantée, seule l'Espagne a enregistré une croissance du marché du bâtiment, l'Allemagne et la Suisse étant en régression.

Dans la **distribution de matériaux de construction**, Point P est globalement en progression, à structure comparable de 5,3 %. La politique de Point P, dans un environnement de concurrence soutenue et de tensions sur les prix, est d'intensifier ses actions commerciales et de fidéliser la clientèle. Par ailleurs, le nouveau concept de distribution La Plateforme, lancé en début d'année à Nanterre, et plus récemment à Nice et Lyon, répond aux attentes de la clientèle des artisans et des petites entreprises du bâtiment. Il complète bien, dans les grandes agglomérations, le réseau de Point P.

La croissance externe s'est poursuivie, les nouvelles acquisitions contribuant au chiffre d'affaires de 1998 pour 1 349 MF et portant celui-ci à 15 544 MF en augmentation de 15,3 %.

Parmi les acquisitions importantes de l'exercice, contribuant partiellement au chiffre d'affaires et aux résultats de Point P, il convient de citer l'Asturienne-Penamet dans les produits de couverture et dans le sanitaire chauffage (23 agences), la SFIC, achetée à Isover, dans les produits d'isolation et dans les cloisons (17 agences), la société

Lapeyre, n°1 en Europe
dans la menuiserie
industrielle.





Agence Point P aux
Herbiers (France)

Dupont Sanitaire Chauffage avec 28 agences, dont 17 en Ile-de-France et les autres dans l'Ouest et le Nord de la France, la société Philibert qui compte 16 agences en Méditerranée et 9 en Rhône-Alpes, la société Balard Simat (10 agences et 5 centrales à béton prêt à l'emploi) en Midi-Pyrénées, la société Roux en Vendée, spécialisée dans le négoce de bois, panneaux et quincaillerie. Au total, les 19 acquisitions faites depuis le 1^{er} janvier 1998 représentent un chiffre d'affaires en année pleine de 3,1 milliards de francs et augmentent le réseau Point P de 136 agences.

Le résultat d'exploitation s'élève à 501 MF contre 424 MF en 1997, soit une augmentation de 18,2 %. Point P recueille ainsi les fruits de son dynamisme commercial et de sa rigueur de gestion.

La marge nette d'autofinancement progresse de 29,8 % par rapport à 1997. Elle couvre partiellement les investissements de l'exercice dont 462 MF concernent les acquisitions des nouvelles sociétés.

L'activité dans le secteur de la **Menuiserie Industrielle** est globalement en progression de 10 % à structure comparable. Le groupe Lapeyre continue en effet à enregistrer une croissance dans toutes ses activités. En 1998, Lapeyre et GME ont ouvert 7 nouveaux dépôts-ventes, et Lapeyre a lancé avec succès un service installation. Le chiffre d'affaires du réseau est en progression de 9 % sur 1997, avec l'ouverture de 3 nouveaux dépôts-ventes et le lancement réussi des services d'installation. Celui de GME est en hausse de 18,2 % avec l'ouverture de 4 nouveaux dépôts-ventes. Ces performances sont aussi le fruit d'une politique d'accroissement des parts de marché des deux enseignes, reposant sur plusieurs axes d'actions : compétitivité de prix, amélioration des gammes de produits et actions de communication fortes pour relayer le lancement des services installation.

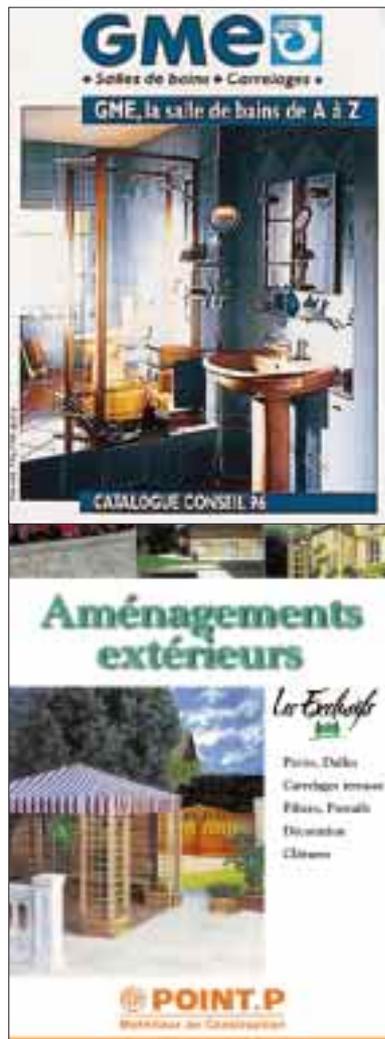
Le chiffre d'affaires des filiales européennes de distribution a progressé de 9,3 %, sans pour autant atteindre les objectifs fixés aux sociétés établies en Espagne, Belgique et Suisse. Les ventes de SGM aux négociants de matériaux progressent de 6,6 %. Le chiffre d'affaires réalisé directement sur les chantiers du bâtiment par Oxxo et Les Zelles s'améliore également de 8,1 %.

L'activité de **pose de fenêtres à domicile**, au travers de K par K, garde son rythme soutenu de croissance, avec l'ouverture de 2 agences et de 11 magasins, portant la couverture nationale à 21 agences et 90 magasins. L'activité d'aménagement de placards O'Carré reste en phase d'expérimentation en région parisienne. Le chiffre d'affaires augmente de 11,9 %.

Lapeyre a concrétisé ses ambitions de développement international de l'activité menuiseries par deux opérations qui contribuent partiellement à la croissance du chiffre d'affaires de l'année. Sofiplas en Belgique réalise un chiffre d'affaires



K par K : ouverture de nouvelles
agences et magasins en 1998.



annuel de 49 MF dans la fabrication de fenêtres PVC destinées aux artisans et aux chantiers de rénovation et de construction neuve collective. Les activités de fabrication et de vente de menuiseries (fenêtre PVC et bois, portes intérieures), achetées fin juillet 1998 au groupe allemand CHA, réalisent un chiffre d'affaires annuel de 760 MF. Sous différentes enseignes, Lapeyre Deutschland sert toutes les clientèles avec 6 sites industriels en Rhénanie, Westphalie et Saxe.

Au total, le chiffre d'affaires du groupe Lapeyre progresse de 16,2 % à 6 462 MF et le résultat d'exploitation grevé par les frais de lancement du service de l'installation dans le courant du premier semestre 1998, s'élève à 745 MF, en progrès de 12,9 % par rapport à 1997.

La marge nette d'autofinancement est en augmentation de 13,5 % et couvre les investissements, qui représentent 606 MF dont 239 MF pour les acquisitions des nouvelles sociétés celles-ci améliorant également les résultats du groupe Lapeyre.

Les perspectives de la Branche pour l'exercice 1999 se fondent sur **une poursuite de la croissance**. La situation du marché du bâtiment en France devrait continuer à s'améliorer grâce aux mesures gouvernementales de réductions d'impôts, prévues au budget 1999, qui visent à lui apporter un soutien supplémentaire. L'ensemble de ces éléments, auxquels s'ajoute la baisse des taux d'intérêt, devrait permettre de favoriser l'investissement des ménages dans les biens durables. Les permis de construire ont progressé de 14,4 % au cours des douze derniers mois, avec une accélération au cours des trois derniers (+ 26,9 %).

La Branche Distribution Spécialisée est favorisée par son positionnement sur les marchés diffus de l'entretien et de la construction de maisons individuelles. Elle profite également des nouvelles ouvertures de dépôts, du **lancement de nouveaux produits et services aux clients**. À cette dynamique s'ajoute la croissance externe qui se poursuit à un rythme très élevé, puisque le chiffre d'affaires des sociétés acquises depuis le 1^{er} janvier 1998 représente près de 4 milliards de francs en année pleine, portant le chiffre d'affaires pro forma sur la base 1998 à 24 milliards de francs. Ces acquisitions portent sur des sociétés de forte renommée et de rentabilité positive. Elles ont été réalisées dans de bonnes conditions financières et, compte tenu du niveau des taux d'intérêt, devraient contribuer pleinement à l'amélioration des résultats du Groupe.

Le développement international de la menuiserie devrait se poursuivre en 1999. Le Groupe compte s'appuyer sur les bases industrielles qu'il possède déjà pour développer ses réseaux de distribution. Lapeyre vient ainsi d'acquérir le contrôle des sociétés du groupe polonais Erg Okfens – fabrication de fenêtres PVC – qui réalise un chiffre d'affaires de 230 MF. La priorité pour de nouvelles implantations commerciales sera donnée aux pays où les situations concurrentielles ne sont pas encore figées. Dans la zone euro, l'analyse par pays a été réalisée et des objectifs stratégiques ont été arrêtés pour développer les positions dans la distribution.



Dallage (Stradal).

Enduit et revêtement de façades (Weber & Broutin).

Tuiles romaine (Industrielle de Tuiles).

Matériaux de Construction

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	13 %	12 %	10 %
En % du résultat d'exploitation	14 %	14 %	12 %
En % de l'autofinancement	14 %	12 %	11 %

L'année 1998 a été pour la Branche une année de croissance et de très bons résultats, le tout dû à la fois au **bon développement de ses métiers phares** - ceux de CertainTeed aux États-Unis ou celui des Mortiers - et aux diverses acquisitions effectuées principalement dans ces deux secteurs. Quartzolit, le leader brésilien des Mortiers, acquis fin 1997, a notamment été intégré en année pleine. La croissance de l'activité s'explique également par la capacité d'innovation des sociétés de la Branche, tant dans le domaine des produits que des services et du marketing.

Seule l'activité en Amérique latine n'a pas crû au même rythme, freinée par la conjoncture de pays comme le Mexique ou la Colombie et par l'évolution de certains marchés. En France également, la situation de Novatech, toujours génératrice de pertes, est restée difficile, conduisant à la mise en place d'un plan de restructuration et d'un plan social.

En Amérique du Nord, les divers métiers de CertainTeed ont été portés par **l'excellente conjoncture de la construction** sur l'ensemble de l'année, situation qui s'est traduite par un important développement des ventes. Dans le secteur de la couverture, à savoir les bardeaux de toiture asphaltés, la pleine intégration de la nouvelle acquisition, la société Bird, a permis de renforcer les positions régionales dans le Nord-Est. D'autres possibilités de croissance externe continuent d'être examinées pour cette division.

Les activités de revêtements latéraux (*Sidings* ou clins, en PVC) bien que situées sur un segment très concurrentiel, continuent à progresser, grâce à la mise sur le marché de produits innovants et à une stratégie multimarque. L'activité

Fenêtres a été, de plus, sensiblement renforcée par deux nouvelles acquisitions, les sociétés Insulate et Chesapeake.

Enfin, dans le domaine des plastiques, le rapide développement des marchés de clôture (barrières, portails et terrasses) et son extension à l'ensemble des États-Unis sont très prometteurs.

Les **Mortiers** ont d'abord bénéficié de l'excellente intégration de Quartzolit, au Brésil, qui poursuit sa croissance et renforce ses implantations. Weber et Brouin a, par ailleurs, renforcé ses diverses positions dans l'activité façades, avec les acquisitions de Wülfrath et Montenovo en Allemagne, de Wallmaster au Royaume-Uni. Un pied a également été mis en Turquie, pour une poussée vers l'Est, tout comme l'achat de Concreto, en Argentine, vise à pénétrer le cône sud de l'Amérique latine.

Le métier des **Tuiles**, qui rassemble la Société Industrielle de Tuiles et ses filiales, a bénéficié sur deux ans d'un important programme d'investissements industriels, lancé en France, en Italie et en Espagne, destiné à poursuivre une croissance interne soutenue dans ces divers pays, accompagnée d'une politique d'innovation des produits.

Le secteur des **Bétons Industriels** a enregistré une première amélioration de ses résultats, en partie grâce à une clarification d'organisation, ciblée et recentrée sur trois principaux marchés : les VRD, les sols privés et publics et les produits destinés tant aux marchés funéraires que ferroviaires. L'enrichissement et l'élargissement des gammes dans chacun de ces marchés laisse espérer de nouveaux progrès en 1999.

L'activité **Matériaux Composites** en Europe, en même temps que la mise en place du plan de restructuration lié aux difficultés de Novatech, a été réorientée vers la mise au point de nouveaux produits mieux adaptés au marché. Le développement des ventes en France reste la priorité ; il est rendu possible par la poursuite des progrès techniques de maîtrise du procédé. En Amérique latine, malgré la difficulté qu'il y a à prévoir l'impact de la conjoncture brésilienne sur les activités de la Branche dans ce pays, celles-ci sont restées à un niveau satisfaisant, car basées sur des produits fondamentaux et dont l'usage est basique dans les techniques de construction.

Au total, la stratégie de développement et de croissance de la Branche doit se poursuivre en 1999, grâce, d'une part, à l'impact des acquisitions en année pleine, d'autre part, au renforcement du développement interne sur les créneaux porteurs. Des acquisitions éventuelles ne sont pas exclues sur les axes des grands métiers ou dans des zones géographiques telles que l'Asie, où la situation et des opportunités seront utilisées pour développer à faible coût des spécialités, notamment dans le domaine des mortiers.



Éléments de couverture.

Enduit et revêtement de façades sur l'immeuble " Le Palazzo " à Menton (France).



Pamrex 2, regard de chaussée.

Manchon Virtuose pour les raccordements délicats.

Canalisation

Contribution au Groupe	1998	1997	1996
En % du chiffre d'affaires	9 %	7 %	7 %
En % du résultat d'exploitation	11 %	10 %	9 %
En % de l'autofinancement	10 %	9 %	9 %

Basée sur l'utilisation d'un matériau, la fonte, l'activité de la Branche consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser des **systèmes complets de canalisation**. Elle est organisée en cinq activités ou divisions : Tuyaux, Fonderie, Bâtiment, Robinetterie et Distribution. Chacun de ces secteurs a participé, à divers titres, aux événements d'une année 1998 particulièrement riche, sur la lancée d'une dynamique de développement observée en 1997, le tout se traduisant par d'excellents résultats commerciaux et économiques en Europe et la Grande Exportation notamment.

Centrifugation de tuyaux grands diamètres.



Dans le domaine industriel, la Branche est d'abord restée très active pour poursuivre la consolidation, entamée depuis plusieurs années, d'un schéma européen. C'est le sens des reprises de sociétés telles qu'ISI ou BDM (Italie), dans le secteur de la **robinetterie**, ou de l'accord conclu en vue de l'acquisition de Thyssen Schalker Verein, l'activité **canalisation fonte ductile** du groupe Thyssen, qui souhaite se désengager de ce métier. Soumise à l'accord des autorités allemandes, cette opération permettrait de progresser vers une meilleure intégration européenne, à l'instar de ce qui s'est fait depuis plusieurs années, par exemple en Grande-Bretagne en 1997, avec l'achat de l'activité fonderie du groupe Glynwed.

A l'international, après la création, l'an dernier, de la filiale PAM Julong, en Chine, le dispositif a été étendu à la conquête d'autres marchés. En Colombie, acquisition a été faite de la société Pamcol, dont l'usine de fabrication de **tuyaux en fonte ductile** est en phase de démarrage. En Afrique du Sud, l'achat de Besaans du Plessis, qui



Chantier d'adduction d'eau à Dakar (Sénégal).

Raccord à verrouillage.

Hauts de poteaux d'incendie.

dispose de deux fonderies, vise à prendre position sur ce marché pour étudier l'implantation éventuelle d'une future centrifugation.

Le dispositif commercial a été essentiellement complété en Europe avec la prise de contrôle de deux sociétés, l'une, PSH, en Norvège, et l'autre, Cometa, en République Tchèque. L'extension de cette implantation commerciale reste programmée, avec des projets pour la Finlande et la Pologne. En Allemagne, l'activité Bâtiment, qui a conquis de haute lutte une position de leadership, a créé, avec la société HES, sa propre entité de commercialisation de systèmes complets de canalisation fonte pour ce marché.

De plus, l'année a été marquée par un début de recherche d'une position européenne dans la **distribution de canalisations**. Des positions importantes ont déjà été acquises en Allemagne et au Royaume-Uni avec la reprise de la société Reisser et du groupe britannique Oliver Asworth. La fusion de ce dernier avec une acquisition précédente, Drainage Systems, va permettre de devenir **leader du métier en Grande-Bretagne**.

Sur cette toile de fond, les résultats de l'exercice 1998 ont été excellents, avec une profitabilité en forte progression, grâce à des prix de vente tenus sur beaucoup de marchés, à une tendance à la baisse des prix des principales matières premières et aux actions généralisées d'amélioration de la productivité et de réduction des frais généraux. La croissance interne a fortement contribué à une nouvelle progression du chiffre d'affaires (6,1 % à structure comparable et progression à deux chiffres pour les seules activités industrielles, hors les acquisitions dans la distribution). Cela est dû, en particulier, aux activités **Tuyaux et Fonderies**, avec un marché brésilien très soutenu pendant trois trimestres, et aux expéditions à la Grande Exportation, qui ont battu leur record historique de 1996, grâce à des contrats au Koweït, au Sénégal, dans les Émirats Arabes Unis, en Turquie et en Egypte.

Les perspectives de la Branche sont moins favorables pour 1999. La conjoncture s'est dégradée ou retournée dans plusieurs zones, le phénomène étant imputable aux crises asiatique et d'Amérique latine et à la chute des prix du pétrole. Si les marchés européens semblent devoir être épargnés, une forte contraction des volumes est prévisible à la Grande Exportation et sur le marché brésilien. La Branche entend répondre à ces baisses de volume par la poursuite de ses actions de développement : recherches d'implantation dans les pays émergents, fondamentales pour la croissance à long terme ; renforcement du dispositif commercial européen ; renforcement et structuration du dispositif européen de distribution de produits de canalisation ; approfondissement du travail d'organisation et de compétitivité au sein des usines.



Recherche

Elément essentiel de la stratégie du Groupe Saint-Gobain, la Recherche et Développement (R&D) a pour **mission** de :

- ▶ soutenir les activités industrielles en les aidant à abaisser les coûts de production, à améliorer les performances des produits et la qualité de l'offre, à répondre rapidement aux demandes des clients;
- ▶ préparer l'avenir des métiers du Groupe et leur évolution en anticipant les grandes mutations des techniques et des marchés et en proposant des **solutions innovantes**.

Pour y répondre, les chercheurs de Saint-Gobain travaillent dans un esprit de **partenariat permanent** avec clients, fournisseurs, laboratoires de recherche publics ou privés, pour que cet enrichissement mutuel permette à chacun de bénéficier des avancées scientifiques ou techniques.

La R & D participe au fort **engagement** de l'ensemble du Groupe Saint-Gobain en faveur du respect et de la protection de

l'**environnement** par la prise en compte, dès la conception des produits, des contraintes environnementales, des problèmes de recyclage, de sécurité et d'hygiène industrielle.

Le recrutement, la formation et l'avancement professionnel des 2 700 chercheurs de Saint-Gobain, ingénieurs et techniciens, sont intégrés à la stratégie de développement du Groupe. Une politique volontariste assure un recrutement continu, international et sélectif des ingénieurs de recherche dans la perspective d'une mobilité leur permettant d'évoluer, s'ils le souhaitent, vers d'autres fonctions.

La R & D est **organisée par projets**, afin que les programmes de recherche et de développement soient conduits avec la plus grande efficacité possible, reçoivent les moyens appropriés, et prennent en compte très en amont les considérations de marché, de propriété industrielle et de production.

Elle est structurée par **métiers** et par **marchés**, pour permettre aux projets de s'insérer au sein des activités industrielles du Groupe, et aux chercheurs de travailler en étroite liaison avec les équipes de marketing et de production pour rester proches du **client final**.

La Direction de la Recherche du Groupe assure la cohérence d'ensemble de la R & D et soutient tout particulièrement les projets les plus ambitieux et les plus risqués.

III Dépenses de R & D

1998	1997	1996
1 638	1 573	1 506

en millions de francs

Avec une dépense annuelle de plus de 1,6 milliard de francs, 2700 personnes travaillant dans 16 centres de Recherche et Développement et une soixantaine d'unités de développement, la recherche du Groupe Saint-Gobain représente environ 2 % de son chiffre d'affaires industriel. Si une majorité de ses centres de R & D sont en France, le Groupe compte des centres de recherche importants en Allemagne, en Espagne et aux États-Unis. Autour de deux ou trois centres de recherche particulièrement importants pour chacun de ses

pôles d'activité, le Groupe fait jouer un rôle essentiel à la complémentarité des compétences développées par chacun de ces pôles. Dotée de moyens de communication performants, la communauté des chercheurs de Saint-Gobain a ainsi développé son expertise autour de thèmes fédérateurs : les procédés à haute température, les matériaux microstructurés et céramiques, les matériaux plastiques et les ciments, les couches et revêtements de surfaces, les produits multimatériaux et composites, les systèmes.

Ressources humaines



Plus de 800 cadres
rencontrent chaque année
la Direction Générale, en
France et à l'étranger.

Développer et intégrer les hommes

La mise en œuvre de la stratégie du Groupe mobilise aussi les compétences des hommes et des femmes qui composent Saint-Gobain, l'obtention de cet objectif passant par la constitution d'une communauté humaine performante et confiante.

Compétitivité, sens de l'innovation, suivi du client, écoute des marchés, telles sont les qualités qui font participer chacun à la stratégie globale. La gestion des ressources humaines doit, de ce fait, permettre de recruter, développer et former les personnes dont le Groupe a besoin, à tout niveau, de les mobiliser sur les objectifs de l'entreprise, de renforcer l'identité et la cohésion du Groupe.

Recruter

Dans les différents pays, l'accent est mis sur le recrutement de jeunes cadres présentant un potentiel d'évolution et susceptibles de faire très tôt l'expérience de la mobilité internationale. En France, outre les embauches diverses de jeunes compétences, plus de 1,5 % de l'effectif est en formation-intégration par des contrats d'apprentissage ou de qualification.

Développer

Le développement des compétences passe par la formation, par l'accompagnement individuel lors de l'intégration des sociétés nouvellement acquises, par l'organisation de parcours professionnels.

L'internationalisation croissante des métiers du Groupe, sous l'effet du développement externe et géographique, la multiplication des organisations transversales mondiales et des échanges qui en résultent, imposent de promouvoir de véritables équipes multinationales centrées

sur des projets, d'organiser les conditions de connaissance et de compréhension des différentes cultures, des différences géographiques ou de métiers. Cette ambition va très au-delà d'un simple dispositif multi-linguistique. Dans cette optique globale, la mobilité interne doit être renforcée, entre branches et entre pays.

Former

Les actions de formation préparent et facilitent l'adaptation permanente des qualifications aux évolutions des métiers du Groupe, aux attentes des clients, à des modes de travail plus souples, aux conséquences des changements technologiques.

Les formations techniques liées aux métiers sont conçues et réalisées par les branches ou, pour ce qui concerne les grandes zones géographiques, par les délégations. La Compagnie organise quatre grandes familles de formations complémentaires, toutes internationales : management international ; approfondissement dans la fonction ; formations inter-branches ; stages ponctuels (euro, nouvelles techniques d'information, etc...). Plus de mille personnes y participent chaque année.

Mobiliser et associer

Au sein de chacun des trois pôles d'activité, l'organisation décentralisée du Groupe se fonde sur des unités à taille humaine, focalisées sur les besoins des clients et les segments de marchés. Elle sont le creuset d'un état d'esprit entrepreneurial commun.

L'identité et la solidarité communes sont matérialisées par l'association des salariés aux résultats, élément majeur de la politique de rémunération du Groupe.

Le développement de l'actionnariat salarié, au moyen d'un Plan d'Epargne annuel européen mais étendu chaque année à de nouveaux pays, en fonction des possibilités législatives et fiscales, est une réponse moderne et convaincante à la traditionnelle opposition entre capital et travail. Ce Plan est présenté à la page 56.

Une attention permanente est aussi apportée aux personnes, au travers de la gestion sociale, au quotidien, mais aussi de la qualité du dialogue instauré dans les diverses instances, Comité d'Entreprise, Comité de Groupe, Convention pour le Dialogue Social Européen notamment.

avec une organisation adéquate. Le Groupe a ainsi programmé sur les lieux de production des indicateurs spécifiques, qui font l'objet d'un suivi régulier. Les nouvelles acquisitions sont soumises à un audit préalable. Sont ainsi répertoriés et surveillés les différents impacts des sites et des fabrications sur leur environnement et sur les salariés.

L'importance de la sécurité dans les établissements s'ajoute à ce souci. L'ensemble de la politique de Groupe en matière d'environnement, d'hygiène et de santé, est mis en œuvre au travers d'un réseau de responsables et de correspondants de branches, de sociétés et de pays.

Environnement, Hygiène et Sécurité

Un développement durable passe aussi par la prise en compte des questions d'environnement, d'hygiène industrielle, de sécurité. La préoccupation de l'environnement est d'abord le souci d'une gestion respectueuse des ressources naturelles, de l'influence de l'activité industrielle sur les milieux locaux ou globaux. Elle doit être analysée en amont, sur des objectifs clairs,

Effectifs

L'effectif total des sociétés consolidées dans le monde était, à fin décembre 1998 de 117 287 personnes contre 107 968 au 31 Décembre 1997. Cette augmentation s'explique principalement par un nombre élevé d'acquisitions de sociétés au cours de l'exercice. A structure comparable, la variation des effectifs correspond à une diminution de 1990 personnes, soit 1,7 % du total.

■ ■ ■ Détail des effectifs

Par pôle	1998	1997	1996
Verre	54 057	48 605	50 081
Matériaux Haute Performance	22 977	24 091	23 172
Habitat	39 309	34 537	34 721
Divers	944	735	3 727
Total	117 287	107 968	111 701

Par zone géographique	1998	1997	1996
France	37 303	35 188	39 730
Autres pays d'Europe	38 544	34 456	33 826
Amérique et Asie	41 440	38 324	38 145
Total	117 287	107 968	111 701

Passage à l'an 2000

Depuis 1998, le Groupe a mis en place des plans d'actions pour répondre aux problèmes identifiés à la suite d'une étude détaillée et garantir le passage à l'an 2000 en toute sécurité et sans interruption dans les processus de fabrication et de logistique, avec un niveau de qualité et de services conformes aux engagements pris avec ses clients et fournisseurs.

Ces dispositions, auxquelles ont été affectées des ressources financières significatives ont été élaborées et adoptées selon un processus progressif. Une organisation spécifique, animée par un chef de projet a été mise en place au niveau du Groupe.

Une première phase d'inventaire dans les sociétés n'a pas révélé de problème majeur ou de difficulté dirimante. La mise en œuvre de corrections ou le remplacement de systèmes non compatibles an 2000, effectués dans une seconde phase, ont fait l'objet de rapports d'avancement mensuels. Les études d'impact et les corrections ont été mises en

route au cours de l'année 1998. Une troisième phase vise à réaliser et terminer tous les tests à la fin du premier semestre 1999.

Outre des actions d'identification des fournisseurs pouvant poser des problèmes critiques face au passage an 2000, la mise en place du dispositif d'ensemble a inclus, à titre de précaution, des plans de secours et de crise. Dans la plupart des cas, les sociétés du Groupe ont saisi l'occasion pour renouveler en profondeur leurs systèmes d'information et de gestion, ce qui rend impossible l'identification des coûts directs liés au passage à l'an 2000.

Tout en ayant ainsi mis en œuvre les mesures conservatoires et plans d'action qu'elle juge les mieux adaptés, Saint-Gobain ne peut garantir l'absence d'incidents ou de scénarios imprévisibles qui affecteraient directement ou indirectement ses opérations internes ou externes, pas plus qu'il n'est possible d'en estimer le coût potentiel.

Passage à l'euro

La législation donne trois années aux entreprises, de 1999 à 2001, pour passer à l'euro, devenu au 1^{er} janvier 1999 la monnaie officielle de onze pays d'Europe. Pour garantir le succès de ce passage, le Groupe s'est imposé la réduction de la période transitoire et, à de très rares

exceptions près, les sociétés auront toutes basculées leurs comptes en euros au 1^{er} janvier 2001.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Compagnie sont établis en euros depuis le 1^{er} janvier 1999.



Bourse

Cotée au Premier Marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, où elle est, au 31 décembre 1998, la vingtième capitalisation boursière française (71 243 millions de F) et au quinzième rang des valeurs les plus actives de cette Bourse avec une moyenne de 304 781 actions échangées quotidiennement en 1998, l'action Saint-Gobain est également présente sur les principales bourses européennes : Francfort, Londres, et Zurich (depuis 1987), Amsterdam, Bruxelles et Stockholm (depuis 1988). Les

transactions sur ces marchés ont également été importantes, notamment à la Bourse de Londres. Par ailleurs, l'action Saint-Gobain fait partie de l'indice des 50 valeurs européennes (" DJ Euro Stoxx 50 ") lancé en 1998. L'action Saint-Gobain sert aussi de support aux marchés des options négociables de la Bourse de Paris (MONEP) et de la Bourse de Londres. A Paris, les volumes traités sur les options Saint-Gobain ont atteint 523 640 lots en 1998, contre 86 302 lots en 1997.

■ ■ ■ Cours extrêmes

(Offre publique de Vente de la privatisation à 310 F en novembre 1986)

Année	Plus haut		Plus bas		Dernier cours de l'année		Rendement du dividende sur le dernier cours de l'année antérieure
	en €	en F	en €	en F	en €	en F	
1994	111,90	734	89,18	585	93,60	614	3,70 %
1995	104,28	684	78,82	517	81,41	534	3,79 %
1996	116,62	765	81,87	537	111,90	734	4,63 %
1997	144,67	949	109,46	718	130,34	855	3,47 %
1998	182,48	1 197	99,70	654	120,28	789	3,25 %

D'autres sociétés du Groupe sont admises aux négociations d'une Bourse de valeurs : Lapeyre à Paris, Cristaleria Española à Madrid, Oberland Glas à Francfort, Munich et Stuttgart, Barbará à Rio de Janeiro et à São Paulo, Brasilit et Santa Marina à São Paulo.

La société Poliet, cotée au premier marché au comptant de la Bourse de Paris, a fait l'objet en avril 1999, d'une Offre Publique de Retraite obligatoire.

Société mise en équivalence dans les Comptes consolidés du Groupe, Essilor International est également cotée au premier Marché de la Bourse de Paris.

■ ■ ■ Dividendes

Année	Nombre de titres rémunérés	Revenu par action = revenu global		
		Dividende + avoir fiscal	en F	en €
1994	81 192 658 actions	15,50	7,75	3,54
1995	83 540 848 actions	16,50	8,25	3,77
1996	86 642 216 actions	17,00	8,50	3,89
1997	89 226 813 actions	18,50	9,25	4,23
1998	87 995 788 actions	20,99	10,50	4,80

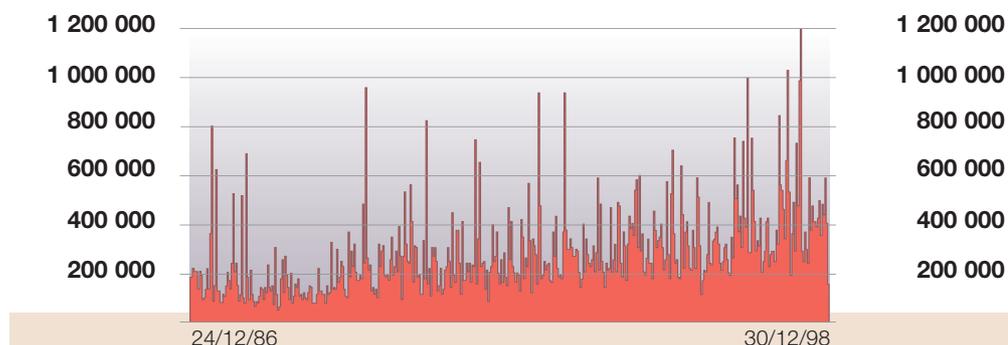
Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits et sont alors reversés à l'État.

Transactions depuis janvier 1998

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux		Plus haut		Plus bas		
		(milliers d'€)	(milliers de F)	en €	en F	en €	en F	
1998	Janvier	5 739 599	728 127	4 776 203	133,55	876	120,28	789
	Février	6 048 537	754 788	4 951 085	130,65	857	117,54	771
	Mars	8 509 827	1 218 334	7 991 746	157,33	1 032	127,60	837
	Avril	4 755 982	719 580	4 720 138	156,72	1 028	143,61	942
	Mai	7 469 383	1 229 370	8 064 136	181,41	1 190	153,36	1 006
	Juin	7 422 349	1 284 634	8 426 647	182,48	1 197	163,88	1 075
	Juillet	5 776 513	966 372	6 338 986	179,89	1 180	157,33	1 032
	Août	4 495 236	659 488	4 325 960	160,07	1 050	123,79	812
	Septembre	7 579 746	1 009 182	6 619 798	141,02	925	108,39	711
	Octobre	5 911 913	687 533	4 509 922	128,36	842	99,70	654
	Novembre	5 497 569	695 108	4 559 612	136,90	898	116,93	767
	Décembre	6 379 112	733 244	4 809 768	126,53	830	107,78	707
	Total	75 585 766	10 685 762	70 094 002				
1999	Janvier	9 635 007	1 151 659	7 554 387	139,80	917,03	103,10	676,29
	Février	7 845 732	1 051 757	6 899 073	145,90	957,04	123,90	812,73
	Mars (au 26)	5 944 791	859 222	5 636 127	152,70	1 003,61	135,20	886,85

Selon les statistiques fournies par le London Stock Exchange, 13,56 millions de titres ont été échangés à la Bourse de Londres en 1998. À la Bourse de Francfort, les volumes atteignent 370 000 titres échangés.

Nombre d'actions échangées



Cours de l'action en francs



Actionnariat

Capital social

Au 31 décembre 1998, le **capital de la Compagnie de Saint-Gobain** est composé de 90 295 788 actions ordinaires au nominal de 100 F entièrement libérées, contre 89 226 813 actions au 31 décembre 1997. Cette progression du nombre d'actions provient de l'émission de 965 392 actions réservées aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe et de la souscription de 103 583 actions par exercice d'autant d'options de souscription.

Par décision du Conseil d'administration du 28 janvier 1999, agissant sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 1998, le capital social a été converti en 1 376 550 415 € et la mention de la valeur nominale des actions a été supprimée dans les statuts.

Au 1er mars 1999, les principaux actionnaires sont, à la connaissance du Conseil d'administration :

Il n'existe pas d'autres actionnaires ayant déclaré le franchissement du seuil de 5 % des droits de vote que ceux indiqués dans ce tableau. A la connaissance de la Compagnie, il n'existe pas de pacte relatif au capital social. Le nombre d'actionnaires est estimé à environ 350 000.

A la même date, le nombre des droits de vote est de 97 950 566, pour un nombre d'actions s'établissant à 90 310 788.

Compte tenu des options de souscription en cours (708 800) et en l'absence d'autres titres donnant accès au capital, le capital potentiel - tous droits exercés - est composé de 91 017 868 actions.

Le pourcentage du capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration est inférieur à 0,5 %. Il en est de même des membres de la Direction du Groupe. Il n'existe pas d'autre autocontrôle que celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

	Capital	Droits de vote
Groupe Vivendi	5,1 %	9,3 %
Groupe BNP	3,3 %	5,7 %
Groupe AXA	2,8 %	2,6 %
Plan d'Épargne du Groupe	3,4 %	4,6 %
Autodétention et autocontrôle	4,5 %	0 %

||| Évolution du capital sur cinq ans

	Montant du capital	Nombre d'actions	
2-94	7 258 775 800	72 587 758	Souscription de 17 951 actions par exercice d'autant d'options de souscription
3-94	7 918 664 500	79 186 645	Augmentation de capital en numéraire : émission de 6 598 887 actions (à 550 F)
5-94	7 970 661 200	79 706 612	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 519 967 actions (à 487 F)
9-94	8 102 109 700	81 021 097	Paiement du dividende en actions : émission de 1 314 485 actions (à 587 F)
12-94	8 119 265 800	81 192 658	Souscription de 171 561 actions par exercice d'autant d'options de souscription
5-95	8 162 392 700	81 623 927	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 431 269 actions (à 497 F)
9-95	8 341 170 500	83 411 705	Paiement du dividende en actions : émission de 1 787 778 actions (à 547 F)
12-95	8 354 084 800	83 540 848	Souscription de 129 143 actions par exercice d'autant d'options de souscription
5-96	8 456 159 100	84 561 591	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 1 020 743 actions (à 458 F)
9-96	8 642 912 100	86 429 121	Paiement du dividende en actions : émission de 1 867 530 actions (à 581 F)
12-96	8 664 221 600	86 642 216	Souscription de 213 095 actions par exercice d'autant d'options de souscription
5-97	8 737 321 300	87 373 213	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 730 997 actions (à 620 F)
9-97	8 905 542 000	89 055 420	Paiement du dividende en actions : émission de 1 682 207 actions (à 723 F)
12-97	8 922 681 300	89 226 813	Souscription de 171 393 actions par exercice d'autant d'options de souscription
5-98	9 019 220 500	90 192 205	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 965 392 actions (à 666 F)
12-98	9 029 578 800	90 295 788	Souscription de 103 583 actions par exercice d'autant d'options de souscription

||| Autorisations financières

Aux termes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 1997, le Conseil d'administration dispose jusqu'en août 1999 de la faculté d'émettre, s'il le juge opportun, toutes sortes de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Compagnie. Ces délégations ont été données pour un montant nominal maximum de cinq milliards de francs chacune, les montants n'étant pas cumulables, avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

En outre, la même Assemblée a pour la même durée de validité, renouvelé au Conseil d'administration les délégations antérieures à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents au Plan d'Épargne du Groupe, dans la limite d'un montant nominal de

quatre cents millions de francs, et de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, sans que celles-ci puissent excéder deux pour cent du capital social.

Enfin, l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 1998 a donné au Conseil d'administration l'autorisation expresse de faire usage de la délégation globale d'augmentation de capital décrite ci-dessus en période d'offre publique visant les titres de la société, jusqu'à la réunion de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le renouvellement de ces autorisations financières est soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale : leurs modalités et montants figurent au chapitre "Assemblée Générale Mixte du 24 juin 1999" du présent document (page 149).

III Plan d'Épargne du Groupe

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est un élément fort du contrat social dans le Groupe et constitue une voie privilégiée d'association des salariés à l'entreprise et de participation à ses résultats.

Il existe deux Plans, l'un à échéance de cinq ans, l'autre de dix ans.

En 1998, le montant total des souscriptions au PEG s'est élevé à 643 MF, ce qui représente une progression de 42 % par rapport à 1997. En France, 19 700 salariés ont souscrit au PEG, soit près de la moitié des effectifs.

Le PEG a été proposé en 1998 dans dix autres pays européens : Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Danemark, Suisse, Belgique,

Luxembourg et République Tchèque. En 1999, trois nouveaux pays ont demandé à y adhérer, la Finlande, la Suède et la Norvège.

Le 28 janvier 1999, le Conseil d'administration de la Compagnie a décidé de procéder à une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés françaises et des filiales implantées dans ces treize autres pays européens.

En conséquence, d'ici à l'Assemblée Générale du 24 juin 1999, le capital social pourra être accru d'un million d'actions nouvelles, étant précisé que ce nombre sera de plein droit ajusté au nombre d'actions effectivement souscrites et que, dans le cas où la demande l'excéderait, il serait augmenté, sur décision du Conseil d'administration, dans la mesure nécessaire pour servir la totalité de la demande.

III Plan d'options sur actions Saint-Gobain

Les plans d'options sur actions Saint-Gobain sont arrêtés par le Conseil d'administration après examen et sur proposition du Comité des Mandataires, qui est composé de M. Bernard ESAMBERT, Président, et de MM. Jean-Louis BEFFA, Jacques-Louis LIONS et Bruno ROGER⁽¹⁾.

Outre la Direction Générale (8 personnes en 1998), l'attribution d'options concerne trois catégories de bénéficiaires :

- la catégorie A comprend les directeurs de branches, les délégués généraux et les directeurs fonctionnels de la Compagnie qui sont membres du Comité de Liaison du Groupe (21 personnes en 1998) ;
- la catégorie B comprend les principaux responsables opérationnels et fonctionnels des branches et délégations générales (152 personnes en 1998) ;
- la catégorie C comprend des cadres à haut potentiel ainsi que des responsables ayant accompli une

performance particulière (37 personnes en 1998).

Le nombre total de bénéficiaires en 1998 est ainsi de 218, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à 1997. Dans chacune des catégories, le nombre d'options attribuées est individualisé en fonction des responsabilités exercées et des performances réalisées. Le nombre total d'options attribuées en 1998 est de 321 995, en augmentation de 8,5 % par rapport à 1997, soit 0,36 % du capital social.

Des plans d'options sur actions ont été approuvés annuellement par le Conseil d'administration depuis 1987 ; les plans de 1987 à 1991 inclus sont aujourd'hui achevés, le délai maximum d'exercice des options de ces plans ayant été fixé à cinq ans.

Depuis 1997, les plans ne portent plus sur des options de souscription d'actions nouvelles mais sur des options d'achat d'actions existantes pour l'exercice desquelles seront utilisées des actions conservées en autodétention ou en autocontrôle.

⁽¹⁾ Depuis le 25 juin 1998. Jusqu'à cette date, Le Comité était composé de M. Guy Dejouany, président, et de M. Jean-Louis Beffa, Bernard Esambert et Bruno Roger. M. Jean-Louis Beffa ne siège pas au Comité lorsqu'il est personnellement concerné.

Réduit à 10 % en 1997, le rabais accordé sur le cours moyen de l'action au moment de l'attribution par le Conseil d'administration a été ramené à 5 % en 1998 : le prix d'achat a été ainsi fixé à 775 F.

Les principales conditions arrêtées par le Conseil pour l'exercice des options sont les suivantes :

- le délai maximum de levée est de huit ans,
- le délai minimum de levée est de trois ans ou de cinq ans selon les cas,
- le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe avant leur levée sauf accord exprès de la Direction Générale.

Il n'existe pas de plans d'options de souscription ou d'achat portant sur les actions de sociétés du

Groupe cotées ou non cotées, à l'exception de Poliet et de sociétés du groupe Lapeyre (qui en rendent compte dans leur rapport annuel, le dernier plan remontant à novembre 1996).

Enfin, le Conseil d'administration a décidé en 1997, à titre de règle interne, que les bénéficiaires de la Direction Générale et de la catégorie A devraient détenir en permanence au nominatif au moins 200 actions Saint-Gobain et accroître leur détention de 100 actions au moins par an (soit 300 actions au moins à fin 1998), et que les principaux autres bénéficiaires de la catégorie B devraient détenir pour leur part au moins 100 actions en permanence au nominatif.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur :

Date d'Assemblée	14/6/1991 11/6/1992	14/6/1991 11/6/1992	14/6/1991 11/6/1992	13/6/1995	13/6/1995	25/6/1997	25/6/1998
Date du Conseil d'administration	17/9/1992	18/11/1993	15/9/1994	16/11/1995	21/11/1996 ^(*)	20/11/1997	19/11/1998
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	achat	achat
Nombre total d'actions pouvant être obtenues	210 108 (*)	207 213 (*)	210 775	208 790	303 690	296 865	321 995
Dont :							
• nombre d'actions pouvant être obtenues par les membres de la Direction du Groupe (***)	67 465	71 400	78 700	83 800	121 200	137 600	137 000
• nombre de dirigeants concernés	16	15	15	14	20	19	19
Point de départ d'exercice des options	17/9/1994	18/11/1995	15/9/1996	16/11/1997	21/11/1998	20/11/1999 ou 20/11/2002	19/11/2001 ou 19/11/2003
Date d'expiration	16/9/2000	17/11/2001	14/9/2002	15/11/2003	20/11/2004	19/11/2005	18/11/2006
Prix de souscription/ d'achat (en F)	407,33 (*)	434,88 (*)	535	460	562	747	775
Rabais sur cours moyen	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	10 %	5 %
Nombre d'options non levées au 31/12/1998	26 312	80 192	157 690	155 796	302 090	296 865	321 995

(*) Après ajustement, compte tenu de l'augmentation de capital de mars 1994.

(**) A partir de 1996, les plans prennent en compte l'intégration du groupe Poliet dans le Groupe Saint-Gobain.

(***) La liste des personnes composant la Direction du Groupe figure à la page 64.

■ ■ ■ Rachat d'actions Saint-Gobain

Au cours de l'exercice écoulé et en application des accords conclus le 2 juin 1998 visant au décroisement de leurs participations réciproques, la Compagnie a acheté, le 22 septembre 1998, 2 300 000 actions Saint-Gobain à Suez Lyonnaise des Eaux, qui ne détient plus aucune action Saint-Gobain. Simultanément, la Compagnie a cédé à Suez Lyonnaise des Eaux les 4 223 082 actions de cette société qu'elle possédait, de sorte qu'elle ne détient plus aucune action Suez Lyonnaise des Eaux.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation de rachat d'actions propres donnée par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998 et à la note d'information qui a reçu le visa n° 98-743 de la Commission des Opérations de Bourse en date du 16 septembre 1998.

Des accords ont été également conclus, dans le même objectif, entre la Compagnie et Vivendi le 9 juillet 1998. Ils portent promesse de vente par Vivendi à la Compagnie de 3 000 000 d'actions Saint-Gobain, la promesse pouvant être exercée par la Compagnie entre le 15 mars et le 15 avril 1999. Le même jour, la Compagnie et sa filiale Spafi ont consenti à Vivendi une promesse de vente de

4 700 000 actions Vivendi au total exerçable aux mêmes dates. L'exercice par la Compagnie de la première promesse portera l'autodétention et l'autocontrôle à près de 8 %, et ramènera la participation de Vivendi dans le capital de Saint-Gobain à 1,8 % et en droits de vote à environ 3,3 %.

Des achats d'actions Saint-Gobain sur le marché, en vue de la régularisation des cours, ont eu lieu depuis le début de février 1999. Ils ont porté sur 266 000 actions en liquidation de février 1999 et sur 530 000 actions en liquidation de mars 1999.

L'Assemblée générale mixte du 24 juin 1999 est saisie d'un projet de résolution, prévoyant l'annulation de 5 % du nombre d'actions existant à fin 1998, qui serait ramené en conséquence à 85 780 999 et la délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour lui permettre de procéder à des annulations supplémentaires jusqu'à la réunion de l'Assemblée annuelle de 2000.

Par ailleurs, la Compagnie envisage de racheter un nombre d'actions existantes correspondant au nombre d'actions nouvelles qui seraient créées à raison de l'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe et de l'exercice d'options de souscription en vigueur.

■ ■ ■ Titre participatifs

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a réalisé une émission de titres participatifs de 700 millions de F français assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un nouveau montant de 700 millions de F français de titres participatifs. Au total, 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs français ont été émis.

La rémunération de ces titres participatifs en francs français a toujours atteint le plafond contractuellement fixé, soit 125 % du TMO. Compte tenu des résultats de 1998, elle se maintiendra à ce plafond en 1998. La rémunération est en effet comprise entre 75 et 125 % du TMO, en fonction des résultats consolidés de Saint-Gobain. Le montant versé par titre en 1998 s'est élevé à 60,08 F.

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain a également réalisé une émission de titres participatifs de 100 millions d'écus, assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un montant égal de titres participatifs en écus. Au total, 194 633

titres participatifs de 1 000 écus ont été émis.

La rémunération de ces titres participatifs en écus est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an, d'une part, et d'une partie variable applicable à 40% du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission, d'autre part. Au total, la rémunération évolue, selon le résultat net consolidé, entre TMOE - 0,50 % et TMOE + 1,75 %. Le montant versé par titre en 1998 s'est élevé à 73,16 écus, payés en deux fois. La période de souscription des titres participatifs en francs français est close depuis janvier 1988, et celle des titres participatifs en écus depuis février 1987.

108 741 titres participatifs en francs français ont été échangés à la Bourse de Paris en 1998.

Il n'y a pas d'autres titres Saint-Gobain négociés sur un marché que les actions et les titres participatifs.



Réunion
d'actionnaires à
Lyon (France).

Politique d'information

Créé en janvier 1987, le Service des Relations avec les Actionnaires est à la disposition de toutes personnes souhaitant s'informer sur la vie du Groupe. Sur simple demande, il assure également l'envoi régulier d'une Lettre aux Actionnaires.

SAINT-GOBAIN

Service des Relations avec les Actionnaires
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
N° VERT 0800 32 33 33

En 1998, la Compagnie de Saint-Gobain est allée à la rencontre de ses actionnaires, en réunissant plus de 2 500 d'entre eux à Nancy, en mai, et à Lyon, en octobre, et en participant, pour la treizième année consécutive, aux Journées Investir Grand-Est à Mulhouse les 24 et 25 octobre, et au premier Salon Actionnaria les 20 et 21 novembre à Paris. Diverses autres réunions d'information ont également été organisées, tant à Paris qu'en province en liaison avec la Société des Bourses Françaises (SBF) et la Fédération Nationale des Clubs d'Investissement (FNACI), ainsi que sur les six places européennes où le titre est coté, et aux États-Unis, au Canada et au Japon.

Le Service Minitel 3615 code GOBAIN (1,01 F/mn), mis en place dès mars 1987, permet aux actionnaires, analystes financiers, sociétés de Bourse, gérants de portefeuille ou particuliers, de se

tenir au courant des événements du Groupe, de connaître le cours de l'action ou de dialoguer avec lui. La Compagnie de Saint-Gobain participe également au service Minitel créé par le Cercle de Liaison des Informateurs Financiers de France (CLIFF), dont le code d'accès est : 3616 code CLIFF (1,29 F/mn).

La Compagnie de Saint-Gobain dispose d'un site Internet, destiné à présenter le Groupe et ses activités. Son adresse est :

www.saint-gobain.com

Une adresse de messagerie est également à la disposition des actionnaires :

actionnaires@saint-gobain.com

Depuis 1998, la Compagnie de Saint-Gobain met à la disposition de ses actionnaires, par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Paris, des services complémentaires pour améliorer la gestion de leurs titres inscrits au nominatif pur. Pour tous renseignements, s'adresser au Service des Relations avec les Actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain ou à la :

BANQUE NATIONALE DE PARIS

CETT/TNE

Actionnariat Saint-Gobain
75450 PARIS Cedex 09
N° VERT 0800 03 33 33

Dirigeants - Gouvernement d'entreprise

■ ■ ■ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain est ainsi composé (1) :

JEAN-LOUIS BEFFA
Président-Directeur Général.
Agé de 57 ans, M. BEFFA est également Vice-Président de Vivendi, Administrateur de la Banque Nationale de Paris, de Poliet, d'Essilor International et de Petrofina.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

ISABELLE BOUILLOT
Directeur Général Adjoint de la Caisse des Dépôts et Consignations.
Agée de 50 ans, Mme BOUILLOT est également Administrateur de La Poste et de la société Accor.
57 rue de Lille - 75007 Paris

ROLF-E. BREUER
Président du Directoire de Deutsche Bank AG.
Agé de 61 ans, de nationalité allemande, M. BREUER est également Président du Conseil de Surveillance de Deutsche Börse AG, Vice-Président du Conseil de Surveillance de Siemens AG, Membre du Conseil de Surveillance de Deutsche Lufthansa AG, Veba AG et Münchner Rückversicherungs-Gesellschaft AG, Membre du Conseil de Landwirtschaftliche Rentenbank.
Taususanlage 12, D-60325 Frankfurt Am Main (Allemagne)

GILLES DE CAMBRONNE
Administrateur salarié.
Sous-Directeur à la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales de la Compagnie de Saint-Gobain. M. de CAMBRONNE est agé de 65 ans.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

BERNARD ESAMBERT
Vice-Président du Conseil de Surveillance de Lagardère Groupe.
Agé de 64 ans, M. ESAMBERT est également Président du Conseil de Surveillance de Arjil, Vice-Président de Bolloré, Administrateur de Hachette Filipacchi Medias et de Pierre Fabre SA.
31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex

PIERRE FAURRE
Président-Directeur Général de Sagem SA.
Agé de 57 ans, M. FAURRE est également membre du Conseil de Surveillance de Suez Lyonnaise des Eaux, Administrateur de la Société Générale, Président du Conseil d'administration de l'École Polytechnique.
6, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16

JOSÉ-LUIS LEAL MALDONADO
Président de l'Association espagnole des Banques.
Agé de 59 ans, M. LEAL MALDONADO est également Administrateur de Cristaleria Española, de CEPSA et d'Alcatel-España.
C/Velasquez,64-6e E-28001 Madrid (Espagne)

(1) Au 25 mars 1999. Pour chaque Administrateur sont indiqués, s'il y a lieu, ses principaux mandats dans d'autres sociétés à la même date.

OLIVIER LECERF

Président d'Honneur et Administrateur de Lafarge.
Agé de 69 ans, M. LECERF est également
Président de la Financière Lafarge, Administrateur
de L'Oréal.
61, rue des Belles Feuilles - 75116 Paris

JACQUES-LOUIS LIONS

Professeur au Collège de France, ancien Président
de l'Académie des Sciences.
Agé de 70 ans, M. LIONS est également
Administrateur de Pechiney et de Dassault
Systèmes, Président du Conseil Scientifique de
Pechiney et de Gaz de France.
3 rue d'Ulm - 75231 Paris Cedex 05

JEAN-MAURICE MALOT

Président de l'Association des Actionnaires Salariés
et Anciens Salariés, et du Conseil de Surveillance
des Fonds Communs de Placement du Plan
d'Épargne du Groupe.
M. MALOT est agé de 59 ans.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

JEAN-MARIE MESSIER

Président-Directeur Général de Vivendi et de
Cegetel.
Agé de 42 ans, M. MESSIER est également
Administrateur de LVMH, Strafor Facom, Havas,
Canal +, UGC et DaimlerChrysler.
42, avenue de Friedland - 75008 Paris

GÉRARD MESTRALLET

Président du Directoire de Suez Lyonnaise des Eaux.
Agé de 49 ans, M. MESTRALLET est également
Président du Conseil d'administration de Tractebel,
membre du Conseil de Surveillance d'AXA, de
Casino, de Crédit Agricole Indosuez et de Société
du Louvre, Administrateur de Sagem SA.
1, rue d'Astorg - 75008 Paris

ERIC MONNIER

Administrateur salarié.
Employé au Service Transport de la Compagnie de
Saint-Gobain. M. MONNIER est agé de 34 ans.
Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

MICHEL PÉBEREAU

Président-Directeur Général de la Banque
Nationale de Paris.
Agé de 57 ans, M. PÉBEREAU est également
Administrateur de Lafarge, Galeries Lafayette et
Elf, membre du Conseil de Surveillance d'AXA et
de la Dresdner Bank, représentant permanent de la
BNP au Conseil d'administration de Renault.
16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

BRUNO ROGER

Associé Gérant de Lazard Frères & Cie, Managing
Director de Lazard Frères & Co, General Partner
de Lazard Partners Limited Partnership.
Agé de 65 ans, M. ROGER est également
Président Directeur Général de la Financière et
Industrielle Gaz et Eaux, Vice-Président Directeur
Général d'Eurafrance, Administrateur de Sofina et
de Thomson CSF, membre du Conseil de
Surveillance d'AXA, de Cap Gemini et de Pinault
Printemps Redoute.
121, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Secrétaire du Conseil : Bernard FIELD, Secrétaire
Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

Le Conseil d'administration a tenu 7 réunions au
cours de l'exercice 1998.

Au sein du Conseil :

- . M. BEFFA est le seul administrateur exerçant des
fonctions exécutives dans le Groupe;
- . MM MALOT, MESSIER, PÉBEREAU et
ROGER représentent des actionnaires détenant
plus de 0,5 % du capital de la Compagnie;
- . Mme BOUILLOT, MM. BREUER,
ESAMBERT, FAURRE, LEAL MALDONADO,
LECERF, LIONS et MESTRALLET sont des
administrateurs indépendants au sens du Rapport
Viénot (sans lien de capital, d'intérêts ou d'affaires
avec la Compagnie ou les sociétés du Groupe);
- . MM. de CAMBRONNE et MONNIER sont
des administrateurs salariés élus par le personnel de
la Compagnie.

Renouvellement du Conseil d'administration

Les dates d'entrée en fonction des administrateurs sont les suivantes :

- MM. BEFFA, ESAMBERT, LECERF et ROGER : février 1987;
- M. FAURRE : juin 1988;
- MM. BREUER, de CAMBRONNE et PÉBEREAU : juin 1993;
- M. LIONS : septembre 1994;
- M. MESTRALLET : novembre 1995;
- MM. MALOT et MESSIER : juin 1997;
- M. MONNIER : janvier 1998 ;
- Mme BOUILLOT et M. LEAL MALDONADO : juin 1998.

Les dates d'expiration du mandat des administrateurs sont les suivantes :

- MM. de CAMBRONNE et MONNIER : le 4 juin 1999;
- MM. BREUER, FAURRE, LECERF, PÉBEREAU et ROGER : Assemblée du 24 juin 1999;
- MM. ESAMBERT, MALOT, MESSIER et MESTRALLET : Assemblée annuelle de 2003.
- Mme BOUILLOT, MM. BEFFA, LEAL MALDONADO et LIONS : Assemblée annuelle de 2004.

Sur proposition du Comité des Mandataires, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à

l'Assemblée Générale du 24 juin 1999 :

- le renouvellement du mandat d'administrateur de MM. BREUER, FAURRE, PÉBEREAU et ROGER,
- la nomination de M. Eric d'HAUTEFEUILLE, Directeur Général de la Compagnie, en remplacement de M. Olivier LECERF, ce pour une durée de six ans venant à expiration lors de l'Assemblée annuelle de 2005,
- l'abrogation des dispositions statutaires prévoyant l'élection par le personnel de la Compagnie de deux administrateurs salariés.

Si l'Assemblée Générale approuve ces propositions, la composition du Conseil d'administration ramenée à treize membres, sera, à compter du 24 juin 1999, la suivante :

- MM. BEFFA et d'HAUTEFEUILLE, administrateurs exerçant des fonctions exécutives dans le Groupe,
- MM. MALOT, MESSIER, PÉBEREAU et ROGER, administrateurs représentant des actionnaires détenant plus de 0,5 % du capital de la Compagnie ;
- Mme BOUILLOT, MM. BREUER, ESAMBERT, FAURRE, LEAL MALDONADO, LIONS ET MESTRALLET, administrateurs indépendants au sens du Rapport Viénot (sans lien de capital, d'intérêts ou d'affaires avec la Compagnie ou les sociétés du Groupe).

Comités du Conseil d'administration

Comité des Comptes

MM. Michel PÉBEREAU, Président, Pierre FAURRE, Olivier LECERF.

Le Comité s'est réuni trois fois en 1998.

Lors de chacune de ses réunions, il a entendu la Direction Générale, la Direction Financière et les Commissaires aux Comptes.

Il a en premier lieu procédé à l'examen préalable approfondi des comptes consolidés annuels estimés (janvier), des comptes sociaux et consolidés annuels (mars) et des comptes consolidés semestriels (juillet).

Il a examiné chaque fois, en présence des Commissaires aux Comptes, le relevé dressé par ceux-ci des principaux points discutés avec la Direction Financière lors de l'établissement de ces comptes.

En outre, le Comité a principalement examiné le rapport d'activité 1997 de la communication financière, le rapport sur les opérations de la Direction de la trésorerie et du financement en 1997, le rapport d'activité du service d'audit interne pour 1997 et pour le premier semestre 1998, et le compte rendu de l'audit de trésorerie des filiales nord-américaines. Il a également été saisi du renouvellement du mandat de Befec – Price Waterhouse en qualité de commissaire aux comptes de la Compagnie, qui a été soumis à l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998.

Le Président du Comité a rendu compte de ces travaux au Conseil d'administration dans ses séances des 29 janvier, 26 mars et 23 juillet 1998.

Comité des Mandataires (*)

MM. Bernard ESAMBERT, Président, Jean-Louis BEFFA, Jacques-Louis LIONS, Bruno ROGER.

Le Comité s'est réuni deux fois en 1998.

Lors de sa première séance, en janvier 1998, il a établi son rapport et arrêté ses propositions pour la détermination des modalités de la rémunération et du statut du Président, qui ont été soumises au Conseil d'administration du 29 janvier 1998. Dans sa seconde séance, tenue en novembre 1998, il a procédé à l'examen de la politique d'attribution d'options sur actions Saint-Gobain et des propositions présentées par la Direction Générale. Il a arrêté ses propositions d'attribution pour les membres de la Direction Générale.

Le Président du Comité a rendu compte de ces travaux au Conseil d'administration dans sa séance du 19 novembre 1998.

La description de la politique d'attribution d'options sur actions et les caractéristiques des plans d'options en vigueur figurent à la page 56.

(*) Depuis le 25 juin 1998. Jusqu'à cette date, le Comité était composé de M. Guy DEJOUANY, Président, et de MM. Jean-Louis BEFFA, Bernard ESAMBERT et Bruno ROGER. M. Jean-Louis BEFFA ne siège pas au Comité lorsqu'il est personnellement concerné.

■■■ Rémunérations des dirigeants

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 1995 a fixé à 2 100 000 F le montant annuel maximum des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Dans sa séance du 16 novembre 1995, le Conseil d'administration a décidé de répartir ce montant selon les règles suivantes :

- le Président de la Compagnie ne perçoit pas de jetons de présence;
- chacun des autres membres du Conseil d'administration se voit allouer de manière forfaitaire la somme annuelle de 125 000 F, les règlements étant faits semestriellement, à semestre échu;
- en outre, chaque Administrateur, Président ou membre du Comité des Comptes ou du Comité des Mandataires, se voit allouer la somme de 10 000 F par présence effective à chacune des réunions de ces Comités.

Ces règles sont applicables depuis le 1er janvier 1996 et jusqu'à décision nouvelle.

Le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 1998 s'est élevé à 1,824 million de francs (1,833 million de francs au titre de l'exercice 1997).

Dans les sociétés du Groupe autres que la Compagnie, les jetons de présence qui sont alloués aux administrateurs représentant le Groupe - et notamment aux membres de la Direction du Groupe - sont soit reversés à leur société employeur, soit versés directement à celle-ci.

Dans les sociétés extérieures au Groupe dans lesquelles celui-ci détient des participations, les jetons de présence qui sont alloués au Président de la Compagnie à raison de ses fonctions d'Administrateur de ces sociétés, sont également intégralement reversés à la Compagnie.

■■■ Politique de rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres de la Direction du Groupe sont déterminées avec le double objectif de les situer correctement au regard des échelles de rémunérations en vigueur dans des groupes industriels comparables, et de les structurer de façon à les lier à l'action personnelle de ces dirigeants.

La structure des rémunérations s'appuie notamment sur des études réalisées, à la demande de la Direction générale, par des consultants spécialisés dans ce domaine, qui permettent d'apprécier à la fois les deux éléments précités. Pratiquées de longue date dans les filiales nord-américaines du Groupe, de telles consultations procurent dans le cadre national une information concrète qui permet de tenir compte du contexte géographique dans lequel s'exercent les responsabilités en cause.

Depuis plusieurs années déjà, les rémunérations des dirigeants comportent une part variable dépendant directement de l'implication personnelle du dirigeant dans la conduite du secteur dont il est chargé.

La généralisation de ce système est mise en place progressivement dans l'ensemble des pays européens qui n'avaient pas encore développé des formules prenant en compte des données quantifiables comme le retour sur actifs nets ("ROA") ou le retour sur investissements ("ROI").

La rémunération des dirigeants est donc désormais clairement liée à une gestion par objectifs nécessitant l'engagement personnel très marqué de la part de chacun d'eux, et susceptible d'induire des variations significatives d'une année à l'autre en fonction des résultats obtenus.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues en 1998 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe, telle que définie ci-après, s'est élevé à 72,4 millions de francs (le montant perçu en 1997 était de 81,3 millions de francs), dont 21,3 millions constituant la part variable de ces rémunérations.

Direction du Groupe



Comité exécutif
(de gauche à
droite) :
Bernard FIELD,
Eric
d'HAUTEFEUILLE,
Jean-Louis
BEFFA,
Jean-François
PHELIZON.

Direction Générale

Jean-Louis BEFFA (*)
Président-Directeur Général
Eric d'HAUTEFEUILLE (*) (*)
Directeur Général
Gian-Paolo CACCINI
Directeur Général Adjoint
Emile FRANÇOIS
Directeur Général Adjoint
Claude PICOT
Directeur Général Adjoint
Jean-François PHELIZON (*) (*)
Directeur Général Adjoint
Robert PISTRE
Conseiller du Président
Bernard FIELD (*)
Secrétaire Général

Directions Fonctionnelles

Jean-Claude LEHMANN
Directeur de la Recherche
Pierre TRACOL
Directeur du Développement International
Hervé GASTINEL
Directeur du Plan
Jean-Paul GELLY
Directeur des Ressources Humaines

Directeurs de Branche

Jacques ASCHENBROICH
Directeur de la Branche Vitrage
Roberto CALIARI
Directeur de la Branche Renforcement
Pierre-André de CHALENDAR
Directeur de la Branche Abrasifs
Gilles COLAS
Directeur de la Branche Matériaux de
Construction
Philippe CROUZET
Directeur de la Branche Céramiques
Industrielles
Peter DACHOWSKI
Directeur de la Branche Isolation
Emile FRANÇOIS
Directeur de la Branche Distribution
Spécialisée
Claude PICOT
Directeur de la Branche Conditionnement
Christian STREIFF
Directeur de la Branche Canalisation

(*) membres du Comité exécutif

Délégués Généraux

Gian-Paolo CACCINI
Délégué Général aux États-Unis et au Canada

Jean-Claude BREFFORT
Délégué Général au Brésil et en Argentine

Claude IMAUVEN
Délégué Général en Espagne, Portugal et Maroc

Marc VAN OSSEL
Délégué Général en Allemagne, Autriche,
République Tchèque, Hongrie

Thierry FULCONIS
Délégué Général en Italie et en Grèce

Guy ROLLI ⁽²⁾
Délégué Général au Mexique, au Venezuela
et en Colombie

Lars GRÄNSE
Délégué Général pour les Pays Nordiques
et les Pays Baltes

Jean LARONZE ⁽³⁾
Délégué Général en Pologne

Paul Reinier NEETESON
Délégué Général au Benelux, Royaume-Uni
et République d'Irlande

*(1) Depuis le 1er juin 1998. Jean-Gérard CLAUDON,
Directeur Général Adjoint jusqu'au 31 mars 1998.*

(2) Alain de METZ jusqu'au 31 décembre 1998.

(3) Guy ROLLI jusqu'au 31 octobre 1998.

Contrôle externe de la société

Les Commissaires aux Comptes de la Compagnie sont :

- Le Cabinet Befec – Price Waterhouse, membre de PricewaterhouseCoopers 11 rue Margueritte, 75017 PARIS représenté par M. Mike MORALEE, renouvelé dans ses fonctions le 25 juin 1998 pour une durée de six années.

- La Société d'Expertise Comptable Economique et Financière (SECEF), 3 rue de Turique, 54000 NANCY, représentée par M. Jacques TENETTE, entrée en fonction le 16 juin 1994 pour une durée de six années.

Établissements assurant le service financier

- Banque Nationale de Paris
- Lazard Frères & Cie
- Crédit Commercial de France
- Crédit Lyonnais
- Société Générale
- Crédit Agricole Indosuez
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Crédit Industriel et Commercial de Paris
- Banque Paribas
- Caisse Nationale de Crédit Agricole
- Caisse Centrale des Banques Populaires
- Morgan et Cie SA

- Banque Worms
- Crédit du Nord
- Banque Générale du Phénix
- Deutsche Bank AG
- Crédit Suisse
- Kleinwort Benson Limited
- Banque Bruxelles Lambert
- Société Générale de Banque
- ABN Amro Bank
- Credito Italiano
- Enskilda Fondkommission
- Banque Degroof

Statuts

Société anonyme de nationalité française régie par les dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 24 juillet 1966, la Compagnie de Saint-Gobain a pour siège social Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 COURBEVOIE et est immatriculée sous le n° 542039532 R.C.S. NANTERRE (Code APE 741J), Siret : 54203953200040.

Son objet social résumé est, généralement, tant en France qu'à l'étranger, la réa-lisation et la gestion de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se

rattachant aux activités industrielles et d'entreprise, notamment par l'intermédiaire de filiales ou participations, françaises ou étrangères (article 3 des statuts). L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2040, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Les documents relatifs à la société peuvent être consultés au siège social, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 COURBEVOIE, Service des Relations avec les Actionnaires.

Dispositions particulières des statuts

Capital social

Les statuts prévoient l'obligation de déclaration à la société de la détention di-recte, indirecte ou de concert de titres représentant au moins 0,50 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage. La même obligation s'applique lorsque la participation directe, indirecte ou de concert, devient inférieure à chacun de ces seuils. La violation de cette obligation peut être sanctionnée par la privation des droits de vote excédant la fraction non déclarée, pendant une durée de deux ans à compter de la date de régularisation, si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social ou des droits de vote en font la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale (décisions des AGM du 23 juin 1988 et du 15 juin 1990).

En outre, la société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionariat et à la détention de ses titres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Administration de la société

La Société est administrée par un Conseil d'administration comportant deux catégories d'administrateurs :

1° Les administrateurs représentant les actionnaires : ils sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle. Ils sont au nombre de trois au moins et de treize au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

2° Les administrateurs élus par les salariés : ils sont au nombre de deux, sans qu'en tout état de cause ce nombre puisse excéder le tiers des administrateurs représentant les actionnaires.

Assemblées générales

Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, personnellement ou par mandataire, à la condition de justifier de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme et aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, au plus tard cinq jours avant la date de la réunion de

l'Assemblée Générale, le tout conformément à ce que la loi dispose pour la participation des actionnaires aux assemblées générales. Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Tout titulaire d'actions ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ces derniers. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées d'actionnaires. Chaque actionnaire a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (décision de l'AGM du 27 février 1987).

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Répartition du bénéfice

Sur le bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement de cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être

inférieure à ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé successivement par l'Assemblée Générale :

1. Les sommes reconnues utiles par le Conseil d'administration pour constituer des fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
2. Sur le surplus, s'il en existe, la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs titres sont libérés et non amortis sans que, si le bénéfice d'une année ne permet pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur le bénéfice des années suivantes.
3. Le solde disponible après ces prélèvements est réparti entre les actionnaires.

L'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice

Dans sa séance du 28 mai 1998, le Conseil d'administration a autorisé la conclusion de conventions avec Suez Lyonnaise des Eaux, d'une part, et Vivendi, d'autre part, destinées à organiser le décroisement des participations réciproques. Administrateurs communs : MM. FAURRE et MESTRALLET pour la première; MM. BEFFA, DEJOUANY et MESSIER pour la seconde. Ces conventions ont été conclues respectivement le 2 juin et le 9 juillet 1998. Dans sa séance du 23 juillet 1998, le Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention d'intégration fiscale et d'un avenant entre la Compagnie et Pont-à-Mousson, qui ont été conclus le 24 juillet 1998. Administrateur commun : M. BEFFA.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

III BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE en millions de francs

ACTIF	1998	1997	1996
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement (note 11)	614	536	468
Autres immobilisations incorporelles nettes (note 12)	6 171	5 852	5 709
Écarts d'acquisition (note 13)	23 834	20 517	18 808
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 14)			
Immobilisations corporelles	102 122	94 502	86 780
Moins amortissements	(56 759)	(52 309)	(48 995)
	45 363	42 193	37 785
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Prêts, dépôts et cautionnements	1 530	1 529	1 484
Titres de participation et autres titres immobilisés (note 15)	9 183	12 195	12 221
Titres mis en équivalence (note 10)	5 353	3 362	2 917
	16 066	17 086	16 622
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	92 048	86 184	79 392
Stocks (note 16)	20 027	18 175	17 359
Clients et comptes rattachés	18 645	16 741	16 852
Autres créances	4 559	4 003	3 079
Valeurs mobilières de placement (note 17)	4 247	5 034	3 206
Prêts court terme	3 140	2 457	1 703
Disponibilités	2 840	3 144	4 369
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	53 458	49 554	46 568
TOTAL ACTIF	145 506	135 738	125 960

PASSIF	1998	1997	1996
CAPITAUX PROPRES			
Capital	9 028	8 921	8 663
Primes	19 949	19 367	17 887
Résultats accumulés	30 245	26 244	23 373
Résultat de l'année	7 196	5 628	4 323
Écart de conversion	(6 173)	(4 504)	(6 449)
Actions conservées	(2 720)	(462)	(442)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE (note 18)	57 525	55 194	47 355
Intérêts minoritaires (note 19)	7 570	10 130	12 220
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	65 095	65 324	59 575
Titres participatifs (note 20)	2 565	2 620	2 620
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Retraites (note 21)	8 597	8 377	8 320
Impôts différés (note 9)	1 803	1 895	1 961
Écarts d'acquisition (note 13)	141	154	165
Autres	6 043	5 753	5 851
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 584	16 179	16 297
DETTES			
Emprunts et dettes financières (note 22)	19 859	16 896	12 424
Fournisseurs et comptes rattachés	13 761	12 166	12 119
Acomptes reçus des clients et autres dettes	11 785	11 314	11 320
Banques créditrices et autres emprunts court terme (note 22)	15 857	11 239	11 605
TOTAL DES DETTES	61 262	51 615	47 468
TOTAL PASSIF	145 506	135 738	125 960

III BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE en millions d'euros

ACTIF	1998	1997	1996
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement (note 11)	94	82	71
Autres immobilisations incorporelles nettes (note 12)	941	892	870
Écarts d'acquisition (note 13)	3 633	3 128	2 867
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 14)			
Immobilisations corporelles	15 569	14 406	13 229
Moins amortissements	(8 653)	(7 974)	(7 469)
	6 916	6 432	5 760
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Prêts, dépôts et cautionnements	233	233	227
Titres de participation et autres titres immobilisés (note 15)	1 400	1 859	1 863
Titres mis en équivalence (note 10)	816	513	445
	2 449	2 605	2 535
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	14 033	13 139	12 103
Stocks (note 16)	3 053	2 771	2 646
Clients et comptes rattachés	2 842	2 552	2 569
Autres créances	695	610	469
Valeurs mobilières de placement (note 17)	647	767	489
Prêts court terme	479	375	260
Disponibilités	433	479	666
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	8 149	7 554	7 099
TOTAL ACTIF	22 182	20 693	19 202

PASSIF	1998	1997	1996
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 376	1 360	1 321
Primes	3 042	2 952	2 726
Résultats accumulés	4 611	4 001	3 563
Résultat de l'année	1 097	858	659
Écart de conversion	(941)	(687)	(983)
Actions conservées	(415)	(70)	(67)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE (note 18)	8 770	8 414	7 219
Intérêts minoritaires (note 19)	1 154	1 545	1 863
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	9 924	9 959	9 082
Titres participatifs (note 20)	391	399	399
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Retraites (note 21)	1 311	1 277	1 268
Impôts différés (note 9)	275	289	299
Écarts d'acquisition (note 13)	21	23	25
Autres	921	877	892
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 528	2 466	2 484
DETTES			
Emprunts et dettes financières (note 22)	3 027	2 576	1 894
Fournisseurs et comptes rattachés	2 098	1 855	1 848
Acomptes reçus des clients et autres dettes	1 797	1 725	1 726
Banques créditrices et autres emprunts court terme (note 22)	2 417	1 713	1 769
TOTAL DES DETTES	9 339	7 869	7 237
TOTAL PASSIF	22 182	20 693	19 202

III COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS en millions de francs

	1998	1997	1996
Chiffre d'affaires	116 901	107 078	91 384
Coût des produits vendus	(86 901)	(80 065)	(69 253)
Résultat brut d'exploitation	30 000	27 013	22 131
Frais généraux et de recherche (note 4)	(17 068)	(15 452)	(11 725)
Autres charges et produits d'exploitation (note 5)	(1 285)	(1 110)	(1 000)
Résultat d'exploitation	11 647	10 451	9 406
Dividendes reçus de participations non consolidées	378	590	598
Charge nette de financement (note 6)	(1 959)	(1 887)	(1 426)
Charges hors exploitation (note 7)	(926)	(1 150)	(1 203)
Résultat courant des sociétés intégrées	9 140	8 004	7 375
Résultat des réalisations d'actifs (note 8)	2 585	2 014	211
Impôts sur les bénéfices (note 9)	(3 868)	(3 385)	(2 278)
Résultat net des sociétés intégrées avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	7 857	6 633	5 308
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (note 13)	(668)	(600)	(493)
Résultat net des sociétés intégrées	7 189	6 033	4 815
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (note 10)	567	332	216
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 756	6 365	5 031
Part revenant aux intérêts minoritaires (note 19)	(560)	(737)	(708)
Résultat net	7 196	5 628	4 323
Résultat par action (en francs)			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	88 074 445	86 631 039	83 744 968
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	131,98	112,55	87,28
Résultat net par action	81,70	64,97	51,62
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	88 395 557	86 989 977	83 995 442
Résultat net dilué de l'ensemble consolidé avant impôt par action	131,39	112,01	86,96
Résultat net dilué par action	81,32	64,65	51,43
Nombre de titres émis au 31 décembre	90 295 788	89 226 813	86 642 216
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	128,73	109,27	84,36
Résultat net par action	79,69	63,08	49,89

Les seuls éléments dilutifs sont les stock-options.

III COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS en millions d'euros

	1998	1997	1996
Chiffre d'affaires	17 821	16 324	13 931
Coût des produits vendus	(13 248)	(12 206)	(10 557)
Résultat brut d'exploitation	4 573	4 118	3 374
Frais généraux et de recherche (note 4)	(2 601)	(2 356)	(1 788)
Autres charges et produits d'exploitation (note 5)	(196)	(169)	(152)
Résultat d'exploitation	1 776	1 593	1 434
Dividendes reçus de participations non consolidées	58	90	91
Charge nette de financement (note 6)	(300)	(288)	(218)
Charges hors exploitation (note 7)	(141)	(175)	(183)
Résultat courant des sociétés intégrées	1 393	1 220	1 124
Résultat des réalisations d'actifs (note 8)	394	307	32
Impôts sur les bénéfices (note 9)	(589)	(516)	(347)
Résultat net des sociétés intégrées avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	1 198	1 011	809
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (note 13)	(102)	(91)	(75)
Résultat net des sociétés intégrées	1 096	920	734
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (note 10)	86	50	33
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 182	970	767
Part revenant aux intérêts minoritaires (note 19)	(85)	(112)	(108)
Résultat net	1 097	858	659
Résultat par action (en euros)			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	88 074 445	86 631 039	83 744 968
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	20,11	17,15	13,30
Résultat net par action	12,46	9,90	7,87
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	88 395 557	86 989 977	83 995 442
Résultat net dilué de l'ensemble consolidé avant impôt par action	20,03	17,08	13,26
Résultat net dilué par action	12,40	9,86	7,84
Nombre de titres émis au 31 décembre	90 295 788	89 226 813	86 642 216
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	19,61	16,65	12,86
Résultat net par action	12,15	9,62	7,61

Les seuls éléments dilutifs sont les stock-options.

III TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE en millions de francs

	1998	1997	1996
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Résultat net des sociétés intégrées	7 189	6 033	4 815
Résultat des réalisations d'actifs	(2 585)	(2 014)	(211)
Dotations aux comptes d'amortissements (note 14)	7 450	6 802	5 935
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	486	279	139
Autofinancement	12 540	11 100	10 678
(Augmentation) diminution des stocks	(1 141)	(271)	166
(Augmentation) diminution des comptes clients et comptes rattachés	(384)	(1 582)	1 791
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et comptes rattachés	517	521	(854)
Variation de la dette d'impôt et des impôts différés	92	17	(85)
Variation des comptes de provisions	(316)	27	(103)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	11 308	9 812	11 593
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 450)	(8 875)	(7 666)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées (note 2)	(8 847)	(5 577)	(10 475)
Acquisitions d'autres titres de participation	(2 503)	(1 598)	(1 762)
Total des investissements	(19 800)	(16 050)	(19 903)
Trésorerie (dettes) acquises (note 2)	(123)	(110)	(1 834)
Acquisitions d'actions conservées	(2 258)	(20)	(20)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	166	361	410
Cession de titres de participation	7 261	5 342	693
(Trésorerie) dettes cédées (note 2)	22	(821)	31
(Augmentation) diminution des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles	(449)	(316)	(318)
(Augmentation) diminution des prêts, dépôts et cautionnements	56	202	(309)
(Augmentation) diminution des créances liées aux activités d'investissement	(816)	245	412
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(15 941)	(11 167)	(20 838)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation du capital	690	1 738	1 631
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	24	24	—
(Diminution) augmentation des dettes financières	868	3 549	1 925
Dividendes distribués	(1 627)	(1 452)	(1 358)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(291)	(538)	(292)
Flux de trésorerie net provenant ou (affecté) aux activités de financement	(336)	3 321	1 906
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités nettes	(57)	(243)	(225)
Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités nettes	(5 026)	1 723	(7 564)
Disponibilités et quasi-disponibilités nettes à l'ouverture de l'exercice	(604)	(2 327)	5 237
Disponibilités et quasi-disponibilités nettes à la clôture de l'exercice	(5 630)	(604)	(2 327)

III TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE en millions d'euros

	1998	1997	1996
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Résultat net des sociétés intégrées	1 096	920	734
Résultat des réalisations d'actifs	(394)	(307)	(32)
Dotations aux comptes d'amortissements (note 14)	1 136	1 037	905
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	74	43	21
Autofinancement	1 912	1 693	1 628
(Augmentation) diminution des stocks	(174)	(41)	25
(Augmentation) diminution des comptes clients et comptes rattachés	(59)	(241)	273
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et comptes rattachés	79	79	(130)
Variation de la dette d'impôt et des impôts différés	14	3	(13)
Variation des comptes de provisions	(48)	4	(16)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	1 724	1 497	1 767
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 288)	(1 363)	(1 168)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées (note 2)	(1 349)	(850)	(1 597)
Acquisitions d'autres titres de participation	(382)	(244)	(269)
Total des investissements	(3 019)	(2 447)	(3 034)
Trésorerie (dettes) acquises (note 2)	(19)	(17)	(280)
Acquisitions d'actions conservées	(344)	(3)	(3)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	55	63
Cession de titres de participation	1 107	814	106
(Trésorerie) dettes cédées (note 2)	3	(125)	5
(Augmentation) diminution des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles	(68)	(48)	(48)
(Augmentation) diminution des prêts, dépôts et cautionnements	9	31	(47)
(Augmentation) diminution des créances liées aux activités d'investissement	(124)	37	63
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(2 430)	(1 703)	(3 175)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation du capital	105	265	249
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	4	4	—
(Diminution) augmentation des dettes financières	132	541	293
Dividendes distribués	(248)	(221)	(207)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(44)	(82)	(45)
Flux de trésorerie net provenant ou (affecté) aux activités de financement	(51)	507	290
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités nettes	(9)	(39)	(34)
Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités nettes	(766)	262	(1 152)
Disponibilités et quasi-disponibilités nettes à l'ouverture de l'exercice	(92)	(354)	798
Disponibilités et quasi-disponibilités nettes à la clôture de l'exercice	(850)	(92)	(354)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

III NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

Généralités

Les comptes consolidés du Groupe sont établis et présentés en conformité avec la Loi du 3 janvier 1985 et son Décret d'application du 17 février 1986. Les principes comptables retenus sont également conformes à ceux édictés par l'International Accounting Standards Committee à l'exception de la norme IAS 22 (révisée 1993) concernant les durées d'amortissement des écarts d'acquisition dont l'application a été reportée en l'attente de l'acceptation par l'OICV du corps complet des normes IAS.

Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés importantes dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Les sociétés dont le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote et sur lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée "Évolution du périmètre de consolidation" (note 2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultats consolidés pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

- l'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, diminué du résultat des réalisations d'actifs ;
- les disponibilités et quasi-disponibilités nettes sont définies comme étant le montant des postes du bilan disponibles, prêts à court terme et valeurs mobilières de placement, diminuées des postes banques créditrices et autres emprunts à court terme.

Les autres flux, y compris les variations du besoin en fonds de roulement, sont présentés abstraction faite de l'effet des variations monétaires et des changements de périmètre.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Dans les pays à forte inflation (pays dont le taux d'inflation cumulé est au moins égal à 100 % sur 3 ans), les immobilisations et les titres de participation sont retenus pour leur valeur réévaluée telle

qu'admise par la législation de ces pays. La part du Groupe dans le produit de cette réévaluation, après déduction de l'effet fiscal y afférent, est comprise dans le poste "Écart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Le financement net en devises (autres que les monnaies locales) des investissements réalisés par les sociétés situées dans les pays à forte inflation est converti directement en francs français pour la détermination de la différence de change.

Les postes du compte de résultats sont convertis au taux moyen de change de l'exercice. Les effets de l'inflation sont éliminés des frais et des produits financiers des sociétés situées dans les pays à forte inflation.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction s'il y a lieu de l'effet fiscal y afférent, est affectée à un compte intitulé "Écart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés.

Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation et qui représente la différence entre le prix d'achat des titres des sociétés et la part de capitaux propres correspondants lors de l'achat est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique "Écarts d'acquisition".

L'application de la norme IAS 22 (révisée 1993) concernant les durées d'amortissement des écarts d'acquisition a été reportée en l'attente de l'acceptation par l'OICV du corps complet des normes IAS. En conséquence, les durées d'amortissement de ces écarts d'acquisition sont restées inchangées depuis 1995. Les écarts d'acquisition sont amortis ou repris selon un plan qui reflète aussi raisonnablement que possible les perspectives de développement au moment de l'acquisition. Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 1990, la durée d'amortissement n'excède généralement pas 25 ans, pour les acquisitions postérieures à cette date, elle n'excède pas 40 ans. En cas d'évolution défavorable par rapport aux prévisions initiales, il est procédé, au-delà des amortissements prévus, à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation du poste "Écarts d'acquisition".

Capitaux propres négatifs

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

Ventes et coût des produits vendus

Les ventes et les coûts afférents sont enregistrés sur la base des expéditions.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge dès l'exercice où ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge dès lors qu'ils ne correspondent pas à l'ensemble des critères retenus par la norme internationale pour être inscrits à l'actif du bilan.

Charge nette de financement

Les charges nettes de financement sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais financiers supportés pendant la période de construction des immobilisations qui sont inclus dans le prix de revient.

Opérations en devises

Les charges et les produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances à moins d'un an bénéficiant d'une couverture spécifique figurent au bilan au cours garanti correspondant. Les autres dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de clôture, les écarts de change résultant de cette actualisation sont enregistrés en résultat. Les plus ou moins-values latentes constatées sur les instruments de couverture correspondants sont également prises en compte dans le résultat de l'exercice.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats à terme ferme, des swaps de devises et des options de change en ce qui concerne le risque de change, de swaps de taux, des options de swaps de taux, des caps et floors ainsi que des FRA en ce qui concerne le risque de taux.

Comptablement, le Groupe procède pour ces instruments financiers à un étalement des charges et des produits sur la durée de vie des contrats. Pour les options de change, les primes payées ou reçues sont enregistrées à l'actif ou au passif et font l'objet d'une évaluation à la clôture de l'exercice. Pour les options couvrant un risque économique non spécifiquement identifié, les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice alors que les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Impôts sur les bénéfices

La Compagnie de Saint-Gobain est imposée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Les montants à payer ou à recevoir par la Compagnie de Saint-Gobain en application du régime fiscal consolidé sont comptabilisés en autres créances ou en autres dettes.

En conformité avec la norme internationale IAS 12 révisée, appliquée depuis 1996, une provision pour impôts différés est constituée selon la méthode du report variable pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les impôts payables en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet d'une provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent certains coûts de démarrage différés et amortis sur une période de cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les fonds de commerce, les marques, les brevets et les logiciels. Les fonds de commerce et les marques autres que les marques de distribution sont amortis sur une durée n'excédant pas 40 ans. Les marques de distribution provenant essentiellement de l'acquisition du groupe Poliet ne sont pas amorties. En cas d'évolution défavorable par rapport aux prévisions initiales, il est procédé à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation de ces postes.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués à leur prix de revient d'origine (coût historique). Cependant, pour permettre la conversion des comptes selon la méthode décrite précédemment, les immobilisations des sociétés situées dans les pays à forte inflation sont réévaluées conformément aux dispositions légales adoptées par ces pays. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ou de location-vente ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif pour leur coût de revient et amorties selon la méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les subventions d'investissements reçues au titre d'achats d'immobilisations apparaissent en "Autres dettes" et sont créditées au compte de résultats en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient réel ou au prix du marché si ce dernier est inférieur au prix de revient.

Retraites et indemnités de départ en retraite, avantages autres que les retraites consentis aux retraités, et avantages offerts aux salariés après leur départ de la société mais avant leur retraite

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. À ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite, d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une

méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite et par des provisions inscrites au bilan.

Aux États-Unis et en Espagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

En outre, aux États-Unis, les salariés, dans certains cas, après leur départ de la société mais avant leur retraite, peuvent bénéficier d'une garantie de ressources et de couverture sociale. Ces engagements sont actualisés aux taux utilisés pour les retraites et couverts par une provision constatée au bilan.

NOTE 2 : ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés du Groupe dont la taille est significative font partie du périmètre de consolidation. Les sociétés qui répondent généralement à l'une des trois conditions suivantes sont consolidées :

<i>en millions de francs</i>	Montant supérieur à
Chiffre d'affaires	200
Capitaux propres	50
Total bilan	200

En 1998, les sociétés suivantes, généralement acquises ou créées dans l'année, ont été consolidées par intégration globale :

- Agrégats du Grand Sud
- Al Matériaux
- Ashworth Frazer (East-Mid) Ltd
- Ashworth Frazer (Home Counties) Ltd
- Ashworth Frazer (International) Ltd
- Ashworth Frazer (North Western) Ltd
- Ashworth Frazer (Northerm) Ltd
- Ashworth Frazer (Scotland) Ltd
- Ashworth Frazer (South Western) Ltd
- Ashworth Frazer (Southerm) Ltd
- Ashworth Frazer (West Midlands) Ltd
- Ashworth Frazer (Yorkshire) Ltd
- Ashworth Frazer Investments Ltd
- Ashworth Frazer Ltd
- Ashworth Systems Ltd
- Asturienne Penamet
- Bayern Rohr
- BB-Holzprodukte GmbH
- Bernsdorfer
- Berthon
- BHI Beteiligungsgesellschaft
- Bi Expansion II Corp.
- Big Bain
- Bird Corporation
- Bird Incorporated
- Bourdeaux
- Boutiques
- BSV Bauelemente System-Vertrieb
- Calmar Albert GmbH
- Calmar Inc.
- Carrières d'Arvieu
- Chesapeake Investment Inc.
- CIM
- Comptoir des Matériaux
- CT-MG Investment Corp.
- Dahm
- Drainage Systems Ltd
- Fast Track Logistic Ltd
- FCI Holding
- Ferrari
- Flexovit Bultenland BV
- Flexovit Holland BV
- Flexovit Information Services BV
- Flexovit International NV
- Flexovit Management BV
- Flexovit Nederland BV
- Flexovit Produktie BV
- Gluck
- Gruyère
- Kuhn
- Lapeyre Deutschland
- Lussiana
- Markem (Weber & Broutin Turquie)
- Mat Kit
- Merkur
- Mis
- Montenovo
- Monturas SA
- MTV
- Noël
- Oliver Ashworth Group Plc
- Oliver Ashworth Holdings Ltd
- Oliver Fast Track Partnership Ltd
- Otto GmbH
- Otto GmbH & Co
- Philibert
- PPI Finances
- Progest
- Rayen Cura
- Reckendrees
- Reisser Hakowa
- Ruf Bauelemente-Vertrieb GmbH
- Sai Balard
- Saint Firmin
- Saint-Gobain Abrasives Nederland
- Saint-Gobain Pipe Systems
- Sam Simat
- Saninov
- Sarl Pyrénées Plafonds Isolation
- Segro Europe BV
- SICB
- Sima
- SMMO SA
- Sobomat

- Sofiplas
- Vertex
- Wülfrath Zement Fertig. GmbH
- Wülfrath Zement Fertig. KG

Les sociétés consolidées ci-dessous ont été absorbées sans incidence sur les comptes consolidés par une autre société consolidée :

- au 1^{er} janvier 1998 :

- Baldini par Quincaillerie Lorraine
- Bloc St Laurent par Stradal
- Cibomat par Quincaillerie Lorraine
- Cofisa par Quincaillerie Lorraine
- Coquart par Mustin
- Dor-Seal Products par Bay Mills Limited
- Espace Perrie Brandt par M.B.M.
- Financière Coorevits par Coorevits
- Mabetoc par Sobetube
- Quincaillerie Centrale par Quincaillerie Lorraine
- Sanitaire Comtois par Mustin
- SCI Sigle Gemenos par Polymat
- Servibat par Bretagne Matériaux
- SMMO par Sobetube
- Sodimatherm par Mustin
- Stradal Environnement par Sobetube

- au 16 février 1998 :

- Bi Expansion II Corp. par Bird Corporation
- Bird Corporation par Bird Incorporated

- au 1^{er} juillet 1998 :

- Agrégats du Grand Sud par Carrière d'Arvien
- Al Matériaux par Quincaillerie Lorraine
- Comptoir des Matériaux par Simat
- Sai Balard par Simat
- Sam Simat par Simat

- au 1^{er} octobre 1998 :

- Insulate LLC par CertainTeed Ventures Inc.
- au 2 novembre 1998 :
- Montenovio par Weber et Broutin Allemagne

- au 31 décembre 1998 :

- Foncière Nancy Lobeau par Quincaillerie Lorraine
- Wülfrath Zement Fertig Kg par Weber et Broutin Allemagne
- Wülfrath Zement Fertig GmbH par Weber et Broutin Allemagne

Les sociétés suivantes ont été déconsolidées :

- au 1^{er} janvier 1998 :

- S.C.I. Gr Immobilier
- S.C.I. Phipart

- au 31 décembre 1998 :

- Nuova Sirma

Au 31 décembre 1998, l'impact des changements de périmètre sur les postes du bilan se présente comme suit :

<i>en millions de francs</i>			
Acquisitions	Cessions	Total	
Actif immobilisé	13 803	101	13 904
Actif circulant			
hors disponibilités	4 032	(124)	3 908
Capitaux propres	2 605	(3 059)	(454)
Provisions pour risques et charges	(595)	(499)	(1 094)
Fournisseurs et dettes financières	(5 868)	131	(5 737)
Disponibilités et quasi-disponibilités	(123)	22	(101)
Total des acquisitions et des cessions	13 854	(3 428)	10 426
Disponibilités et quasi-disponibilités	123	(22)	101
Flux de trésorerie	13 977	(3 450)	10 527

Le groupe Poliet a été consolidé par intégration globale à partir du 1^{er} juillet 1996 sur la base d'un pourcentage de détention de 96,16 %, compte tenu de l'engagement pris par Saint-Gobain d'acheter à Paribas la totalité de sa participation dans le groupe Poliet d'ici à fin 1999 et de l'engagement de Paribas de vendre à Saint-Gobain cette participation.

La participation de Paribas dans le groupe Poliet, non encore juridiquement cédée au Groupe Saint-Gobain, est comptabilisée au bilan en intérêts minoritaires (voir note 19). Les frais financiers générés par l'engagement pris par le Groupe Saint-Gobain d'acquies les titres Poliet encore juridiquement détenus par Paribas sont comptabilisés au bilan en provision pour charge. Les frais financiers supportés au titre de chaque exercice sont comptabilisés au compte de résultats. En raison, d'une part, de l'acquisition du groupe Poliet effectuée le 4 juillet 1996 et, d'autre part, du rachat, le 1^{er} octobre 1996, des intérêts minoritaires de Ball Foster Glass Container et afin de faciliter les comparaisons, un compte de résultats consolidés pro forma a été préparé pour l'exercice 1996.

Il a pour objet de montrer les effets qu'aurait eu l'acquisition du groupe Poliet et des intérêts minoritaires de Ball Foster Glass Container sur le compte de résultats consolidés si ces opérations avaient eu lieu au 1^{er} janvier 1996.

COMPTE DE RÉSULTATS PRO FORMA CONSOLIDÉS

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
	Réel	Réel	Pro forma non audité
Chiffre d'affaires	116 801	107 078	102 631
Coût des produits vendus	(86 901)	(80 065)	(77 321)
Résultat brut d'exploitation	30 000	27 013	25 310
Frais généraux et de recherche	(17 068)	(15 452)	(13 983)
Autres charges et produits d'exploitation	(1 285)	(1 110)	(1 259)
Résultat d'exploitation	11 647	10 451	10 068
Dividendes reçus de participations non consolidées	378	590	598
Charge nette de financement	(1 959)	(1 887)	(1 902)
Charges hors exploitation	(926)	(1 150)	(1 205)
Résultat courant des sociétés intégrées	9 130	8 004	7 559
Résultat des réalisations d'actifs	2 585	2 014	222
Impôts sur les bénéfices	(3 868)	(3 385)	(2 304)
Résultat net des sociétés intégrées avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	7 857	6 633	5 477
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(668)	(600)	(577)
Résultat net des sociétés intégrées	7 189	6 033	4 900
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	567	332	220
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 756	6 365	5 120
Part revenant aux intérêts minoritaires	(560)	(737)	(723)
Résultat net	7 196	5 628	4 397

Pour que les sociétés françaises du Groupe énumérées ci-après puissent remplir les conditions nécessaires pour bénéficier de l'exemption de sous-consolidation prévue par l'article D 248-13 du décret du 17 février 1986, 60 sociétés de petite taille ont été consolidées au 31 décembre 1996 selon la méthode de la mise en équivalence (et non par intégration globale qui aurait entraîné des coûts excessifs). Pour les mêmes raisons, 6 sociétés ont été nouvellement mises en équivalence au 1^{er} janvier 1997 et 11 sociétés au 1^{er} janvier 1998. En 1998, 16 sociétés sont sorties des mises en équivalence dont la majorité pour être intégrées globalement. Une société préalablement détenue par Pabsa a été transférée chez Norton France. L'impact de ces mises en équivalence sur les résultats est négligeable.

Les sociétés françaises du Groupe qui détiennent une ou plusieurs de ces 62 sociétés sont les suivantes :

- Dima
- Everite
- Glaçauto
- Glassver
- Lapeyre
- Miroiteries de l'Ouest
- Norton France
- Norton Performance
- Plastics Europe
- Ovem
- Saint-Gobain Vitrage
- Saint-Gobain Desjonquères
- SGPPI
- SPAFI
- Sofiag
- Sovis
- Vetrotex France
- Vetrotex International

De plus, en 1998, ont été nouvellement consolidées par mise en équivalence à l'étranger, 5 sociétés allemandes, 3 sociétés belges, 11 sociétés brésiliennes, 1 société italienne, 1 société américaine, 1 société argentine, 1 société colombienne, 1 société sud-africaine et 11 filiales du groupe Calmar.

Quatorze sociétés étrangères et douze sociétés françaises précédemment mises en équivalence ont été consolidées par intégration globale. Cinq sociétés étrangères et une société française précédemment mises en équivalence ont été déconsolidées.

Cinq sociétés ont été absorbées dont 4 françaises.

III NOTE 3 : INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR BRANCHE

CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	45 608	41 883	33 254
Autres pays d'Europe	36 035	32 081	30 457
Amérique et Asie	39 517	36 352	30 559
Ventes internes	(4 259)	(3 238)	(2 886)
	116 901	107 078	91 384
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	14 891	13 731	12 552
Isolation et Renforcement	16 318	15 275	14 117
Conditionnement	22 407	21 474	20 618
Ventes internes	(21)	(17)	(1)
	53 595	50 463	47 286
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	18 119	18 016	15 778
	18 119	18 016	15 778
Habitat			
Matériaux de Construction	14 648	13 102	9 409
Distribution Spécialisée	21 810	18 903	9 250
Canalisation	10 316	8 109	7 569
Ventes internes	(851)	(771)	(318)
	45 923	39 343	25 910
Divers			
Ventes internes	(736)	(744)	(775)
	116 901	107 078	91 384

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	4 021	3 646	3 064
Autres pays d'Europe	3 359	2 938	2 993
Amérique et Asie	4 267	3 867	3 349
	11 647	10 451	9 406
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	1 340	1 074	1 067
Isolation et Renforcement	1 788	1 506	1 575
Conditionnement	2 181	1 979	2 217
	5 309	4 559	4 859
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	2 134	2 239	1 798
	2 134	2 239	1 798
Habitat			
Matériaux de Construction	1 637	1 467	1 171
Distribution Spécialisée	1 263	1 104	617
Canalisation	1 290	1 088	817
	4 190	3 659	2 605
Divers			
Ventes internes	14	(6)	144
	11 647	10 451	9 406

CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>en millions d'euros</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	6 953	6 385	5 070
Autres pays d'Europe	5 494	4 891	4 643
Amérique et Asie	6 024	5 542	4 659
Ventes internes	(650)	(494)	(441)
	17 821	16 324	13 931
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	2 270	2 093	1 914
Isolation et Renforcement	2 488	2 329	2 152
Conditionnement	3 416	3 274	3 143
Ventes internes	(3)	(3)	(0)
	8 171	7 693	7 209
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	2 762	2 747	2 405
	2 762	2 747	2 405
Habitat			
Matériaux de Construction	2 233	1 997	1 434
Distribution Spécialisée	3 325	2 882	1 410
Canalisation	1 573	1 236	1 154
Ventes internes	(130)	(117)	(48)
	7 001	5 998	3 950
Divers			
Ventes internes	(113)	(114)	(119)
	17 821	16 324	13 931

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

<i>en millions d'euros</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	614	555	467
Autres pays d'Europe	512	448	456
Amérique et Asie	650	590	511
	1 776	1 593	1 434
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	204	163	162
Isolation et Renforcement	273	230	240
Conditionnement	332	302	338
	809	695	740
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	325	341	274
	325	341	274
Habitat			
Matériaux de Construction	250	224	179
Distribution Spécialisée	193	168	94
Canalisation	197	166	125
	640	558	398
Divers			
Ventes internes	2	(1)	22
	1 776	1 593	1 434

ACTIFS IMMOBILISÉS ET ACTIFS TOTAUX

<i>en millions de francs</i>	1998		1997		1996	
	Actifs immob.	Actifs totaux	Actifs immob.	Actifs totaux	Actifs immob.	Actifs totaux
Par zone géographique						
France	33 168	56 821	35 075	57 781	36 262	59 053
Autres pays d'Europe	26 912	44 979	21 464	37 338	19 551	33 874
Amérique et Asie	31 968	43 706	29 645	40 619	23 579	33 033
	92 048	145 506	86 184	135 738	79 392	125 960

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	2 073	2 591	1 899
Autres pays d'Europe	2 970	2 613	2 722
Amérique et Asie	3 407	3 671	3 045
	8 450	8 875	7 666
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	1 334	1 352	2 150
Isolation et Renforcement	1 735	1 472	1 105
Conditionnement	2 421	2 467	2 164
	5 490	5 291	5 419
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	859	987	829
	859	987	829
Habitat			
Matériaux de Construction	886	1 174	782
Distribution Spécialisée	705	597	217
Canalisation	499	280	286
	2 090	2 051	1 285
Divers	11	546	133
	8 450	8 875	7 666

ACTIFS IMMOBILISÉS ET ACTIFS TOTAUX

<i>en millions d'euros</i>	1998		1997		1996	
	Actifs immob.	Actifs totaux	Actifs immob.	Actifs totaux	Actifs immob.	Actifs totaux
Par zone géographique						
France	5 057	8 662	5 348	8 809	5 527	9 002
Autres pays d'Europe	4 103	6 857	3 272	5 692	2 981	5 164
Amérique et Asie	4 873	6 663	4 519	6 192	3 595	5 036
	14 033	22 182	13 139	20 693	12 103	19 202

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en millions d'euros</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	316	395	289
Autres pays d'Europe	453	398	415
Amérique et Asie	519	560	464
	1 288	1 353	1 168
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	203	206	328
Isolation et Renforcement	264	224	168
Conditionnement	370	377	330
	837	807	826
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	131	150	126
	131	150	126
Habitat			
Matériaux de Construction	135	179	119
Distribution Spécialisée	107	91	33
Canalisation	76	43	44
	318	313	196
Divers	2	83	20
	1 288	1 353	1 168

AUTOFINANCEMENT

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	3 691	3 171	3 363
Autres pays d'Europe	4 257	3 713	3 540
Amérique et Asie	4 592	4 216	3 775
	12 540	11 100	10 678
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	1 831	1 702	1 633
Isolation et Renforcement	2 117	1 869	1 916
Conditionnement	2 799	2 591	2 565
	6 747	6 162	6 114
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	1 892	1 917	1 376
	1 892	1 917	1 376
Habitat			
Matériaux de Construction	1 752	1 280	1 199
Distribution Spécialisée	1 324	1 020	752
Canalisation	1 305	1 054	858
	4 381	3 354	2 809
Divers	(480)	(333)	379
	12 540	11 100	10 678

III NOTE 4 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et de développement et les amortissements des investissements affectés à la recherche s'élèvent à 1 638 millions de francs en 1998, 1 573 millions de francs en 1997 et à 1 506 millions de francs en 1996.

III NOTE 5 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Retraites et avantages annexes (note 21)	795	746	748
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et des frais d'établissement	287	224	193
Participation et intéressement des salariés au résultat *	620	530	348
Résultat sur ventes diverses et autres charges et produits exceptionnels	(417)	(390)	(289)
	1 285	1 110	1 000

* La participation et l'intéressement des salariés au résultat s'élevaient à 296 MF en 1995 et à 229 MF en 1994.

AUTOFINANCEMENT

<i>en millions d'euros</i>	1998	1997	1996
Par zone géographique			
France	563	484	513
Autres pays d'Europe	649	566	540
Amérique et Asie	700	643	575
	1 912	1 693	1 628
Par pôle d'activité et par Branche			
Verre			
Vitrage	279	261	248
Isolation et Renforcement	323	285	292
Conditionnement	427	395	391
	1 029	941	931
Matériaux Haute Performance			
Céramiques Industrielles et Abrasifs	288	292	210
	288	292	210
Habitat			
Matériaux de Construction	267	195	183
Distribution Spécialisée	202	155	115
Canalisation	199	161	131
	668	511	429
Divers	(73)	(51)	58
	1 912	1 693	1 628

III NOTE 6 : CHARGE NETTE DE FINANCEMENT

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Rémunération des titres participatifs (note 20)	167	189	209
Frais financiers et autres charges financières	2 748	2 472	1 897
Produits financiers et autres revenus financiers	(993)	(738)	(635)
Pertes et (profits) de change	37	(36)	(45)
	1 959	1 887	1 426

NOTE 7 : CHARGES HORS EXPLOITATION

Les charges hors exploitation comprennent, d'une part, les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessations d'activités déficitaires ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel affecté par des mesures d'ajustements d'effectifs et, d'autre part, les provisions et les subventions liées aux participations non consolidées.

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Charges de restructuration			
France	256	569	456
Autres pays d'Europe	395	343	436
Amérique et Asie	184	72	158
	835	984	1 050
Provisions et subventions liées aux participations non consolidées	91	166	153
	926	1 150	1 203

En 1998, les charges de restructuration concernent notamment les branches Vitrage (Cristaleria Española), Isolation (Grünzweig und Hartmann, Isover Saint-Gobain), Matériaux de Construction (CertainTeed), Canalisation (Pont-à-Mousson) et Conditionnement (Saint-Gobain Emballage).

En 1997, les charges de restructuration concernaient principalement les Branches Vitrage (Saint-Gobain Vitrage, Saint-Roch Belgique et Solaglas), Matériaux de Construction (Novatech), Canalisation (Pont-à-Mousson et Halberghütte) et Conditionnement (Saint-Gobain Emballage).

En 1996, les charges de restructuration concernaient notamment les branches Vitrage (Glaceries de Saint-Roch, Sekurit Saint-Gobain Deutschland, Solaglas et Cristaleria Española), Canalisation (Pont-à-Mousson), Matériaux de Construction (Everite et CertainTeed), Conditionnement (Vicasa et Saint-Gobain Emballage) et Abrasifs (Norton Company).

NOTE 8 : RÉSULTAT DES RÉALISATIONS D'ACTIFS

En 1998, la plus-value nette dégagée sur les réalisations d'actifs provient principalement de la cession de titres Vivendi ainsi que du solde des participations dans Suez Lyonnaise des Eaux, Saur et AXA.

En 1997, la plus-value nette dégagée sur les réalisations d'actifs provenait essentiellement de la cession des titres CISE, Compagnie Générale des Eaux et Vachette.

En 1996, la plus-value nette dégagée sur les réalisations d'actifs provenait principalement de la cession des sociétés Saint-Gobain Cinématique et Contrôle et Institut de Recherche Hydrologique.

NOTE 9 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS

La Compagnie de Saint-Gobain est placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. L'agrément qui couvrait les exercices 1995 à 1997, a fait l'objet d'une décision de renouvellement en date du 18 septembre 1998 portant sur les années 1998 à 2000. Il résulte de ce régime que la quote-part groupe du montant total des impôts sur les bénéfices supportés par les sociétés du Groupe est prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé.

Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, en application des articles 223 et suivants du Code Général des Impôts, a été autorisée à opter pour le régime d'intégration fiscale qui complète le régime du bénéfice fiscal consolidé mentionné ci-dessus.

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Impôts sur résultats fiscaux	3 870	3 606	2 099
Impôts différés	(2)	(221)	179
	3 868	3 385	2 278

En 1998, la charge d'impôts représente 35 % du résultat net du Groupe avant impôts (36 % en 1997 et 32 % en 1996). Ces taux effectifs s'analysent de la manière suivante :

<i>en pourcentage</i>	1998	1997	1996
Taux de l'impôt sur les sociétés	33	33	33
Supplément d'impôt français de 10 % et 15 %	3	4	1
Dividendes des sociétés non consolidées	(1)	(2)	(3)
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(4)	(2)	(3)
Part des résultats appartenant aux minoritaires non soumise au régime fiscal consolidé	—	—	(1)
Amortissement des écarts d'acquisition et divers *	4	3	5
Taux effectif	35	36	32

* En 1996, l'application de la norme IAS 12 révisée a conduit à comptabiliser une charge d'impôt de 33 millions de francs.

Au bilan, le montant de la provision pour impôts différés est de 1 803 millions de francs. La variation s'analyse de la manière suivante :

<i>en millions de francs</i>	
Situation au 1 ^{er} janvier 1998	1 895
Dotations de l'exercice	(2)
Effet fiscal des différences de conversion	(18)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(72)
Situation au 31 décembre 1998	1 803

L'effet fiscal des différences de conversion de l'exercice a été imputé au compte "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres.

NOTE 10 : SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

La part de Saint-Gobain dans les résultats des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Sociétés européennes ayant principalement une activité de négoce et de transformation	195	81	27
Autres sociétés européennes	290	186	142
Divers	82	65	47
	567	332	216

NOTE 11 : FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

En 1998, l'augmentation des frais d'établissement provient essentiellement de Vicasa et comme en 1997 de la construction du float mexicain (Vidrio Saint-Gobain de Mexico) et de l'usine de Sekurit Saint-Gobain de Mexico.

En 1997, l'augmentation des frais d'établissement correspondait principalement aux frais liés à la construction du float mexicain (Vidrio Saint-Gobain de Mexico) et de l'usine de Sekurit Saint-Gobain de Mexico.

En 1996, l'augmentation des frais d'établissement provenait essentiellement des sociétés du groupe Poliet ainsi que des sociétés Sekurit Saint-Gobain de Mexico, Covina, Brasileira de Cristal, Saint-Gobain Nederland et Novatech.

NOTE 13 : ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>en millions de francs</i>	Débiteur			Créditeur		
	1998	1997	1996	1998	1997	1996
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	20 517	18 808	10 765	(154)	(165)	(178)
Acquisitions	4 602	2 066	8 020	—	—	—
Écart de conversion, incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(604)	256	529	—	(2)	—
Dotation aux amortissements et reprises	(681)	(613)	(506)	13	13	13
Valeur nette au 31 décembre	23 834	20 517	18 808	(141)	(154)	(165)

En 1998, l'augmentation des écarts d'acquisition débiteurs provient essentiellement de l'acquisition des sociétés Calmar Inc., Vertex, Flexovit International, Hankuk Vetrotex, Oliver Ashworth, Lapeyre Allemagne, Point P (filiales), Weber & Broutin Allemagne et Turquie.

En 1997, l'augmentation des écarts d'acquisition débiteurs concernait principalement l'acquisition des sociétés Quartzolit, Unicorn Plc et Foundry Products Limited.

NOTE 12 : AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	5 852	5 709	1 068
Évolution du périmètre	369	65	4 593
Acquisitions de l'exercice	235	173	172
Cessions externes	(4)	(19)	(18)
Écart de conversion	(70)	103	50
Dotation aux amortissements	(211)	(179)	(156)
Valeur nette au 31 décembre	6 171	5 852	5 709

L'augmentation en 1996 des autres immobilisations incorporelles nettes provenait principalement des marques de distribution des sociétés du groupe Poliet (4 412 millions de francs non amortis).

En 1996, l'augmentation des écarts d'acquisition provenait essentiellement des sociétés suivantes : groupe Poliet, Ball Foster Glass Container (rachat des intérêts minoritaires), Carborundum, Cora Abrasives, CertainTeed Ventures et B & K Window Manufacturing.

Le solde des écarts d'acquisition créditeurs concerne pour l'essentiel la société Stanton.

Ces écarts d'acquisition sont rapportés au résultat selon les modalités décrites dans la note 1.

III NOTE 14 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice 1998

<i>en millions de francs</i>	31 décembre 1997	Évolution périmètre	Acquisitions externes	Cessions externes	Classement	Écart de conversion	Dotation aux amort.	31 décembre 1998
Terrains	4 736	306	226	(87)	3	(85)	—	5 099
Constructions	21 461	1 063	729	(221)	722	(584)	—	23 170
Matériels & outillage	63 849	2 788	3 872	(1 859)	2 889	(2 152)	—	69 387
Immobilisations en cours	4 456	373	3 623	(187)	(3 614)	(185)	—	4 466
	94 502	4 530	8 450	(2 354)	—	(3 006)	—	102 122
Amortissements	(52 309)	(1 334)	—	1 816	—	1 486	(6 418)	(56 759)
Valeur nette	42 193	3 196	8 450	(538)	—	(1 520)	(6 418)	45 363

Exercice 1997

<i>en millions de francs</i>	31 décembre 1996	Évolution périmètre	Acquisitions externes	Cessions externes	Classement	Écart de conversion	Dotation aux amort.	31 décembre 1997
Terrains	4 343	46	271	(67)	41	102	—	4 736
Constructions	18 932	148	1 205	(198)	833	541	—	21 461
Matériels & outillage	59 041	(1 595)	3 594	(2 096)	3 033	1 872	—	63 849
Immobilisations en cours	4 464	(103)	3 805	(57)	(3 907)	254	—	4 456
	86 780	(1 504)	8 875	(2 418)	—	2 769	—	94 502
Amortissements	(48 995)	1 761	—	2 019	—	(1 148)	(5 946)	(52 309)
Valeur nette	37 785	257	8 875	(399)	—	1 621	(5 946)	42 193

Exercice 1996

<i>en millions de francs</i>	31 décembre 1995	Évolution périmètre	Acquisitions externes	Cessions externes	Classement	Écart de conversion	Dotation aux amort.	31 décembre 1996
Terrains	2 234	1 997	59	(21)	39	35	—	4 343
Constructions	13 609	4 127	435	(34)	547	248	—	18 932
Matériels & outillage	49 213	5 491	2 453	(2 327)	3 119	1 092	—	59 041
Immobilisations en cours	3 453	(20)	4 719	(58)	(3 705)	75	—	4 464
	68 509	11 595	7 666	(2 440)	—	1 450	—	86 780
Amortissements	(39 483)	(5 685)	—	2 020	—	(633)	(5 214)	(48 995)
Valeur nette	29 026	5 910	7 666	(420)	—	817	(5 214)	37 785

Groupe industriel, Saint-Gobain ne dispose pas, à l'exception de l'immeuble de son siège social, d'un patrimoine immobilier hors exploitation significatif.

À fin 1998, les contrats de crédit-bail capitalisés s'élèvent à 977 millions de francs et ont donné lieu à des amortissements de 251 millions de francs.

Les durées d'utilisation des immobilisations corporelles, retenues pour le calcul des amortissements, sont les suivantes :

Usines et bureaux principaux	40 ans
Autres immeubles	15 - 25 ans
Machines de production et équipements	5 - 16 ans
Véhicules	4 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 - 16 ans

Les dotations aux comptes d'amortissements se décomposent de la façon suivante :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Frais d'établissement, charges à étaler et subventions d'investissements	153	77	72
Autres immobilisations incorporelles (note 12)	211	179	156
Écarts d'acquisition (note 13)	668	600	493
Immobilisations corporelles *	6 418	5 946	5 214
	7 450	6 802	5 935
* dont inclus dans le coût des produits vendus	5 747	5 639	4 889

III NOTE 15 : TITRES DE PARTICIPATION ET VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

Décomposition de la valeur estimative au 31 décembre

<i>en millions de francs</i>	1998			1997			1996		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Titres maintenus au prix de revient :									
- hors acquisitions de l'exercice	2 351	2 351	2 351	2 821	2 821	2 821	2 157	2 157	2 157
- acquisitions de l'exercice	2 191	2 191	2 191	1 138	1 138	1 138	1 159	1 159	1 159
Titres valorisés à la valeur d'utilité	1 337	620	620	1 392	679	679	1 599	927	927
Titres valorisés au cours de Bourse	4 021	4 021	14 103*	7 557	7 557	13 554	7 978	7 978	10 875
Situation au 31 décembre	9 900	9 183	19 265	12 908	12 195	18 192	12 893	12 221	15 118

* Les 4 700 000 titres Vivendi concernés par la promesse de vente conclue entre Saint-Gobain et Vivendi ont été valorisés au cours de 1 127,0532 francs français par action, garanti par un protocole signé entre les parties.

Variation des titres de participation et de la valeur des titres immobilisés de l'activité de portefeuille

<i>en millions de francs</i>	1998		1997		1996	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Situation au 1 ^{er} janvier	12 195	18 192	12 221	15 118	11 064	12 058
Acquisitions et souscriptions	2 503	2 503	1 598	1 598	1 762	1 762
Cessions	(3 833)	(4 695)	(962)	(1 104)	(388)	(388)
Dotations à la provision pour dépréciation	(83)	(83)	(60)	(60)	(76)	(76)
Variations des plus-values latentes						
- sur titres acquis dans l'exercice	—	(1)	—	34	—	67
- sur titres acquis antérieurement	—	4 948	—	3 208	—	1 836
Variation du périmètre de consolidation (voir note 2) et écart de conversion	(1 599)	(1 599)	(602)	(602)	(141)	(141)
Situation au 31 décembre	9 183	19 265	12 195	18 192	12 221	15 118

III NOTE 16 : STOCKS

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Matières premières, fournitures et autres	5 807	5 447	8 640
Marchandises, produits semi-finis, finis et en cours	15 545	13 882	9 851
	21 352	19 329	18 491
Provisions	(1 325)	(1 154)	(1 132)
Situation au 31 décembre	20 027	18 175	17 359

III NOTE 17 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût. La part de ces valeurs mobilières de placement à taux variable représente la totalité de celles-ci.

NOTE 18 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

<i>en millions de francs sauf pour le nombre d'actions</i>							
	Nombre d'actions composant le capital	Capital	Primes	Résultats accumulés	Écart de conversion	Actions conservées	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 1995	83 540 848 *	8 352	16 567	24 731	(7 355)	(422)	41 873
Augmentation de capital :							
- Dividendes en actions	1 867 530	187	889				1 076
- Plan d'Épargne du Groupe	1 020 743	102	365				467
- Options de souscription d'actions	213 095	22	66				88
Dividendes distribués				(1 358)			(1 358)
Résultat de l'exercice 1996				4 323			4 323
Écart de conversion					906		906
Actions conservées						(20)	(20)
Situation au 31 décembre 1996	86 642 216 *	8 663	17 887	27 696	(6 449)	(442)	47 355
Augmentation de capital :							
- Dividendes en actions	1 682 207 *	168	1 044				1 212
- Plan d'Épargne du Groupe	730 997	73	380				453
- Options de souscription d'actions	171 393	17	56				73
Dividendes distribués				(1 452)			(1 452)
Résultat de l'exercice 1997				5 628			5 628
Écart de conversion					1 945		1 945
Actions conservées						(20)	(20)
Situation au 31 décembre 1997	89 226 813 *	8 921	19 367	31 872	(4 504)	(462)	55 194
Augmentation de capital :							
- Plan d'Épargne du Groupe	965 392	97	546				643
- Options de souscription d'actions	103 583	10	36				46
Dividendes distribués				(1 627)			(1 627)
Résultat de l'exercice 1998				7 196			7 196
Écart de conversion					(1 669)		(1 669)
Actions conservées						(2 258)	(2 258)
Situation au 31 décembre 1998	90 295 788*	9 028	19 949	37 441	(6 173)	(2 720)	57 525

* Dont 3 554 438 actions conservées au 31 décembre 1998 (1 254 438 actions conservées au 31 décembre 1997 et 1 225 620 actions conservées au 31 décembre 1996).

L'écart de conversion au 31 décembre 1998 comprend un montant débiteur de 425 millions de francs au titre de la zone euro.

À partir de 1997, des options d'achat d'actions existantes Saint-Gobain ont été attribuées aux principaux cadres dirigeants du Groupe et, non plus comme les années précédentes, des options de souscription d'actions nouvelles à créer.

À l'exception de Poliet et des sociétés du groupe Lapeyre, il n'existe pas d'autres plans d'options portant sur les actions de filiales cotées ou non cotées.

Les plans d'options portant sur des actions de la Compagnie de Saint-Gobain, en vigueur au cours de l'exercice écoulé, présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution par le Conseil d'administration	17 sept. 1992	18 nov. 1993	15 sept. 1994	16 nov. 1995	21 nov. 1996**	20 nov. 1997	19 nov. 1998
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	achat	achat
Nombre total d'actions pouvant être obtenues	210 108 *	207 213 *	210 775	208 790	303 690	296 865	321 995
Nombre de bénéficiaires dont nombre de dirigeants	141 16	126 15	127 15	121 14	161 20	182 19	218 19
Point de départ d'exercice des options	17 sept. 1994	18 nov. 1995	15 sept. 1996	16 nov. 1997	21 nov. 1998	20 nov. 1999 ou 20 nov. 2002	18 nov. 2001 ou 19 nov. 2003
Dates d'expiration	16 sept. 2000	17 nov. 2001	14 sept. 2002	15 nov. 2003	20 nov. 2004	19 nov. 2005	18 nov. 2006
Prix de souscription/d'achat (en francs)	407,33 *	434,88 *	535	460	562	747	775
Nombre d'options non levées au 31/12/1998	26 312	80 192	157 690	155 796	302 090	296 865	321 995

* Après ajustement, compte tenu de l'augmentation de capital de mars 1994.

** À partir de 1996, les plans reprennent en compte l'intégration du groupe Poliet dans le Groupe Saint-Gobain.

NOTE 19 : VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Situation au 1 ^{er} janvier	10 130	12 220	4 155
Résultat de l'exercice	560	737	708
Dividendes distribués par les filiales consolidées	(291)	(538)	(292)
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	24	24	—
Rachats de titres de sociétés consolidées aux minoritaires	(2 606)	(2 631)	(626)
Évolution du périmètre de consolidation	100	40	8 206
Écart de conversion	(347)	278	69
Situation au 31 décembre	7 570	10 130	12 220

À fin 1998, les intérêts minoritaires résultant de l'évolution du périmètre de consolidation tenaient compte des intérêts résiduels du Groupe Paribas dans Poliet que le Groupe Saint-Gobain s'est engagé à racheter pour 2 605 millions de francs d'ici à 1999. Ce montant était de 5 102 millions de francs à fin 1997 et de 7 599 millions de francs à fin 1996.

NOTE 20 : TITRES PARTICIPATIFS

En 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 700 000 titres participatifs libellés en francs et en 1984, 100 000 titres participatifs libellés en écus. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers (voir note 6).

À chaque titre participatif émis était attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif, jusqu'en janvier 1988 pour les titres participatifs libellés en francs et jusqu'en février 1987 pour les titres libellés en écus ; à ce titre, il a été émis respectivement 588 299 titres libellés en francs et 94 633 titres libellés en écus.

La rémunération des 1 288 299 titres participatifs libellés en francs comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125 % du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe.

La rémunération des 194 633 titres participatifs libellés en écus est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

Le solde des titres participatifs diminue de 55 millions de francs du fait de l'application au 31 décembre 1998 de la parité définitive de l'écu devenue euro contre franc.

De 1996 à 1998, la rémunération des titres participatifs a été de :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Titres libellés en francs	77	92	102
Titres libellés en écus	90	97	107
	167	189	209

NOTE 21 : PROVISIONS POUR RETRAITES ET INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE, AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX RETRAITÉS ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Provisions pour retraites et indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées).

L'ensemble de la charge correspondant aux pensions restant à verser aux retraités et aux droits acquis par les salariés a été déterminé. Pour les indemnités de départ en retraite, le calcul est effectué en linéarisant la charge sur la durée totale de la vie active du salarié dans le Groupe.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 1998 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont généralement compris entre 6 % et 7,5 % selon les pays.

Pour la détermination de la provision, telle que détaillée à la page suivante, la valeur vénale des fonds vient en déduction du montant de l'engagement total :

31 décembre 1998							
<i>en millions de francs</i>	France		Autres pays d'Europe		Amérique et Asie		Total net
	Retraites	Indemnités de départ en retraite	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	
Montant total des engagements de retraite	1 671	468	2 596	6 555	4 551	2 092	17 933
Fonds de retraite	516	—	2 846	1 316	5 979	1 697	12 354
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	1 155	468	(250)	5 239	(1 428)	395	5 579
Écarts à amortir	(212)	99	200	286	1 354	(290)	1 437
Engagements de retraite provisionnés (excédents enregistrés)	943	567	(50)	5 525	(74)	105	7 016
Montant provisionné au titre des avantages annexes							1 581
Total des engagements provisionnés au bilan							8 597
31 décembre 1997							
<i>en millions de francs</i>	France		Autres pays d'Europe		Amérique et Asie		Total net
	Retraites	Indemnités de départ en retraite	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	
Montant total des engagements de retraite	1 637	431	2 919	5 411	5 541	384	16 323
Fonds de retraite	483	—	3 373	527	7 154	106	11 643
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	1 154	431	(454)	4 884	(1 613)	278	4 680
Écarts à amortir	(176)	80	414	434	1 481	(150)	2 083
Engagements de retraite provisionnés (excédents enregistrés)	978	511	(40)	5 318	(132)	128	6 763
Montant provisionné au titre des avantages annexes							1 614
Total des engagements provisionnés au bilan							8 377
31 décembre 1996							
<i>en millions de francs</i>	France		Autres pays d'Europe		Amérique et Asie		Total net
	Retraites	Indemnités de départ en retraite	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	
Montant total des engagements de retraite	1 686	468	1 736	5 446	3 463	1 401	14 200
Fonds de retraite	361	—	2 027	603	4 413	1 038	8 442
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	1 325	468	(291)	4 843	(950)	363	5 758
Écarts à amortir	(184)	45	259	392	852	(160)	1 204
Engagements de retraite provisionnés (excédents enregistrés)	1 141	513	(32)	5 235	(98)	203	6 962
Montant provisionné au titre des avantages annexes							1 358
Total des engagements provisionnés au bilan							8 320

Les écarts restant à amortir regroupent les écarts actuariels et les écarts relevant de modifications de régimes. Ils sont étalés sur la durée d'activité ou de vie résiduelle moyenne des bénéficiaires concernés.

Pour couvrir les prestations versées aux retraités, le groupe Poliet a institué un régime de retraite chapeau garantissant aux cadres une ressource minimum. Les fonds sont versés à une société d'assurances. Pour les autres sociétés françaises du Groupe, un fonds de retraite est progressivement constitué par des cotisations versées à une compagnie d'assurances. Pour l'année 1998, les cotisations s'élèvent à 134 millions de francs (201 millions de francs en 1997 et 180 millions de francs en 1996).

Pour l'ensemble du Groupe Saint-Gobain, les droits définitivement acquis par les bénéficiaires des plans de retraite s'élèvent à 14 922 millions de francs. Ils représentent la part des engagements relatifs aux retraités, et dans certaines filiales étrangères (principalement États-Unis, Allemagne et Royaume-Uni) les droits acquis par les salariés sans qu'il y ait obligation de présence dans la société à la date de départ en retraite.

Les charges de retraite se décomposent de la manière suivante :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Droits acquis de l'exercice	451	376	320
Intérêts	1 134	1 078	933
Rendement des fonds	(1 072)	(1 053)	(691)
Écarts	129	222	61
	642	623	623

Provisions pour autres avantages accordés aux retraités et avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements au titre des autres avantages accordés aux retraités et des avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle. L'ensemble des engagements concernant les retraités a été provisionné ainsi que les droits acquis par les salariés.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisé pour actualiser la valeur des engagements futurs sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites.

Les charges pour autres avantages accordés aux retraités et avantages postérieurs à l'emploi se décomposent de la façon suivante :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Droits acquis de l'exercice	20	17	16
Intérêts	105	98	90
Écarts	28	8	19
	153	123	125

NOTE 22 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Emprunts et dettes financières

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Échéances comprises entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre :			
- 1998	—	—	1 292
- 1999	—	1 571	1 008
- 2000	2 596	2 394	1 742
- 2001	3 061	2 995	2 964
- 2002	2 927	2 933	232
- 2003	609	1 424	—
- 2004	1 746	—	—
Échéances			
de + de 6 et de - de 10 ans	4 988	2 292	3 192
Échéances au-delà de 10 ans	75	502	210
Échéance indéterminée (dont emprunt perpétuel)	845	900	781
Partie à long terme des dettes financières	16 847	15 011	11 421
Emprunt à échéances renouvelables	2 160	85	696
Partie à court terme des dettes financières	852	1 800	307
Situation au 31 décembre	19 859	16 896	12 424

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Franc français	8 927	7 120	5 274
Dollar américain	5 151	6 449	3 874
Deutsche Mark	3 121	725	988
Euro/Écu	882	516	435
Franc belge	514	303	310
Florin néerlandais	370	22	—
Peseta	294	181	73
Livre sterling	146	531	100
Yen	104	115	86
Lire	98	122	194
Franc suisse	58	710	673
Ringgit	36	46	67
Roupie indienne	28	32	—
Autres devises	130	24	350
Situation au 31 décembre	19 859	16 896	12 424
Ces montants comprennent les dettes financières correspondant aux immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail pour :	750	788	248

Une partie de ces dettes, pour un montant de 307 millions de francs au 31 décembre 1998, est garantie par divers actifs immobilisés (hypothèques et nantisements de titres).

Programmes de financement - banques créditrices

Le Groupe dispose de plusieurs programmes destinés au financement long terme (Medium Term Notes) ainsi que court terme (Commercial Paper et Billets de trésorerie). À la date du 31 décembre 1998, la situation s'établit comme suit :

- Programme long terme :	5 622 millions de francs
Encours :	2 326 millions de francs
- Programme court terme :	11 371 millions de francs
Encours :	4 638 millions de francs

Programmes	Tirages autorisées	Limites autorisées	Encours 31/12/98	Encours 31/12/97	Encours 31/12/96
MEDIUM TERM NOTES	1 à 30 ans	1 000 millions USD	415 millions USD	450 millions USD	170 millions USD
US commercial paper	jusqu'à 12 mois	1 000 millions USD	400 millions USD	210 millions USD	470 millions USD
Euro commercial paper	jusqu'à 12 mois	400 millions USD	145 millions USD	60 millions USD	—
Billets de trésorerie	jusqu'à 12 mois	3 500 millions FRF	1 580 millions FRF	400 millions FRF	1 000 millions FRF

Le montant des concours bancaires au 31 décembre 1998 est de 11 219 millions de francs. Il était de 9 211 millions

de francs au 31 décembre 1997 et de 8 133 millions de francs au 31 décembre 1996.

Gestion du risque de taux

La politique suivie par le Groupe en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution à la hausse de la courbe des taux.

La partie des dettes supportant des taux d'intérêts fixes se situe à 44,1 % de l'endettement brut total, avant utilisation des instruments de couverture annulant (swaps, FRA) ou limitant (caps) l'incidence des hausses de taux.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en cours à la date du 31 décembre 1998 est :

Swaps payeurs du taux fixe :	8 804 millions de francs
Swaps receveurs du taux fixe	3 229 millions de francs
Swaps variable/variable	1 300 millions de francs
Caps achetés	6 082 millions de francs
Caps vendus	2 550 millions de francs

La partie des dettes à taux fixe après couvertures fermes est de 59,3 % de ce même endettement brut total. Après couvertures fermes et optionnelles (caps), ce pourcentage s'élève à 69,5 %.

Rapporté à l'endettement net total, la partie des dettes supportant des taux d'intérêts fixes s'élève avant et après couvertures fermes à 55,3 % et 72,8 % respectivement.

En y incluant les couvertures optionnelles (caps), ce pourcentage s'élève à 85,4 %.

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, après couverture, se situe à la fin de l'année 1998 à 5,9 %, contre 7 % à la fin de l'année 1997 et 6,8 % à la fin de l'année 1996.

Gestion du risque de change

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change, en particulier celui naissant de ses activités d'importations et d'exportations, est celle de la couverture du risque par les instruments appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant associés à des swaps cambistes, options de change, avances ou dépôts de devises ou par un mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur. Au 31 décembre 1998, la valeur équivalente (delta) des options de change est nulle et le montant des

swaps de devises s'élève à 7 146 millions de francs.

Les couvertures sont faites en fonction de la devise du pays dans lequel les divisions exercent leurs activités, indépendamment de la devise de reporting du Groupe.

Les opérations de couverture sont associées à des opérations économiques effectuées par le Groupe. Elles ne génèrent pas elles-mêmes de positions de change.

Le Groupe n'effectue pas de trading d'instruments de change, à l'exception de certaines opérations limitées d'arbitrage sur les marchés des changes. Ces opérations sont traitées à l'intérieur de limites prédéterminées dans le but d'optimiser la gestion centralisée des opérations de couverture du Groupe. L'arbitrage est réalisé exclusivement sur les devises habituellement utilisées par le Groupe. En raison des limites prédéterminées, les positions ouvertes résiduelles pouvant exister à ce titre ne sont pas significatives. À la date du 31 décembre 1998, la position de change, hors devise de la zone euro, n'était pas significative.

Gestion du risque de crédit et de liquidité

Les instruments financiers utilisés en couverture des opérations de change et de taux ne présentent pas de risque de contrepartie ou de liquidité significatifs. Le choix de ces contreparties ainsi que l'évaluation des encours auprès d'elles s'inscrivent dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse et sélective.

De même, le risque de liquidité est géré par le Groupe et n'est pas significatif.

Juste valeur

Comme évoqué précédemment, la politique suivie par le Groupe en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de se protéger d'une évolution à la hausse des taux. En conséquence, la majeure partie de l'endettement net du Groupe est fixée, soit par emprunt direct à taux fixe, soit par l'usage de swaps et d'options de swaps, de caps ou de FRA appliqués aux emprunts à taux variables.

La juste valeur de l'endettement net variable non couvert par des instruments financiers est identique à la valeur comptable.

Au 31 décembre 1998, l'impact d'une variation des taux d'intérêts de 1 % sur la charge nette de financement est de 76 millions de francs (incidence hors caps).

En ce qui concerne les opérations de change, la valeur comptable et la juste valeur sont identiques, à l'exception des plus-values latentes sur le portefeuille d'options de change qui ne sont pas comptabilisées. Au 31 décembre 1998, le résultat latent n'est pas significatif.

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS-BILAN

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Engagements donnés			
Hypothèques et nantissements	307	376	563
Autres engagements donnés	6 737	1 865	1 885
Engagements nets par devise	2 627	2 962	816
Engagements reçus	(5 879)	(2 311)	(453)
Situation au 31 décembre	3 692	2 892	2 811

Les swaps de taux, les caps, les options de change et les swaps de devises sont décrits ci-dessus en note 22.

Le montant nominal des engagements donnés et reçus sous la forme d'option de conversion de taux ou de remboursement anticipé d'emprunts est respectivement de 2 627 millions de francs et de 2 186 millions de francs. Concernant l'encours au 31 décembre 1998 d'options de swaps achetées ou vendues et restant ouvertes, ni les primes encaissées ou payées, ni le montant notionnel des swaps sous-jacents ne sont significatifs.

Les "autres engagements donnés" incluent la promesse de Saint-Gobain de vendre à Vivendi, 4,7 millions d'actions Vivendi, si celle-ci est exercée entre le 15 mars et le 15 avril 1999, à un cours de 1 127,0532 francs garanti par un protocole signé entre les parties.

Les "engagements reçus" incluent la promesse de Vivendi de vendre à Saint-Gobain, 3 millions d'actions de la Compagnie de Saint-Gobain, si celle-ci est exercée entre le 15 mars et le 15 avril 1999, à un cours de 1 055,50 francs garanti par un protocole signé entre les parties.

Au cas où ces deux engagements ne seraient pas exercés, des compensations financières dont les montants sont dépendants du cours de bourse des actions de la Compagnie de Saint-Gobain et de Vivendi, seraient versées entre les parties.

NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL CORRESPONDANTES

	1998	1997	1996
Cadres	9 900	8 700	7 880
Employés	33 101	31 633	29 223
Ouvriers	71 432	66 449	63 991
Total des effectifs	114 433	106 782	101 094

<i>en millions de francs</i>	1998	1997	1996
Charges de personnel (rémunérations et charges sociales)	27 859	26 221	23 817

NOTE 25 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues en 1998 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe s'est élevé à 72,4 millions de francs ; le montant perçu en 1997 était de 81,3 millions de francs ; le montant perçu en 1996 était de 60,7 millions de francs.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 1998 est de 1,8 million de francs (exercice 1997 : 1,8 million de francs, exercice 1996 : 1,9 million de francs).

NOTE 26 : ENVIRONNEMENT

En application de la décision du gouvernement français d'interdire, sauf exceptions, la fabrication et la commercialisation de produits incorporant de l'amiante à compter du 1^{er} janvier 1997, le Groupe a arrêté ses activités de fibres-ciment en France au cours de l'exercice 1996.

De nouvelles actions émanant d'anciens salariés atteints de maladies professionnelles dues à l'amiante, ou de leurs ayants droit, sont venues en 1998 s'ajouter à celles engagées en 1997. Ces actions intentées en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire des conséquences des maladies professionnelles contractées ont donné lieu en 1998, pour certaines d'entre elles concernant deux sociétés du Groupe, à jugements rendus en première instance par trois tribunaux des affaires de Sécurité Sociale. La première de ces juridictions a prescrit une expertise ; les deux autres ont retenu la responsabilité de l'employeur, l'une mettant l'indemnisation complémentaire à la seule charge de la Caisse d'Assurance Maladie, l'autre pour partie à la charge de l'employeur. Appel a été interjeté des décisions de ces deux derniers tribunaux.

Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger sur le plan juridique l'impact des recours pouvant être intentés au motif d'éventuels préjudices dus à l'utilisation de l'amiante par certaines sociétés du Groupe compte tenu en particulier de la diversité des situations de fait et des décisions des tribunaux, la Compagnie de Saint-Gobain considère ne pas encourir de risque significatif à ce titre.

NOTE 27 : LITIGES

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe peuvent être engagées ne devrait affecter de façon significative la situation financière consolidée.

III NOTE 28 : LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU 31/12/1998

VITRAGE	Pourcentage de détention direct et indirect
EUROPE	
France	
Eurofloat	100,00 %
Zone Industrielle et Portuaire 38150 Salaise-sur-Sanne • Code Siren : 343 187 621	
Saint-Gobain Vitrage	100,00 %
Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 998 269 211	
Sekurit Saint-Gobain France	100,00 %
BP 1 Rue du Maréchal Joffre 60150 Thourotte • Code Siren : 380 160 952	
Sekurit Saint-Gobain Véhicules Industriels	100,00 %
1, allée d'Effiat 91165 Longjumeau cedex • Code Siren : 380 160 952	
Société Financière d'Administration et de Gestion SOFIAG	100,00 %
Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 542 034 087	
Société de Verrerie Industrielle et Scientifique	99,99 %
BP 1 77260 La Ferté-sous-Jouarre • Code Siren : 746 251 040	
Société Verrière d'Encapsulation	100,00 %
Rue de l'Europe ZI Est 60400 Noyon • Code Siren : 380 453 746	
Allemagne	
Faba Autoglas Technik GmbH	99,79 %
Blomberger Weg 6 B-13437 Berlin	
GIAG - Glasindustrie AG	99,79 %
Repitzer Weg 1 D-04860 Torgau	
Glaceries de Saint-Roch Germania GmbH	99,49 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Sekurit Saint-Gobain Deutschland GmbH & CO KG	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Sekurit Saint-Gobain Deutschland Beteiligungen GmbH	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Sekurit Saint-Gobain Nutzfahrzeugglas GmbH & CO KG	99,79 %
Concordiaplitz 3 D-51143 Koeln	
Sekurit Saint-Gobain Torgau GmbH	99,79 %
Repitzer Weg 1 D-04860 Torgau	
Sekurit Saint-Gobain Modulartechnik GmbH	99,79 %
Jens-Otto-Krags-trasse 6 D-52146 Wurselen	
Saint-Gobain Autoglas GmbH	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Flachglas Torgau GmbH	99,79 %
Repitzer Weg 1 D-04860 Torgau	
Vegla Vereinigte Glaswerke GmbH	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Vegla Verwaltungs- und Beteiligungs GmbH	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Vegla Vereinigte Glashandels Gesellschaft mbH	99,79 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Espagne	
Cristaleria Española SA	73,13 %
Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77 28046 Madrid	
Desarrollo del Vidrio (Devisa)	73,13 %
Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77 28046 Madrid	

La Veneciana SA 73,13 %
Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77
28046 Madrid

Portugal

Companhia Vidreira Nacional SA 73,13 %
Estrada Nacional 10 Apartado 1713
2691 Santa Iria de Azoia Codex

Sekurit Saint-Gobain Portugal Vidro Automovel SA 73,13 %
Estrada Nacional 10 Apartado 1713
2691 Santa Iria de Azoia Codex

Italie

Saint-Gobain Vetro Italia SpA 99,02 %

Via Ponte a Piglieri n.2 I-56100 Pise

Sekurit Saint-Gobain Italia S.R.L. 99,15 %
Via Saluzzo 95 I-12038 Savigliano (CN)

Royaume-Uni

Aidsun Limited 99,79 %
26 Orwell Terrace Edinburgh EH11 2ET

Aluminium UK Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Amalgamated Glass Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Birmingham Guild 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Saint-Gobain Glass Limited 99,79 %
Elvian House Nixey Close off Sussex Place Slough
Berkshire SL1 1NQ

Ferde Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Gafsen Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Grange Glazing Limited 99,79 %
26 Orwell Terrace Old Deer Park Edinburgh EH11 2ET

Hayes Laminate Glass CO Ltd 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Image (Glassware) Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Kerocean Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

London Architectural Glass Company Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

London and Southern Glass Distributors Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Guild Window Ltd 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Panel Shopfront Systems Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

P and B Stockglass 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Pearce & Culter Ltd 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Marcus Summers Structural Glazing Limited 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Security Glass Group Ltd 99,79 %
Waterside Drive Langley Business Park Berkshire SL3 6EZ

Solaglas Ltd 99,79 %
Binley One Herald Way Binley Coventry CV3 2ND

Thermax Limited 99,79 %
Greenfield Industrial Estate Tindale Crescent
Bishop Auckland CO Durham DL14 6 TF

Irlande

Dockrell Glass Distribution Ltd 99,79 %
Ballymount Cross Tallaght Dublin 24

Dockrell Double Glazing Limited Stapleton House 89 South Mail Cork	99,79 %
Dockrell Toughened Glass Ltd Ballymount Cross Tallaght Dublin 24	99,79 %
Dockrell Processed Glass Ltd Ballymount Cross Tallaght Dublin 24	99,79 %

Belgique

Saint-Roch Coating Zoning Industriel de Floreffe, 10 - B-5150 Floreffe	99,49 %
Glaceries de Saint-Roch SA Bd Émile-Jacqmain, 162 - BP 48 - B-1000 Bruxelles	99,49 %
Sekurit Saint-Gobain Benelux SA Rue des Glaces Nationales, 169 - B-5060 Sambreville	99,79 %

Pays-Bas

Internationale Maatschappij Voor het Beheer Van Glasmaatschappijen BV Postbus 254 NL-4550 AA Sas Van Gent	99,79 %
Sas Van Gent Glasfabriek BV Ad.Post (Postbus 60-9096 Zelzate) Westkade 20 Postbus 4 NL-4550 AA Sas Van Gent	99,49 %

Danemark

Scan-Gobain Glass A/S Vibevej 20,2 DK-2400 Copenhagen NV	99,64 %
---	---------

Suède

Sekurit Saint-Gobain Scandinavia AB Box 84 S-241-22 Eslov	99,79 %
--	---------

Pologne

PolFloat Saint-Gobain SP Z.O.O. Ul. Szklanych Domow 1 PL-42-530 Dabrowa Gornicza	99,87 %
---	---------

AMÉRIQUES**Brésil**

Companhia Brasileira de Cristal Rua José Mattar, 201 Jardim São Dimas São José Dos Campos 12245-450 São Paulo - SP (Pourcentage de contrôle : 50,00 %)	38,13 %
Companhia Vidraria Santa Marina Avenida Santa Marina 482 - 05036-903 São Paulo - SP	76,26 %

Mexique

Desarrollo del Vidrio SA de CV Carretera Libre Mexico - Puebla KM 23,5 Tlalpizahuac, Mun.de Ixtapaluca 56560 Edo. de Mexico	59,85 %
Mexamin SA Av. Horacio 1855-502 - Piso 5 Los Morales Polanco CP-11510 Mexico DF	55,64 %
Servicio Vidrio Sekurit de Mexico SA de CV Av. Nicolas Bravo, 5 Parque Industrial Cuautla Municipio de Ayala 62741 Morelos	59,83 %
Servicios Devimex SA de CV Carretera Libre Mexico - Puebla KM 23,5 Tlalpizahuac, Mun.de Ixtapaluca 56560 Edo. de Mexico	59,82 %
Operadora Saint-Gobain SA de CV Av. Horacio 1855-502 - Piso 5 Los Morales Polanco CP-11510 Mexico DF	57,28 %
Vidrio Sekurit Saint-Gobain de Mexico Av. Nicolas Bravo, 5 Parque Industrial Cuautla Municipio de Ayala 62741 Morelos	59,85 %
Vidrio Saint-Gobain de Mexico Horacio Numero 1855-502 - Piso 5 Colonia Polanco - 11510 Mexico DF	57,30 %

ASIE ET AUTRES**Chine**

Jiangsu Donghai Saint-Gobain CO Ltd 105 West Heping Road Donghai Country Jiangsu Province Post Code 222 300	69,44 %
---	---------

ISOLATION ET RENFORCEMENTPourcentage de détention
direct et indirect**EUROPE****France**

Eurocoustic Le Triangle 14, rue du Général-Audran 92041 Paris-La Défense • Code Siren : 307 390 104	98,31 %
Isover Saint-Gobain Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 312 379 076	100,00 %
Vetrotex Finance Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 349 448 217	99,95 %
Vetrotex France SA 130, avenue des Follaz 73000 Chambéry • Code Siren : 309 880 813	100,00 %
Vetrotex International 767, quai des Allobroges 73000 Chambéry • Code Siren : 324 420 785	99,95 %

Allemagne

Vetrotex Deutschland GmbH Bicheroux Strasse 61 D-52134 Herzogenrath	99,99 %
Grünzweig + Hartmann AG Bürgermeister- Grünzweig - Strasse 1 D-67059 Ludwigshafen	98,75 %

Espagne

Cristaleria Española SA Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77 28046 Madrid	73,13 %
Wanner y Vinyas SA Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77 28046 Madrid	73,13 %
Vetrotex España SA Carretera Barcelona km 36 28800 Alcalá de Henares (Madrid)	73,13 %

Italie

Balzaretti Modigliani SpA Via E. Romagnoli, 6 I - 20146 Milan (MI)	91,35 %
Vetrotex Italia SpA Via E. Romagnoli, 6 I-20146 Milan (MI)	100,00 %

Royaume-Uni

Bayex Ltd C/O Cuff Roberts Solicitors 7th Floor, 100 Old Hall Street Liverpool L3 9TD	99,79 %
Glasuld UK Ltd Dennis House Marsten Street Manchester M2 1 JD	99,79 %

Belgique

Isover SA NV WTC Tour 1 bd Émile-Jacqmain, 162 BP 40 - B-1000 Bruxelles	98,76 %
---	---------

Pays-Bas

Isover BV Parallelweg 20 NL-4878 AH Etten-Leur	98,75 %
---	---------

Autriche	
Tel Mineralwolle AG (TMW) Prager Strasse 77 A-2000 Stockerau	98,43 %
Suisse	
Isover SA Route de Payerne CH-1522 Lucens	96,56 %
Danemark	
Glasuld A/S Ostermarksvej 4 DK-6580 Vamdrup	98,75 %
Suède	
Ecophon AB Box 500 S-260-61 Hyllinge	99,66 %
Gullfiber AB Box 501 S-260-50 Billesholm	99,66 %
Finlande	
Isover OY PO Box 250 FIN-05801 Hyvinkaa	99,66 %
République Tchèque	
Orsil SA Jugoslavska 29 CZ-120 00 Praha 2	98,43 %
Orsil Spol SRO Masarykova 197 CZ-51750 Castolovice	98,43 %
Vertex AS Sokolovska 106 Litomysl	98,77 %
AMÉRIQUES	
États-Unis	
Bayex Incorporated PO Box 390 14770 East Avenue Albion NY - 14411	100,00 %
CertainTeed Corporation 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge PA-19482	100,00 %
CertainTeed Receivables Corporation 750 East Swedesford Road Valley Forge PA-19482	100,00 %
CTKC Corporation C/O Delaware Management Company 3513 Concord Pike Suite 3738 Wilmington DE-19801	100,00 %
CerBay Company 211 Randy Drive Arrowhead Industrial Park Wichita Falls TX 76307	100,00 %
CertainTeed Foreign Sales Corporation C/O Birch Dejongh et Hindelf - Poinsettia House, Blue Beard's Castle-Saint-Thomas, Virgin Islands 00804	100,00 %
Perma Glass Mesh Incorporated 2201 Progress Sreet Dover OH-44622-0039	100,00 %
Vetrotex CertainTeed Corporation Allendale Road 4515 Wichita Falls TX 76310	100,00 %
Canada	
Bay Mills Limited 305 Church Street Suite 200 Oakville, Ontario L6J-1N9	100,00 %
Les Produits Duvernay Ltee 8220 19TH Avenue Montréal, Quebec H124J8	100,00 %
Brésil	
Companhia Vidraria Santa Marina Avenida Santa Marina 482 - 05036-903 São Paulo-SP	76,26 %
Mexique	
Bays Mills SA de CV Edificio Hallmark II Manzana 5 Parque Industrial Las Americas CP 31160 Chihuahua CHIH Mexico	100,00 %
Argentine	
Isotex SA Bouchard y Enz 1836 Llavallol PCIA Buenos Aires	76,26 %

ASIE ET AUTRES**Corée du sud**

Hankuk Vetrotex Ltd 64-5 Chaungmuro 2-GA Chung-Gu Hanil Building 5 TH FL Seoul 100-012	94,44 %
--	---------

Thaïlande

Thai-Vetrotex CO Ltd N 79/24 Moo 2 Srinakarin Road Kwaeng Nongbon, Khet Praves Bangkok 10260	99,95 %
--	---------

**MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**Pourcentage de détention
direct et indirect**EUROPE****France**

Société Atlantique de Préfabrication Chemin des Anglais BP 101 44470 Carquefou • Code Siren : 865 802 011	79,21 %
Duverdier Moreau BP 11 51700 Vincelles • Code Siren : 096 550 090	79,21 %
Éverite SA Le Grignon BP 84 37160 Descartes • Code Siren : 542 100 169	99,98 %
Fab'Résine 11-17, rue Constantin-Pecqueur 95157 Taverny cedex • Code Siren : 332 443 779	79,05 %
Établissements Picard La Petite Vigne Chemin du Bout du Monde 35760 Saint-Grégoire • Code Siren : 559 200 019	79,09 %
Matériaux de Construction International Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 691 820 013	99,99 %
I.T. - Société Industrielle de Tuiles 37, rue du Pieu 78130 Les Mureaux • Code Siren : 562 110 346	79,11 %
Modenfix France "Le Closeau" rue de Brie BP 84 77170 Servon • Code Siren : 383 908 381	78,90 %
Natec "Le Closeau" rue de Brie BP 84 77170 Servon • Code Siren : 343 464 103	78,98 %
Novatech SA Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 380 160 895	99,99 %
Protebat 11-17, rue Constantin-Pecqueur 95157 Taverny • Code Siren : 312 494 859	79,05 %
Sobetube Route de la Brasserie 30300 Beaucaire • Code Siren : 331 192 146	79,23 %
Stradal Le Cérame 47, avenue des Genottes BP 8318 95803 Cergy-Pontoise cedex • Code Siren : 301 984 563	79,23 %
Tuilerie Briqueterie Française Route Nationale 16270 Roumazières Loubert • Code Siren : 591 820 386	79,11 %
Tuilerie Briqueterie de Lauragais 114, bd de L'Embouchure 31018 Toulouse cedex • Code Siren : 571 950 013	79,11 %
Weber & Broutin International Rue de Brie - Servon BP 84 77253 Brie-Comte-Robert cedex • Code Siren : 572 060 325	79,09 %

Weber & Broutin France Rue de Brie - Servon BP 84 77253 Brie-Comte-Robert cedex • Code Siren : 385 019 070	79,09 %
--	---------

Allemagne

Deutsche Terranova Industrie Metternicher Strade 17 D-53919 Weilerswist	79,09 %
--	---------

WB TNA Allemagne Metternicher Strade 17 D-53919 Weilerswist	79,09 %
--	---------

Espagne

1625 SA Plaza Diputacion N° 2 Gerona	79,11 %
---	---------

Cemarksa Carretera N° 152 km 9 08110 Montcada i Reixac	79,09 %
---	---------

Ceter Carretera de Girona Palamos km 16 17120 La Pera	79,09 %
--	---------

Especo Urbanizacion Indust. San Isodor Carreta General de sur km 9,9 Teneriffé	79,09 %
--	---------

Portugal

Weber & Broutin Portugal Zone Industriale Tabueira Apartado 16 Esgueira 3800 Aveiro	79,07 %
---	---------

Italie

Modenfix Italia SRL Via Sacco e Vanzetti 54 I-41042 Fiorano-Modenese	73,34 %
---	---------

San Marco Laterizi SRL Via della Nuova Fornace Zona Industriale D1 I-15048 Valenza	79,11 %
--	---------

Weber & Broutin Italia SRL Via Sacco e Vanzetti 54 I-41042 Fiorano-Modenese	73,34 %
--	---------

Royaume-Uni

SBD Dickens House - Maulden Road Flitwick Bedford MK 45 5BY	79,09 %
---	---------

Belgique

Weber & Broutin Benelux Steenkaai 44 - BP B-1800 Vilvoorde	79,09 %
---	---------

Autriche

WB Mitteleuropa Gleichentheilgasse 6 - A-1231 Wien Neu-Erlaa	79,09 %
---	---------

Weber & Broutin TNA Gleichentheilgasse 6 - A-1231 Wien	79,09 %
---	---------

Suisse

WBSK AG Technoramstrasse 9 - CH-8404 Winterthur	79,09 %
--	---------

Pologne

Terranova Polska UL. 11-00 Listopada 60-27400 Ostrowiec-Swietokryski	79,09 %
---	---------

Hongrie

Terranova Hongrie Epitoanyagipari Kft Becsi Ut (Kulterulet) Postfach 46 H-2085 Pilsivosorvar	79,08 %
--	---------

République Tchèque

Terranova République Tchèque Borek 290 37010 Ceske Budejovice	79,09 %
--	---------

Slovaquie

Terranova Slovaquie Stara Vajnorska 139 - 83104 Bratislava	79,09 %
---	---------

Slovénie

Terranova Slovénie Tizaska C132 1111 Lubljana	79,09 %
--	---------

Turquie

Markem Ankara Karayolu 26 KM 35171 Kemalpaşa Izmir	63,27 %
---	---------

AMÉRIQUES**États-Unis**

Air Vent. Inc. 3000 West Commerce Street Dallas, TX 75212	100,00 %
--	----------

B & K Window Manufacturing Inc. 8315 216 Th avenue SE Woodinville WA 98072	100,00 %
---	----------

Bird Incorporated 1077 Pleasant Street Norwood MA-02062	100,00 %
--	----------

CertainTeed Corporation 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge PA-19482	100,00 %
--	----------

CT-MG Investment Corporation 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge PA-19482	100,00 %
---	----------

CertainTeed Windows Mid-South Fabrication Center Inc. 315 Peterson Drive Elizabethtown KY-42701	100,00 %
--	----------

Insulate Inc. 5001 "D" Street N.W. Auburn WA-98001	100,00 %
---	----------

Chesapeake Window Products Inc. 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge PA-19487	100,00 %
--	----------

Fashionwall Inc. 29755 Beck Road Wixom Michigan-48393	100,00 %
--	----------

Ludowici Roof Tile Inc. 4757 Tile Plant Road SE 1 New Lexington OH-43764	100,00 %
---	----------

Brésil

Industrias Brasilit da Amazonia SA Rodovia Arthur Bernardes Esquina do Tapana 66825-000 Belem-PA	89,43 %
--	---------

Brasilit SA Av. Presidente Kubitschek 1830 Torre 3 - 7 Andar 04543-900 São Paulo - SP	89,34 %
---	---------

Eterbras Tec Industrial Ltda Av. Pres. Juscelino Kubitschek 1830 Torre 3 - 5 Andar 04543-900 São Paulo - SP	57,84 %
---	---------

Argamassas Quartzolit Ltda Via de Acesso Joao de Goes, 2127 06600-000 Jandira - SP	66,35 %
---	---------

Santa Veronica Empr Participacoes S/C Ltda Av. Pres. Juscelino Kubitschek 1830 Torre 3 - 7 Andar 04543-900 São Paulo - SP	89,36 %
---	---------

Saõ Justo Participacoes Ltda Av. Pres. Juscelino Kubitschek 1830 Torre 3 - 7 Andar 04543-900 São Paulo - SP	54,36 %
---	---------

Mexique

Manufacturera e Inversionista SA Calle 3N25 Fracc Industrial Alce Blanco 53370 Naucalpan Estado de Mexico (Pourcentage de contrôle : 99,58 %)	48,45 %
---	---------

Mexalit Horacio Numero 1855-502 Colonia Polanco 11510 Mexico DF (Pourcentage de contrôle : 49,00 %)	49,00 %
---	---------

Polyducto SA Km 185 Autopista Mexico 76700 Pedro Escobedo Queretaro (Pourcentage de contrôle : 100,00 %)	48,65 %
--	---------

Mexalit Industrial SA de CV Horacio Numero 1855-502 Colonia Polanco 11510 Mexico DF (Pourcentage de contrôle : 99,29 %)	48,65 %
---	---------

Versalite Inmobiliaria SA de CV Avenue Hidalgo N 180-55540 Ecatepec-Edo de Mexico (Pourcentage de contrôle : 99,00 %)	48,51 %
---	---------

ASIE ET AUTRES		
Malaisie		
TBF Malaisie	44,07 %	
N-2, Jalan Teknologi 8. Plo 26, Mengkibol Industrial Area PO Box 135 86000 Kluang (Pourcentage de contrôle : 55,71 %)		
Singapour		
Besco	39,55 %	
26 UBI Road, Besco Building 1440 Singapore (Pourcentage de contrôle : 100,00 %)		
DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE		Pourcentage de détention direct et indirect
EUROPE		
France		
Asturienne Penamet	79,23 %	
191, rue de Paris 93013 Bobigny cedex • Code Siren : 777 346 099		
Auxisol	89,33 %	
81, av. du Maréchal-Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 815		
MS Brico	78,95 %	
44, rue de Rohrwiler 67240 Bischwiller • Code Siren : 347 910 291		
Barbe	79,17 %	
Roch Glas 29200 Brest • Code Siren : 635 820 715		
Berthon	79,19 %	
88, avenue Gilbert-Roux 0300 Cusset • Code Siren : 975 620 550		
BMRA	79,19 %	
2014, avenue des Landiers 73024 Chambéry cedex • Code Siren : 056 503 097		
B.M.S.O.	79,21 %	
18, avenue du Général de Gaulle 33120 Arcachon • Code Siren : 778 115 824		
Béton Manufacturé de Vitré	39,61 %	
ZAC de Plague BP 39 35500 Vitré • Code Siren : 304 556 772 (Pourcentage de contrôle : 50,00 %)		
Bétons et Matériaux du Maine	79,05 %	
4, boulevard Jean Moulin Zone Ouest de Mallève 44100 Nantes • Code Siren : 390 422 772		
Big Bain	79,23 %	
ZO la Cristole Route de Marseille 84000 Avignon • Code Siren : 329 569 750		
Bourdeaux	79,23 %	
Route d'Égreville 77460 Souppes-sur-Loing • Code Siren : 906 450 069		
Boutiques	79,23 %	
Place Mireille-Moatti 13210 Saint-Rémy-de-Provence • Code Siren : 401 196 795		
Bourgeois	79,00 %	
3, rue de Langeais ZIL BP 146 49301 Cholet cedex • Code Siren : 300 631 652		
Calosan Méditerranée	79,21 %	
11, Toulon Est BP 31 83087 Toulon cedex • Code Siren : 669 501 751		
Carrelages Diffusion	78,08 %	
Arvieu 12120 Cassagnes Begonhes • Code Siren : 344 454 608		
Carrières d'Arvieu	42,50 %	
4, boulevard Jean Moulin Zone Ouest de Mallève 44100 Nantes • Code Siren : 313 485 195 (Pourcentage de contrôle : 60,00 %)		
Cedeo	79,23 %	
2, rue du Marais-Sec BP32 60104 Creil cedex • Code Siren : 349 686 311		
Société Bretonne de CD	79,19 %	
ZI Kerpont rue Denis Papin 56600 Lanester • Code Siren : 329 914 808		
Société Mosellane de CD	79,20 %	
34-36, route de Thionville 57140 Woippy • Code Siren : 331 455 618		
La Rochelaise	79,19 %	
Zone commerciale de Beaulieu 17138 Puilboreau • Code Siren : 330 252 909		
Bois Mat Centre Est	79,20 %	
41, quai du Roi 45000 Orléans • Code Siren : 390 398 300		
Sarl Chaput	79,20 %	
24-26, rue de la Malardière 89000 Auxerre • Code Siren : 426 520 219		
Chappe	79,21 %	
17, route de Bellevue 16710 Saint-Yriex • Code Siren : 328 076 443		
Reval	79,19 %	
Avenue de Genève 74131 Bonneville cedex • Code Siren : 606 920 684		
Chuberre	79,22 %	
21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 679 200 576		
CIM	79,23 %	
Route d'Égreville 77460 Souppes-sur-Loing • Code Siren : 339 109 928		
Circe	79,23 %	
5, place de la Gare 59800 Lille • Code Siren : 348 590 266		
SCI Clary	79,22 %	
31, rue Clary 13002 Marseille • Code Siren : 398 938 027		
Clipper	89,38 %	
21, route du Mole 2/3 92230 Gennevilliers • Code Siren : 393 995 76????		
Coorevits	78,34 %	
116, rue du Dr Ducroquet 59700 Marcq-en-Barceul • Code Siren : 885 680 934		
Comasud	79,22 %	
7, rue du Chevalier-Paul BP 2436 13215 Marseille cedex 2 • Code Siren : 057 802 753		
Cordier	59,16 %	
73, avenue Alfred Thevenet 51202 Epernay • Code Siren : 303 321 582		
Cougnaud	59,18 %	
Route du Poire 85190 Aizenay • Code Siren : 486 080 161		
Crespy	79,18 %	
ZI Carnac 2 43700 Brives Charensac • Code Siren : 321 607 749		
Croisées Profils	59,08 %	
Chambley 54890 Onville • Code Siren : 647 020 478		
Les Zelles	59,18 %	
Route des Écorces 88250 La Bresse • Code Siren : 387 524 085		
DMO	79,23 %	
23, Bd de la Haie des Cognets Saint Jacques de la Lande BP 56139 35056 Rennes cedex • Code Siren : 302 364 211		
Docks Bâtiment & Industrie	79,23 %	
26 bis, rue Maxime Gorki 18100 Vierzon • Code Siren : 583 720 578		

Distry Lussigny ZI N°2 rue Paul Éluard 59309 Valenciennes cedex • Code Siren : 548 800 499	79,23 %	K par K Ouest 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 403 501 232	59,11 %
Dispano 35-37, avenue du Mont Riboudet 76000 Rouen • Code Siren : 340 146 000	79,21 %	K par K Sud 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 399 297 183	59,18 %
Dorcet SA 87600 Rochechouard • Code Siren : 311 009 989	79,20 %	La Basquaise de CD Rue de l'Industrie ZI des Pontois 64600 Anglet • Code Siren : 330 284 470	79,23 %
Atlantique Menuiseries Fermetures Route du Poire 85190 Aizenay • Code Siren : 403 649 437	59,17 %	La Savoisienne de CD 84 BP 732 74015 Annecy cedex • Code Siren : 331 530 949	79,23 %
Ferrari Zonz Industrielle Crolles 38920 Crolles • Code Siren : 311 801 164	79,10 %	Lagrange Route de Montauban 31340 La Magdeleine-sur-Tarn • Code Siren : 720 803 097	59,17 %
Fontaine Simon 7, rue Michel le Lou du Breuil BP 172 44006 Nantes cedex • Code Siren : 378 155 279	58,97 %	Lapeyre 2, rue André-Karman BP 149 93300 Aubervilliers • Code Siren : 542 020 862	59,18 %
Galessi ZAC Village Entreprises 47510 Foulayronnes • Code Siren : 320 661 754	79,21 %	Lapeyre Services (LGS) 2, rue André-Karman BP 149 93300 Aubervilliers • Code Siren : 348 997 461	59,04 %
Bretagne Matériaux Traos Elon rue de la Tour 29800 Landerneau • Code Siren : 635 720 451	79,23 %	Loubert Dunkerque 3, rue Saint Valentin 59640 Dunkerque • Code Siren : 076 250 091	79,23 %
Gie Ibana 21, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 785 432 246	66,96 %	Loubert Lille 103, rue de Condé 59600 Lille • Code Siren : 458 502 093	79,23 %
Gie K par K 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 403 501 232	59,15 %	Lussiana 36, rue de la Plaine 91360 Villemoisson-sur-Orge • Code Siren : 965 200 801	79,23 %
Gie Point P Finances 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 401 696 448	79,14 %	Méridionale des Bois et Matériaux 84, avenue du 22 août 1944 BP 472 34505 Béziers cedex • Code Siren : 562 920 470	79,13 %
Gie Synergie Matériaux 15, bd de la Maison-Blanche 13004 Marseille • Code Siren : 398 200 519	68,93 %	MTV 455, rue de l'Industrie 34000 Montpellier • Code Siren : 398 146 100	79,23 %
Giraud Route de Roanne 69240 Pont-Trambouze • Code Siren : 725 781 082	59,18 %	Matériaux Isolants Lillois - MIL 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 831	89,30 %
Gruyere 87 bis, route de Saint-Pa 26200 Montélimar • Code Siren : 327 834 404	79,22 %	Matal 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 856	89,36 %
Habitat Kieffer SA 12, rue Curie ZI Nord 68013 Colmar cedex • Code Siren : 382 819 324	78,96 %	Mat Kit Combe de Martel 46200 Souillac • Code Siren : 343 685 715	79,21 %
Expobois Les Perrasses 74230 Thones • Code Siren : 338 418 577	79,19 %	Menuiserie du Centre Avenue Martial Lapeyre 15210 Ydes Centre • Code Siren : 582 026 282	59,18 %
FCI Holding 14, place de la Cité 12000 Rhodes • Code Siren : 333 120 871	70,83 %	Midimat 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 872	89,36 %
Isolmat 92 81, av. du Maréchal-Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 343 922 654	89,37 %	Mustin 3, avenue Kennedy 62001 Arras cedex Code Siren : 541 920 096	79,22 %
Isolmat 81, av. du Maréchal-Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 823	89,35 %	Mis 38, route de Saint-Verac 12850 Onet-le-Chateau • Code Siren : 348 991 365	79,13 %
Logistocks 41, rue de Tourville 76600 Le Havre • Code Siren : 410 139 430 (Pourcentage de contrôle : 60,04 %)	47,56 %	Noël ZO La Cristole Route de Marseille 84000 Avignon • Code Siren : 384 297 909	79,23 %
K par K 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 351 348 883	59,18 %	O' Carré 66, bd Félix Faure 93100 Aubervilliers • Code Siren : 402 841 944	59,06 %
K par K Nord 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 399 297 225	59,18 %	Ouest Production La Chaize Giraud 85220 cedex • Code Siren : 322 522 368	59,18 %

Oxxo Route de Jalogny BP 23 71250 Cluny • Code Siren : 685 450 363	59,18 %	Société Lapeyre Composants (SLC) Route du Poiré 85190 Aizenay • Code Siren : 410 284 020	59,04 %
Participations des Ardennes 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 304 971 383	79,23 %	SCI Gotz & Moriz 11, rue de Strasbourg 67350 Pfaffenhoffen • Code Siren : 388 514 382	78,96 %
Plafiso 46, rue Manoir de Sévigné 35000 Rennes • Code Siren : 392 117 750	79,23 %	SCI Bricogite 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 324 166 222 (Pourcentage de contrôle : 63,00 %)	49,91 %
Pastural Allée de Cumières 51202 Épernay • Code Siren : 095 750 337	59,17 %	SCI Charles-de-Gaulle Route d'Ozoir 77680 Roissy-en-Brie • Code Siren : 313 180 432	79,23 %
Philibert Route de Lançon 13450 Lançon • Code Siren : 636 880 395	79,22 %	SCI Home Alsacien 99, route de Bitche 67500 Hagueneau • Code Siren : 778 782 227	78,96 %
La Plateforme 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 403 104 250	79,23 %	SCI Matmur ZI Corsac N°2 43700 Brives Charensac • Code Siren : 343 351 037	79,18 %
Point P Développement 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 339 105 553	79,23 %	Sofindép Route de Saint Pons 34600 Bédarieux • Code Siren : 389 470 006	79,13 %
Point P SA 188, quai de Valmy 75019 Paris cedex 10 • Code Siren : 712 031 376	79,23 %	SCI Charpas 2, rue du Marais Sec ZI Nogent-Villers BP 32 60180 Creil cedex • Code Siren : 339 368 631	79,22 %
PPI Finances 4, rue d'Ayous 64121 Serres-Castet • Code Siren : 392 579 181	89,28 %	S.F.C.D. 41, route de Bessières 31420 L'Union • Code Siren : 716 320 593	79,22 %
Progest Avenue Jean-Moulin 84500 Bollène • Code Siren : 378 685 325	79,22 %	Société de Commercialisation de Fournitures pour l'Industrie et la Construction - SFIC 81, avenue du Maréchal Joffre • Code Siren : 097 812 968	89,38 %
Poliet SA Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 572 191 153	79,23 %	S.G.M. Route de Roanne 69240 Pont-Trambouze • Code Siren : 379 904 477	59,18 %
Polymat Angle rue Clary et rue Chevalier Paul BP 2436 13215 Marseille cedex 2 • Code Siren : 318 310 646	79,22 %	SICB 36, rue de la Plaine 91360 Villemoisson-sur-Orge • Code Siren : 334 652 187	79,23 %
Poreaux Rue de l'Îlet BP 30 Zi St-Martin sur le Pré 51005 Chalons-en-Champagne • Code Siren : 305 231 532	59,16 %	SIMAT 38, route de Séverac 12850 Onet-le-Chateau • Code Siren : 426 980 223	70,83 %
SARL Pyrénées Plafonds Isolation 4, rue d'Ayous 64121 Serres-Castet • Code Siren : 349 668 087	89,33 %	Société Nantaise Agrégats 7, rue Michel le Lou du Breil BP 172 44006 Nantes cedex • Code Siren : 314 911 793 (Pourcentage de contrôle : 50,00 %)	39,61 %
Cibomat 55, rue Marcel-Brot BP 605 54010 Nancy cedex • Code Siren : 756 800 322	78,96 %	SNET Matériaux 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 336 302 213	89,34 %
Reffe 9, bd de la Libération 44402 Réze-les-Nantes • Code Siren : 300 917 440	79,08 %	Docks de l'Oise 12, rue Adrien-Lhomme 60400 Noyon • Code Siren : 552 002 917	78,62 %
Ruffy Caille 412, rue des Frères Lumières ZI Sud 71000 Macon • Code Siren : 687 501 124	79,19 %	Palau Industrie Rue de la Calmeille 66500 Prades Code Siren : 614 200 863	79,03 %
S.A.M.T. 15, rue Paul Lescot 92000 Nanterre • Code Siren : 775 728 975	59,13 %	Sonen 41, rue de Tourville 76099 Le Havre • Code Siren : 310 818 000	79,21 %
Saninov Rond Point Foncouverte ZI BP 7 84035 Avignon cedex 03 • Code Siren : 642 620 231	79,23 %	Sobomat avenue Jean-Moulin 84500 Bollène • Code Siren : 343 821 302	79,15 %
Sanitaire et Matériaux 66, bd Félix Faure 93300 Aubervilliers • Code Siren : 309 480 929	59,18 %	Solymat 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 330 908 864	89,34 %
Saint Firmin 30, route de Sevrac 12033 Rodés cedex 09 • Code Siren : 378 979 496	70,99 %	Les Techniques d'Intérieur -LTI 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre • Code Siren : 334 534 567	89,33 %
Sanitagen Avenue de Verdun 47250 Le Passage d'Agen • Code Siren : 026 320 044	79,23 %	Thuon 53, avenue Gaston Cabannes 33270 Floirac • Code Siren : 331 241 588	79,21 %

Établissements J.M. Thellier Zone Industrielle du Brezet 20, rue Newton 63100 Clermont-Ferrand • Code Siren : 868 200 023	89,34 %
Trouillard Zone Ouest de Mallève 4, bd Jean-Moulin 44100 Nantes • Code Siren : 855 802 369	79,21 %
Union des Entrepreneurs 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 562 136 002	73,53 %
Vanderperre 423, bd Gambetta 59200 Tourcoing • Code Siren : 310 159 744	79,23 %
Wagner Schmitt 11, rue de Strasbourg 67350 Pfaffenhoffen • Code Siren : 676 480 460	78,95 %
Allemagne	
BSV Bauelemente System-Vertrieb GmbH Industriepark Urbacher Wald D-56307 Dernbach (Pourcentage de contrôle : 60,00 %)	35,51 %
BB-Holzprodukte GmbH Gueterbahnhofstr. 48 D-01917 Kamenz	59,18 %
BHI Beteiligungsgesellschaft Fue Rhandel und Industrie MbH Bonner Str. 43 D-53842 Troisdorf-Spich	59,18 %
Berndorfer Bauelemente GmbH Gueterbahnhofstr. 48 D-01917 Kamenz	59,18 %
Dahm GmbH Bonner Str. 43 D-53842 Troisdorf-Spich	59,18 %
Glueck Fenster-Rollanden-Tueren Vertriebs GmbH Dieselstr. 61-63 D-33442 Herzebrock	59,18 %
Fenstratec Konsunhof N°1-5 D-14482 Potsdam-Baebelberg	59,18 %
H. Kuehn GmbH Holzverarbeitung Karstr. 70 D-41068 Moenchengladbach	59,18 %
Lapeyre Deutschland GmbH Viktoriaallee 3-5 D-52066 Aachen	59,18 %
Merkur Tueren-Vertriebs GmbH Goethestr. 7 D-53401 Remagen	59,18 %
Ruf Bauelemente-Vertrieb GmbH Benzstr. 5-15 D-33442 Herzebrock-Clarholz	59,18 %
Reckendrees GmbH Rollanden-und Kunststoffensterfabrik Benzstr. 5-15 D-33442 Herzebrock-Clarholz	59,18 %
Otto Becher GmbH Goethestr. 7 D-53401 Remagen	59,18 %
Otto Becher GmbH & CO KG Tueren Werk Goethestr. 7 D-53401 Remagen	59,18 %
Espagne	
Lapeyre Espagne Carreterra N° 152 08400 Granollers Priggerda	59,18 %
Belgique	
Lapeyre Belgique 250, chaussée de Tongres B-4420 Rocourt	59,18 %
Sofiplas Chaussée de Tirlemont 73 Zone Industrielle B-5030 Gembloux	59,21 %
Suisse	
Lapeyre Suisse ZI Vegre CH-1806 Saint Legiers	56,22 %
AMÉRIQUES	
Brésil	
Eldorado Brasil Distrito Industrial de Icoaraci QS3 Setor 8 Belem Para	59,18 %

CANALISATION	Pourcentage de détention direct et indirect
EUROPE	
France	
Pont-à-Mousson SA 91, avenue de la Libération 54000 Nancy • Code Siren : 755 802 105	100,00 %
Seva 43, rue du Pont-de-Fer 71100 Chalons-sur-Saône • Code Siren : 329 073 282	100,00 %
Allemagne	
Bayer-Rohr Handelsgesellschaft MbH Posthaltering 5 D-85599 Parsdorf	100,00 %
Halberghütte GmbH Saarbrucker Str. 51 D-66130 Saarbruecken	100,00 %
Reisser Druckrohr und Kanalisation Schlotterbeckstr. 20 D-71034 Boblingen	100,00 %
Reisser Hakowa GmbH Naundorfer Strasse 48 D-04980 Orgau	100,00 %
Espagne	
Funditubo Paséo de Perez Galdos, 59 39005 Santander	94,63 %
Italie	
Tubi Ghisa SpA Via Allegro 1 I-160 16 Cogoleto	100,00 %
Royaume-Uni	
Ashworth Systems Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (East-Mid) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Home Counties) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (International) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (North Western) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (South Western) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Northern) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Scotland) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Investments) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Southern) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (West Midlands) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Ashworth Frazer (Yorkshire) Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Drainage Systems (UK) Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Fast Track Logistic Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Fast Track Partnership Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Foundry Products Limited Sinclair Works, Ketley, Telford Shropshire TF1 4AD	99,79 %

Oliver Ashworth Group Plc Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Oliver Ashworth Holding Ltd Higher Airsworth Road Radcliffe Manchester M264AF	99,48 %
Saint-Gobain Pipe Systems Plc Elvian House Nixey Close of Susses Place Slough Berkshire SL1 INQ	99,79 %
Stanton PLC Lows Lane Stanton-by-Dale Ilkeston Derbyshire DE7 4QU	99,79 %

AMÉRIQUES**Brésil**

Companhia Metalurgica Barbará Via Dr. Sergio Braga, 452 27330-050 Barra Mansa-RJ	81,40 %
---	---------

CONDITIONNEMENTPourcentage de détention
direct et indirect**EUROPE****France**

VOA - Verrerie d'Albi Rue François-Arago ZI Albi-Saint-Juery 81000 Albi • Code Siren : 552 012 585	98,74 %
Saint-Gobain Desjonquères Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 552 012 585	99,99 %
Saint-Gobain Emballage Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 722 034 592	100,00 %
VG Emballage 38, rue Bréguet BP 279 75525 Paris Cedex 11 • Code Siren : 572 201 671	99,98 %

Allemagne

Calamr Albert GmbH Hemer Ernst-Stenner-Strasse 17 D-58675 Hemer	100,00 %
Oberland Glas AG Oberlandstrasse D-88410 Bad Wurzach	96,67 %
Ruhrglas GmbH Ruhrglasstrasse 50 D-45 329 Essen	97,00 %
SGD Glashüttenwerke Kipfenberg GmbH Altmuehlstrasse 2 D-85 110 Kipfenberg	99,73 %
Westerwald AG für Silikatindustrie Siemensstrasse 1 D-56 422 Wirges	96,28 %

Espagne

Vidriera de Montblanc SA Monasterio de Poblet S/N 43400 Montblanc	73,06 %
Monturas SA Via Trajana, 25 08020 Barcelone	100,00 %
Saint-Gobain La Granja, Societada limitada Apartado de Correos, 2 40100 La Granja de San Ildefonso	73,06 %
Vicasa SA Edificio Ederra, Centro Azca Paseo de la Castellana, 77 28046 Madrid	73,06 %
Vidrieras Canarias Polígono Industrial Salinetas Apartado, 28 Aeropuerto de Gando 35219 Telde (Gran Canaria) (Pourcentage de contrôle : 41,03 %)	29,98 %

Portugal

Vidreira do Mondego SA Freguesia de la Vila Verde Concelho de Figueira da Foz 3080 Figueira da Foz	75,76 %
--	---------

Italie

Saint-Gobain Finanziaria SpA Via E. Romagnoli, 6 I-20146 Milan (MI)	90,82 %
Vetriere Italiane Vetr.I. SpA Via del Lavoro, 1 I-36045 Lonigo (VI)	92,15 %

AMÉRIQUES**États-Unis**

Ball-Foster Glass Container Co 1509 South Macedonia Avenue Muncie, IN 47302-3664	100,00 %
Calmar Inc. PO Box 1203 333 South Turnbull Canyon Road 91749 CA City of Industry	100,00 %
Madera Glass Company 24441 Avenue 12 Road 24 - 1/2 Madera CA - 93637	100,00 %
Tropicana Industrial Glass Company 1001 13 TH Avenue East Bradenton FL - 34208	50,00 %
SGD Manufacturing Inc. 9141 Technology Drive N.E. SAGL Industrial Park Covington, GA 30014	99,99 %

Brésil

Companhia Vidraria Santa Marina Avenida Santa Marina 482 - 05036-903 São Paulo-SP	76,26 %
Subrasa-Vidraria Sul Brasil SA Rua Araca 694 - Centro 92310 - 030 Canoas RS (Pourcentage de contrôle : 51,00 %)	38,89 %

Argentine

Rayen-Cura Saic Rodao de la Cruz Guaymalien Mendoza	71,74 %
--	---------

**CÉRAMIQUES INDUSTRIELLES
ET ABRASIFS**Pourcentage de détention
direct et indirect**EUROPE****France**

Crismatec Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 316 263 029	100,00 %
Norton Desmarquest Fine Ceramics Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 353 687 603	99,99 %
Carborundum France Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 331 270 546	100,00 %
Norton Gessil Zone Industrielle de Chesnes Boulevard de Tharabie 38297 Saint-Quentin Fallavier • Code Siren : 381 943 368	99,99 %
Norton SA France Rue de l'Ambassadeur B.P 8 78702 Conflans-Sainte-Honorine • Code Siren : 669 801 243	99,91 %
Norton Performance Plastics Europe Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 400 470 829	100,00 %
Quartz & Silice Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 562 053 314	100,00 %
Savoie Réfractaires 10, rue de l'Industrie BP 1 69631 Vénissieux Cedex • Code Siren : 331 292 599	99,99 %
Société Européenne des Produits Réfractaires Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 305 756 413	100,00 %

Norton Verneret	98,82 %
La Lothe-aux-Aulnaies 89120 Charny	
• Code Siren : 562 032 292	

Allemagne

Carborundum Deutschland GmbH	99,90 %
Kappeler Strasse 105 Postfach 160162 40564 Dusseldorf	
Efesis Schleiftechnik GmbH	100,00 %
Dr. Georg Schaefer Strasse 1 D-97447 Gerolzhofen	
Norton Hochtemperaturkeramik GmbH	100,00 %
In der Kolling 6 Postfach 1161 D-66442 Bexbach	
Norton Beteiligungs GmbH	100,00 %
AM Nordkanal 37-43 D-4156 Willich 3	
Norton GmbH Objekt Schiefbahn	100,00 %
AM Nordkanal 37-43 D-47 877 Willich	
Norton Pampus GmbH	100,00 %
AM Nordkanal 37 D-47 877 Willich	
Norton Industriekeramik GmbH	100,00 %
AM Winkelsteig 1 Postfach 100 151 D-91 205 Lauf A-D Pegnitz	
Sepr Keramik GmbH & CO KG	100,00 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Saint-Gobain Schleifmittel - Beteiligungen GmbH	100,00 %
Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen	
Diamant Winter Steinbearbeitungswerkzeuge GmbH & Co	100,00 %
Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	
Ernst Winter & Sohn Diamantwerkzeuge GmbH & Co	100,00 %
Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	
Ernst Winter & Sohn Norderstedt GmbH & Co	100,00 %
Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	
Verwal Tungsgesellschaft Diamant Winter	100,00 %
Steinbearbeitungs-Werkzeuge GmbH	
Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	
Verwal Tungsgesellschaft Ernst Winter &	100,00 %
Sohn Diamantwerkzeuge GmbH	
Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	
Cora Schleiftechnik GmbH	100,00 %
Birkenstrasse 45 D-50389 Wesseling	

Espagne

Norton SA	99,91 %
Crtra de Guipuzcoa Km 7,5 Apartado de Coreos, 162 Berrioplano 31195 Pamplona (Navarra)	
Norton Iberica	100,00 %
Poligono Industrial Aquiberia 08755 Castellbisbal (Barcelona)	

Italie

Norton SpA	99,91 %
Via Per Cesano Boscone, 4 I-20094 Corsico (MI)	
Refradige SpA	100,00 %
Via del Teroldego, 1 I-38016 Mezzocorona (Trento)	

Royaume-Uni

British Abrasive Wheel Co Ltd	99,79 %
Doxey Rod Stafford St 16 1EA	
Carborundum UK Ltd	99,79 %
Mill Lane Rainford St-Helens Merseyside WA11 8LP	
Abrasive Developments Ltd	99,79 %
Norman House Henley in Arden Solibull West Midlands B95	
Abrasives PLC	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Diamond Abrasive International Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Diamond Abrasive Co Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
E H Stock (Engineering) Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	

English Abrasives & Chemicals Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
English Abrasives Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Fascut Products Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
International Technical Services Ltd	99,79 %
Les Banques St Peter Port Guernzey T Channel Islands GY1 2HZ	
John Oakey & Sons Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
LM Van Moppes Diamond Tools Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Van Moppes Jewellery Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
L.M. Van Moppes & Son Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
London Abrasives Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Luke & Spencer Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
NE Technology Ltd	99,79 %
Bath Road Beenham Reading, Berks RG7-5PR	
Norton PLC	99,79 %
King Street Fenton Stoke-on-Trent, St4 2LT	
Nimbus Diamond Tool & Machines Co Ltd	99,79 %
Albert Drive Burgess Hill West Sussex RH 15 9TN	
Nimbus Laser Services Ltd	99,79 %
Albert Drive Burgess Hill West Sussex RH 15 9TN	
The Carborundum Company Ltd	99,79 %
Bridge Road East Welwyn Garden City Hertfordshire A17 1H2	
Plus Gas Manufacturing Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
TSL Group PLC	99,79 %
Neptune Road PO Box 6 - Wallsend Tyne and Wear NE28 6DG	
Unicorn International PLC	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn Abrasives Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn 5 Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn Abrasives UK Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Universal Grinding Wheel Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn One Limited	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn Two Limited	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn Three Limited	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	
Unicorn Van Moppes Ltd	99,79 %
Doxey Road Stafford ST 16 1EA	

Belgique

Intermat SA	100,00 %
Route de Villers, 19 B-4162 Hody	
Norton Performance Plastics	100,00 %
Avenue du Parc, 18 B-4650 Chaineux	

Pays-Bas

Norton Fluorplast Nederland BV	100,00 %
Lissenveld 65 Terr. Dombosch 2 Po Box 61 NL-4040 AB Raamsdonksveer (N. BR.)	
Flexovit International BV	99,93 %
De Leeuwenbrug 115 7411 th Deventer	

Flexovit Bultenland BV De Leeuwenbrug 115 7411 th Deventer	99,93 %
Flexovit Holland BV De Leeuwenbrug 115 7411 th Deventer	99,93 %
Flexovit Information Services BV Groenloseweg 28 7151 hw Eibergen	99,93 %
Flexovit Management BV De Leeuwenbrug 115 7411 th Deventer	99,93 %
Flexovit Nederland BV Groenloseweg 28 7151 hw Eibergen	99,93 %
Flexovit Produktie BV Groenloseweg 28 7151 hw Eibergen	99,93 %
Saint-Gobain Abrasives Nederland Wijngaardsweg 73 6433 ka - Hoensbroek	100,00 %
Segro Europe BV De Kieft 7 7151 hz Eibergen	99,93 %
Luxembourg	
Bay State SA PO Box 7 L-7327 Steinsel	99,91 %
Norton SA Luxembourg Bd J.-F. Kennedy 190 PO Box 19 L-4901 Bascharage	99,91 %
Norvège	
Norton A/S PO Box 113 N-4791 Lillesand	100,00 %
Grèce	
Diamant Winter Hellas 8th km Thives-Chalkis Road GR-32200 Thives	100,00 %
AMÉRIQUES	
États-Unis	
FT Superabrasives Inc 88 Waylon Avenue Livingstone New Jersey 07039	99,79 %
Norton International Inc. One New Bond Street Worcester, MA-01606	100,00 %
Norton Proppants Inc. One New Bond Street Worcester, MA-01615-0008	100,00 %
Norton Field Services Inc. 4137 S Sherwood Forest Blvd Suite 220 Baton Rouge LA-70816-4337	100,00 %
Norton Company One New Bond Street Worcester, MA-01615-0008	100,00 %
Norton Performance Plastics Corp. 150 Dey Road Wayne, NJ-07470	100,00 %
Norton Chemical Process Products Corporation 3855 Fishcreek Road Stow OH-44224	100,00 %
Norton Foreign Affiliates Holding Corporation One New Bond Street Worcester, MA-01615-0008	100,00 %
Penhall Diamond Products Company 1345 South Acacia Avenue Fullerton, CA-92631	100,00 %
Saint-Gobain Industrial Ceramics Inc. "SGIC" PO Box 15137 One New Bond Street Worcester, MA-0615-0137	100,00 %
Unicorn Abrasives Inc. 84 O'Leary Drive Bensenville Illinois IL 60 106 226 1	99,79 %
Unicorn Superabrasives Inc. 84 O'Leary Drive Bensenville Illinois IL 60 106 226 1	99,79 %
US Sales Corporate 84 O'Leary Drive Bensenville Illinois IL 60 106 226 1	99,79 %
Canada	
Carborundum Abrasives Inc. 28 Albert Street Plattsville, Ontario, NOJ 1	100,00 %
Cora Abrasives Inc. 1137 North Service Road East Oakville, Ontario - L6H 1A7	100,00 %

Hamilton Technical Ceramics Ltd 25 Campbell Street PO Box 594 Brantford, Ontario, N3T 5N9	100,00 %
Norton Canada Inc. 3 Beach Road Hamilton, Ontario, L8L 7Y5	100,00 %
Norton Advanced Ceramics of Canada Inc. 8001 Daly Street Niagara Falls Ontario, L2G	100,00 %

Brésil

Carborundum do Brasil Ltda Av. Independencia, 7031 Vinhedo 13280-000 São Paulo	89,36 %
Carborundum Abrasivos Ltda Rua Santos Dumont, 111 Vinhedo 13280-000 São Paulo	95,21 %
Carborundum Holdings Ltda Rua Santos Dumont, 111 Centro Vinhedo São Paulo	89,36 %
Norton Industria E Comercio Limitada Rua Joao Zacharias, 119 07111-150 Guarulhos-SP	100,00 %

Colombie

Productora de Abrasivos Pabsa Ltda Carrera 9, N 79 A-64 A A 91551 Bogota	99,90 %
---	---------

Mexique

Norton Company de Mexico SA de CV Carretera Matamoros Brecha E-99 Parque Industrial Reynosa Reynosa, Tamps 64 69 13	100,00 %
---	----------

ASIE ET AUTRES**Australie**

Carborundum Australia Ltd 326 Settlement Road PO Box 7 Thomastown, 3074 Victoria	100,00 %
Norton Abrasives Pty Ltd 25 Nyrang Street PO Box 44 Lidcourbe, NSW 2141	99,97 %

Bermudes

Norton Insurance Ltd 30 Cedar Avenue Hamilton 5	100,00 %
--	----------

Inde

Grindwell Norton Ltd Army and Navy Building 148 Mahatma Gandhi Road Bombay 400 001	51,00 %
--	---------

Japon

Norton Kabushiki Kaisha 7, Kojimachi 3-Chome Chiyoda-Ku Tokyo 102	100,00 %
--	----------

DIVERSPourcentage de détention
direct et indirect**EUROPE****France**

Société Financière des Miroirs SFM Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 349 448 340	100,00 %
Saint-Gobain Promotion et Participations Internationales Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 702 050 527	100,00 %
Spafi - Société de Participations Financières et Industrielles Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 572 228 179	100,00 %
Vertec Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 316 699 594	100,00 %

Allemagne

Compagnie de Saint-Gobain Zweigniederlassung Deutschland Viktoria-Allee 3-5 D-5100 Aachen	100,00 %
---	----------

Royaume-Uni	
Saint-Gobain UK Ltd (Holding) Elvian House Nixey Close of Sussex Place SL1 1NQ Slough	99,79 %
Pays-Bas	
Saint-Gobain Nederland Westkade, 20 NL-4551 CM Sas Van Gent	100,00 %
Suisse	
International Saint-Gobain 10, rue Saint-Pierre CH-1700 Fribourg	100,00 %
Valfix Finanz AG Stauffacherweg 8 CH-6006 Luzern	100,00 %
AMÉRIQUES	
États-Unis	
Saint-Gobain Corporation 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge PA-19482-0101	100,00 %
Saint-Gobain Delaware Corporation C/O Delaware MGMT Co. 3513 Concord Pike Wilmington DE-19801	100,00 %
Brésil	
Companhia Administradora São Lourenço Avenida Juscelino Kubitschek N° 1830-8 Andar Torre 3 04543-900 São Paulo SP	99,91 %
ASIE ET AUTRES	
Chine	
Saint-Gobain (China) Investment Cy Ltd Citic Tower 185 A 19 Jian Guo Men Wai D1 JIE 100004 Beijing	100,00 %

III NOTE 29 : LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE AU 31/12/1998

ISOLATION ET RENFORCEMENT	Pourcentage de détention direct et indirect
EUROPE	
Royaume-Uni	
British Gypsum Iover Ltd White House Industrial Estate Runcorn Cheshire WA7 3 DP (Pourcentage de contrôle : 49,90 %)	49,80 %

III NOTE 30 : LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE AU 31/12/1998

VITRAGE	Pourcentage de détention direct et indirect
EUROPE	
France	
Ovem 92, bd Gallieni 92390 Villeneuve-la-Garenne • Code Siren : 389 488 719	99,76 %
Auvergne Isolation Montmurat 15600 Maurs • Code Siren : 312 215 049	100,00 %

Alp'Verre 8, rue des Terrasses BP 48 74962 Cran-Gévrier cedex • Code Siren : 326 820 396	100,00 %
MO Semiver-Climaver Rue d'Alembert BP 510 22005 Saint-Brieuc cedex 01 • Code Siren : 327 630 299	99,99 %
Comptoir Général des Glaces et Produits Verriers 8, route des Champs-Fourgons BP 65 92233 Gennevilliers • Code Siren : 632 007 957	99,98 %
Charles-André S.A. 1-3, rue de Prony BP 116 37301 Joué-lès-Tours cedex • Code Siren : 572 093 680	100,00 %
Comptoir Normand de Produits Verriers Z.I. secteur D BP 508 76807 Saint Étienne du Rouvray cedex • Code Siren : 300 462 413	100,00 %
Courbu Vitrages ZI du Phare Rue Gay-Lussac 33700 Mérignac • Code Siren : 333 087 609	100,00 %
DIMA ZAC de Mariage 41, rue des Bruyères 69330 Pusignan • Code Siren : 973 508 013	99,94 %
Eurokera 1 bis, avenue du Général-de-Gaulle Chierry 02400 Château-Thierry • Code Siren : 351 430 806	50,00 %
Financière Wehr 8, rue Clémenceau 67300 Schiltigheim • Code Siren : 568 504 088	89,93 %
Glassver ZI Le Vivier 79700 St-Pierre-des-Échaubrognes • Code Siren : 381 471 457	99,71 %
Gobba Vitrage 21, avenue Berthelot BP 7 38206 Vienne Cedex • Code Siren : 399 255 868	100,00 %
Keraglass Rue Saint-Laurent 77167 Bagnaux-sur-Loing • Code Siren : 380 325 068	50,00 %
Le Vitrage du Midi ZI - BP 68 30301 Beaucaire cedex • Code Siren : 317 683 654	99,98 %
Société Nouvelle des Établissements Marly Frères 24, rue des Terres de Borde 33800 Bordeaux • Code Siren : 379 519 341	100,00 %
Miroiteries de l'Ouest Normandie ZI de Caen Ouest BP 21 14650 Carpiquet • Code Siren : 327 630 315	99,98 %
Miroiteries de l'Ouest Les Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie • Code Siren : 054 200 464	99,98 %
Miroiterie du Rhin Rue de l'Industrie BP 24 68126 Bennwihr Gare • Code Siren : 301 165 536	99,99 %
Saint-Gobain Produits Industriels Commune de Condren 02700 Tergnier • Code Siren : 330 233 321	100,00 %
Centre Est Vitrage 40, rue Paul-Sabatier prolongée ZI des Confréries 71530 Crissey • Code Siren : 328 947 114	100,00 %
MO Charentes-Limousin ZI N° 3 BP 23 16340 L'Isle-d'Espagnac cedex • Code Siren : 326 302 239	99,98 %
Glaçauto 92, Boulevard Gallieni 92390 Villeneuve-La-Garenne • Code Siren : 331 944 827	100,00 %
MO Atlantique Zone des Rochettes BP 56 44550 Montoir-de-Bretagne • Code Siren : 322 688 458	99,98 %

Verreries de Saint-Just ZI La Verrerie BP 103 42170 Saint-Just-Saint-Rambert • Code Siren : 328 649 884	100,00 %	Fontana Sarda Srl Zona Industriale Macchiareddu 8 Strada I-09832 Assemini (CA)	99,02 %
Ouest Pare-Brise ZI de la Bihardais BP 73 35170 Bruz cedex • Code Siren : 312 537 335	99,80 %	Danemark	
Somir Autover Rue Édouard-Faure cedex 48 33083 Bordeaux cedex • Code Siren : 319 178 323	99,69 %	Vetrotech Saint-Gobain North A/S Vibevej 20 24000 Kobenhavn NV	99,72 %
Profadis ZI Vivier 79700 St-Pierre-des-Échaubrognes • Code Siren : 343 784 047	99,71 %	Esbjerg Glas A/S Spangsberg Mollevej 97 DK-6705 Esbjerg	99,64 %
Sivaq ZI - BP 50 33230 Coutras • Code Siren : 307 059 311	100,00 %	VG Glas A/S Hjortevvej 3 DK-7800 Skive	99,64 %
Sodipeint ZI Vivier 79700 St-Pierre-des-Échaubrognes • Code Siren : 340 862 408	99,71 %	Scanglas A/S Glasvej 2 DK-4220 Korsor	99,64 %
Somir Rue Édouard-Faure cedex 47 33083 Bordeaux cedex • Code Siren : 321 101 958	99,97 %	Suède	
Société Provence Côte d'Azur - Soprover ZI 5 ^{me} Rue 06515 Carros cedex • Code Siren : 416 750 214	100,00 %	Emmaboda Glas AB S-361-31 Emmaboda	99,64 %
Sovedys 523, rue Émile-Zola BP 67 73491 La Ravoire cedex • Code Siren : 746 820 190	100,00 %	Glashuset I Uddevalla AB Schillersvåg 4 S-451-55 Uddevalla	99,64 %
MO Armorique ZI de Kerpont Rue Trudaine BP 18 56855 Caudan cedex • Code Siren : 327 630 356	99,98 %	Scandifloat AB Box 501 S-361-01 Emmaboda	99,64 %
Société Verrière de l'Atlantique ZI - BP 48 49800 Trélazé • Code Siren : 319 883 039	99,99 %	Norvège	
Verre Fonctionnel 11, bd de la République 59580 Emerchicourt • Code Siren : 389 568 775	100,00 %	Brodrene Bockmann A/S Postboks 1125 N-1631 Gamle Frederikstad	99,64 %
Verrerie Aurys ZI de Pommenauque BP 170 50500 Carentan • Code Siren : 506 350 107	100,00 %	Scandi-Glass A/S Postboks 83 N-3171 Sem	99,64 %
Société Verrière Française Centre de Commerce de Gros BP 424 59814 Lesquin cedex • Code Siren : 886 680 586	100,00 %	Si-Glass A/S N-4208 Saudasjoen	99,64 %
Wehr Miroiterie 8, rue Clémenceau 67300 Schiltigheim • Code Siren : 343 587 838	89,87 %	Finlande	
Vitrages Isolants d'Auvergne BP 171 63020 Clermont-Ferrand cedex 2 • Code Siren : 747 220 978	100,00 %	Lansilasi OY PL 117 FIN-28101 Pori	62,77 %
Miroiteries de l'Ouest Pays-de-Loire BP 67 49181 St-Barthélemy-d'Anjou • Code Siren : 327 630 372	99,98 %	Verinvest OY Kaskuskatu 7 A FIN-00100 Helsinki	99,70 %
Italie		Estonie	
CO Vetro SpA Via La Bruina, 9 I-10040 Volvera (TO)	99,02 %	A/S Baltiklass Tahel 116 A EE-2400 Tartu	99,64 %
Duesse SpA in liquidazione Via Arturo Mercanti, 17 Fascia d'Oro I-250 18 Montichiari (BS)	99,02 %	Elvex Kirde 2 EE-2442 Elva	99,79 %
Euroglass SpA Frazione S. Defendente Strada Statale 22 56/A I-12020 S.Defendente di Cervasca	99,99 %	AMÉRIQUES	
Fontana Centro Srl Via Nettunense km. 17,900 I-00040 Lanuvio (Rome)	99,02 %	États-Unis	
Vetro Italiano de Sicurezza SpA Via Boccaccio, 87 I-20090 Trezzano S/Naviglio (Mi)	99,02 %	Eurokera North America 140 Southchase Boulevard PO Box 308 Fountain Inn, SC 29644-9020	50,00 %
Fontana Sud Srl Via F. de Blasio, 19 Zona Industriale I-70123 Bari	99,02 %	Brésil	
		Codival Comercial Distribuidora de Vidrios P/Autos Ltda Rua Dona Marinha Ramos, N 551 Ribeirao Preto São Paulo	76,26 %
		DVA - Distribuidora de Vidrios Para Autos Ltda Av. Nova Cumbica, N 1311 Guarulhos São Paulo	76,26 %
		Santa Marina Vitrage Limitada Avenida Marginal da Rodovia Presidente Dutra km 219 Cumbica 07210-000 Guarulhos São Paulo	76,26 %
		São Clemente Participacoes Ltda Avenida Marginal da Rodovia Presidente Dutra km 219 Cumbica 07210-000 Guarulhos São Paulo	76,26 %
		Mexique	
		CIA Espejos Nacionales SA Av. Horacio 1855-502 - Piso 5 Los Morales Polanco CP-11510 Mexico DF	29,22 %
		Venezuela	
		Vidrio Saint-Gobain de Venezuela Avenida Abraham Lincoln Torre Lincoln Piso 9-A Sabana Grande Zip Code 1050 Caracas	57,30 %

ASIE ET AUTRES**Coée du Sud**

Hankuk Glass Industries Inc. 45-1 Youngdunpo-Gu Seoul 150- 600	21,57 %
---	---------

ISOLATION ET RENFORCEMENT

Pourcentage de détention direct et indirect

EUROPE**Italie**

Revetex SRL Via Parini 10 I-20045 Besana Brianza (MI)	75,85 %
Superisolanti Ermes SRL I-20070 Crespianca (Lodi)	91,35 %
Nuova Italtess SpA Via E Romagnoli, 6 I-20146 Milan	60,00 %

Royaume-Uni

Vetrotex Ltd Unit 1/2 Thames Park Lester Way Wallingford Oxon Ox 10 9TA	99,95 %
---	---------

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Pourcentage de détention direct et indirect

EUROPE**France**

Tuyaux et Agglomérés Vendéens ZI LA Folie 5, rue Bollée La Chaise Vicomte 85310 Saint-Florent des Bois • Code Siren : 547 350 553	38,82 %
Société des Tuyaux Armés de la Charente Les Maisons Rouges 16460 Chenon • Code Siren : 344 283 510	39,61 %

Allemagne

Novatech Faserbetwerk GmbH & Co Kg Glasberg 1 D-83053 Kolbermoor	99,99 %
---	---------

Belgique

Sodepar SA Avenue du Pérou, 41 B-1050 Bruxelles	99,98 %
Toit Dak Belgique 17, bd Tirou B-6000 Charleroi	15,82 %

Pays-Bas

Novatech Nederland Bv Einsteinstraat 5 NL-3840 BC Harderwijk	99,99 %
---	---------

Suisse

Dynco CH-3065 Bollingen	26,90 %
----------------------------	---------

AMÉRIQUES**États-Unis**

Certainteed Shade Systems, Llc 750 East Swedesford Road PO Box 860 Valley Forge, PA-19482	100,00 %
Maxitile Inc. 17141 Kingsview Ave. Carson, CA 90746	49,00 %

Brésil

Empreendimentos E Participacoes Holpart S/C Ltda Av. President Juscelino Kubitschek, 1830-Torre 3 - 7 Andar, Salao2 04543-900 São Paulo-SP	89,36 %
Mineracao Jundu S/A Rodovia SP 215 KM116 1360-000 Descalvado São Paulo	44,92 %

Moldit Industria E Comercio Ltda Rua Jose Guide 700 Dista Ind SP Jose Rio Preto Cep 15035	54,34 %
--	---------

Santa Susana Mineracao Ltda Estrada do Corredor, 128 Sala 01 Pirituba 02992-000 Pirituba-SP	54,36 %
--	---------

Mexique

General de Medidores SA de CV Via Dr Gustavo Baz - KM 12,5 Barrientos Tlalnepantla	49,00 %
---	---------

Operadora de Aguasa de CV Horacio 1855 502 Col. Polanco 11510 Mexico	49,00 %
---	---------

Promex (Distribuidora) Horacio 1855 502 Los Morales Polanco 11510 Mexico	48,99 %
---	---------

Argentine

Concreto Juan B. Teran 250 San Miguel de Tucuman	79,09 %
---	---------

ASIE ET AUTRES**Singapour**

Seabp 26 Ubi Road, Besco Building 1440 Singapore	39,55 %
---	---------

Thaïlande

TBF Thaïlande 126 Sukhumvit -23 Klogtuey 10110 Bangkok	38,76 %
---	---------

DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE

Pourcentage de détention direct et indirect

EUROPE**France**

Arecan Route d'Arpajon - Avenue du Général Leclerc 15000 Aurillac • Code Siren : 338 271 372	59,06 %
--	---------

Béton Chantier Bretagne ZI Sud Est 5, rue des Veyettes 35022 Rennes Cedex • Code Siren : 679 200 832	33,04 %
--	---------

Bétons et Graves Traités de Beauce ZI de Gellainville 28630 Chartres • Code Siren : 342 608 353	26,40 %
---	---------

Bouvet Ponsar Matériaux 78, avenue de Clémenceau 25000 Besançon • Code Siren : 125 680 160	38,72 %
--	---------

Caruthie 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 399 063 874	79,23 %
---	---------

Ceva 30, rue des Cayennes 78700 Conflans • Code Siren : 330 534 546	59,04 %
---	---------

Composants Constructions 21-23, rue des Ardennes 75019 Paris • Code Siren : 315 587 220	79,23 %
---	---------

D.P.L.G. 5, Bd du Havre 95220 Herblay • Code Siren : 389 589 375	59,08 %
--	---------

Dymatco 23, rue Morice 92110 Clichy Code Siren : 331 479 659	59,18 %
--	---------

FCF Investissements Route Nationale n° 7 91360 Grigny • Code Siren : 383 060 548	59,06 %
--	---------

Lapcaen 56-64, quai Hamelin 14000 Caen • Code Siren : 390 156 255	58,52 %
---	---------

Lebrun 56-64, quai Hamelin 14000 Caen • Code Siren : 342 030 574	59,18 %
--	---------

Lyautey Zone commerciale Grande Garrigue 1 ^{er} Avenue 17127 Vitrolles • Code Siren : 289 696 758	59,04 %
MDS 59, rue Edmond-Madare 62300 Pont-de-Briques • Code Siren : 341 812 832	59,18 %
Nouveaux Docks 6, rue Bastien Lepage 54000 Nancy • Code Siren : 764 801 064	28,61 %
Poliet Participations 21-23, rue des Ardennes 75940 Paris cedex 19 • Code Siren : 301 971 383	79,23 %
Sablère Chevre Rue de la Californie 44400 Rèze les Nantes • Code Siren : 319 559 043	13,39 %
SCI Maillier Poreaux Rue de l'Îlet ZI de St Martin sur le Pré BP 30 51005 Chalons sur Marne cedex • Code Siren : 305 231 532	59,17 %
Scieries de Congy 51270 Montmort • Code Siren : 321237 570	59,17 %
Servilog Route de Cholet BP 389 85304 Challans cedex Code Siren : 876 650 110	59,07 %
SCR Route Nationale n° 7 91360 Grigny • Code Siren : 384 877 999	59,06 %
SEBG 209, rue du Fort 01440 Viriat Code Siren : 417 729 225	59,18 %
Sedlim ZI du Pontex 87200 Feytiat • Code Siren : 411 769 045	59,06 %
Sels Route Nationale n° 7 91360 Grigny • Code Siren : 383 060 548	58,94 %
Serdimat Route de Castres Lasbordès 31130 Balma • Code Siren : 349 100 453	59,18 %
Sci Grange à l'Abbé Route de Bellevue 16170 Saint Yrieix • Code Siren : 321 627 812	27,72 %
S.E.L.G. 2, rue André Karman 93300 Aubervilliers • Code Siren : 403 579 915	59,06 %
Serloc Voie de Briis 91300 Massy • Code Siren : 331 737 478	58,59 %
Sci Celi 84, avenue du 22 août 1944 - 34500 Béziers • Code Siren : 326 125 986	15,83 %
Sopreser 376, avenue des États-Unis 31000 Toulouse Code Siren : 331 861 294	59,06 %
Espagne	
Lapeyre Girona Poligona can Xirgu-Ctra de Santa Coloma - Apto Correos 636 17080 Girona	59,06 %
Lapeyre Granollers N° 152 Barcelona - Puigoerda 08400 Granollers	59,06 %
Lapeyre Tarragona Ctra N° 420 - Autovia Tarragona Apto Correos 766 43080 Tarragona	59,06 %
Lapeyre Terrassa Avenida del Valles 105 08223 Terrassa	59,06 %
Lapeyre Valencia Avenida de los Reyes Catolicos 46910 Alfafar	59,06 %

Italie	
Serlap Via Carlo Pezzi 21 I-24042 Capriate - San Gervasio	59,16 %
Serlap Due Viale Italia 50 I-20094 Corsico	59,16 %
Belgique	
Hallap Chaussée de Tongres 250 B-4000 Rocourt	58,58 %
Roclap Chaussée de Tongres 250 B-4000 Rocourt	58,58 %
SBPD 162, Bd Émile-Jacqmain B-1210 Bruxelles	79,22 %
SGC Pignare 81, avenue de Spa B-4802 Verviers	59,18 %

CANALISATION	Pourcentage de détention direct et indirect
--------------	---

EUROPE**Allemagne**

Halberg Handelsgesellschaft MbH Saarbruckerstr. 51 D-6604 Saarbrücken-Brebach	100,00 %
Halberg-Tiefbau Handelsgesellschaft GmbH Industriestrasse, 2 B D-67063 Ludwigshafen	100,00 %
Internationale Bauausrustung Handelsgesellschaft MbH Dieselstrasse, 10 D-66060 Saarbrücken	100,00 %
Muffenrohr GmbH Ottersweier Gueterstrasse 13 Postfach 60 D-7583 Ottersweier/Baden	48,92 %
Oberlausitzer Tiefbau Service GmbH Spremberger Str D-02959 Schleife	100,00 %

AMÉRIQUES**Brésil**

A Rural Mineira S/A Av. Jair Dantas, 216 Caete MG	81,36 %
Fundicao Aldebara Ltda Rua Joaquim Tavares Vila Tavares Caixa Postal 68	74,84 %

Colombie

Pam Colombia SA Santa Fe de Bogota DC	93,55 %
--	---------

ASIE ET AUTRES**Afrique du Sud**

Besaan du Plessis Ltd 200 Watt Road Pretoria West PO Box 631 Pretoria 001	99,79 %
--	---------

CONDITIONNEMENT	Pourcentage de détention direct et indirect
-----------------	---

EUROPE**France**

Calmar Albert France Horizon 2000, Mach 5 avenue des Hauts-Grigneux 76420 Bihorel-les-Rouen • Code Siren : 311 868 293	100,00 %
Les Verreries de la Somme ZI Route de Vauchelles 80100 Abbeville • Code Siren : 344 301 924	99,74 %
Verreries de l'Orne 61150 Écouche • Code Siren : 345 820 070	99,98 %

Italie	
Calmar Albert Italia Via B. Cellini 9 40069 Zola Predosa (Bologne)	100,00 %

Royaume-Uni	
Calmar Albert UK 151 London Road East Grinstead - West Sussex RH19 IET	100,00 %

Belgique	
Calmar Belgium Place Emmanuel de Neckere 5 B-7700 Mouscron	100,00 %

Pologne	
Calmar Poland Ul Mielzynskiego 18/7 61-725 Poznan	100,00 %

AMÉRIQUES

États-Unis

Calmar International Inc. 5, Kronprindsens Gade PO Box 8560 ST Thomas 00801 US Virgin Islands	100,00 %
---	----------

Heye - America Corporation 123 E Mc Kinley Street Marion, IN 46952	50,00 %
---	---------

Heye - America LP 123 E Mc Kinley Street Marion, IN 46952	50,00 %
--	---------

Canada

Calmar Plastics 110 Claireport Crescent Etobocoke M9W6P3 Ontario	100,00 %
---	----------

Brésil

Tecnomoldes Industria e Comercio de Moldes Ltda Rua Joao Henrique da Silva, 296 05163-000 Jaragua - SP	76,26 %
---	---------

Calmar do Brazil Ltda Rua Major Freire 747/749 CEP 04304-111 São Paulo	100,00 %
---	----------

Cise do Brasil Empreendimentos e Participacoes Ltda Av. Pres. Juscelino Kubitschek, 1830 - Torre 3, 8 Andar 04543-900 São Paulo - SP	82,93 %
--	---------

Rimisa Vidraria Rio-Minas SA Av. Nilo Pecanha N 11 5 Andar CEP 20020 Rio de Janeiro RJ	37,37 %
---	---------

Comercial São Nicolau Ltda Av. Santa Marina, N.482 2. Andar 1.830 05036-903 São Paulo	76,26 %
--	---------

I.E.V. Instit. de Envase de Vidro Av. Santa Marina, 482 20. Andar 05036-903 São Paulo - SP	76,26 %
---	---------

Argentine

Calmar Mercosur SA JP Tamborini 5027 1431 Buenos-Aires	99,00 %
---	---------

ASIE ET AUTRES

Chine

Calmar Wuxi NS232 Xinchuan Balu Wuxi Singapore Industrial Park 214028 Wuxi Jiangu	100,00 %
---	----------

Indonésie

PT Calmar Indonesia Kota Bukit Indah Block D-11 N°22 41181 Puwakarta Jawa Barat	51,00 %
--	---------

CÉRAMIQUES INDUSTRIELLES ET ABRASIFS

Pourcentage de détention
direct et indirect

EUROPE

France

Norton Asti 41, bd des Bouvets 92000 Nanterre • Code Siren : 339 463 457	99,94 %
--	---------

Carbo Abrasifs ZI 8, rue de la Taye BP 45 28111 Luce cedex • Code Siren : 379 572 480	99,91 %
---	---------

Meules Deplanque 43, rue Saint-André 93012 Bobigny Cedex • Code Siren : 552 039 869	99,91 %
---	---------

Diamind Rue Henri Barbusse ZAC du Moulin 91160 Saulx-les-Chartreux • Code Siren : 309 624 898	99,91 %
--	---------

Flexovit France SA Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon lieu dit "Chapotin" 69970 Chaponnay • Code Siren : 779 807 395	99,93 %
---	---------

Unicorn Precidia SA Rue de la Vallée 14100 Lisieux • Code Siren : 301 233 731	99,77 %
---	---------

Diamant Winter France 16, rue du Dr Yullième - 92132 Issy-les-Moulineaux • Code Siren : 622 030 948	99,98 %
---	---------

Allemagne

Flexovit Germany GmbH Bergische Strasse 10 D-42781 Haan	99,93 %
--	---------

Promoref GmbH Concordia Platz 2 D-51143 Koeln	100,00 %
--	----------

Unicorn Abrasives GmbH AM Redder 1 D-22941 Bargteheide	99,79 %
---	---------

Unicorn Abrasives GmbH & Co Kg AM Redder 1 D-22941 Bargteheide	99,79 %
---	---------

Unicorn Indimant GmbH AM Redder 1 D-22941 Bargteheide	99,79 %
--	---------

Unicorn Diamant Technik GmbH AM Redder 3 D-22941 Bargteheide	99,79 %
---	---------

Ernst Winter & Sohn Praezisionswerkzeuge Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	100,00 %
---	----------

Mecano Vorrichtungsbau GmbH Schuetzenwall 13-17 D-22844 Norderstedt	100,00 %
--	----------

Espagne

Debray, Sociedad General de Abrasivos SA C/Carretera de Rivas, N 53 (619) 08033 Barcelona	99,91 %
--	---------

Nippon Fine Components SA Poligono Industrial el Sequero Parcelas 45-46 Agoncillo (Logrono)	73,13 %
--	---------

Diamantes Winter SA Calle Vallespir 24, Planta Baja E-8970 Sant-Joan Despi	100,00 %
---	----------

Portugal

Lima, Teixeira & Lima, Lda Rua da Serra, 370 - 4445 Folgosa Mai	50,95 %
--	---------

Italie

Cia Italiana Abrasivi Via Santi N 1 Paderno Dugnano, MI 20037	99,91 %
--	---------

Grinding Srl Via Riosecco Frazione Canfora 84084 Fisciano (SA)	99,91 %
---	---------

Micromold Italia SpA Via 4 Novembre 228 I-21042 Caronno Pertusella VA	99,91 %
--	---------

Moma Srl Via V. Monti 8/10 I-10095 Grugliasco, TO	99,91 %
--	---------

Proma SpA Strada del Cascinotto 216 I-10156 Turin	99,91 %
--	---------

Ral-Flex SpA Via Silvio Pellicolo, 7 - I-42045 Luzzara, RE	93,02 %
---	---------

Ral-Sud Srl Contrada Piane Navone I-64042 Colledara, TE	93,02 %
--	---------

Unicorn Van Moppes SpA Via Vittoria Veneto 33 Fino Mornesco Como	99,76 %
---	---------

Diamant Winter Italiana Srl Via Berna 10 - I-24040 Zingonia/BG	100,00 %	Colonial Abrasives Products Company of North Carolina Inc. 312 South Pine Street Aberdeen, NC 28315	99,93 %
Royaume-Uni			
Cora Abrasives Limited Tirrington Avenue Loventry CV4 9BH	99,79 %	Ernst Winter & Son 100 Wilhem Winter Street BO Box 1006 Travelers Rest, SC 29690	100,00 %
Flexovit (UK) Ltd Eaton Bank Varey Road CW12 1SJ Congleton	99,93 %	Canada	
Norton CO UK Ltd Bridge Road East Welwyn Garden City Herts AL 71 HZ	99,79 %	Unicorn Abrasives of Canada Ltd 192 Pearl Street East Brockville Ontario KBV 1RA	99,79 %
Diamant Winter Tools Winter Diamond Tools 6 Printers Was, Harlow GB Essex CM 20 2 SD	100,00 %	Brésil	
Belgique			
Unicorn Belgian Tool Company NV Mechelen N 4857 B-2800 Mechelen	99,79 %	Carborundum Textil Ltda Rua Santos Dumonts 111 Centro Vinhedo São Paulo	89,14 %
Beta Boren NV Tegelrijstraat 169 3850 Nieuwerkerken	99,93 %	Winter do Brasil Ltda Rua Wilhelm Winter, 73 Caixa Postale 781 Jundiá-SP-13200-970	100,00 %
Flexovit Syndiparts NV Tegelrijstraat 159 3850 Nieuwerkerken	99,93 %	Argentine	
Norton Abrasives SA Oude Mechelsestraat 153 B-1853 Grimbergen	99,91 %	Carborundum Abrasivos Saicyc SAIEIY Ruta 12 km 78, 900-Campana 2804-PCIA. Buenos Aires	100,00 %
Pays-Bas			
English Abrasives Holland BV De Boelelaan 7 NL-1083 Amsterdam	99,79 %	Coviyat SRL BV Los Granadaeros 2455 San Martin Cordoba	33,33 %
Gelva Beheer BV Mamelis 1 6295 NA Vaals	29,98 %	Norton Argentina Sociedad Anonima Importadora Exportadora Industrial y Comercial SAIE Calle Cuyo, 2540 (1640)-Martinez Buenos Aires	100,00 %
Norton BV PO Box 177 NL-6430 AD Hoensbroek	99,91 %	Venezuela	
Van Mannekus Partnership Officia A 2 ND Floor De Boelelaan 7 NL-1083 Amsterdam	49,90 %	Carboven Apartado Aero 70579/CE Orinoco Piso 2 Calla 5 Con Calle 10 La Urbina Caracas	99,91 %
Ernst Winter & Zoon Satijnbloem 3 NL-3068 JP Rotterdam	100,00 %	CIT Carborundum de Venezuela Conjunto Industrial del Este, km 9 Carretera Petare, Santa Lucia Galpon H-4 Filas de Mariche - APDO. 7654 1070-A Caracas	89,36 %
Autriche			
Flexovit Austria GesmbH Teisenberggasse 37 5020 Salzburg	94,93 %	Chili	
Winter Diamant-Werkzeuge Gehardusgasse 25 A-1203 Wien	100,00 %	Comercial Abrasivos Sudamerica de Chile Ltda Conorel N 2330 Oficina 23 Santiago do Chile	99,90 %
Danemark		ASIE ET AUTRES	
Sliboden-Flexovit A/S Industrive 37 Postboks 266 4000 Roskilde	99,93 %	Australie	
Suède			
Norton Scandinavia A.B. Box 305 S-177-25 Jarfalla	99,91 %	Carborundum Abrasives Pty Ltd 326 Settlement Road Thomastown Victoria, 3074	99,93 %
Unicorn Industriadiamanter AB Harpseudvagen 181 S-124 59 Bandhagen	99,79 %	Duck River Properties Pty Ltd 25, Nyrang Street Lidcombe NSW 2141 Lidcombe	100,00 %
Norvège			
Flexovit Nordic A/S Brobekkvælen 38 N 0583 Oslo	99,93 %	Flexovit Abrasives Pty Ltd Colbert Road Campbellfield 3061 Victoria	99,93 %
République Tchèque			
Flexovit CZ SRE Leliste Hosin CZ-37341 Hjuboka Nad Vitavou	99,93 %	Diamant Winter Australia 7, Luccombe Way Karrinyup Western Australia	55,00 %
AMÉRIQUES		Chine	
États-Unis			
Carborundum Ventures Inc. 750 E. Swedesford RD Valley Forge, PA 19482	100,00 %	Norton International Trading (Shanghai) CO Ltd 198 Beldou Road Minhang Economic & Technological Development Zone Shanghai -ZIP Code 200240	100,00 %
Norton Alcoa Proppants 5300 Gerber Road Fort Smith, AR 72904	50,00 %	Norton Performance Plastics Shanghai 198 Beidou Road Minhang Economic & Technological Development Zone Shanghai -ZIP Code 200240	100,00 %
Segro Abrasives Inc. 312 South Pine Street Aberdeen, NC 28315	99,93 %	Shanghai Norton Abrasives Company Ltd 198 Beidou Road Minhang Developing Zone Shanghai 200240	100,00 %
		Jiang Xi Winter-Jifeng PO Box 42 Nanchang Jiangxi Province 330012 PRC	58,52 %
		Hong Kong	
		Flexovit Abrasives China Ltd Gleanealy Tower 1 Gleanealy 1501 Hong Kong	99,93 %
		Corée du Sud	
		Norton Co. Ltd 6 th Fl, Dongshin Building 141-28 Samsung-Dong Kangnam-Ku Séoul 135-090	100,00 %

Inde

LM Van Moppes DT India Huzur Gardens Sembian Madras 600 011	48,90 %
--	---------

Indonésie

PT Norton Hampas Industries J.L. Rungkut Industri IV/22 Surabaya	50,00 %
PTW Diamas J Raya Bekasi Km, 27 Pondok Ungu - PO Box 456 BKŚ Bekasi 17045	75,00 %

Japon

Toshiba Monofrax Itoju Building 4-4 Nihonbashi Hisamatsu-Cho Chuo-Ku Tokyo	49,00 %
Kure-Norton Company Ltd 1-5, 2 - Chome Hamamatsu-Cho Minato-Ku Tokyo, 105	42,50 %
Kanagawa Kure - Norton Sales Co Ltd 8-27 Hadori Zchome Fujisawa - Shi Kanagawa - Ken	42,50 %
Central Japan Kure - Norton Sales Co Ltd 2 - Koubai-Cho Zchome Showaku Nagoya - Shi Aichi - Ken	42,50 %
West Japan Kure - Norton Sales Co Ltd 6-22 Fukushima Zchome Fukushimaku - Osaka	42,50 %
Western Jap Kure - Norton Sales Co Ltd 3-20 Yoshiurashinmachi Zchome Kure - Shi Hiroshima - Ken	42,50 %
East Japan Kure - Norton Sales Co Ltd 1-5 Hamamatsu-Cho Zchome Minatoku - Tokyo	42,50 %
Toyoda Van Moppes 1-54 Shiroyama Maiki Cho Azazaki City Aichi Prefecture	33,93 %

Malaisie

Nortonmas SDN BHD Lot 2, Solok Sultan Hishamuddin Tujuh Kaw 20 Selat Klang Utara 42000 Port Klang, Selangor Darul	85,00 %
---	---------

Nouvelle-Zélande

Payema Holdings Limited Wharf Road PO Box 45-005 Te Atatu, Peninsula Waitakere city-Auckland 1080	100,00 %
Norton New Zeland Ltd 248 Archers Road PO Box 100-646 North Sore Mail Centre Takapuna Auckland 10	100,00 %

Singapour

Norton PTE Ltd 51 Goldhill Plaza 13-04/05 Newton Road Singapore 308900	100,00 %
--	----------

Taiwan

Norton Performance Plastic Co Ltd Suite 1203, 12 th Floor 147 Chienkwo North Road, Section 2 Tai-Pei Taiwan	100,00 %
Diamant Winter Tools Taiwan Hualien Taiwan	58,00 %

Afrique du Sud

Abrasives Corporation Box 67 Isando 2 Monteer Road Isando 1600	99,91 %
Diamond Winter South Africa PO Box 3886 Bramley, Transvaal 2018	61,92 %

DIVERS

Pourcentage de détention
direct et indirect

EUROPE**France**

Essilor International 147, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont • Code Siren : 712 049 618	33,00 %
--	---------

NOTE 31 - PRINCIPALES PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Branche	Nom	Adresse	% de détention direct et indirect	En millions de francs		
				Capitaux propres avant résultat 1998	Résultat 1998	Valeur nette comptable des titres
Vitrage	Hankuk Sekurit Ltd	386 Cheongcheon-Dong Bupyng-Ku Inchon 403-030 (Corée du Sud)	52,90	554	(32)	324
	Glaspol SP Z.O.O.	Boczur 44-240 Zory (Pologne)	99,87	194	(9)	211
	Saint-Gobain Vitrage Suisse	Stauffacherstrasse 128 CH-3000 Berne 22 (Suisse)	99,79	103	0	164
	Koninklijke Saint-Roch Veromco NV	Wageningselaan 42 Postbus 507 NL-3900 Am-Veenendaal (Pays-Bas)	99,49	51	15	148
	Sekurit Saint-Gobain TOA Co Ltd	107 Soi Charoensuk, Sukhuovit 63 NorthKlongion, Klongioey Bangkok (Thaïlande)	89,91	79	(22)	102
	Hankuk Safety Glass	45-1 Youido-Dong Youngdunpo-Gu Seoul 150-600 (Corée du Sud)	48,28	395	(52)	94
	Autoglas Hansa	Viktoria-Allee 3-5 D-52066 Aachen (Allemagne)	99,79	78	(9)	89
	Sekurit Saint-Gobain Polska Sp. Z.O.O.	Ul. Szklarska, 27 PL-68-205 Zary (Pologne)	59,88	114	(9)	75
	Sekurit Saint-Gobain CR Spol	Marasykova 1404 CZ-26801 Horovice (République Tchèque)	99,79	60	3	71
	Glas Funke GmbH	Koelner Strasse 9 D-53937 Schleiden Gemund (Allemagne)	99,79	8	(10)	52
	Verbundglas GmbH	Fritz Zubei Strasse 36 D-14482 Postdam Babelsberg (Allemagne)	99,79	48	6	51
	Muotolasi Oy Pyrhaeranta	SF-27320 Ihode (Finlande)	99,79	9	10	48
	Andreas Ziegler & Sohn GmbH	liesinger Flurgasse 10 A-1235 Vienne 23 (Autriche)	99,79	44	1	40
Isolation	Gullfiber Polska SP	Ul. Pulawska 479 02 - 844 Varsovie (Pologne)	99,66	266	(1)	269
	Oeschläger & Oeschläger GmbH	Bürgermeister-Grünzweig Strasse 1 D-67059 Ludwigshafen (Allemagne)	98,75	32	0	40
Renforcement	Vetrotex India	6-1-79, Lakdi-ka-pul Hyderabad 500 004 A (Inde)	99,95	90	0	91
	Beijing Cemfil Glass Fiber Co	Mailbox 293 Fang Shan District Beijing, Post Code 102102 (Chine)	69,25	97	(3)	79
	L.M.C. SpA	Via Cantu 10 I-33052 Cervignano del Friuli (Italie)	100,00	71	(6)	71

Branche	Nom	Adresse	% de détention direct et indirect	En millions de francs		
				Capitaux propres avant résultat 1998	Résultat 1998	Valeur nette comptable des titres
Distribution Spécialisée	Dupont Sanitaire	163, rue de Paris 93013 Bobigny (France)	79,23	85	(5)	99
	Roux Participations et Gestion	21, rue Pauline de Lezardière 85300 Challans (France)	79,21	35	6	43
Canalisation	P.A.M. Julong Ductile Iron Pipes	Hua Gong Road - Julong 243052 Maanshan (Chine)	70,00	146	(6)	103
	De Ruiter Beheer BV	Markerlant 1017 NL-1316 Ab Almere (Pays-Bas)	100	23	4	48
Conditionnement	Zhanjiang Saint-Hua Glass Containers Co. Ltd	N° 27 RM21-23 Ren Min Da Dao Zhong Rd Development Zone, Zhangjiang Guangdong 524000 (Chine)	70,00	139 (estimé)	(4) (estimé)	100
Céramiques Industrielles	Industria Norton de Venezuela OA	Calle Manzana N 10 Casa N 12 Urbanizacion La Querencia Puerto Ordaz Estado Bolivar (Venezuela)	100	27	(20)	67
Abrasifs	Winter Misra Diamond Tools	79, Jor Bagh New Delhi (Inde)	95,10	25	5	50
Divers	Vivendi*	42, avenue de Friedland 75008 Paris (France)	6,38	N.C.	N.C.	3 154
	Banque Nationale de Paris*	16, boulevard des Italiens 75009 Paris (France)	1,58	N.C.	N.C.	864

* Les participations détenues dans les sociétés françaises et comptabilisées dans les comptes consolidés, à la plus faible valeur du coût d'acquisition ou de la valeur d'usage faisant référence à l'actif net réévalué, ont des valeurs boursières qui s'établissent comme suit sur la base des cours moyens de décembre 1998 (en millions de francs) :

Vivendi⁽¹⁾ 7 303
Banque Nationale de Paris 1 485

(1) pour les actions non couvertes par le protocole de cession d'actions signé entre Saint-Gobain et Vivendi.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

III AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain, relatifs aux exercices clos les 31 décembre 1998, 1997 et 1996, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des

comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes et méthodes décrits dans l'annexe aux comptes consolidés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 25 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

S.E.C.E.F.

Jacques TENETTE

BEFEC - PRICE WATERHOUSE
membre de PricewaterhouseCoopers

Mike MORALEE

L'auditeur contractuel
PricewaterhouseCoopers London

COMPTES DE LA COMPAGNIE (SOCIÉTÉ MÈRE)

III COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en milliers de francs</i>	1998	1997	1996
Produits des participations	3 171 708	2 802 719	2 220 078
Produits nets des placements (1)	263 174	234 097	288 000
Charges d'intérêts (1)	(1 913 425)	(1 658 965)	(1 436 031)
Autres produits (et charges) financiers	70 498	63 823	42 628
Résultat financier (note 2)	1 591 955	1 441 674	1 114 675
Autres produits (et charges) d'exploitation	(55 677)	(51 947)	36 151
Résultat courant	1 536 278	1 389 727	1 150 826
Résultat exceptionnel (note 3)	2 918 423	1 709 411	928 673
Impôts sur les bénéfices (note 4)	(559 056)	(150 000)	—
Résultat net social	3 895 645	2 949 138	2 079 499

III ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en milliers de francs</i>	1998	1997	1996
1 - PRODUITS DES PARTICIPATIONS			
Revenus des titres de participation	1 779 009	1 657 135	1 184 203
Revenus des créances rattachées et des prêts	1 392 699	1 145 584	1 035 875
Total	3 171 708	2 802 719	2 220 078
2 - PRODUITS NETS DES PLACEMENTS			
Autres intérêts et produits assimilés (1)	222 947	205 124	239 973
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	40 227	28 973	48 027
Total	263 174	234 097	288 000
3 - CHARGES D'INTÉRÊTS			
Titres participatifs	167 171	189 203	209 120
Autres intérêts et charges assimilées (1)	1 746 254	1 469 762	1 226 911
Total	1 913 425	1 658 965	1 436 031
4 - AUTRES PRODUITS (ET CHARGES) FINANCIERS			
Produits provenant des valeurs de l'actif immobilisé	645	27 820	13 258
Dotations aux amortissements et provisions financiers	(836)	(835)	(835)
Différence nette de change	70 689	36 838	30 205
Total	70 498	63 823	42 628

<i>en milliers de francs</i>	1998	1997	1996
5 - AUTRES PRODUITS (ET CHARGES) D'EXPLOITATION			
Autres produits d'exploitation :			
Groupe	632 093	577 348	567 435
Hors Groupe	70 417	74 180	50 659
Total	702 510	651 528	618 094
Autres charges d'exploitation :			
Frais de personnel	(228 213)	(225 665)	(214 863)
Autres charges	(529 832)	(477 618)	(367 011)
Total	(758 045)	(703 283)	(581 874)
Résultat sur opérations faites en commun	(142)	(192)	(69)
Total net	(55 677)	(51 947)	36 151
6 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	163 281	107 775	199 227
Sur opérations en capital	8 186 648	7 573 827	37 243
Reprises de provisions	92 856	517 745	833 195
Total	8 442 785	8 199 347	1 069 665
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	21 431	392 448	57 779
Sur opérations en capital	5 256 920	6 050 491	27 744
Dotations aux amortissements et provisions	246 011	46 997	55 469
Total	5 524 362	6 489 936	140 992
Résultat exceptionnel	2 918 423	1 709 411	928 673

(1) Pour une meilleure présentation des charges et produits financiers, les produits financiers relatifs à des instruments de hors-bilan sont rattachés aux opérations couvertes et inscrits : pour l'exercice 1998 en diminution des charges correspondantes pour un montant de 834 479 milliers de francs, pour l'exercice 1997 en diminution des charges correspondantes pour un montant de 771 539 milliers de francs, pour l'exercice 1996 en diminution des charges correspondantes pour un montant de 733 698 milliers de francs.

III BILAN AU 31 DÉCEMBRE

en milliers de francs

ACTIF	1998			1997	1996
	Brut	Amortissement	Net		
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles (note 5)					
Fonds commercial (1)	3 721	2 233	1 488	1 637	1 786
Autres immobilisations incorporelles	71 670	36 992	34 678	53 417	3 682
Immobilisations incorporelles en cours	21 539	—	21 539	2 619	25 816
Immobilisations corporelles (note 6)					
Terrains	7 443	—	7 443	29 531	22 217
Constructions	3 216	1 224	1 992	2 083	2 174
Autres	55 363	39 259	16 104	12 301	10 218
Immobilisations corporelles en cours	—	—	0	89	259
Immobilisations financières (2) (note 7)					
Participations	46 266 592	41 043	46 225 549	45 718 847	44 236 584
Créances rattachées à des participations	13 366 434	—	13 366 434	11 448 162	10 538 112
Autres titres immobilisés	2 299 404	—	2 299 404	657 083	642 720
Prêts	6 187 309	4 792	6 182 517	5 456 257	5 706 169
Autres immobilisations financières	7 893	24	7 869	4 962	4 210
Total I	68 290 584	125 567	68 165 017	63 386 988	61 193 947
ACTIF CIRCULANT (note 8)					
Créances autres (3)	384 545	—	384 545	365 301	382 676
Valeurs mobilières de placement	1 108 363	2 199	1 106 164	1 903 755	785 819
Disponibilités	10 196 486	—	10 196 486	4 414 309	3 472 029
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance (3)	132 212	—	132 212	117 022	123 708
Total II	11 821 606	2 199	11 819 407	6 800 387	4 764 232
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 669	—	1 669	2 505	3 340
Total III	1 669	—	1 669	2 505	3 340
Écarts de conversion actif	—	—	—	13 489	11 616
Total IV	—	—	—	13 489	11 616
TOTAL GÉNÉRAL	80 113 859	127 766	79 986 093	70 203 369	65 973 135
(1) Dont droit au bail			—	—	—
(2) Dont à moins d'un an			12 328 365	10 821 363	9 262 352
(3) Dont à plus d'un an			60 532	73 847	70 465

en milliers de francs

PASSIF	1998	1997	1996
CAPITAUX PROPRES (note 9)			
Capital social	9 029 579	8 922 681	8 664 222
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 957 304	19 951 799	18 497 723
Écart de réévaluation	1 354 613	1 355 948	1 356 362
Réserves :			
Réserve légale (a)	902 958	892 268	866 422
Réserves réglementées	4 584 213	3 076 645	2 960 155
Autres réserves	698 039	698 039	698 039
Report à nouveau	3 736 617	3 379 181	2 889 089
Résultat de l'exercice	3 895 645	2 949 138	2 079 499
Provisions réglementées (note 11)	42 242	42 242	42 243
Total I	44 201 210	41 267 941	38 053 754
AUTRES FONDS PROPRES (note 10)			
Produits des émissions de titres participatifs	Total I bis	2 620 312	2 620 312
	2 565 008		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note 11)			
Provisions pour risques	2 889 744	2 737 039	3 207 944
Provisions pour charges	43 587	44 161	43 692
Total II	2 933 331	2 781 200	3 251 636
DETTES (1) (note 12)			
Autres emprunts obligataires	825 686	1 485 890	1 433 908
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 137 697	3 006 348	3 613 970
Emprunts et dettes financières divers	25 473 968	17 653 219	15 951 358
Dettes fiscales et sociales	577 472	159 656	192 953
Autres dettes	246 393	1 197 802	836 609
Comptes de régularisation (1)			
Produits constatés d'avance	25 328	18 860	5 630
Total III	30 286 544	23 521 775	22 034 428
Écarts de conversion passif	Total IV	12 141	13 005
	—		
TOTAL GÉNÉRAL	79 986 093	70 203 369	65 973 135
(a) Dont réserve de plus-values long terme affectée	93 310	93 310	93 310
(1) Dont à plus d'un an	14 370 240	10 249 506	6 399 629
Dont à moins d'un an	15 916 052	13 272 269	15 634 799
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 875 800	1 996 357	3 328 935

ANNEXE

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1998.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25 mars 1999 par le Conseil d'administration, compte tenu de la proposition faite à l'Assemblée Générale des actionnaires d'annuler notamment les actions propres détenues par la Compagnie de Saint-Gobain au 31 décembre 1998.

NOTE 1 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La présentation du compte de résultat a été adaptée à l'activité de holding financière de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les modalités d'estimation des différents postes du bilan sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial reçu en apport, ne bénéficiant pas de protection juridique, est amorti en 25 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

Constructions	40 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	3 ans

Immobilisations financières, participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

L'évaluation des titres des sociétés holding a été effectuée sur la base de l'actif net réévalué, les dépréciations ou reprises de provisions sur les autres titres ont été généralement décidées en application d'une méthode d'évaluation

des actions qui consiste à faire la moyenne entre, d'une part la valeur d'actif net réévalué de la société concernée, et d'autre part une capitalisation d'une moyenne des cash-flow nets courants. Les dotations et reprises de provisions sur titres sont inscrites en résultat exceptionnel.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances bénéficiant d'une couverture spécifique sont converties au bilan au cours garanti correspondant. Une provision pour pertes de change est constituée pour faire face aux pertes latentes non couvertes. Les autres dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de clôture ou à la parité définitive pour les devises des pays participants à l'euro, de même que les instruments de couverture correspondants, les différences résultant de cette actualisation figurent en "différences de change".

Instruments financiers

La Compagnie de Saint-Gobain gère, essentiellement pour le compte de ses filiales, la couverture des risques de change et de taux d'intérêt résultant des activités internationales du Groupe. Les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats à terme ferme, des swaps de devises et des options de change en ce qui concerne le risque de change, des swaps de taux et des options de swaps de taux, des caps et floors ainsi que des FRA en ce qui concerne le risque de taux.

La politique suivie par la Compagnie de Saint-Gobain en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution à la hausse des taux. En matière de gestion du risque de change, la politique de la Compagnie de Saint-Gobain est de se couvrir du risque par les instruments appropriés.

Les instruments financiers utilisés en couverture des opérations de change et de taux ne présentent pas de risque de contrepartie significatif. Le choix de ces contreparties ainsi que l'évaluation des encours auprès d'elles s'inscrivent dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse et sélective.

De même, le risque de liquidité est géré par la Compagnie de Saint-Gobain et n'est pas significatif.

Le risque de marché porte exclusivement sur des titres de

société détenus uniquement pour des motifs stratégiques. Comptablement la Compagnie de Saint-Gobain procède pour ces instruments financiers à un étalement des charges et des produits sur la durée de vie des contrats. Pour les options de change, les primes payées ou reçues sont enregistrées à l'actif ou au passif et font l'objet d'une évaluation à la clôture de l'exercice. Pour les options couvrant un risque économique, non spécifiquement identifié, les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice alors que les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Régime de l'intégration fiscale et du bénéfice fiscal consolidé

La Compagnie de Saint-Gobain bénéficie du régime du bénéfice fiscal consolidé prévu à l'article 209 quinquiés du Code Général des Impôts (agrément renouvelé au titre des exercices 1998 à 2000) ainsi que du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Les produits et charges d'impôt nets de l'exercice, hors charge attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain, résultant de ces deux régimes sont comptabilisés en résultats exceptionnels. Les produits d'impôt nets font simultanément l'objet d'une dotation aux provisions pour impôts latents pour un montant équivalent car ils ne sont, pour leur plus grande part, que temporaires (ils sont notamment susceptibles d'être reversés lorsque des sociétés du Groupe antérieurement déficitaires redeviennent bénéficiaires ou lorsqu'elles sont cédées). Les charges d'impôt nettes, hors celle attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain, sont comptabilisées en reprise de la provision pour impôts latents. Lorsque des produits antérieurement provisionnés deviennent définitivement acquis à la Compagnie de Saint-Gobain, ils sont comptabilisés en reprise de provision au compte de résultat. La charge d'impôt attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain est comptabilisée en impôts sur les bénéfices.

Bilan de l'Établissement Allemand

Le bilan de l'Établissement Allemand est incorporé dans le bilan du siège de la Compagnie de Saint-Gobain. Les immobilisations corporelles exprimées en monnaie étrangère sont comptabilisées en francs en fonction du cours du jour de l'acquisition ou du classement de l'immobilisation. Les amortissements sont calculés sur cette valeur. Les immobilisations financières (participations) exprimées en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours du change à la date de chaque opération les concernant. Les prêts, créances et dettes en monnaie étrangère sont évalués et comptabilisés en francs sur la base du dernier cours de change. Les différences de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires "Écarts de conversion actif" et "passif". Concernant les "Écarts de conversion

actif", il est constitué une provision pour pertes de change inscrite au passif du bilan dans le poste "Provisions pour risques".

Les disponibilités immédiates en devises existant à la clôture des comptes sont converties en francs sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Le résultat de l'Établissement Allemand est incorporé poste par poste dans le compte de résultat de la Compagnie de Saint-Gobain au cours moyen de l'année.

III NOTE 2 : RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est en augmentation de 150 millions de francs, qui provient :

- pour 369 millions de francs d'une augmentation des produits des participations ;
- pour 225 millions de francs d'une augmentation des autres intérêts et produits assimilés nets des charges de même nature ;
- pour 6 millions de francs d'une augmentation des produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

III NOTE 3 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels comprennent notamment les produits sur opérations de gestion pour 163 millions de francs, à la valeur de vente des éléments cédés pour 8 187 millions de francs et des reprises de provisions pour risques et charges et dépréciations pour 93 millions de francs dont 77 millions de francs au titre des produits d'impôt définitivement acquis à la Compagnie de Saint-Gobain.

Les charges exceptionnelles correspondent à des charges sur opérations de gestion pour 21 millions de francs, à la valeur nette des éléments d'actif cédés pour 5 257 millions de francs et à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 246 millions de francs.

III NOTE 4 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Dans le cadre des régimes du bénéfice fiscal consolidé et de l'intégration fiscale, la charge d'impôt attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain a été estimée pour l'exercice 1998 à 527 millions de francs, auxquels il y a lieu d'ajouter 32 millions de francs à titre de complément pour l'exercice 1997.

Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain est amenée à doter la réserve des plus-values à long terme au titre des revenus taxables au taux réduit de 19 %, constatés par l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale. Au titre des revenus de 1998, la dotation à effectuer en 1999 s'élève à 2 497 millions de francs par prélèvement sur le résultat de l'exercice pour 2 356 millions de francs et sur la prime d'apport pour 141 millions de francs.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent au fonds commercial et aux autres immobilisations amorties sur trois ans.

<i>en milliers de francs</i>	Immobilisations				Amortissements			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Fonds commercial	3 721	—	—	3 721	2 084	149	—	2 233
Autres immobilisations incorporelles	69 393	2 277	—	71 670	15 976	21 016	—	36 992
Immobilisations incorporelles en cours	2 619	20 352	(1 432)	21 539	—	—	—	—
	75 733	22 629	(1 432)	96 930	18 060	21 165	0	39 225

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>en milliers de francs</i>	Immobilisations				Amortissements			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Terrains	29 531	1 396	(23 484)	7 443	—	—	—	—
Constructions	3 216	—	—	3 216	1 133	91	—	1 224
Autres immobilisations corporelles	47 383	9 996	(2 016)	55 363	35 082	6 035	(1 858)	39 259
Immobilisations corporelles en cours	89	9 587	(9 676)	0	—	—	—	—
	80 219	20 979	(35 176)	66 022	36 215	6 126	(1 858)	40 483

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Immobilisations financières :**

<i>en milliers de francs</i>	Immobilisations			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	45 761 281	5 128 421	(4 623 110)	46 266 592
Créances rattachées à des participations	11 448 162	2 432 777	(514 505)	13 366 434
Autres titres immobilisés	657 860	2 257 680	(616 136)	2 299 404
Prêts	5 461 049	1 748 581	(1 022 321)	6 187 309
Autres immobilisations financières	4 962	2 931	—	7 893
	63 333 314	11 570 390	(6 776 072)	68 127 632

Mouvements sur les titres de participation :

<i>en millions de francs</i>	Augmentations	Diminutions
Opérations d'échange de titres :		
• ORA Poliet contre actions ordinaires	602	
• Parts Valoptec contre actions Essilor International	325	(325)
• Obligations Essilor International contre actions ordinaires	5	
Total sur opérations d'échange de titres	932	(325)
Achat d'actions Poliet, essentiellement du fait de l'exercice par Paribas de son option de vente	2 591	
Augmentation de capital de Vetrotex Deutschland GmbH	771	
Achat d'actions dans le cadre de l'O.P.A. sur Flexovit International	520	
Achat d'actions Essilor international	290	
Dividende en actions de la Banque Nationale de Paris	24	
Cession d'actions Suez Lyonnaise des Eaux		(2 944)
Cession à SPAFI d'actions Flexovit International		(520)
Cession partielle d'actions Vivendi		(327)
Cession des actions AXA-UAP		(284)
Cession des actions Saur		(205)
Cession d'actions Essilor International		(15)
Divers		(3)
	5 128	(4 623)

Mouvements sur les autres titres immobilisés :

<i>en millions de francs</i>	Augmentations	Diminutions
Opérations d'échange de titres :		
• ORA Poliet contre actions ordinaires		(602)
• Obligations Essilor International contre actions ordinaires		(5)
Total sur opérations d'échange de titres	0	(607)
Achat d'actions propres en voie d'annulation	2 258	
Remboursements divers		(9)
	2258	(616)

Actions propres :

Les 2 300 000 actions propres acquises au cours de l'exercice 1998 résultent de l'opération de décroisement avec Suez Lyonnaise des Eaux. Ces actions, classées en titres immobilisés, seront annulées après approbation par la prochaine Assemblée Générale de 1999 d'une décision visant à annuler 5 % du capital social. En cas de conservation de ces 2 300 000 actions propres, la dépréciation par rapport au cours moyen pondéré du mois de décembre 1998 aurait été de 525 millions de francs.

Créances de l'actif immobilisé :

<i>en millions de francs</i>	Montant brut	Échéance	
		À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	13 366 434	6 441 090	6 925 344
Prêts (1)	6 187 310	5 887 251	300 059
Autres	7 893	24	7 869
	19 561 637	12 328 365	7 233 272
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	1 748 581		
Prêts remboursés en cours d'exercice	1 022 321		

NOTE 8 : ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant (11 819 millions de francs) est en augmentation de 5 019 millions de francs. Cette variation traduit une augmentation des disponibilités (5 783 millions de francs) ainsi que des autres créances (19 millions de francs) et des charges constatées d'avance (15 millions de francs) compensée partiellement par une diminution des valeurs mobilières de placement (798 millions de francs).

Échéances des créances de l'actif circulant :

en milliers de francs	Montant brut	Échéance	
		À un an au plus	À plus d'un an
Autres	384 545	384 545	—
Charges constatées d'avance	132 212	71 680	60 532
	516 757	456 225	60 532

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES**Tableau de variations des capitaux propres :**

en milliers de francs	Montants
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1997	41 267 941
Distribution en 1998 du dividende afférent à l'exercice 1997	(1 650 696)
Augmentation de capital	106 898
Prime d'émission	572 067
Réserve légale	10 690
Autres variations - Écart de réévaluation	(1 335)
Résultat de l'exercice 1998	3 895 645
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 1998	44 201 210

Les capitaux propres (44 201 millions de francs) augmentent de 2 933 millions de francs.

Le capital augmente de 107 millions de francs ce qui correspond à plusieurs émissions d'actions de 100 francs de nominal, à savoir :

965 392	actions au titre du Plan d'Épargne du Groupe 1998,
103 583	actions à la suite de la levée d'autant d'options de souscription d'actions attribuées en 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996,
1 068 975	actions émises au cours de l'année 1998.

La prime d'émission augmente de 572 millions de francs correspondant aux primes d'émission liées aux opérations d'augmentation de capital, sous déduction de frais y afférents et de la dotation complémentaire à la réserve légale, qui augmente de 11 millions de francs.

L'écart de réévaluation (1 355 millions de francs) diminue de 1 million de francs.

À la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 1998, sur l'affectation des résultats de 1997, les réserves réglementées ont augmenté de 1 508 millions de francs pour s'établir à 4 584 millions de francs par prélèvement partiel sur la prime d'apport d'un montant de 567 millions de francs, et le report à nouveau a augmenté de 357 millions de francs, et s'élève maintenant à 3 737 millions de francs.

Enfin, le résultat de l'exercice 1998 est en augmentation de 946 millions de francs par rapport à celui de 1997.

Composition du capital social :

ACTIONS NOMINAL 100 F	Nombre
Actions au début de l'exercice	89 226 813
Actions créées au cours de l'exercice	1 068 975
Actions en fin d'exercice	90 295 788

Options de souscription d'actions :

Comme en 1997, des options d'achat d'actions Saint-Gobain ont été attribuées en 1998 aux principaux cadres dirigeants du Groupe.

Les plans d'options portant sur des actions de la Compagnie de Saint-Gobain, en vigueur au cours de l'exercice écoulé, présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution par le Conseil d'administration	17 sep. 1992	18 nov. 1993	15 sep. 1994	16 nov. 1995	21 nov. 1996	20 nov. 1997	19 nov. 1998
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	achat	achat
Point de départ d'exercice des options	17 sep. 1994	18 nov. 1995	15 sep. 1996	16 nov. 1997	21 nov. 1998 ou 20 nov. 2002	20 nov. 1999 ou 19 nov. 2003	19 nov. 2001
Dates d'expiration	16 sep. 2000	17 nov. 2001	14 sep. 2002	15 nov. 2003	20 nov. 2004	19 nov. 2005	18 nov. 2006
Prix de souscription / d'achat (en francs)	407,33*	434,88*	535	460	562	747	775
Nombre d'options restant à fin 1998	26 312	80 192	157 690	155 796	302 090	296 865	321 995

* Après ajustement, compte tenu de l'augmentation de capital de mars 1994.

III NOTE 10 : AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres (2 565 millions de francs) correspondent aux titres participatifs francs et écus émis entre 1983 et 1988.

Ils diminuent de 55 millions de francs du fait de l'application au 31/12/1998 de la parité définitive de l'écu devenu l'euro contre franc.

III NOTE 11 : ÉTAT DES PROVISIONS**Provisions :**

<i>en milliers de francs</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
Plus-values réinvesties	42 157	—	—	42 157
Autres	85	—	—	85
	42 242	0	0	42 242
Pour risques				
Pour impôts latents (1)	2 680 591	68 051	(76 591)	2 672 051
Pertes de change	13 500	—	(13 500)	0
Autres risques	42 948	175 193	(448)	217 693
	2 737 039	243 244	(90 539)	2 889 744
Pour charges				
Autres charges	44 161	242	(816)	43 587
	44 161	242	(816)	43 587
Pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	48 003	401	(2 545)	45 859
Valeurs mobilières de placement	133	2 199	(133)	2 199
	48 136	2 600	(2 678)	48 058

(1) Dans le cadre des régimes de l'intégration fiscale et du bénéfice fiscal consolidé, la provision pour impôts latents a fait l'objet d'une reprise de provision de 77 millions de francs provenant des produits d'impôt définitivement acquis à la Compagnie de Saint-Gobain.

III NOTE 12 : DETTES

Les dettes (30 286 millions de francs) enregistrent une augmentation de 6 764 millions de francs liée principalement à la mise en place de nouveaux financements, notamment du fait de l'exercice par Paribas de son option de vente de titres Poliet.

Échéances des dettes :

<i>en milliers de francs</i>	Montant brut	Échéance	
		À un an au plus	À plus d'un an
Autres emprunts obligataires (1)	825 686	5 740	819 946
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 137 697	1 912 697	1 225 000
Emprunts et dettes financières divers (1) - (3)	25 473 968	13 166 179	12 307 789
Dettes fiscales et sociales	577 220	577 220	—
Autres dettes (3)	246 393	246 393	—
Produits constatés d'avance	25 328	7 823	17 505
Total des dettes (4)	30 286 292	15 916 052	14 370 240
(1) Emprunts souscrits			
en cours d'exercice	9 548 858		
Emprunts remboursés			
en cours d'exercice	2 256 963		
(2) dont :			
- à 2 ans au maximum à l'origine	1 875 800		
- à plus de 2 ans à l'origine	1 261 897		
(3) dont dettes envers les associés	NÉANT		
(4) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	6 629 793		

Emprunts et dettes financières :

<i>en milliers de francs</i>	1998	1997	1996
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIÈRES			
Partie à long terme des dettes financières			
Échéance comprise entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre :			
- 1998	—	—	1 164 828
- 1999	—	171 391	163 887
- 2000	1 772 997	1 846 721	1 235 693
- 2001	2 247 982	2 109 445	1 989 690
- 2002	2 424 691	2 617 395	5 957
- 2003	1 277 694	1 195 598	—
- 2004	589 153	—	—
Échéance plus de 6 ans et moins de 10 ans	5 204 378	692 399	1 000 433
Échéance au-delà de 10 ans	—	—	—
Échéance indéterminée	835 840	1 602 704	834 937
Total partie à long terme des dettes financières	14 352 735	10 235 653	6 395 425
Partie à court terme des dettes financières	637 709	1 489 590	628 576
Total des emprunts et dettes financières	14 990 444	11 725 243	7 024 001
AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURT TERME			
Billets de trésorerie (en francs)	1 580 000	400 000	1 000 000
Euro Commercial Paper (en dollar US)	815 205	371 262	—
US Commercial Paper (en dollar US)	2 242 830	1 257 501	2 471 864
Emprunts Groupe Banques créditrices et autres emprunts court terme	1 875 800	1 996 357	3 328 935
Divers	110 695	129 723	144 132
Total autres dettes financières court terme	14 446 908	10 420 214	13 975 236
Total général	29 437 352	22 145 457	20 999 237

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

	1998	1997	1996
Franc français	10 339 623	8 409 663	4 436 751
Dollar américain	1 697 442	1 807 946	902 455
Deutsche Mark	2 028 148	21 744	192 676
Écu	925 231	833 650	819 439
Franc suisse	—	652 240	672 680
Total	14 990 444	11 725 243	7 024 001

**III NOTE 13 : ÉLÉMENTS CONCERNANT
LES ENTREPRISES LIÉES
ET LES PARTICIPATIONS**

<i>en milliers de francs</i>	Montant net concernant les entreprises			Total net au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Participations	40 480 703	5 744 846	—	46 225 549
Créances rattachées à des participations	13 297 101	69 333	—	13 366 434
Autres titres immobilisés	2 257 680	—	41 724	2 299 404
Prêts	3 770 348	2 021 097	391 072	6 182 517
Autres créances	200 582	27 379	156 584	384 545
Autres emprunts obligataires	—	—	825 686	825 686
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	—	—	3 137 697	3 137 697
Emprunts et dettes financières divers	16 614 220	1 753 856	7 105 892	25 473 968
Autres dettes	37 727	22 894	185 772	246 393

III NOTE 14 : INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

<i>en milliers de francs</i>	Pays	Valeur d'inventaire	% du capital détenu	Nombre de titres
Spafi	France	17 884 928	100,00	116 289 805
Poliet	France	12 328 681	79,23	21 999 136
Vertec	France	3 221 005	100,00	8 008 999
Essilor International	France	2 706 795	33,00	3 374 550
Cie de Saint-Gobain (actions propres en voie d'annulation)	France	2 257 680	2,55	2 300 000
Vivendi	France	2 113 911	4,88	7 759 801
Glaceries de Saint-Roch	Belgique	1 055 303	88,69	1 667 698
International Saint-Gobain	Suisse	1 006 294	96,50	221 950
Banque Nationale de Paris	France	863 767	1,58	3 455 584
Vetrotex Deutschland	Allemagne	860 841	99,00	44 550 000
São Lourenço	Brésil	718 660	99,91	3 617 581
Grünzweig und Hartmann A.G.	Allemagne	710 281	98,75	3 160 136
Vegla Vereinigte Glaswerke	Allemagne	641 149	60,00	119 999 970
Saint-Gobain Emballage	France	403 763	20,52	331 966
SEPR	France	371 083	25,73	407 600
Société Financière des Miroirs	France	299 999	100,00	2 999 994
Santa Marina	Brésil	228 883	31,46	67 612 298
Saint-Gobain Autoglas	Allemagne	216 327	60,00	120 000 000
Pont-à-Mousson SA	France	201 590	8,10	360 254
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen	Allemagne	169 268	100,00	20 000 000
Saint-Gobain Nederland	Pays-Bas	89 347	100,00	66 100
Valfix Finanz A.G.	Suisse	47 275	100,00	11 400
Diverses sociétés immobilières		13 080		
Diverses sociétés françaises :				
- Actions		26 829		
- Obligations convertibles		4 573		
Diverses sociétés étrangères		83 641		
		48 524 953		
Répartition au bilan				
Titres de participation		46 225 549		
Autres titres immobilisés		2 299 404		
		48 524 953		

III NOTE 15 : VALEUR BOURSIÈRE DES PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

<i>en milliers de francs</i>	Cours moyen de Bourse du mois de décembre 1998
Vivendi (1)	7 303 377
Essilor International	7 318 643
Banque Nationale de Paris	1 484 934

(1) pour les 5 438 309 actions non couvertes par le protocole de cession d'actions signé entre Saint-Gobain et Vivendi. (Voir note n° 17)

**NOTE 16 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DIRECTES
DE LA COMPAGNIE DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL**
en milliers de francs ou d'unités nationales

SOCIÉTÉS	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la C ^e	Avals et cautions fournis par la C ^e	Chiffre d'affaires HT 1998	Bénéfice (ou perte) 1998	Dividendes encaissés par la C ^e en 1998
				Brute	Nette					
1 - FILIALES										
50 % du capital au moins détenu par la Compagnie										
Spafi										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	11 628 981	7 593 170	100,00	17 884 928	17 884 928	787 364		3 953	102 416	203 507
Poliet										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	1 388 316	7 538 555	79,23	12 328 681	12 328 681			91 077	313 607	163 875
Vertec										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	800 900	2 667 966	100,00	3 221 005	3 221 005			—	468 313	400 450
Glacieries de Saint-Roch										
162, bd Emile-Jacqmain										
B-1000 Bruxelles	BEF 2 859 708	BEF 3 658 676	88,69	1 055 303	1 055 303			BEF 5 149 100	BEF 439 944	
International Saint-Gobain										
10, rue Saint-Pierre										
CH-1700 Fribourg	CHF 230 000	CHF 246 818	96,50	1 006 294	1 006 294			—	CHF 35 697	128 639
São Lourenço										
Av. Juscelino Kubitschek NS, 1803										
Torre III (8 ^e andar)	BRL	BRL							BRL	
04543-900 São Paulo-SP (Brésil)	174 459	63 698	99,91	718 660	718 660			—	6 612	
Grünzweig und Hartmann										
1 Burgermeister-Grünzweig Strasse										
D-67059 Ludwigshafen	DEM 160 000	DEM 40 508	98,75	710 281	710 281			DEM 698 878	DEM 47 665	
Vegla Vereinigte Glaswerke										
Viktoria - Allee 3-5										
D-52066 Aachen	DEM 200 000	DEM 64 344	60,00	641 149	641 149	338 303		DEM 464 925	DEM 26 129	
Société Financière des Miroirs										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	300 000	7 628	100,00	299 999	299 999		175	—	5 778	5 400
Saint-Gobain Autoglas										
Viktoria - Allee 3-5										
D-52066 Aachen	DEM 200 000	DEM 37 415	60,00	216 327	216 327			—	DEM 47 650	
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen										
Viktoria - Allee 3-5										
D-52066 Aachen	DEM 20 000	DEM 29 600	100,00	169 268	169 268			—	DEM 1 852	
Vetrotex Deutschland										
Bicheroux Strasse 61										
D-52134 Herzogenrath	DEM 45 000	DEM 230 139	99,00	860 841	860 841			DEM 177 228	DEM 15 084	
Saint-Gobain Nederland										
Westkade, 20										
NL-4551CM Sas Van Gent	NLG 27 431	NLG 1 110	100,00	89 347	89 347		9 644 123	—	NLG 2 967	6 885

en milliers de francs ou d'unités nationales

SOCIÉTÉS	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la C ^e	Avals et cautions fournis par la C ^e	Chiffre d'affaires HT 1998	Bénéfice (ou perte) 1998	Dividendes encaissés par la C ^e en 1998
				Brute	Nette					
2 - PARTICIPATIONS										
10 à 50 % du capital détenu par la Compagnie										
Essilor International										
147, rue de Paris										
94220 Charenton-le-Pont	204 518	4 004 120	33,00	2 706 795	2 706 795			3 394 600	656 623	57 489
Saint-Gobain Emballage										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	275 067	2 155 212	20,52	403 763	403 763	212 184		3 743 387	591 941	75 721
SEPR										
18, avenue d'Alsace										
92400 Courbevoie	66 529	637 143	25,73	371 083	371 083	539 668		1 516 794	212 820	56 616
Santa Marina										
482, Avenida Santa Marina										
Agua Branca										
05036-903 São Paulo-SP (Brésil)	BRL 420 000	BRL 135 210	31,46	228 883	228 883			BRL 356 750	BRL 7 847	25 605
3 - AUTRES										
Filiales à plus de 50 %										
• Françaises ensemble				36 107	36 107	6 883				5 252
• Étrangères ensemble				77 071	66 798	14 736				293
Participations de 10 à 50 %										
• Françaises ensemble				1 322	1 322					0
• Étrangères ensemble				83 534	53 538	36 943				
Autres				5 455 356	5 454 581	246 083				240 442
Total général				48 565 997	48 524 953		9 644 298			1 370 174

III NOTE 17 : ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CRÉDIT-BAIL

<i>en milliers de francs</i>	
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Avals et cautions (1)	12 482 693
Engagements en matière de pensions et retraites (2)	198 261
Autres engagements donnés :	
Vis-à-vis des groupements d'intérêts économiques	22 682
Promesse de Saint-Gobain de vendre à Vivendi 2 321 492 actions Vivendi, si celle-ci est exercée par Vivendi entre le 15/3/99 et le 15/4/99, à un cours de 1 127,0532 F garanti par un protocole signé entre les parties. (3)	2 616 445
Total	15 320 081
Dont concernant :	
(1) les sociétés consolidées	9 644 298

<i>en milliers de francs</i>	
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Autres engagements reçus :	
Clauses de retour à meilleure fortune	21 000
Promesse de Vivendi de vendre à Saint-Gobain 3 000 000 actions Saint-Gobain, si celle-ci est exercée par Saint-Gobain entre le 15/3/99 et le 15/4/99, à un cours de 1 055,50 F garanti par un protocole signé entre les parties. (3)	3 166 500
Total	3 187 500
Dont concernant :	
les participations autres	21 000

(3) Au-delà du 15 avril 1999, si les promesses ne sont pas exercées, des compensations financières dont les montants sont dépendants du cours de Bourse de la Compagnie de Saint-Gobain et de Vivendi, seraient versés entre les parties.

(2) le montant indiqué au titre des engagements pris en matière de pensions et retraites prend en compte les engagements pour indemnités de départ en retraite et pour compléments de retraite. Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées).

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de change sont les suivants :

<i>en milliers de devises</i>		Montant
Contrevaieur en francs des achats et ventes nets de devises à terme (valeurs absolues des nominaux)	FRF	248 800
Achats d'options de change	SEK	50 000
	USD	131 000
Ventes d'options de change	SEK	50 000
	USD	131 000
Swaps de devises	FRF	7 145 471

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de taux sont les suivants :

<i>en milliers de devises</i>		Montant
Swaps prêteurs receveurs du taux fixe	FRF	4 761 429
Swaps emprunteurs payeurs du taux fixe	FRF	8 804 454
Swaps taux variable/variable	FRF	1 300 000
CAPS achetés	FRF	1 680 000
CAPS vendus	USD	30 000

NOTE 18 : ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

<i>en milliers de francs</i>	Siège Social
Valeur d'origine	530 000
Amortissements :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	8 806
- Dotation de l'exercice	9 606
Total	18 412
Redevances payées :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	53 805
- Paiements de l'exercice	58 875
Total	112 680
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	58 875
- à plus d'un an et cinq ans au plus	235 501
- à plus de cinq ans	299 446
Total	593 822
Valeurs résiduelles :	
- à un an au plus	—
- à plus d'un an et cinq ans au plus	—
- à plus de cinq ans	79 500
Total	79 500

NOTE 19 : INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

Effectif moyen mensuel pondéré :

	1998	1997	1996
Cadres	147	141	141
Agents de maîtrise	73	76	75
Employés	14	15	15
Total	234	232	231
dont contrats à durée déterminée	6	4	5

Rémunération des dirigeants :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues en 1998 des sociétés françaises et étrangères par les membres de la Direction du Groupe s'est élevé à 72,4 millions de francs (le montant perçu en 1997 était de 81,3 millions de francs).

Le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 1998 s'est élevé à 1,824 million de francs (1,833 million de francs au titre de l'exercice 1997).

NOTE 20 : ENVIRONNEMENT

En application de la décision du gouvernement français d'interdire, sauf exceptions, la fabrication et la commercialisation de produits incorporant de l'amiante à compter du 1^{er} janvier 1997, le Groupe a arrêté ses activités de fibreciment en France au cours de l'exercice 1996.

De nouvelles actions émanant d'anciens salariés atteints de maladies professionnelles dues à l'amiante, ou de leurs ayants droit, sont venues en 1998 s'ajouter à celles engagées en 1997. Ces actions intentées en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire des conséquences des maladies professionnelles contractées ont donné lieu en 1998, pour certaines d'entre elles concernant deux sociétés du Groupe, à jugements rendus en première instance par trois tribunaux des affaires de Sécurité Sociale. La première de ces juridictions a prescrit une expertise ; les deux autres ont retenu la responsabilité de l'employeur, l'une mettant l'indemnisation complémentaire à la seule charge de la Caisse d'Assurance Maladie, l'autre pour partie à la charge de l'employeur. Appel a été interjeté des décisions de ces deux derniers tribunaux.

Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger sur le plan juridique l'impact des recours pouvant être intentés au motif d'éventuels préjudices dus à l'utilisation de l'amiante par certaines sociétés du Groupe compte tenu en particulier de la diversité des situations de fait et des décisions des tribunaux, la Compagnie de Saint-Gobain considère ne pas encourir de risque significatif à ce titre.

NOTE 21 : PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

<i>en milliers de francs</i>		
Origines		
Report à nouveau antérieur		3 736 617
Résultat de l'exercice		3 895 645
Affectations		
Affectations aux réserves :		
Réserves réglementées :		
Plus-values nettes à long terme	2 335 736	
Dividendes ⁽¹⁾	1 847 087	
Report à nouveau	3 449 439	
Totaux	7 632 262	7 632 262

(1) Contre-valeur en milliers de francs de 281 586 521,60 € calculée sur la base de 87 995 788 actions, après déduction des 2 300 000 actions propres détenues.

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>en milliers de francs</i>	1998	1997	1996	1995	1994
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	9 029 579	8 922 681	8 664 222	8 354 085	8 119 266
Nombre d'actions ordinaires existantes	90 295 788	89 226 813	86 642 216	83 540 848	81 192 658
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes (1)	699 370	648 950	580 111	509 968	450 220
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	4 633 434	2 334 527	1 308 925	2 309 019	1 764 174
Impôts sur les bénéfices	(559 056)	(150 000)	—	—	—
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	3 895 644	2 949 138	2 079 499	2 010 615	1 660 210
Résultat distribué - Dividendes	1 847 087 ⁽²⁾	1 650 696	1 472 918	1 378 424	1 258 486
III - Résultat par action (en francs)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	51,31	26,16	15,11	27,64	21,73
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	43,14	33,05	24,00	24,07	20,45
Dividende net attribué à chaque action	20,99 ⁽³⁾	18,50	17,00	16,50	15,50
Dividende net attribué à chaque action en €	3,20	—	—	—	—
IV - Personnel (4)					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	234	232	231	228	229
Montant de la masse salariale de l'exercice	123 118	128 910	110 902	104 383	91 271
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	54 692	54 532	50 715	46 432	43 709

(1) Correspond aux redevances et autres services.

(2) Sur la base de 87 995 788 actions après déduction des 2 300 000 actions propres détenues.

(3) À titre indicatif, contre-valeur arrondie de 3,20 €.

(4) Correspond uniquement au personnel hors intégration de l'Établissement Allemand.

III CHIFFRES SIGNIFICATIFS EN EUROS

1) Compte de résultat

<i>en milliers de francs</i>				<i>en milliers d'euros</i>		
1996	1997	1998	Compte de résultat	1998	1997	1996
2 220 078	2 802 719	3 171 708	Produits des participations	483 524	427 272	338 449
1 114 675	1 441 674	1 591 955	Résultat financier	242 692	219 782	169 931
1 150 826	1 389 727	1 536 278	Résultat courant	234 204	211 863	175 442
928 673	1 709 411	2 918 423	Résultat exceptionnel	444 911	260 598	141 575
2 079 499	2 949 138	3 895 645	Résultat net social	593 887	449 593	317 018

2) Bilan

<i>en milliers de francs</i>				<i>en milliers d'euros</i>		
1996	1997	1998	Bilan	1998	1997	1996
8 664 222	8 922 681	9 029 579	Capital social	1 376 550	1 360 254	1 320 852
38 053 754	41 267 941	44 201 210	Capitaux propres	6 738 431	6 291 257	5 801 257
20 999 236	22 145 457	29 437 351	Dettes financières	4 487 695	3 376 053	3 201 313
61 193 947	63 386 988	68 165 017	Valeurs immobilisées nettes	10 391 690	9 663 284	9 328 957
65 973 135	70 203 369	79 986 093	Total du bilan	12 193 801	10 702 435	10 057 540

3) Dividende net et bénéfice net par action

<i>en francs</i>				<i>en euros</i>		
1996	1997	1998	Dividende net et bénéfice net par action	1998	1997	1996
17,00	18,50	20,99 ⁽¹⁾	Dividende net	3,20	2,82	2,59
24,00	33,05	43,14	Bénéfice net par action	6,58	5,04	3,66

(1) À titre indicatif, contre-valeur arrondie de 3,20 €.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 1998)

III AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Compagnie de Saint-Gobain établis en francs français, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 25 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

S.E.C.E.F.

Jacques TENETTE

BEFEC - PRICE WATERHOUSE
membre de PricewaterhouseCoopers

Mike MORALEE

FRANCE

III SAINT-GOBAIN VITRAGE

Participation 100 % par Vertec.
Production et transformation de vitrage.
Usines à Aniche (Nord) et Chantereine (Oise). Float.
Ventes 1998 : 1 472 millions de francs.
Personnel : 922.

Filiales & Participations

- Sekurit Saint-Gobain France - Fr. Saint-Gobain Exprover - Belgique. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Produits Industriels, M.O. Pays de Loire, M.O. Atlantique, M.O. Semiver-Climaver, M.O. Normandie, M.O. Charentes-Limousin, M.O. Armorique, Comptoir Général des Glaces, Somir, Miroiterie du Rhin, Société Verrière Française (SVF), Sovedys, Comptoir Normand de Produits Verriers, Sivaq, Centre Est Vitrage, Charles André, Soprover, Société Verrière de l'Atlantique, Le Vitrage du Midi, Marly Frères, Glassver, Gobba Vitrage, Auvergne Isolation, Vitrages Isolants d'Auvergne, Alp'Verre, Courbu, Verreries d'Aurys (99,9 %), Financière Wehr (90 %) - Fr. Sociétés de négoce et de transformation de vitrage pour le Bâtiment. Personnel : 2 610.
- EuroKera North America - USA (50 %). Keraglass - Fr. (50 %). Production de vitrocéramiques. Usine à Bagneux-sur-Loing (Seine-et-Marne). Personnel : 118.
- Sovis - Fr. (100 %). Verre trempé pour l'électroménager, optique industrielle et scientifique, verre antiradiations. Usines à Jouarre (Seine-et-Marne) et Château-Thierry (Aisne). Ventes : 226 millions de francs. Personnel : 319. Détient : 50 % d'Eurokera - Fr. Production et commercialisation de plaques de vitrocéramiques. 100 % d'Euroglass - Italie. 70 % de Borgna Veder - Italie. Verre trempé pour l'électroménager.
- 100 % des Verreries de Saint-Just - Fr. Verres décoratifs. Usine à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). Personnel : 90. Détient : 100 % de PMB Couleurs - Fr. Miroiterie, verre de couleur.
- Dima, Glaçauto, Ouest Pare-Brise, Somir Autover - Fr. Sociétés de négoce et de transformation de vitrage automobile. Personnel : 109.
- Eurofloat - Fr. (100 %). Float à vocation européenne. Usine à Salaise-sur-Sanne (Isère). Personnel : 125.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (32,7 %). Le solde du capital est détenu par les autres sociétés verrières françaises du Groupe. Siège à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Personnel : 253.
- Samin (29,4 %). Voir Saint-Gobain Emballage.
- Delegrange et Messenger - Fr. (38 %). Transports.

III SEKURIT SAINT-GOBAIN FRANCE

Participation 100 % par Saint-Gobain Vitrage.
Transformation automobile.
Usines à Aniche (Nord) et Chantereine (Oise).
Ventes 1998 : 1 357 millions de francs.
Personnel : 1 191.
Ces chiffres incluent ceux de Sekurit Saint-Gobain France et de la Société Verrière d'Encapsulation.

Filiales

- Sekurit Saint-Gobain Véhicules Industriels - Fr. (100 %). Transformation automobile. Usine à Longjumeau (Essonne). Ventes : 219 millions de francs. Personnel : 201.
- Société Verrière d'Encapsulation - Fr. (100 %). Encapsulation de vitrage automobile.

III ISOVER SAINT-GOBAIN

Participation 100 % par Spafi.
Production et transformation de produits isolants en laine de verre et de roche.
Usines à Orange (Vaucluse), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), Rantigny (Oise).
Ventes 1998 : 1 391 millions de francs.
Personnel : 1 037.

Filiales & Participations

- Vetrotex France - Fr. Voir fiche de renseignements.
- Eurocoustic - Fr. (51 %). Production de produits isolants en laine de roche. Usine à Genouillac (Creuse). Ventes : 172 millions de francs. Personnel : 141.
- Ecophon France - Fr. (50 %). Plafonds acoustiques.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (32,7 %). Delegrange et Messenger - Fr. (18,9 %). Voir Saint-Gobain Vitrage.
- Samin - Fr. (19,6 %). Voir Saint-Gobain Emballage.
- Beijing Isover Glasswool - Chine (29,5 %). CSR Guangdong Glasswool - Chine (15 %).

III VETROTEX FRANCE

Participation 93,4 % par Spafi + 6,6 % par Isover Saint-Gobain.
Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
Usine à Chambéry (Savoie).
Ventes 1998 : 726 millions de francs.
Personnel : 680.

Filiales & Participations

- Vetrotex International - Fr. (99,3 %). Centre de recherche et développement, et activités de vente à l'exportation. Siège à Chambéry (Savoie). Détient : 99,8 % de Vetrotex Renforcement - Fr. 100 % de

Vetrotex Reinforcement GmbH - Allemagne ; 99,9 % de Vetrotex Benelux - Belgique ; 100 % de Verigex - Italie. 100 % de Vetrotex Svenska AB - Suède ; 100 % de Vetrotex Ltd - GB. Sociétés de commercialisation. 100 % de Vetrotex Finance - Fr. Holding, détenant : 94,5 % d'Hankuk Vetrotex - Corée du Sud. Voir fiche de renseignements. 100 % de Thai-Vetrotex.

Thaïlande. 100 % de Vetrotex India - Inde.

- Lorcet - Fr. (98,2 %). Mermet Rovings - Fr. (40 %). Tissage de verre.
- Revetex - Italie (8,4 %). Traitement de déchets.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (8,2 %). Voir Saint-Gobain Vitrage.

III MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INTERNATIONAL

Participation 99,8 % par Spafi.

Holding. Détient :

- 99,9 % d'Éverite - Fr. Production de composites ciment-verre pour la couverture et la façade. Usines à Descartes (Indre-et-Loire) et Issoudun (Indre). Ventes : 56 millions de francs. Personnel : 57. Détient : 2,3 % de Pont-à-Mousson SA - Fr. Voir fiche de renseignements.
- 100 % de Novatech SA - Fr. Usine à Dunkerque (Nord). 100 % de Novatech KG - Allemagne. Usine à Kolbermoor. 100 % de Novatech Nederland BV - Pays-Bas. Usine à Harderwijk. Production de composites ciment-verre pour la couverture et la façade.

III POLIET

Participation 79,23 %.

Société cotée à la Bourse de Paris.

Holding contrôlant diverses sociétés spécialisées dans la distribution (80 %) et la production (20 %) de matériaux de construction.

Ventes 1998 : 27 096 millions de francs.

Personnel (filiales comprises) : 21 338.

Détient :

- Point P (100 %) - Fr. Distribution de matériaux de construction au travers de 12 sociétés régionales à l'enseigne POINT P et une société nationale spécialisée dans le sanitaire chauffage, CEDEO. 762 points de vente.
- Lapeyre (74,7 %) - Fr. Société cotée à la Bourse de Paris. Production et distribution de menuiseries industrielles, d'équipement de la cuisine et de la salle de bain sous les enseignes Menuiseries Lapeyre, GME, SGM, OXXO, Les Zelles et K par K.
- Weber & Broutin International (100 %) - Fr. Production de mortiers industriels dans dix-neuf pays. Détient notamment : 100 % de Weber & Broutin France ; 50 % d'Argamassas Quartzolit - Brésil. Production de colles-carrelage.

- Société Industrielle de Tuiles (99,9 %) - Fr. Production de tuiles en terre cuite. Dix-neuf usines et filiales en France, Italie, Espagne et Malaisie.

- Stradal (100 %) - Fr. Production de bétons industriels au travers de vingt-sept usines de production en France. Détient : 100 % de Sobetube - Fr. Détient : 99,9 % de Duverdier Moreau - Fr. 50 % de la Sociedad Tubo Fabrega - Espagne. 30 % d'Egyptian Concrete Pipe Company - Égypte. Production de tuyaux en béton. 24,5 % de Comecop - Mexique. Voir Mexalit.

III PONT-À-MOUSSON SA

Participation 8,1 % + 89,6 % par Spafi + 2,3 % par Éverite.

Canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau, l'irrigation, l'assainissement. Fonte de Bâtiment.

Usines à Pont-à-Mousson, Foug, Liverdun, Toul (Meurthe-et-Moselle), Bayard (Haute-Marne).

Ventes 1998 : 4 675 millions de francs.

Personnel : 3 335.

Filiales & Participations

- Halbergerhütte GmbH - Allemagne. Funditubo - Espagne. Saint-Gobain UK - GB. Tubi-Ghisa - Italie. Barbará - Brésil. Voir fiches de renseignements.
- Seva - Fr. (100 %). Équipements industriels, moules, assiettes de fibrage pour l'isolation, ferme-portes. Usine à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Ventes : 397 millions de francs. Personnel : 375.
- SADIP - Arabie Saoudite (20 %). Production de canalisations en fonte ductile.
- Détient également : Conduites d'Eau SA - Belgique (100 %). De Ruiter - Pays-Bas (100 %). Cofabre - Portugal (98 %). Cometa - République Tchèque (100 %). PSH - Norvège (80 %). Distribution de canalisations et accessoires.

III SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Participation 20,5 % + 79,5 % par Vertec.

Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots industriels).

Usines à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Cognac (Charente), Lagnieu (Ain), Oiry (Marne), Saint-Romain-le-Puy (Loire), Vauxrot (Aisne).

Ventes 1998 : 3 653 millions de francs.

Personnel : 2 310.

Filiales & Participations

- Saint-Gobain Desjonquères - Fr. Vidreira do Mondego - Portugal. Oberland Glas AG - Allemagne. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (24,6 %). Delegrange et Messenger - Fr. (19 %). Voir Saint-Gobain Vitrage.

- VOA Verrerie d'Albi – Fr. (99 %). Emballages en verre creux (bouteilles). Usine à Albi (Tarn). Ventes : 398 millions de francs. Personnel : 336.
- Samin - Fr. (51 %). Exploitation de carrières. Ventes : 261 millions de francs. Personnel : 198.
- Établissements René Salomon - Fr. (99,9 %). Négoce de bouteilles.
- Saint-Gobain Finanziaria - Italie (65,9 %). Holding. Détient : Saint-Gobain Vetro Italia. Vetr. I - Italie. Voir fiches de renseignements.

III SAINT-GOBAIN DESJONQUÈRES

Participation 100 % par Saint-Gobain Emballage. Fabrication de flacons en verre destinés notamment à la parfumerie et à la pharmacie. Usines à Mers-les-Bains (Somme) et Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Ventes 1998 : 2 172 millions de francs. Personnel : 1 874.

Filiales

- SGD Glashüttenwerke Kipfengerg GmbH - Allemagne (99,7 %). Flaconnages en verre. Usine à Kipfengerg. Ventes : 78 millions de DM. Personnel : 196.
- VG Emballage - Fr. (100 %). Négoce d'emballages en verre, plastique et accessoires. Ventes : 192 millions de francs. Personnel : 78.
- Verreries de l'Orne - Fr. (100 %). Décor de verre creux. Ventes : 115 millions de francs. Personnel : 239.
- SGD Manufacturing - USA (100 %). Flaconnage parfumerie. Usine à Covington. Ventes : 18 millions de dollars. Personnel : 139.
- SGD Glas Inc. - USA (100 %). SGD Pharma Inc - USA (100 %). SGD - UK - GB (100 %). SGD Italia - Italie (95 %). Sociétés commerciales.

III SEPR - SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

Participation 25,7 % + 62,7 % par Vertec + 11,6 % par Spafi. Fabrication de réfractaires électrofondus utilisés principalement pour les fours de verrerie et divers produits spéciaux (billes, grains, poudres céramiques). Usine au Pontet (Vaucluse). Ventes 1998 : 1 404 millions de francs. Personnel : 1 489.

Filiales & Participations

- Quartz & Silice - Fr. SEPR Keramik GmbH & Co KG - Allemagne. Refradige - Italie. Norton A/S - Norvège. Voir fiches de renseignements.
- Savoie Réfractaires - Fr. (99,9 %). Fabrication de réfractaires spéciaux. Usines à Vénissieux (Rhône),

Provins (Seine-et-Marne). Personnel : 302.

- Carborundum France - Fr. (100 %). Fabrication et commercialisation de fibres d'isolation haute température. Usines à Lorette (Loire), Plémet (Côtes-d'Armor), Ambert (Puy-de-Dôme). Personnel : 219.
- Norton Desmarquest Fine Ceramics - Fr. (99,9 %). Fabrication de céramiques fines pour applications industrielles et médicales, de robinetterie, et d'isolation thermique et électrique. Usines à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Évreux (Eure), Courtenay (Loiret), Étrechy (Essonne), Moissy Cramayel (Seine-et-Marne). Personnel : 523.
- Crimatec - Fr. (100 %). Production de cristaux optiques, de détecteurs de rayonnements nucléaires et de monocristaux artificiels pour analyse chimique. Usines à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne), Gières (Isère). Personnel : 162.
- Norton Matériaux - Fr. (100 %). Production de seeded-gel. Usine à Courtenay (Loiret).
- Norton Performance Plastics - Fr (100 %). Holding. Détient : 99,9 % de Norton Matériaux Avancés, Norton Asti et Gessil (qui détient 98,8 % de Verneret) - Fr. 100 % de Norton Fluorplast BV - Pays-Bas. 99,9 % de Norton Performance Plastics - Belgique. Fabrication et vente de plastiques hautes performances.
- Norton Iberica - Espagne (99,9 %). Fabrication de céramiques techniques et négoce de plastiques à haute performance. Usine à Castellbisbal. Personnel : 81.
- ZPER - Chine (65,9 %). Fabrication de réfractaires électrofondus. Usine à Pékin.
- SEPR Australia - Australie (55 %). Fabrication de réfractaires électrofondus. Usine à Brisbane.
- Nihon Saint-Gobain KK - Japon (5,1 %). Voir Quartz & Silice.

III QUARTZ & SILICE

Participation 100 % par SEPR. Fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, creusets et tubes en silice pour l'industrie des semi-conducteurs, fils et laine en silice pour l'industrie spatiale, isolant Micaver, céramiques piézo-électriques. Usine à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne). Ventes 1998 : 123 millions de francs. Personnel : 242.

Filiales & Participations

- Servin Quartz Asia Pacific - Singapour (100 %). Fabrication de tubes pour semi-conducteurs.
- Société Électro-Thermique de la Tour de Trême - Suisse (100 %). Transformation de pièces en quartz.
- Nihon Saint-Gobain KK - Japon (11,5 %). Société commerciale.

III NORTON SA (FRANCE)

Participation 99,6 % par Spafi.

Production d'abrasifs appliqués, de meules et de super-abrasifs.

Usines à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines),

La Courneuve (Seine-Saint-Denis), Amboise (Indre-et-Loire).

Personnel : 894.

Filiales & Participations

• Norton SA (Espagne), Norton SA (Luxembourg), Norton SpA (Italie), Abrasives Corp (Afrique du Sud). Voir fiches de renseignements.

• Diamind SA - Fr. (100 %). Production d'outils diamantés pour le marché de la pierre. Usine à Saulx-les-Chartreux (Essonne).

• Pabsa - Colombie (100 %). Production d'abrasifs appliqués et de meules. Usine à Mosquera.

• Carboven - Venezuela (100 %). Production d'abrasifs appliqués et de meules. Usines à Maracay et à Los Teques.

• Meules Deplanque SA - Fr. (100 %). Production de meules abrasives. Usine à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

• Carbo Abrasifs - Fr. (100 %). Norton Scandinavia - Suède (100 %). Abrasifs.

• Diamant Winter France SA - Fr. (24 %). Commercialisation d'outils super-abrasifs pour les industries de la mécanique et de la pierre.

III SPAFI

Participation 100 %.

Holding. Détient :

• MCI ; Isover Saint-Gobain ; Vetrotex Saint-Gobain ; Pont-à-Mousson SA ; SEPR ; Norton SA (France) ; SGPPI ; - Fr. ; Calmart Albert - Allemagne ; Saint-Gobain UK - GB ; Vetr.I. - Italie ; PolFloat Saint-Gobain - Pologne. Saint-Gobain Corporation - USA. Bay Mills - Canada. Norton Industria e Comercio - Brésil. Voir fiches de renseignements.

• Saint-Gobain Abrasives Nederland - Pays-Bas.

(100 %). Détient 100 % de Flexovit International NV. Production d'abrasifs.

• Monturas - Espagne (100 %). Fabrication de pompes en plastique. Usine à Barcelone. Ventes (5 mois) : 1,8 milliard de pesetas. Personnel : 342.

III SGPPI

Participation 100 % par Spafi.

Holding. Détient :

• Saint-Roch - Belgique. Cristaleria Española - Espagne. Brasilit SA - Brésil ; Grindwell Norton Ltd - Inde. Voir fiches de renseignements.

• Saint-Gobain China Invest Cy Ltd - Chine. (100 %). Holding.

• Sekurit Saint-Gobain TOA - Thaïlande (45 %). Transformation de vitrage pour l'automobile.

III VERTEC

Participation 100 %.

Holding. Détient : 100 % de Saint-Gobain Vitrage ; 79,5 % de Saint-Gobain Emballage ; 62,7 % de SEPR - Fr. 89,3 % de Saint-Gobain Vetro Italia. Voir fiches de renseignements.

ALLEMAGNE

1 DM = 3,35 FF

III SAINT-GOBAIN DEUTSCHLAND

Participation 100 %.

Holding. Détient :

• Vegla, Grünzweig + Hartmann AG. Vetrotex Deutschland GmbH. SGT Schleifmittel GmbH. - Allemagne. Voir fiches de renseignements. Efesis Schleiftechnik GmbH. Voir : SGT Schleifmittel GmbH.

• 60 % de Saint-Gobain Autoglas GmbH - Allemagne. Détient : 100 % de Sekurit Saint-Gobain Deutschland GmbH et de Vegla Verw/Beteil. - Allemagne.

III VEGLA

Participation 60 % par Saint-Gobain Deutschland + 40 % par Glaceries de Saint-Roch Germania.

Production et transformation de vitrage.

Usines à Stolberg (float et transformation), Herzogenrath (float), Cologne-Porz et Torgau (float et verre à couche bas émissif), Mannheim (verre coulé).

Ventes 1998 : 633 millions de DM.

Personnel : 1 546.

Ces chiffres comprennent ceux de Vegla, Glasindustrie AG et Flachglas Torgau GmbH.

Filiales & Participations

• Vegla Vereinigte Glashandels Gesellschaft MbH, Sekurit Saint-Gobain Deutschland KG. - Allemagne. Saint-Gobain Exprover - Belgique. PolFloat Saint-Gobain - Pologne. Scan Gobain Glass A/S - Danemark. Voir fiches de renseignements.

• Flachglas Torgau - Allemagne (100 %).

• Glasindustrie AG - Allemagne (100 %).

• Glaspol SpZOO - Pologne (100 %). Négocier et transformation de vitrage pour le Bâtiment.

• Nitrasklo (40 %). Venisklo (100 %) - Slovaquie.

Négocier et transformation de vitrage pour le Bâtiment.

• Internationale Maatschappij Voor Het Beheer van Glasmaatschappijen BV (SGT) - Pays-Bas (100 %). Holding.

III VEGLA VEREINIGTE GLASHANDELS GESELLSCHAFT MBH (VGG)

Participation 99 % par Vegla Vereinigte Glaswerke GmbH.

Holding contrôlant différentes filiales ayant pour activités le négoce et la transformation de vitrage pour le Bâtiment.

L'ensemble VGG et ses filiales ont réalisé en 1998 un chiffre d'affaires consolidé de 547 millions de DM.

Cet ensemble emploie 2 834 personnes.

III SEKURIT SAINT-GOBAIN DEUTSCHLAND BETEILIGUNGEN GMBH

Participation 100 % par Vegla Vereinigte Glaswerke GmbH.

Société gérante de Sekurit Saint-Gobain Deutschland KG et gestion de participations.

Filiales & Participations

- Sekurit Saint-Gobain Benelux - Belgique. Sekurit Saint-Gobain Scandinavia - Suède. Voir fiches de renseignements.
- Autoglas Hansa Vertriebsgesellschaft GmbH - Allemagne (100 %). Détient : 100 % de Renz Sonnenschutz, 100 % de AGH Rheinmann, 90 % de Freudenberger - Allemagne. 100 % de Andersen - Norvège. 100 % de Autover Oy - Finlande. 80 % de Direkglas - Suède. 100 % de Proglass - Belgique. 85 % de Walter Kigler. Autriche. Distribution de vitrage automobile de remplacement.
- Sekurit Saint-Gobain Glas-Union GmbH - Allemagne (100 %). Commercialisation de vitrage automobile.
- Muotolasi - Finlande (100 %). Faba Autoglas Technil GmbH - Allemagne (100 %). Transformation de vitrage automobile.
- Sekurit Saint-Gobain CRSpol SRO - République Tchèque (100 %). Production de verre feuilleté automobile.
- Huta Szklá Okiennego - Kunice SA - Pologne (99,4 %). Sekurit Saint-Gobain Polska - Pologne (100 %). Production de verre automobile.

III SEKURIT SAINT-GOBAIN DEUTSCHLAND KG

Participation 99 % par Vegla Verw/Beteil. GmbH + 1 % par Vegla.

Production de vitrage pour l'automobile.

Usines à Stolberg (verre feuilleté), Herzogenrath (verre trempé).

Ventes 1998 : 569 millions de DM.

Personnel : 2 007.

Ces chiffres comprennent ceux de SSG Modularechnik, SSG Torgau et FABA Autoglas Technik.

Filiales & Participations

- Sekurit Saint-Gobain Nutzfahrzeugglas GmbH (SSGN KG) - Allemagne (100 %). Production de vitrage pour véhicules utilitaires. Usine à Cologne-Porz. Ventes : 83 millions de DM. Personnel : 415.
- Sekurit Saint-Gobain Modulartechnik - Allemagne (100 %). Usine à Würselen. Extrusion de vitrage feuilleté et trempé.
- Sekurit Saint-Gobain Torgau - Allemagne (100 %). Usine à Torgau (verre trempé).
- FABA Autoglas Technik - Allemagne (100 %).

III GRÜNZWEIG + HARTMANN AG

Participation 98,8 % par Saint-Gobain Deutschland. Fabrication et commercialisation de fibres minérales et de mousses pour l'isolation thermique, frigorifique et acoustique, et pour la protection contre l'incendie sous la marque G + H Isover.

Usines à Bergisch-Gladbach (Rhénanie-Westphalie), Ladenburg (Bade-Wurtemberg) et Spire (Rhénanie-Palatinat).

Ventes 1998 : 763 millions de DM.

Personnel : 1 327.

Filiales & Participations

- Isover SA - Suisse. Isover BV - Pays-Bas. Glasuld A/S - Danemark. Voir fiches de renseignements.
- TEL - Mineralwolle AG - Autriche (99,7 %). Production et commercialisation de matériaux isolants. Usine à Stockerau. Ventes : 742 millions de ATS. Personnel : 291. Détient : 100 % d'Orsil - République tchèque. Production de matériaux isolants en laine de roche. Usine à Castolovice. Ventes : 596 millions de couronnes. Personnel : 278.
- Oelschläger + Oelschläger GmbH - Allemagne (100 %). Commercialisation de matériaux isolants. Personnel : 240.

III VETROTEX DEUTSCHLAND GMBH

Participation 99 % Saint-Gobain Deutschland.

Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.

Usine à Herzogenrath.

Ventes 1998 : 177 millions de DM.

Personnel : 599.

Détient : 60 % de Nuova Italtess - Italie. Tissage de verre. 99 % de Vertex - République Tchèque. 0,2 % de Vetrotex International - Fr. Voir Vetrotex France.

III HALBERGERHÜTTE GMBH

Participation 100 % par Pont-à-Mousson SA.

Canalisations en fonte ductile.

Usine à Saarbrücken-Brebach (Sarre).

Ventes 1998 : 241 millions de DM.

Personnel : 499.

Détient :

- Saint-Gobain UK – GB. Tubi-Ghisa - Italie. Voir fiches de renseignements.
- Reisser DUK GmbH (100 %) – Allemagne. Distribution travaux publics. Ventes : 314 millions de DM. Personnel : 556.
- Halberg Entwässerungssysteme GmbH (100 %) – Allemagne. Ventes de produits bâtiment.

III OBERLAND GLAS AG

Participation 97 % par Saint-Gobain Emballage.

Société cotée à la Bourse de Francfort, de Munich et de Stuttgart.

Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels et briques de verre).

Usines à Bad Wurzach (Bade-Wurtemberg), Neuburg (Bavière), Essen (Rhénanie-Westphalie) et Wirges (Rhénanie-Palatinat).

Ventes 1998 : 643 millions de DM.

Personnel : 1 872.

Détient : Ruhrglas (90 %) et Westerwald (99,6 %) - Allemagne. Holding.

III CALMAR ALBERT GMBH

Participation 81 % par Spafi + 18 % par Calmar Albert UK.

Fabrication de pompes plastiques.

Usine à Hemer.

Ventes 1998 (5 mois) : 35 millions de DM.

Personnel : 417.

III SEPR KERAMIK GMBH & CO KG

Participation 100 % par SEPR.

Holding. Détient :

- Norton Beteiligungs (99 % + 1 % par Spafi) - Allemagne. Holding détient : - Norton Pampus GmbH (100 %) - Allemagne. Fabrication et vente de plastiques hautes performances pour l'industrie médicale et automobile et équipements industriels divers. Usine à Willich. Personnel : 301. - Norton Industriekeramik (100 %) - Allemagne. Fabrication et vente de céramiques avancées. Usine à Lauf. Personnel : 195. - Norton HTK (100 %) - Allemagne. Fabrication et vente de réfractaires hautes performances. Usines à Bexbach et à Erlangen. Personnel : 167.
- Carborundum Deutschland (99,9 %) - Allemagne. Production de réfractaires. Usine à Düsseldorf. Personnel : 125.
- Carborundum Technical Ceramics GmbH (100 %) - Allemagne. Production et vente de céramiques avancées. Usine à Mönchengladbach.
- TQS GmbH (99,9 %) - Allemagne. Usine à Wiesbaden.

III SG SCHLEIFMITTEL GMBH

Participation 100 % par Saint-Gobain Deutschland.

Détient :

Unités de production :

- 100 % de Winter Steinbearbeitungswerkzeuge, de Winter Diamantwerkzeuge, de Winter & Sohn Norderstedt. Production d'outils super-abrasifs pour les industries de la mécanique et de la pierre. Usines à Norderstedt. Personnel : 668.
- 99 % (+ 1 % par Saint-Gobain Deutschland) d'Efesis Schleiftechnik GmbH. Production et vente de meules et de super-abrasifs. Usine à Gerolzhofen. Personnel : 279.
- 100 % de Cora Schleiftechnik. Production et vente d'abrasifs appliqués. Usine à Wesseling. Personnel : 244.
- 100 % de Winter Inc. - USA.
- 100 % de Diamant Winter Hellas - Grèce.
- 100 % de Diamant Winter Italia - Italie.
- 61,9 % de Diamant Winter South Africa - Afrique du Sud.

Unités de commercialisation :

- 76 % de Diamant Winter France SA - Fr. Voir Norton SA.
- 100 % de Winter Diamond Tools - GB.
- 100 % de Diamantes Winter - Espagne.
- 100 % de Ernst Winter & Zoon BV - Pays-Bas.
- 100 % de Ernst Diamant Werkzeuge - Autriche.

BENELUX

1 franc belge = 0,16 FF

1 florin = 2,97 FF

III GLACERIES DE SAINT-ROCH

Participation 88,7 % + 10,5 % par SGPPI.

Production et transformation de vitrage.

Usines à Sambreville (2 float).

Ventes 1998 : 5 175 millions de francs belges.

Personnel : 568.

Filiales & Participations

- Saint-Gobain Exprover - Belgique. Saint-Gobain UK – GB. Sas Van Gent - Pays-Bas. Scan Gobain Glass - Danemark. Voir fiches de renseignements.
- Glaceries de Saint-Roch Germania - Allemagne (100 %). Holding. Détient : 40 % de Vegla - Allemagne. Voir fiche de renseignements. 40 % de Saint-Gobain Autoglas GmbH - Allemagne. Voir Saint-Gobain Deutschland.
- Autover International BV - Pays-Bas (49 %). Voir Saint-Gobain Exprover.
- Groupe B & G Glas Frankenglas, Groupe Boermans, Burniat SA, Glorieux SA, Hanin SA, Romato SA, Conforglass, Vetrotech SG Benelux, Techniver SA, Groupe Wagener - Belgique (100 %). Sociétés de

négoce et de transformation de produits verriers.

- Koninklijke Veromco NV - Pays-Bas (100 %). Holding contrôlant les filiales de négoce et de transformation de produits verriers pour le Bâtiment.
- Saint-Roch Coating - Belgique (100 %). Société de production de verre à couche.

III SAINT-GOBAIN EXPROVER

Participation 39 % par Vegla + 27 % par Saint-Roch + 18 % par Saint-Gobain Vitrage + 8 % par Saint-Gobain Vetro Italia + 8 % par Cristaleria Española. Société d'exportation de la Branche Vitrage. Promotion et coordination de toutes les exportations des produits verre plat fabriqués dans les usines du Groupe en dehors des zones où sont implantées ces usines.

Filiales & Participations

- Autover International BV - Pays-Bas (51 %). Distribution de vitrage automobile de remplacement.
- Saint-Gobain Hellas - Grèce (100 %). Euroglass Glasrep Corporation - USA (100 %). Vetrotech SG Exprover - Belgique (50 %).
- Nihon Saint-Gobain KK - Japon (8 %). Voir Quartz & Silice.

III SEKURIT SAINT-GOBAIN BENELUX

Participation 100 % par Sekurit Saint-Gobain Deutschland GmbH. Transformation de vitrage pour l'automobile. Usine à Sambreville. Ventes 1998 : 3 325 millions de francs belges. Personnel : 451. Détient : Sekurit Saint-Gobain Italia - Italie (17 %). Voir fiche de renseignements. Sekurit Saint-Gobain TOA - Thaïlande (45 %). Voir SGPPI.

III GLASFABRIEK SAS VAN GENT BV

Participation 100 % par Saint-Roch. Fabrication de vitrages réfléchissants et de glaces émaillées. Activités de trempage. Usine à Sas Van Gent (Pays-Bas). Ventes 1998 : 63 millions de florins. Personnel : 132.

III ISOVER BV

Participation 100 % par G + H AG. Fabrication et commercialisation de produits isolants. Usine à Etten-Leur (Pays-Bas). Ventes 1998 : 192 millions de florins. Personnel : 380.

Filiales & Participations

- Isover SA - Belgique (99,8 %). Commercialisation.
- Cultilène BV - Pays-Bas (100 %). Transformation et

commercialisation de produits en laine de verre et de roche pour la culture hors sol.

- Ecophon BV - Pays-Bas (30 %).

III NORTON SA (LUXEMBOURG)

Participation 100 % par Norton SA (France). Production et vente d'outils, disques et forets diamantés. Machines pour la coupe de l'asphalte pour le marché de la construction et du génie civil. Usine à Bascharage (Luxembourg). Personnel : 149. Détient : 100 % de Bay State SA - Luxembourg. Fabrication et vente de meules abrasives. Usine à Steinsel. Personnel : 153.

III SAINT-GOBAIN NEDERLAND

Participation 100 %.
Société financière.

ESPAGNE/PORTUGAL

1 peseta = 0,04 FF

1 escudo = 0,03 FF

III CRISTALERIA ESPAÑOLA SA

Participation 1 % + 66,6 % par International Saint-Gobain + 4,9 % par Vicasa + 1,9 % par SGPPI. Société cotée à la Bourse de Madrid. Production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'automobile et de produits isolants (laine de verre et de roche). Usines de vitrage à Arbós (float), Avilès (float), Madrid (Hortaleza), Renedo de Pielagos. Usine de produits isolants à Azuqueca de Henares. Ventes 1998 : 63,5 milliards de pesetas. Personnel : 2 039.

Filiales & Participations

- Vicasa, La Veneciana, Funditubo, Vetrotex España - Espagne. Covina - Portugal. Saint-Gobain Exprover - Belgique. Voir fiches de renseignements.
- Autover Iberica - Espagne (100 %). Distribution de vitrage automobile de remplacement.
- Wanner y Vinyas (100 %) - Espagne. Isolation thermique et acoustique. Ventes : 3 milliards de pesetas. Personnel : 306.
- Industrias del Cuarzo (100 %). Carrière de sable.
- Desarrollo del Vidrio (Devisa) (100 %). Vislam (100 %). Inmobiliaria Cristalvex (99,9 %). Unión Cristalera (99,9 %). La Veneciana Norte (87,5 %). La Veneciana Ebro (87,5 %). La Veneciana Catalana (81,9 %). La Veneciana Levante (87,5 %). La Veneciana Bética (87,5 %). La Veneciana Canarias 87,5 %).
- Procustic - Espagne (93,3 %). Transformation et distribution de produits isolants acoustiques.

- Iberisol - Portugal (53 % + 22 % par Wanner y Vinyas). Distribution de produits isolants.
- Vidriera Argentina (VASA) - Argentine (49 %). Fabrication de vitrage pour le Bâtiment.
- Cristaleria Andina - Argentine (100 %).
- Sekurit Saint-Gobain Mexico (45 %). Vidrio Saint-Gobain de Mexico (75 %) – Mexique. Voir Mexalit.
- Pam Colombia SA (5 %) – Colombie. Voir Funditubo.

III LA VENECIANA

Participation 100 % par Cristaleria Española. Commerce, transformation et pose de Vitrage, miroiterie. Ventes 1998 de la société et de l'ensemble de ses filiales : 15,9 milliards de pesetas. Personnel (filiales comprises) : 847.

Filiales & Participations

La Veneciana Norte (12,5 %). La Veneciana Ebro (12,5 %). La Veneciana Catalana (18,1 %). La Veneciana Levante (12,5 %). La Veneciana Bética (12,5 %). La Veneciana Canarias (12,5 %). La Veneciana Balear SA (99,9 %).

III VETROTEX ESPAÑA

Participation 100 % par Cristaleria Española. Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Usine à Alcalá de Henares. Ventes 1998 : 12,5 milliards de pesetas. Personnel : 400. Détient : 0,2 % de Vetrotex International - Fr. Voir Vetrotex France. 100 % de CemFil International - GB. Distribution de fibres de verre CemFil pour le renforcement du béton. 100 % de Vetrotex Distribucion Norte et de Vetrotex Iberica - Espagne. 40 % de Beijing CemFil Glass Fiber - Chine.

III FUNDITUBO

Participation 80 % par Pont-à-Mousson SA + 20 % par Cristaleria Española. Canalisations en fonte ductile. Usine à Santander. Ventes 1998 : 18,5 milliards de pesetas. Personnel : 263. Détient : Pam Colombia SA – Colombie (95 %). Tuyaux pour l'adduction d'eau. Usine à Cajicà.

III VICASA SA

Participation 99,9 % par Cristaleria Española. Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels, flacons). Usines à Azuqueca de Henares (Guadalajara), Burgos, Dos Hermanas (Séville), Jerez de la Frontera (Cadix), Saragosse. Ventes 1998 : 36,3 milliards de pesetas.

Personnel : 1 482.

Les chiffres de ventes et de personnel incluent ceux de Montblanc.

Filiales & Participations

- Cristaleria Española - Espagne. Vidreira do Mondego - Portugal. Vetr.I. - Italie. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain La Granja SA - Espagne (100 %). Production d'emballages en verre creux (flacons), isolateurs et moulages. Usine à La Granja (Ségovie). Ventes : 7,7 milliards de pesetas. Personnel : 351.
- Montblanc – Espagne (100 %). Production d'emballages en verre creux (bouteilles). Usine à Montblanc (Catalogne).
- Vidrieras Canarias (41 %). Emballages en verre creux.
- Rayen Cura Saic – Argentine (98 %). Production d'emballages en verre creux (bouteilles). Usine à Mendoza. Personnel : 197.
- Saint-Gobain Finanziaria - Italie (34,1 %). Voir Saint-Gobain Emballage.

III NORTON SA (ESPAGNE)

Participation 100 % par Norton SA (France). Production de meules abrasives. Usine à Pampelune. Personnel : 218. Détient : 100 % de Debray – Espagne. Production d'abrasifs appliqués. Usine à Montmelo. 51 % de Lima, Teixeira e Lima - Portugal. Distributeur de produits abrasifs. Usine à Porto.

III COVINA

Participation 100 % par Cristaleria Española. Production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'électroménager. Float à Santa Iria de Azoia - Portugal. Ventes 1998 : 11,3 milliards d'escudos. Personnel : 219. Détient : SSGP Vidro Automovel - Portugal. Voir fiche de renseignements. 100 % de Vidros Segurança et de Covilis - Portugal. Transformation de produits verriers pour le Bâtiment.

III SSGP VIDRO AUTOMOVEL

Participation 100 % par Covina. Transformation de vitrage pour l'automobile. Usine à Santa Iria de Azoia - Portugal. Ventes 1998 : 9,7 milliards d'escudos. Personnel : 297. Détient : 59,7 % d'Autoverlusa - Portugal. Négoce de vitrage automobile de remplacement.

III VIDREIRA DO MONDEGO

Participation 90 % par Vicasa + 10 % par Saint-Gobain Emballage.

Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels).
Usine à Figueira da Foz (Portugal).
Ventes 1998 : 8,8 milliards d'escudos.
Personnel : 242.

GRANDE-BRETAGNE

1 livre sterling = 9,77 FF

SAINT-GOBAIN UK LTD

Participation 29,3 % par Spafi + 25,8 % par Saint-Roch + 19,5 % par Pont-à-Mousson SA + 19,3 % par Halberghütte + 6,1 % par Glasuld.
Holding. Détient :
• Solaglas Ltd ; Stanton plc ; Norton plc ; Abrasives plc – GB. Voir fiches de renseignements.
• Saint-Gobain Pipe Systems plc (100 %) – GB.
Détient : 99,7 % d'Oliver Ashworth Group – GB.
Distribution travaux publics. Personnel : 489.
• Bayex Ltd (100 %) ; Glasuld UK (100 %). Détient 49,9 % de British Gypsum Isover – GB. Production et commercialisation de produits isolants.

SOLAGLAS LTD

Participation 100 % par Saint-Gobain UK Ltd.
Transformation et distribution de vitrage pour le Bâtiment (verre trempé, verre feuilleté, miroirs, vitrages isolants).
Réseau de 74 sites, dont onze unités de transformation, répartis à travers le Royaume-Uni.
Ventes (filiales comprises) : 154 millions de livres sterling.
Personnel (filiales comprises) : 2 495.
Détient :

- Groupe Hayes, Groupe Dockrell Glass - GB (100 %). Transformation Bâtiment.
- Thermax, Birmingham Build - GB (100 %). Transformation automobile et Bâtiment.
- Saint-Gobain Glass UK - GB (100 %). Société de commercialisation au Royaume-Uni des produits des branches Vitrage et Conditionnement.

STANTON PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain UK Ltd.
Canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau et l'assainissement.
Usines à Stanton, Staveley et Holwell.
Ventes 1998 : 121 millions de livres sterling.
Personnel : 1 057.
Détient :
• Foundry Products Ltd - GB. Voir fiche de renseignements.
• Stanton Bonna Concrete Ltd - GB (20 %). Tuyaux en béton.

- Besaans du Plessis (100 %) – Afrique du Sud. Fundicao Aldebara (75 %) – Brésil. Fonderie.

FOUNDRY PRODUCTS LTD

Participation 100 % par Stanton.
Pièces de voirie en fonte et acier, fonte de bâtiment.
Usines à Risca, West Bromwich et Telford.
Ventes 1998 : 58 millions de livres.
Personnel : 673.

NORTON PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain UK Ltd.
Fabrication et vente de plastiques hautes performances et de produits pour procédés chimiques.
Usines à Stoke on Trent et Corby.
Personnel : 208.
Détient :
• 100 % de TSL Group - GB. Voir fiche de renseignements.
• 100 % de NE Technology - GB. Fabrication de cristaux et de détecteurs. Personnel : 104.
• 100 % de The Carborundum Company Ltd - GB. Production et vente de fibres d'isolation haute température et de produits réfractaires. Usine à Rainford.
Personnel : 273.

TSL GROUP

Participation 100 % par Norton Plc.
Fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, production de quartz fondu pour l'industrie des semi-conducteurs, la fabrication des fibres optiques, le chauffage infrarouge et les équipements de laboratoire.
Usines à Wallsend et Benton.
Personnel : 321.

Filiales

- TSL Quadrant Ltd - GB (100 %). Usine à Harlow.
- TSL Semicon Quartz Ltd - GB (100 %). Usine à Cumberland.
- SEPR Ceramics Ltd - GB (100 %). Société commerciale.

ABRASIVES PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain UK Ltd.
Détient : 100 % de Unicorn International Plc - GB.
Au travers de diverses filiales, produit des abrasifs agglomérés, des abrasifs appliqués et des super-abrasifs.
Personnel : 960.

ITALIE

1 000 liras = 3,40 FF

SAINT-GOBAIN VETRO ITALIA

Participation 89,3 % par Vertec + 10,7 % par Saint-Gobain Finanziaria.

Usines à Pise (produits transformés Bâtiment) et à Sesto Fiorentino (atelier d'argenterie).
Ventes 1998 : 230 milliards de liras.
Personnel : 393.

Filiales & Participations

- Sekurit Saint-Gobain Italia - Italie. Saint-Gobain Exprover - Belgique. Voir fiches de renseignements.
- Flovetro (50 %). Float à Vasto.
- Mineraria Apuana (100 %). Exploitation d'une carrière de dolomie.
- Sirsa (49 %). Composants pour l'industrie automobile.
- Mac Trasporti (50 %). Transports routiers.
- Covetro (100 %). VIS (100 %). Transformation et négoce de verre. Détient 13 % (+ 87 % par Saint-Gobain Vetro Italia) de Cerina Vitrage. Même activité.
- Fontana Centro. Fontana Sud. Fontana Sarda (100 %).

III SEKURIT SAINT-GOBAIN ITALIA

Participation 83 % par Saint-Gobain Vetro Italia + 17 % par Sekurit Saint-Gobain Benelux.
Transformation de vitrage pour l'automobile.
Usine à Savigliano.
Ventes 1998 : 116 milliards de liras.
Personnel : 311.
Détient : 50 % de Borgna Sircuglass S.R.L. et de Vetro Sud S.R.L. - Italie.

III BALZARETTI MODIGLIANI

Participation 91,4 % par International Saint-Gobain. Fabrication de produits isolants et de produits d'étanchéité (matériaux de toiture, revêtements à base de voile de verre).
Usines à Vidalengo et Chieti.
Ventes 1998 : 102 milliards de liras.
Personnel : 284.
Détient : 17,9 % d'Isover SA - Suisse. Voir fiche de renseignements. 100 % de Superisolanti Ermes - Italie.

III VETROTEX ITALIA

Participation 100 % par International Saint-Gobain. Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
Usines à Besana Brianza et Vado Ligure.
Ventes 1998 : 254 milliards de liras. Personnel : 598.
Détient : 67,5 % de Revetex - Italie. 100 % de L.M.C. - Italie. 0,2 % de Vetrotex International - Fr. Voir Vetrotex France.

III TUBI-GHISA

Participation 90 % par Pont-à-Mousson SA + 10 % par Halbergerhütte.
Canalisations en fonte ductile.
Usine à Cogoletto.

Ventes 1998 : 150 milliards de liras.
Personnel : 222.
Détient : 100 % de BDM Srl et d'ISI Srl - Italie.
Robinetterie hydraulique.

III VETR.I.

Participation 72,8 % par Saint-Gobain Finanziaria + 24 % par Spafi + 2,8 % par Vicasa.
Production d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels).
Usines à Dego, Lonigo, Villa Poma, Pescia, Gazzo Veronese, Carcare.
Ventes 1998 : 509 milliards de liras.
Personnel : 1 202.

Filiales & Participations

- Silver - Italie (100 %). Produits de carrière de sable.
- Ecoglass - Italie (100 %). Récolte et traitement du calcin.
- Ecolvetro - Italie (20 %). Récolte et traitement du calcin.

III NORTON SPA (ITALIE)

Participation 100 % par Norton SA (France).
Production de meules abrasives.
Usine à Corsico (Milan).
Personnel : 223.
Détient : Ral-Flex SpA - Italie (90,1 %). Production d'abrasifs appliqués. Micromold (100 %). CIA. Italiana (100 %). Abrasifs. Grinding Srl (100 %). Proma SpA (100 %). - Italie. Fabrication de meules minces.
Détient 100 % de Moma Srl - Italie. Même activité.

III REFRADIGE

Participation 100 % par SEPR.
Fabrication de réfractaires électrofondus.
Usine à Mezzocorona.
Personnel : 206.
Détient : 45 % de Valoref - Fr. Recyclage.

POLOGNE

1 zloty = 1,69 FF

III POLFLOAT SAINT-GOBAIN

Participation 35 % par Spafi + 65 % par Vegla.
Production et transformation de vitrage.
Float à Strzemieszyce - Pologne.
Ventes 1998 : 244 millions de zlotys.
Personnel : 277.

SUISSE

1 franc suisse = 4,07 FF

ISOVER SA

Participation 34,1 % par International Saint-Gobain + 46,7 % par G + H AG + 17,9 % par Balzaretti. Fabrication et commercialisation de produits isolants. Commercialisation de fibres de renforcement. Usine à Lucens. Ventes 1998 : 53 millions de francs suisses. Personnel : 184. Détient : 9,9 % de Gullfiber AB - Suède. Voir fiche de renseignements. 49 % d'Eurocoustic - Fr. Voir Isover Saint-Gobain.

INTERNATIONAL SAINT-GOBAIN

Participation 96,5 % + 3,5 % par Valfix. Holding. Détient : 34,1 % d'Isover SA - Suisse ; 91,1 % de Balzaretti Modigliani - Italie ; 100 % de Vetrotex Italia - Italie ; 90,1 % de Gullfiber AB - Suède ; 66,6 % de Cristaleria Española - Espagne ; 1,4 % de la Compagnie de Saint-Gobain - Fr. ; 1,9 % d'Euroventures - Pays-Bas. Sa répartition géographique d'après les valeurs immobilisées est de : Espagne 37,7 % ; France 30,1 % ; Italie 19,6 % ; Suède 10,6 % ; Suisse 1,3 % ; autres pays 0,7 %.

SCANDINAVIE

1 couronne dan. = 0,88 FF

1 couronne suéd. = 0,74 FF

1 couronne norv. = 0,78 FF

1 mark finl. = 1,10 FF

SCAN-GOBAIN GLASS A/S (DANEMARK)

Participation 50 % par Vegla + 50 % par Saint-Roch. Holding. Détient : 100 % d'Emmaboda Glas AB, Scanglas A/S, Böckmann A/S, Scandi - Glass A/S et Si-Glass A/S. Voir fiches de renseignements. Détient également : Vetrotech Scan-Gobain A/S - Danemark (50 %). Vitrage antifeu. Esbjerg Glas - Danemark (100 %). Baltiklaas - Estonie (100 %). Länsilasi - Finlande (100 %). Négocier et transformation de vitrage pour le Bâtiment.

BÖCKMANN A/S (NORVÈGE)

Production de vitrage isolant. Usines à Frederikstad et Gjøvik. Ventes 1998 : 294 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 238. Détient : 100 % de Glashuset Y Uddevalla - Suède. Négocier de verre.

EMMABODA GLAS AB (SUÈDE)

Production de vitrage isolant et de verre trempé. Usine à Emmaboda. Ventes 1998 : 276 millions de couronnes suédoises. Personnel : 267.

SCANGLAS A/S (DANEMARK)

Production de vitrage isolant et de verre trempé. Usines à Korsør et Kjellerup. Ventes 1998 : 220 millions de couronnes danoises. Personnel : 284. Détient : 100 % de VG Glas A/S - Danemark. Négocier de verre.

SCANDI-GLASS (NORVÈGE)

Production de vitrage isolant. Usine à Sem. Ventes 1998 : 60 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 46.

SI-GLASS A/S (NORVÈGE)

Production de verre feuilleté et trempé. Usine à Sauda. Ventes 1998 : 66 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 52.

SEKURIT SAINT-GOBAIN SCANDINAVIA AB (SUÈDE)

Participation 100 % par Sekurit Saint-Gobain Deutschland GmbH. Production de vitrage trempé et feuilleté pour l'automobile. Usine à Eslöv. Ventes 1998 : 317 millions de couronnes suédoises. Personnel : 267. Détient : 100 % d'Elvex - Estonie. 100 % de Glasex - Suède. Production de pare-brise de remplacement.

GULLFIBER AB (SUÈDE)

Participation 90,1 % par International Saint-Gobain + 9,9 % par Isover SA. Fabrication et commercialisation de produits isolants. Usines à Billesholm et Vrena. Ventes 1998 : 874 millions de couronnes suédoises. Personnel : 607. Détient : Ecophon AB - Suède. Isover Oy - Finlande. Voir fiches de renseignements. 100 % de Gullfiber Polska - Pologne. Production et commercialisation de produits isolants.

ECOPHON AB (SUÈDE)

Participation 100 % par Gullfiber AB. Production et commercialisation de plafonds acoustiques.

Usine à Hyllinge.

Ventes 1998 : 481 millions de couronnes suédoises.

Personnel : 199.

Détient : 100 % d'Ecophon Production A/S - Danemark. Production de produits acoustiques. 50 % d'Ecophon France. - France. Voir Isover Saint-Gobain. 60 % d'Ecophon CertainTeed - USA. Voir CertainTeed.

III ISOVER OY (FINLANDE)

Participation 100 % par Gullfiber AB.

Production et commercialisation de produits isolants.

Usines à Hyvinkää et Forssa.

Ventes 1998 : 433 millions de marks finlandais.

Personnel : 323.

Détient : 72,4 % d'Isover Klaasvill - Estonie. 100 % de SIA Isover - Lettonie. 100 % d'UAB Isover - Lituanie. 100 % de Zao Isover - Russie. Commercialisation de produits isolants.

III GLASULD A/S (DANEMARK)

Participation 100 % par Grünzweig + Hartmann AG.

Fabrication et commercialisation de produits isolants.

Usine à Vamdrup.

Ventes 1998 : 385 millions de couronnes danoises.

Personnel : 261.

Détient : Saint-Gobain UK - GB. Voir fiche de renseignements. 100 % de Glasuld Ireland. Détient 50 % de Moy Isover - Irlande. Production et commercialisation de produits isolants.

III NORTON A/S (NORVÈGE)

Participation 100 % par SEPR.

Fabrication et vente de produits de carbure de silicium.

Usines à Lillesand et Arendal.

Personnel : 458.

Détient : Intermat SA (99,9 %) - Belgique. Process de carbure de silicium et corindons pour les industries réfractaires et des abrasifs. Usine à Hody. Personnel : 29. Industria Norton de Venezuela (100 %) - Venezuela. Production de carbure de silicium. Norton Lianying Grains (100 %) - Chine.

AMÉRIQUE DU NORD

1 dollar US = 5,90 FF

III SAINT-GOBAIN CORPORATION

Participation 100 % par Spafi.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Delaware Corporation - USA. Holding contrôlant CertainTeed, Ball Foster Glass Container, Calmar Inc et Norton - USA. Voir fiches de renseignements.

III CERTAINTEED CORPORATION

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.

Ventes 1998 : 1 813 millions de dollars.

Personnel : 7 178.

Les ventes et le personnel de CertainTeed incluent ceux de Vetrotex CertainTeed, Bayex Inc., PermaGlas-Mesh Inc., Ludowici-Roof Tiles, Air Vent, CerBay. Produits d'isolation. Usines à Athens (Georgie), Chowchilla (Californie), Kansas City (Kansas), Mountaintop (Pennsylvanie).

Matériaux de construction. Ce secteur comprend cinq activités :

- Revêtements et fenêtres en PVC. Usines à Williamsport (Maryland), McPherson (Kansas), Wixom, Jackson (Michigan), Grinnell (Iowa), Nesquehoning (Pennsylvanie), Social Circle (Georgie), Woodinville (Washington).
- Matériaux de toiture asphaltés (shingles). Usines à Milan (Ohio), Oxford (Caroline du Nord), Shakopee (Minnesota) ;
- Systèmes d'aération. Usines à Clinton (Iowa), Dallas (Texas).
- Usine de polymérisation à Lake Charles (Louisiane) ;
- Tuyaux et clôtures en PVC. Usines à McPherson (Kansas), Waco (Texas), Social Circle (Georgie), Buffalo (New York).

Filiales & Participations

- Vetrotex CertainTeed, Norton - USA. Mexalit - Mexique. Voir fiches de renseignements.
- Bayex Inc. - USA (100 %). Production et commercialisation de produits industriels pour le renforcement. Usine à Albion (New York). Détient : 50 % de CerBay Company - USA. Usine à Wichita Falls (Texas). Tissage.
- PermaGlas-Mesh Inc. - USA (100 %). Production et commercialisation de produits industriels et d'accsoires pour l'industrie des portes et fenêtres. Usines à Cadiz et Dover (Ohio).
- Ludowici-Roof Tiles, Inc. - USA (100 %). Fabrication de tuiles en terre cuite. Usine à New Lexington (Ohio).
- Air Vent - USA (100 %). Production de systèmes d'aération pour greniers et soupentes. Usines à Clinton (Iowa) et Dallas (Texas).
- Insulate LLC - USA (100 %). Production et commercialisation de portes et de fenêtres en vinyl. Usine à Auburn (Washington).
- Ecophon CertainTeed USA (40 %). Commercialisation de plafonds acoustiques.
- Bird - USA (100 %). Production de shingles et roofing. Usine à Norwood (Massachusetts).

III VETROTEX CERTAINTEED

Participation 100 % par CertainTeed.
Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
Usine à Wichita Falls (Texas).
Détient : 0,2 % de Vetrotex International. - Fr. Voir Vetrotex France. 50 % de CerBay Company - USA. Voir Bayex Inc. 13,8 % de Brunswick Technologies Inc. - USA.

III NORTON COMPANY

Participation 82 % par Saint-Gobain Delaware Corporation + 18 % par CertainTeed.
Ventes 1998 : 651 millions de dollars.
Personnel : 4 744.
Production d'abrasifs agglomérés, d'abrasifs couchés et de super-abrasifs. Principales usines : Worcester (Massachusetts) ; Gainesville (Georgie) ; Littleton (New Hampshire) ; Troy, Wheatfield (New York) ; Arden (Caroline du Nord) ; Brownsville, Stephenville (Texas).
Principales filiales aux États-Unis, Canada, Mexique, Australie. Détient également : SGIC - USA ; Grindwell Norton - Inde ; Norton Kabushiki Kaisha - Japon. Voir fiches de renseignements.

III SGIC

Participation 100 % par Norton Company.
Par activités propres ou par l'intermédiaire de ses filiales, produit des céramiques techniques et avancées, des produits pour procédés chimiques, des plastiques à haute performance, des produits réfractaires électro-fondus et des grains céramiques spéciaux, des produits de carbure de silicium, des cristaux, des détecteurs et des matériels électroniques pour la détection des rayonnements nucléaires, ainsi que des films de diamant.
Principales usines à Worcester et Northboro (Massachusetts), Keasbey, Wayne (New Jersey), Amherst, Niagara Falls, Granville et Wheatfield (New York), Akron, Newbury et Solon (Ohio), Louisville (Kentucky), Buckhannon (West Virginia), Brantford et Paris (Ontario), ainsi qu'à Köln (Allemagne) et Thomastown (Australie).
Ventes 1998 : 833 millions de dollars.
Personnel : 3 075.
Ces chiffres incluent ceux des filiales consolidées.

III BALL FOSTER GLASS CONTAINER

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.
Fabrication d'emballages en verre creux (bouteille et pots industriels).

Usines à El Monte, Maywood (Californie), Henderson, Wilson (Caroline du Nord), Dolton, Lincoln (Illinois), Dunkirk, Marion (Indiana), Ruston (Louisiane), Milford (Massachusetts), Pevely (Missouri), Carteret, Millville (New Jersey), Sapulpa (Oklahoma), Port Allegany (Pennsylvanie), Waxahachie (Texas), Seattle (Washington), Burlington (Wisconsin).
Ventes 1998 : 1 434 millions de dollars.
Personnel : 6 821.
Les chiffres de ventes et de personnel incluent ceux de Madera Glass et de Tropicana Industrial Glass.

Filiales & Participations

- Madera Glass - USA (100 %). Production d'emballage en verre creux (bouteilles). Usine à Madera (Californie).
- Tropicana Industrial Glass - USA (50 %). Production d'emballage en verre creux (bouteilles). Usine à Bradenton (Floride).
- Heye America L. P. - USA (49 %). Production de moules pour fabrication d'articles d'emballage en verre creux.

III CALMAR INC

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.
Fabrication de pompes plastiques.
Usines à City of Industry (Californie), Lee Summit (Missouri), Courthouse (Washington).
Ventes 1998 (5 mois) : 70 millions de dollars.
Personnel : 1 546.

Filiales & Participations

- Calmar Wuxi – Chine (100 %). Assemblage de pompes plastiques. Usine à Wuxi.
- Pt Calmar Indonesia – Indonésie (51 %). Assemblage de pompes plastiques. Usine à Jakarta.
- Calmar do Brazil – Brésil (99 %). Assemblage de pompes plastiques. Usine à São Paulo.

III BAY MILLS LTD (CANADA)

Participation 100 % par Spafi.
Production et commercialisation de produits industriels et d'accessoires pour l'industrie des portes et fenêtres.
Usines à Calgary (Alberta), Brampton, Burlington, Etobicoke, Midland, St Catharines and Weston (Ontario).
Ventes 1998 : 100 millions de dollars US.
Personnel : 555.
Détient : Les Produits Duvernay Ltee - Canada (100 %). Bay Mills SA de CV - Mexique (99 %).

BRÉSIL

1 réal = 5,09 FF

III SÃO LOURENÇO

Participation 99,9 %.

Holding. Détient : 42,4 % de Santa Marina et 0,3 % de Barbará - Brésil. Voir fiches de renseignements.

III SANTA MARINA

Participation 31,5 % + 42,4 % par São Lourenço + 2,5 % par Norton Industria e Comercio.

Société cotée à la Bourse de São Paulo.

Production et transformation de vitrage, pour le Bâtiment et l'automobile, de verre creux (bouteilles, flacons, pots industriels), de gobeletterie et de fibres de verre d'isolation et de renforcement.

Usines à Mauá, Santo Amaro, São Paulo, São Vicente, Porto Ferreira et Capivari (État de São Paulo).

Ventes 1998 : 357 millions de réals.

Personnel : 2 597.

Filiales & Participations

- Cebrace, Brasilit - Brésil. Voir fiches de renseignements.
- Subrasa - Brésil (51 %). Fabrication de verre creux (bouteilles). Usine à Campo Bom (Rio Grande do Sul). Ventes : 27 millions de réals. Personnel : 134.
- Rimisa - Brésil (49 %). Fabrication de verre creux (bouteilles, pots, gobeletterie). Usine à Rio de Janeiro.
- Isotex - Argentine (100 %). Production de fibres de verre d'isolation et de renforcement. Usine à Llavallol. Ventes : 29 millions de pesos. Personnel : 162.

III CEBRACE

Participation 50 % par Santa Marina.

Production et transformation de vitrage.

Float à Jacarei et Caçapava.

Ventes 1998 : 226 millions de réals.

Personnel : 668.

III BRASILIT

Participation 86,2 % par SGPPi + 4 % par Santa Marina.

Société cotée à la Bourse de São Paulo.

Fabrication de plaques et moulages en fibres-ciment.

Usines à Esteio (Rio Grande do Sul) et Caxanga (Pernambuco).

Ventes 1998 : 84 millions de réals.

Personnel : 623.

Les chiffres de ventes et de personnel incluent Ibasá.

Filiales & Participations

- Eterbras - Brésil. Voir fiche de renseignements.
- Brasilit da Amazonia - Ibasá (99,2 % + 0,8 % par São Lourenço). Plaques et moulages en fibres-ciment. Usine à Belem (Para).
- Santa Veronica (79 % + 21 % par Ibasá). Détient : 45 % de Carborundum Abrasivos. Voir Norton Industria e Comercio Ltda. Carborundum Holding (100 %). Détient Carborundum do Brasil (100 %). Production et vente de fibres d'isolation haute température et produits réfractaires. Usine à Vinhedo. Personnel : 298.
- Argamassas Quartzolit (15 % + 15 % par Santa Veronica). Voir Weber & Broutin International.
- São Justo (32 % + 18 % par Ibasá). Détient : 77,6 % de Jundu - Brésil. Exploitation de carrières. 100 % de Santa Susana Mineração - Brésil. Recherche et exploitation de gisements de matières premières verrières.

III ETERBRAS

Participation 55 % par Brasilit.

Fabrication de plaques et moulages en fibres-ciment.

Usines à Capivari (São Paulo), Guadalupe (Rio de Janeiro), Contagem (Minas Gerais) et Goiânia (Goiás).

Ventes 1998 : 162 millions de réals.

Personnel : 1 030.

III BARBARÁ

Participation 67,6 % par Pont-à-Mousson SA + 6,4 % par Ibasá + 7,9 % par Santa Cláudia + 0,3 % par São Lourenço.

Société cotée à la Bourse de Rio de Janeiro et à celle de São Paulo.

Fabrication de tuyaux et de raccords en fonte ductile.

Usine à Barra Mansa (Rio de Janeiro).

Ventes 1998 : 246 millions de réals.

Personnel : 1 010.

III NORTON INDUSTRIA E COMERCIO LTDA

Participation 100 % par Spafi.

Production d'abrasifs agglomérés et d'abrasifs couchés.

Usines à Caieiras, Caldas, Guarulhos, Lorena, Igarassu, Paulista.

Ventes 1998 : 152 millions de réals.

Personnel : 1 137.

Détient : 55 % de Carborundum Abrasivos - Brésil.

Production d'abrasifs agglomérés et couchés. Usine à Vinhedo (São Paulo). Personnel : 178. 100 % de

Norton Argentina - Argentine. Distribution de produits abrasifs. 100 % de Carborundum - Argentine.

Production d'abrasifs agglomérés. Usine à Campana.

MEXIQUE

1 peso = 0,65 FF

III MEXALIT SA

Participation 10 % + 39 % par CertainTeed.
Fabrication de tuyaux, plaques et moulages en fibres-ciment, tuyaux en plastique.
Usines à Mexico, Guadalajara, Chihuahua, Villa Hermosa, Queretaro.
Ventes 1998 : 542 millions de pesos.
Personnel : 1 252

Filiales & Participations

- 55 % de Sekurit Saint-Gobain Mexico - Mexique. Usine à Cuautlá. Production de vitrage pour l'automobile. Détient 100 % de Desarrollo del Vidrio (Devimex) - Mexique. Encapsulation de vitrage automobile. Usine à Iztapaluca.
- 5 % de Vidrio Saint-Gobain de Mexico - Mexique. Float à Cuautlá.
- 33,3 % de Comecop - Mexique. Production de tuyaux en béton précontraint. Usine à Tizayuca Hidalgo.
- 100 % de Maxitile - USA. Société de distribution à Los Angeles.

AUTRES PAYS

III GRINDWELL NORTON LTD

Participation 26,8 % par Norton Company + 24,2 % par SGPPI.
Production d'abrasifs agglomérés et d'abrasifs couchés.
Usines à Bangalore, Bombay, Nagpur et Tirupaty (Inde).
Personnel : 1 744.

III HANKUK VETROTEX LTD

Participation 94,5 % par Vetrotex Finance.
Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
Usine à Kunsan (Corée du Sud).
Ventes 1998 : 77 milliards de wons.
Personnel : 451.

III NORTON KABUSHIKI KAISHA

Participation 100 % par Norton Company.
Production de superabrasifs, de céramiques techniques, de plastiques à haute performance, de produits pour procédés chimiques, de céramiques électrofondues et de grains céramiques.
Usines à Chiba, Suwa et Seto (Japon).
Personnel : 206.

III ABRASIVES CORPORATION

Participation 100 % par Norton SA (France).
Production d'abrasifs appliqués, de super-abrasifs et de meules.
Usines à Isando et Port Elisabeth (Afrique du Sud).
Personnel : 560.

Responsable DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Responsables DU CONTRÔLE DES COMPTES

III ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

À ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Compagnie de Saint-Gobain et de son Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.



Le Président-Directeur Général

Jean-Louis BEFFA

III ATTESTATION DES RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

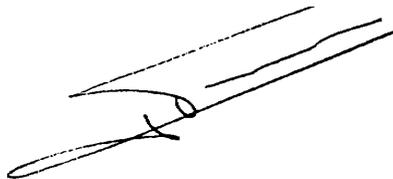
Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain pour les exercices 1998, 1997 et 1996 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Les Commissaires aux comptes

S.E.C.E.F.
Jacques TENETTE



BEFEC - PRICE WATERHOUSE
membre de PricewaterhouseCoopers
Mike MORALEE



COB

Le présent document de référence a été enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 26 mars 1999 sous le numéro R.99 - 059 ; il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.

SOMMAIRE

Rapport du Conseil d'administration	150
Ordre du jour	154
Résolutions	155
Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes :	
- sur les conventions réglementées	164
- sur les autorisations financières	166

RAPPORT du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 1999

I - Résolutions relevant de la compétence de la partie ordinaire de l'Assemblée

III COMPTES ANNUELS ET DIVIDENDE

Les comptes consolidés du Groupe ainsi que les comptes annuels de la Compagnie vous sont présentés dans le Rapport sur l'exercice 1998.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 (1^{re} résolution), étant précisé que d'un point de vue de classement comptable, ils intègrent le projet de réduction du capital qui vous est soumis dans la 16^{me} résolution.

L'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats de la Compagnie au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les diverses informations prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur figurent également dans le rapport sur l'exercice 1998, auquel nous vous demandons de bien vouloir vous reporter.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de la Compagnie pour l'exercice 1998 ressort à 3 895 644 milliers de francs (593 887 milliers d'euros), contre 2 949 138 milliers de francs en 1997. Compte tenu du report à nouveau antérieur (3 736 617 milliers de francs, soit 569 644 milliers d'euros), le bénéfice distribuable est de 7 632 262 milliers de francs (1 163 531 milliers d'euros).

Il est proposé à l'Assemblée Générale (2^e résolution) :

- de doter les réserves réglementées de 2 335 736 milliers de francs (356 081 milliers d'euros), auxquels viendra s'ajouter une dotation complémentaire de 141 640 milliers de francs (21 593 milliers d'euros) par prélèvement sur le poste " Primes d'apport " ;
- de reporter à nouveau 3 449 439 milliers de francs (525 864 milliers d'euros) ;
- et de distribuer aux actionnaires 281 587 milliers d'euros (1 847 086 milliers de francs) correspondant à un dividende net de 3,20 euros par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé au Trésor (avoir fiscal) de 1,60 euro, représente un revenu global de 4,80 euros par action.

Le dividende net de 3,20 euros sera versé pour chacune des 87 995 788 actions en circulation au 31 décembre 1998 : il sera intégralement payé en espèces, la date de détachement du coupon étant fixée au 28 juin 1999.

III CONVENTIONS DE L'ARTICLE 101

Au titre des conventions nouvelles visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, qui sont soumises à votre approbation, la conclusion de trois

conventions a été autorisée en 1998 : elles sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (3^e résolution).

III AUTORISATION DE RACHAT D'ACTIONS SAINT-GOBAIN

La 4^e résolution a pour objet de donner au Conseil d'administration l'autorisation de racheter nos propres actions. Les prix maximum d'achat et minimum de revente prévus sont, pour tenir compte de l'évolution du cours de l'action, portés à 205 et à 100 euros respectivement (soit environ 1 345 F et 656 F).

L'autorisation qui est ainsi sollicitée est destinée à permettre le cas échéant à la Compagnie, outre de régulariser, si besoin est, le marché du titre Saint-Gobain, de mettre en œuvre les facilités de souplesse que les nouvelles dispositions légales prévoient en matière de rachat d'actions : par exemple, gestion de trésorerie ou des fonds propres, attribution d'options d'achat d'actions ou annulation des actions.

L'autorisation de rachat qui avait été donnée l'an dernier a été mise en œuvre : il en est rendu compte à la page 58 du présent Rapport.

III NOMINATION ET RENOUVELLEMENTS D'ADMINISTRATEURS

Le Comité des Mandataires a proposé au Conseil d'administration, qui les a adoptés, les projets suivants de nomination et de renouvellements d'administrateurs qui sont soumis à votre Assemblée :

- la nomination de M. Eric d'HAUTEFEUILLE, Directeur Général de la Compagnie, en remplacement de M. Olivier LECERF, dont le mandat vient à expiration et qui n'en a pas souhaité la reconduction (5^e résolution),
- le renouvellement du mandat du Dr Rolf-E. BREUER, Président du Directoire de la Deutsche Bank (6^e résolution),
- le renouvellement du mandat de M. Pierre FAURRE, Président-Directeur Général de Sagem (7^e résolution),
- le renouvellement du mandat de M. Michel PÉBEREAU, Président-Directeur Général de la Banque Nationale de Paris (8^e résolution),
- le renouvellement du mandat de M. Bruno ROGER, Associé-Gérant de Lazard Frères & Cie (9^e résolution).

Ces cinq mandats seront conférés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée annuelle de 2005. Vous trouverez ci-après la notice biographique des candidats administrateurs.

III CANDIDATS À LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR

Nomination

Eric d'HAUTEFEUILLE



Agé de 59 ans, M. Eric d'HAUTEFEUILLE est Directeur Général de la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN depuis 1998 après en avoir été Directeur Général Adjoint à partir de 1996.

Directeur à la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry Biache de 1975 à 1978, Directeur puis

Président de la Société du Ferro-Manganèse Paris-Outreau de 1978 à 1982, il est entré dans le Groupe Saint-Gobain pour prendre les fonctions de Directeur de la Branche Isolation de 1982 à 1991, puis de la Branche Vitrage de 1991 à 1996.

Il est administrateur de plusieurs sociétés françaises et étrangères du Groupe Saint-Gobain. Il est également administrateur de la société Essilor International et de Gaz de France.

M. Eric d'HAUTEFEUILLE détient 300 actions Saint-Gobain.

Renouvellement de mandat

Rolf-E. BREUER



Agé de 61 ans, de nationalité allemande, le Dr BREUER est Président du Directoire de la Deutsche Bank depuis 1997. Il est entré au directoire de la Banque en 1985.

Il a fait toute sa carrière à la Deutsche Bank à partir de 1956.

Le Dr BREUER est par ailleurs Président du Conseil de Surveillance de la Bourse allemande, Vice Président du Conseil de Surveillance de Siemens AG, Membre du Conseil de Surveillance de Deutsche Lufthansa AG, Veba AG et Münchner Rückversicherungs-Gesellschaft, Membre du Conseil de Landwirtschaftliche Rentenbank. Il a été nommé Administrateur de la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN pour la première fois en juin 1993.

Le Dr BREUER détient 1 129 actions Saint-Gobain.

Pierre FAURRE



Agé de 57 ans, M. Pierre FAURRE est depuis 1987, Président Directeur Général du Groupe Sagem dans lequel il est entré en 1972.

Il est membre de l'Institut (Académie des Sciences) depuis 1985 et Président de la Commission consultative des services de télécommunication depuis 1991. Après y avoir enseigné comme maître de conférences puis professeur, il est, depuis 1993, Président du Conseil d'administration de l'École Polytechnique.

M. Pierre FAURRE est par ailleurs administrateur de la Société Générale et membre du Conseil de surveillance de Suez Lyonnaise des Eaux.

Il a été nommé Administrateur de la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN pour la première fois en juin 1988 et réélu en juin 1993.

M. Pierre FAURRE détient 1 008 actions Saint-Gobain.

Michel PÉBEREAU



Agé de 57 ans, M. Michel PÉBEREAU est depuis 1993 Président Directeur Général de la Banque Nationale de Paris (BNP).

Après avoir exercé des fonctions dans l'administration des finances, en dernier

lieu comme Chef du Service des Affaires Financières et Monétaires à la Direction du Trésor, il est devenu Directeur général du Crédit Commercial de France (CCF) en 1982, puis en a été Président Directeur Général, après sa privatisation, de 1987 à 1993.

Il est également professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris depuis 1980.

M. Michel PÉBEREAU est par ailleurs Président de la Compagnie d'Investissements de Paris, administrateur de BNP UK Holding Ltd, de Financière BNP, et membre du Conseil de surveillance de la Banexi (toutes ces sociétés sont des filiales de la BNP).

Il est également administrateur d'Elf, des Galeries Lafayette et de Lafarge, membre du Conseil de surveillance d'Axa et de Dresdner Bank AG, et représentant permanent de la BNP au Conseil d'administration de Renault.

Il a été nommé Administrateur de la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN pour la première fois en juin 1993.

M. Michel PÉBEREAU détient 240 actions Saint-Gobain.

Bruno ROGER



Agé de 65 ans, M. Bruno ROGER est Associé-Gérant de Lazard Frères et Cie à Paris depuis 1978 où il est entré en 1956, General Partner de Lazard Partners Limited Partnership (États-Unis) depuis 1984 et Managing Director de Lazard

Frères & Co. LLC à New York depuis 1992.

M. Bruno ROGER est par ailleurs Président Directeur Général de la Financière et Industrielle Gaz et Eaux, Vice-Président Directeur Général d'EuraFrance, administrateur de Thomson CSF et de Sofina, membre du Conseil de surveillance d'Axa, de Cap Gemini et de Pinault-Printemps-Redoute. Il est Président d'Honneur de la Société Française des Analystes Financiers.

Il a été nommé Administrateur de la COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN pour la première fois en février 1987 et réélu en juin 1993.

M. Bruno ROGER détient 12 010 actions Saint-Gobain.

Aux termes de la **10^e résolution**, nous vous proposons de donner à votre Conseil les pouvoirs nécessaires pour émettre éventuellement des obligations, des titres assimilés ou des titres et valeurs mobilières représentatives de créance, dans la limite de trois milliards d'euros (soit environ 20 milliards de francs). Cette autorisation se substituerait à celle que l'Assemblée générale de 1995 avait adoptée.

II - Résolutions relevant de la compétence de la partie extraordinaire de l'Assemblée

Les résolutions suivantes visent au renouvellement des autorisations financières que votre Assemblée avait accordées en 1997 au Conseil d'administration, et ce pour une durée de vingt-six mois.

Il vous est proposé de déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour émettre éventuellement toutes sortes de valeurs mobilières donnant accès au capital, immédiatement ou à terme, ce de manière globale dans deux résolutions, l'une avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'autre avec suppression de ce droit.

Ainsi, la **11^e résolution** prévoit de donner délégation au Conseil d'administration d'émettre, avec droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions, des bons autonomes et/ou toutes autres valeurs mobilières pouvant donner accès à des actions (par exemple, des obligations convertibles en actions, des actions ou des obligations à bons de souscription d'actions, des obligations remboursables en actions, etc.), aussi bien que de procéder éventuellement à toute augmentation de capital par incorporation de réserves. Le montant de l'ensemble de ces émissions ne saurait excéder une valeur nominale maximale de sept cent soixante millions d'euros, soit environ cinq milliards de francs (sur lequel s'imputerait le cas échéant celui des émissions qui seraient réalisées en vertu de la **12^e résolution**), et le montant des valeurs obligataires initiales qui pourraient être émises simultanément de trois milliards d'euros (environ vingt milliards de francs) ou leur contre-valeur.

La **12^e résolution** comporte la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et prévoit de donner au Conseil d'administration pouvoir à l'effet de procéder éventuellement, tant sur le marché français que sur le marché international, à l'émission des mêmes titres que ceux visés à la résolution précédente, sachant que ces titres pourraient également être créés en vue de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Compagnie à l'occasion

d'une offre publique d'échange dont elle serait l'initiateur. En outre, la délégation sollicitée aux termes de cette résolution permet l'émission d'actions auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières qui pourraient être émises, en accord avec votre Conseil, par des filiales directes ou indirectes de la Compagnie. Le montant nominal maximal, sept cent soixante millions d'euros (environ cinq milliards de francs) pour la ou les augmentations de capital, est le même que celui porté à la résolution précédente, sur lequel il s'imputerait le cas échéant (et vice versa), et est de trois milliards d'euros (environ vingt milliards de francs) ou leur contre-valeur pour les valeurs obligataires initiales.

Le but des autorisations financières qu'il vous est ainsi demandé d'approuver est de permettre à votre Conseil de disposer d'une grande flexibilité dans le choix des émissions envisageables et d'adapter la forme des valeurs mobilières à émettre en fonction de l'état et des possibilités des marchés financiers, français, étrangers ou internationaux, le moment venu. À cet égard, la faculté d'émettre sans droit préférentiel de souscription correspond à des situations qui font de la rapidité des opérations une condition essentielle de leur réussite, aussi bien qu'à l'intérêt de solliciter l'épargne d'un large public en émettant, le cas échéant, sur les marchés financiers étrangers et internationaux. En cas d'usage de la délégation faisant l'objet de la **12^e résolution**, le Conseil pourrait éventuellement conférer aux actionnaires un délai de priorité de souscription si les émissions étaient effectuées sur le marché français, les valeurs non souscrites par les actionnaires faisant alors l'objet d'un placement public.

Dans la délégation comportant suppression du droit préférentiel de souscription, il est prévu que l'émission des titres de capital se fasse sur la base de la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt précédant le jour de la réunion du Conseil qui déciderait l'émission de ces valeurs.

Dans tous les cas, nous vous précisons que seule l'émission d'actions ordinaires de la Compagnie est envisagée, à l'exclusion d'actions de priorité, d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ou de certificats d'investissement.

En cas d'émission de valeurs mobilières autres que des actions, les modalités d'attribution des titres de capital auxquels ces valeurs donneraient droit ainsi que les dates auxquelles pourraient être exercés ces droits d'attribution seraient déterminées, au moment de la décision d'émission, par votre Conseil.

*

Sont en outre soumises à votre approbation deux résolutions visant à renouveler des autorisations également adoptées en 1997 en vue de poursuivre le développement de l'actionnariat salarié de la Compagnie, qui est l'objectif constant de votre Conseil depuis la privatisation.

Ainsi, la **13^e résolution** a pour but de renouveler l'autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe : le Plan, ouvert en 1988, est en effet reconduit chaque année depuis lors et offre la possibilité, sous certaines conditions, aux salariés ainsi qu'aux anciens salariés des sociétés françaises ou étrangères appartenant au Groupe de souscrire, directement ou indirectement, des actions avec une décote maximale de 20 % sur le cours de bourse moyen précédant la décision de votre Conseil.

Par nature, cette résolution implique la suppression du droit préférentiel de souscription. Pour ce qui est des options sur actions prévues par la **14^e résolution**, seule l'attribution d'options d'achat d'actions existantes est proposée, et non celle d'options de souscription, afin d'éviter la dilution consécutive à la création d'actions nouvelles.

Le montant nominal maximal fixé pour le Plan d'Épargne du Groupe est de soixante-quatre millions d'euros (environ quatre cent millions de francs), et le nombre maximum d'actions issues d'options de 2 % du capital social. Dans un objectif de clarté et de simplification, leur durée de validité est alignée sur celle des 11^e et 12^e résolutions, soit vingt-six mois à compter de l'Assemblée.

*

La **15^e résolution** a pour objet de permettre expressément à votre Conseil de faire usage des autorisations financières précédentes, en cas et en période d'offre publique visant les titres de la société, jusqu'à la prochaine Assemblée annuelle.

*

Les trois résolutions suivantes concernent le capital social.

Par la **16^e résolution**, il vous est demandé de procéder à l'annulation de 5 % du nombre d'actions composant le capital social à fin 1998. Il s'agit là d'une mesure, dont la Direction Générale avait annoncé le principe en début d'année, destinée à accroître le bénéfice net par action et ainsi à mieux valoriser le cours du titre.

La **17^e résolution** donnera au Conseil les pouvoirs nécessaires pour annuler, le cas échéant, d'ici à l'Assemblée générale de 2001, 5 % d'actions supplémentaires et pour réduire d'autant le capital social.

Quant à la **18^e résolution**, elle a pour objet de porter la valeur nominale de l'action à 16 euros par arrondissement du résultat de la conversion dans la nouvelle monnaie de l'ancien nominal de 100 francs.

*

En dernier lieu, la **19^e résolution** porte modification des statuts pour ce qui a trait au Conseil d'administration. Mettant un terme à la période de transition ouverte depuis la privatisation, elle prévoit l'abrogation des dispositions qui ajoutaient aux membres du Conseil élus par votre Assemblée générale deux administrateurs salariés élus par le personnel de la Compagnie. Elle fixe à quatorze le nombre maximum d'administrateurs (tous dorénavant élus par l'Assemblée) et relève par ailleurs à deux cents au moins le nombre d'actions qui doit être détenu par chaque administrateur, de manière à manifester l'engagement personnel de chacun d'eux.

*

La **20^e résolution** donne pouvoirs pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée générale.

*

En outre, vous trouverez ci-dessous des informations complémentaires prévues par la loi :

Au cours de l'exercice 1998, la Compagnie a franchi des seuils de participation ou de droits de vote dans les sociétés suivantes :

- Essilor International : franchissement à la hausse du seuil du tiers des droits de vote par suite de la fusion-absorption de la société Valoptec, dans laquelle la Compagnie a de ce fait franchi à la baisse les seuils du cinquième et du dixième en capital et du dixième en droits de vote (échange des droits sociaux).
- Poliet : franchissement à la hausse des seuils des deux tiers en capital et en droits de vote.
- Saur : franchissement à la baisse (cession) des seuils du dixième et du vingtième en capital et en droits de vote.
- Suez Lyonnaise des Eaux : franchissement à la baisse (cession) du seuil du vingtième en droits de vote.
- Vivendi : franchissement à la baisse du seuil du vingtième en capital.

Enfin, la part de capital et des droits de vote de la Compagnie détenue collectivement par les salariés du Groupe est indiquée à la page 54.

Ordre du jour

I - PARTIE ORDINAIRE

- Approbation des comptes de l'exercice 1998,
- Affectation du résultat et détermination du dividende,
- Approbation de trois conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de racheter les actions de la Société,
- Nomination d'un nouvel Administrateur,
- Renouvellement du mandat de quatre Administrateurs,
- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'obligations, de titres assimilés ou de titres et valeurs mobilières représentatives de créance, dans la limite de trois milliards d'euros.

II - PARTIE EXTRAORDINAIRE

- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres, pour un montant nominal maximal de sept cent soixante millions d'euros (actions) et de trois milliards d'euros (valeurs obligataires),
- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, ou auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières à émettre le cas échéant par des filiales, ce pour un montant nominal maximal de sept cent soixante millions d'euros (actions) et de trois milliards d'euros (valeurs obligataires),
- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des émissions d'actions réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe pour un montant nominal maximal de soixante-quatre millions d'euros,
- Délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions dans la limite de deux pour cent du capital social,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de faire usage des délégations d'augmenter le capital social en période d'offre publique visant les titres de la société,
- Annulation de 5 % du capital social,
- Délégation à donner au Conseil d'administration d'annuler le cas échéant 5 % d'actions supplémentaires,
- Élévation à 16 euros de la valeur nominale de l'action,
- Abrogation des dispositions statutaires relatives aux administrateurs salariés, fixation du nombre maximum d'Administrateurs et du nombre d'actions à détenir par chaque Administrateur,
- Pouvoirs pour formalités.

Résolutions

Partie ordinaire de l'Assemblée Générale

III Première résolution

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes de l'exercice 1998.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1998 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

III Deuxième résolution

Cette résolution a pour objet de distribuer le dividende en euros et de fixer à 3,20 € le dividende net par action (revenu global : 4,80 € pour un avoir fiscal à 50 %).

L'Assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 3 895 644 461,88 F (593 887 169,72 €) et le report à nouveau à 3 736 617 344,90 F (569 643 642,02 €), formant un total de 7 632 261 806,78 F (1 163 530 811,74 €), approuve les propositions d'affectation du résultat et de fixation en euros du montant du dividende faites par le Conseil d'administration et décide :

- d'affecter à la réserve spéciale des plus-values à long terme la somme de 2 335 736 259,00 F (356 080 687,21 €),
- de reporter à nouveau la somme de 3 449 439 048,29 F (525 863 592,93 €),
- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires :
 - . à titre de premier dividende, la somme de 67 074 357,01 € (439 978 940,00 F),
 - . à titre de dividende complémentaire la somme de 214 512 164,59 € (1 407 107 559,49 F),
 - . soit la somme totale de 281 586 521,60 € (1 847 086 499,49 F).

L'Assemblée générale décide en outre de compléter la dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme, par prélèvement sur le poste " Primes d'apport ", de la somme de 141 640 000,00 F (21 592 878,80 €) correspondant à la fraction de la plus-value fiscale à long terme excédant la plus-value comptable dégagée par la cession du solde des titres Cise (Saur).

En conséquence, le dividende net versé à chaque action ayant jouissance courante sera de 3,20 € (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie en F de 20,99), ce qui, compte tenu de l'impôt versé au Trésor (soit pour un avoir fiscal à 50 %), de 1,60 €, (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie en F de 10,50), représente un revenu global de 4,80 € (soit à titre indicatif, la contre-valeur arrondie en F de 31,49).

Il est rappelé, conformément à la loi, que le dividende versé au titre des trois derniers exercices s'est établi ainsi :

en francs

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1995	83 540 848	16,50	8,25	24,75
1996	86 642 216	17,00	8,50	25,50
1997	89 226 813	18,50	9,25	27,75

III Troisième résolution

Cette résolution a pour objet d'approuver trois conventions conclues entre la Compagnie et Suez Lyonnaise des Eaux, Vivendi, et Pont-à-Mousson SA.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément à l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, approuve les conventions qui y sont énoncées.

III Quatrième résolution

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à acheter et à revendre éventuellement les propres actions de la Compagnie, les prix maximums d'achat et minimums de revente étant fixés respectivement à 205 € et à 100 €, dans la limite de 10 % du capital social.

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil à faire acheter par la société ses propres actions, conformément aux articles 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris, le cas échéant, de gré à gré et par mécanismes optionnels, en vue soit de la régularisation des cours, soit de la gestion de sa trésorerie ou de ses fonds propres, soit de l'attribution d'options d'achat d'actions, soit de l'attribution d'actions aux salariés, soit de leur conservation ou de leur transfert par tous moyens, notamment par échanges et cessions de titres, soit en vue de leur annulation sous réserve pour ce dernier cas d'une autorisation de l'Assemblée extraordinaire, selon les modalités suivantes :

- prix maximum d'achat : 205 €
- prix minimum de vente : 100 €
- nombre maximum d'actions : 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la mise en œuvre de l'autorisation.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de ce jour ; elle annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace l'autorisation donnée aux termes de la quatrième réso-

lution de l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998. L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et généralement faire ce qui est nécessaire.

III Cinquième résolution

Cette résolution a pour objet la nomination d'un administrateur.

L'Assemblée générale nomme en qualité d'Administrateur M. Eric d'HAUTEFEUILLE en remplacement de M. Olivier LECERE, dont le mandat vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Ce mandat est conféré pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

III Sixième résolution

Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'un administrateur.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur du Dr Rolf-E. BREUER.

Ce mandat est conféré pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

III Septième résolution

Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'un administrateur.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de M. Pierre FAURRE.

Ce mandat est conféré pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

III Huitième résolution

Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'un administrateur.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de M. Michel PÉBEREAU.

Ce mandat est conféré pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

III Neuvième résolution

Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'un administrateur.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de M. Bruno ROGER.

Ce mandat est conféré pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

III Dixième résolution

Cette résolution a pour objet de donner au Conseil d'administration délégation à l'effet de procéder à l'émission d'obligations, de titres assimilés ou de titres et valeurs mobilières représentatifs de créance, dans la limite d'un montant nominal maximal de trois milliards d'euros.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'obligations ou de titres assimilés tels que des titres subordonnés à durée déterminée ou non, portant

ou non intérêt à taux fixe ou variable, ou de tous autres titres et/ou valeurs mobilières conférant d'une manière quelconque un droit de créance sur la société et assortis ou non de bons donnant droit à l'attribution, à l'acquisition ou à la souscription d'autres titres et/ou d'autres valeurs mobilières représentatives de créance.

Le montant nominal maximal pour lequel pourront être libellés les titres à émettre ci-dessus visés ne pourra excéder trois milliards d'euros ou la contre-valeur de ce montant en euros, en francs français, en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies.

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, en vue de procéder à cette ou à ces émissions, en déterminer la nature, les formes, conditions et modalités, arrêter toutes caractéristiques des titres à émettre et notamment leurs conditions d'exercice, leur mode d'amortissement ou de remboursement, et d'une manière générale l'ensemble de leurs modalités.

Cette autorisation est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée. Elle annule, pour le montant non utilisé et pour la période non écoulée, et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 13 juin 1995 dans sa neuvième résolution.

Partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

III Onzième résolution

Cette résolution a pour objet de renouveler au Conseil d'administration la délégation qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 à l'effet de procéder à l'augmentation du

capital social, soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres, pour un montant nominal maximal de sept cent soixante millions d'euros (actions) et de trois milliards d'euros (valeurs obligataires).

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales et notamment de l'alinéa 3 de son article 180-III :

1/ Délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera :

a) par émission, en euros, en francs français, en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires, de bons autonomes, et/ou de toutes valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;

b) et/ou par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfiques ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

2/ Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée générale la durée de validité de la présente délégation.

3/ Décide de fixer, en cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation de pouvoirs pour la réalisation des émissions visées au 1/a) ci-dessus,

a) le montant nominal maximal des actions ordinaires qui pourront être ainsi émises, que ce soit directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, à sept cent soixante millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant, lequel inclut la valeur nominale globale des actions ordinaires à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de ces titres conformément à la loi - étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des actions ordinaires émises, directement ou non, en vertu de la douzième résolution de la présente Assemblée ;

b) et le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société à trois milliards

d'euros ou à la contre-valeur de ce montant.

4/ En cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation de pouvoirs, dans le cadre des émissions visées au 1/a) ci-dessus :

a) décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible ;

b) confère néanmoins au Conseil d'administration la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible dans les conditions qu'il déterminera ;

c) prend acte, et décide en tant que de besoin, que la présente délégation emporte au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres auxquels les titres émis donneront droit.

5/ Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

a) déterminer les conditions d'augmentation de capital et/ou de la ou des émissions ;

b) en ce qui concerne toute émission réalisée dans le cadre de la délégation visée au 1/a) ci-dessus :

- déterminer le montant à émettre, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime qui pourra, le cas échéant, être demandée à l'émission,

- déterminer les dates et modalités d'émission, la nature, la forme et les caractéristiques des titres à créer, qui pourront notamment revêtir la forme de titres subordonnés ou non, à durée déterminée ou non,

- déterminer le mode de libération des actions et/ou des titres émis ou à émettre,

- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux titres émis ou à émettre et, notamment, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, ainsi que toutes autres conditions et modalités de réalisation de l'émission,

- fixer les modalités selon lesquelles la société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en bourse, à tout moment ou pendant des périodes déterminées, les titres émis ou à émettre,

- prévoir la faculté de suspendre éventuellement l'exercice des droits attachés à ces titres pendant un délai maximum de trois mois,

- à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;

c) en ce qui concerne toute incorporation au capital de primes, réserves, bénéfiques ou autres :

- fixer le montant et la nature des sommes à incorporer au capital, fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre ou le montant dont le nominal des actions existantes

composant le capital social sera augmenté, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ou celle à laquelle l'élévation du nominal portera effet,
 - décider, le cas échéant, par dérogation aux dispositions de l'article 194 de la loi du 24 juillet 1966, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues ;
 d) d'une manière générale, passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la bonne fin et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés, constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts.
 6/ Prend acte que la présente délégation annule, pour la période non écoulée, et remplace la délégation accordée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 dans sa onzième résolution.

III Douzième résolution

Cette résolution a pour objet de renouveler au Conseil d'administration la délégation qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la société ou auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières à émettre le cas échéant par des filiales, pour un montant nominal maximal de sept cent soixante millions d'euros (actions) et de trois milliards d'euros (valeurs obligataires).

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales et notamment de l'alinéa 3 de son article 180-III ainsi que de ses articles 193-1, 194-1 et 339-3 :

1/ Délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois sur ses seules délibérations, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, soit en euros, en francs français, soit en monnaies étrangères, ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, par l'émission :

a) d'actions ordinaires, de bons autonomes et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiat ou

à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur des titres répondant aux conditions fixées à l'article 193-1 de la loi sur les sociétés commerciales,
 b) et/ou des titres ci-dessous indiqués, à la suite de l'émission par l'une des sociétés dont la Compagnie de Saint-Gobain détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital, et avec l'accord de cette dernière :

- soit d'obligations avec bons de souscription d'actions ordinaires de la Compagnie de Saint-Gobain,
- soit de toutes autres valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui, à cet effet, sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital de la Compagnie de Saint-Gobain, étant précisé que ces valeurs mobilières pourront prendre la forme d'actions à bons de souscription d'actions ordinaires, d'obligations convertibles en actions ordinaires, d'obligations remboursables en actions ordinaires ou toute autre forme qui ne serait pas incompatible avec les lois en vigueur.

2/ Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée générale la durée de validité de la présente délégation.

3/ Décide de fixer, en cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation de pouvoirs :

- a) le montant nominal maximal des actions ordinaires qui pourront être ainsi émises, que ce soit directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, à sept cent soixante millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant, lequel inclut la valeur nominale globale des actions ordinaires à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de ces titres conformément à la loi - étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant des actions émises, directement ou non, en vertu de la onzième résolution de la présente Assemblée -,
- b) et le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société à trois milliards d'euros ou à la contre-valeur de ce montant.

4/ Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, ces titres pouvant être émis par la société elle-même ou par une société dont elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital, en laissant toutefois au Conseil d'administration

la faculté de conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera et pour tout ou partie d'une émission effectuée, une priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables, qui devra s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire et pourra être éventuellement complétée par une souscription à titre réductible ; étant précisé qu'à la suite de la période de priorité, les titres non souscrits feront l'objet d'un placement public.

5/ Prend acte, et décide en tant que de besoin, que la présente délégation emporte au profit des porteurs des titres émis, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres auxquels les titres émis donnent droit.

6/ Décide que le montant de la contrepartie revenant ou pouvant ultérieurement revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises ou à émettre dans le cadre de la présente délégation sera au moins égal à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le premier marché à règlement mensuel de la bourse de Paris pendant 10 jours de bourse consécutifs choisis parmi les 20 derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des actions ordinaires et/ou des titres qui y donnent droit, après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance.

7/ Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

- . déterminer les conditions de la ou des émissions, en accord, s'il y a lieu, avec les conseils d'administration des sociétés visées,
- . déterminer le montant à émettre, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime qui pourra, le cas échéant, être demandée à l'émission,
- . déterminer les dates et modalités d'émission, la nature, la forme et les caractéristiques des titres à créer qui pourront notamment revêtir la forme de titres subordonnés ou non, à durée déterminée ou non,
- . déterminer le mode de libération des actions et/ou des titres émis ou à émettre,
- . fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits attachés aux titres émis et à émettre et, notamment, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, ainsi que toutes autres conditions et modalités de réalisation de l'émission,
- . fixer les modalités selon lesquelles la société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en bourse, à tout moment ou pendant des périodes déterminées, les titres émis ou à émettre,
- . prévoir la faculté de suspendre éventuellement

l'exercice des droits attachés à ces titres émis pendant un délai maximum de trois mois,

- . plus particulièrement, en cas d'émission de titres à l'effet de rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange (OPE), arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission dans le cadre, soit d'une OPE, d'une offre alternative d'achat ou d'échange, soit d'une offre publique d'achat (OPA) ou d'échange à titre principal, assortie d'une OPE ou OPA à titre particulier,
 - . à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,
 - . d'une manière générale, passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la bonne fin, et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés, constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts.
- 8/ Prend acte que la présente délégation annule, pour la période non écoulée, et remplace la délégation accordée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 dans sa douzième résolution.

III Treizième résolution

Cette résolution a pour objet de renouveler au Conseil d'administration la délégation qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 à l'effet de procéder à l'émission d'actions réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe dans la limite d'un montant nominal maximal de soixante-quatre millions d'euros.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément d'une part aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales et, notamment, de ses articles 186-3, 217-1 et 217-2 et, d'autre part à celles des articles L.443-1 et suivants du Code du travail :

1/ Délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois sur ses seules délibérations, par émission d'actions ordinaires réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise. Cette décision entraîne renonciation expresse, par les actionnaires, à leur droit préférentiel de souscription

aux actions qui seront émises au profit des adhérents au plan.

2/ Décide que les bénéficiaires des augmentations de capital présentement autorisées seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Compagnie de Saint-Gobain et de tout ou partie des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966, et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'administration.

3/ Fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée générale, la durée de validité de la présente délégation.

4/ Décide de fixer à soixante-quatre millions d'euros le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises.

5/ Décide que le prix des actions souscrites par les bénéficiaires visés ci-dessus, en application de la présente délégation, ne pourra être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le premier marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de l'adhésion.

6/ Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à l'effet, notamment, de :

- . fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution,

- . arrêter les conditions de l'émission, décider le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission, fixer le délai accordé aux adhérents pour la libération de leurs titres,

- . arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance,

- . constater ou faire constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie,

- . à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital, après chaque augmentation,

- . prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

7/ Prend acte que la présente délégation annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace

la délégation accordée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 dans sa treizième résolution.

■ ■ ■ Quatorzième résolution

Cette résolution a pour objet de renouveler au Conseil d'administration la délégation qui lui avait été donnée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 à l'effet de consentir des options d'achat d'actions, dans la limite de deux pour cent du capital social.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales et, notamment, de ses articles 208-3 à 208-8 et 217-2 :

1/ Délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires afin de consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi.

2/ Fixe à vingt-six mois, à compter du jour de la présente Assemblée générale, la durée de validité de la présente délégation.

3/ Décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que d'une part, les salariés ou certains d'entre eux ou certaines catégories du personnel, et, d'autre part, les mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Compagnie de Saint-Gobain que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article 208-4 de la loi précitée.

4/ Décide que le nombre total des options qui seront ainsi ouvertes ne pourra donner droit à acheter un nombre d'actions représentant plus de deux pour cent du capital social de la Compagnie de Saint-Gobain.

5/ Décide que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé conformément aux dispositions légales le jour où les options seront consenties par le Conseil d'administration.

6/ Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

- . fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options tels que prévus ci-dessus ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment, en cas d'opérations financières de la Société,

- . fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties ; étant précisé que la durée des options ne

pourra excéder une période de dix ans à compter de leur date d'attribution,
 . prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
 7/ Prend acte que la présente délégation annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace la délégation accordée par l'Assemblée générale du 25 juin 1997 dans sa quatorzième résolution.

III Quinzième résolution

Cette résolution a pour objet de renouveler au Conseil d'administration la délégation expresse à l'effet d'utiliser les autorisations d'augmenter le capital en période d'offre publique visant les titres de la société.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide que les délégations données au Conseil d'administration par la présente Assemblée et relatives à des augmentations de capital non réservées à des bénéficiaires dénommés, pourront, sur ses seules décisions, être utilisées, en tout ou partie, par le Conseil d'administration, en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange sur les valeurs mobilières émises par la société, pendant une période comprise entre la date de réunion de la présente Assemblée et celle de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes annuels de la société.

III Seizième résolution

Cette résolution a pour objet d'annuler 5 % du nombre d'actions composant le capital de la Compagnie au 31 décembre 1998, soit 4 514 788 actions.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide de réduire le capital de 68 827 499,41 euros et d'annuler en conséquence 4 514 788 actions autodétenues acquises en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998 dans sa quatrième résolution.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sera imputée en partie sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé, et pour le surplus sur la prime d'émission.

Le capital social sera réduit de 1 376 550 415 euros à 1 307 722 915,59 euros et le nombre d'actions le

composant de 90 295 788 à 85 781 000.

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder à toutes mesures d'exécution de la présente décision et pour faire en général ce qui est nécessaire à sa bonne fin.

III Dix-septième résolution

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à annuler le cas échéant jusqu'à 5 % d'actions supplémentaires de la Compagnie achetées dans les conditions fixées par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998 et par la présente Assemblée.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Conseil, conformément à l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966, à faire annuler par la société ses propres actions acquises soit en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 25 juin 1998 dans sa quatrième résolution, soit en vertu de l'autorisation donnée dans la quatrième résolution de la présente Assemblée, selon les modalités suivantes :

- le Conseil est autorisé à annuler sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises en vertu des autorisations de rachat des actions propres de la société dans la limite de 5 % du capital par période de 24 mois à compter de la présente Assemblée,

et de procéder à due concurrence aux réductions de capital social ;

- la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sera imputée en partie sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé et pour le surplus sur la prime d'émission.

La présente autorisation est donnée, pour une période de vingt-quatre mois à compter de ce jour, au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet d'accomplir tous actes, formalités, déclarations en vue d'annuler les actions et de rendre définitives les réductions de capital et, en conséquence, de modifier les statuts.

III Dix-huitième résolution

Cette résolution a pour objet d'arrondir la valeur nominale de l'action en la portant à 16 euros par prélèvement du montant nécessaire sur les réserves disponibles de la société.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

décide d'élever la valeur nominale de chacune des 85 781 000 actions composant le capital social à 16 euros, le montant actuel du nominal arrondi à deux décimales après conversion en euros s'élevant à 15,24 euros, et décide en conséquence d'augmenter le capital de 64 773 084,41 euros pour le porter de 1 307 722 915,59 euros à 1 372 496 000 euros, et de compléter la réserve légale à 10 % du nouveau capital, par prélèvement sur le poste " Réserve de réévaluation ".

L'article 6 des statuts est ainsi rédigé :

" Le capital social est actuellement fixé à 1 372 496 000 € (un milliard trois cent soixante douze millions quatre cent quatre-vingt seize mille euros). Il est divisé en 85 781 000 actions entièrement libérées et toutes de même catégorie. "

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, afin de faire en général ce qui est nécessaire à la bonne fin de la présente décision.

||| Dix-neuvième résolution

Cette résolution a pour objet d'abroger les dispositions statutaires relatives aux administrateurs élus par les salariés, de fixer à quatorze le nombre maximum d'administrateurs et de porter le nombre d'actions devant être détenues par chaque administrateur à 200 au moins.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide :

- de cesser de faire application des dispositions prévues aux articles 97-1 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 relatifs aux administrateurs élus par le personnel,
 - de fixer à quatorze le nombre maximum d'administrateurs,
 - de porter à 200 au moins le nombre d'actions dont doit être propriétaire chaque administrateur,
- et en conséquence de modifier les statuts comme suit :

||| Nouvelle rédaction

ARTICLE 9 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quatorze au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Alinéa 2 : Chaque administrateur doit être propriétaire de deux cents actions au moins.

Alinéa 3 : Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle.

Alinéa 4 : La durée du mandat des administrateurs est de six ans au maximum, sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Ils sont rééligibles sous les mêmes réserves.

Alinéa 5 : Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Alinéa 6 : Le nombre d'administrateurs ou de représentants permanents de personnes morales administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs personnes physiques ou morales en fonction.

||| Ancienne rédaction

ARTICLE 9 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'administration comportant deux catégories d'administrateurs :
Alinéa 2 :

1/ Les administrateurs représentant les actionnaires, au nombre de trois au moins et de treize au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

2/ Les administrateurs élus par les salariés, au nombre de deux, sans qu'en tout état de cause ce nombre puisse excéder le tiers des administrateurs représentant les actionnaires. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre maximal d'administrateurs. L'élection des administrateurs par les salariés s'effectue dans les conditions énoncées à l'article 16.

Alinéa 3 :

Chaque administrateur doit être propriétaire de dix actions au moins.

Alinéa 7 : En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

Alinéa 8 : A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Alinéa 9 : L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 10 : Abrogé

ARTICLE 16 : Abrogé

ARTICLE 10 - ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES

Ils sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle.

Alinéa 2 : La durée du mandat des administrateurs est de six ans au maximum, sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Ils sont rééligibles sous les mêmes réserves.

Alinéa 3 : Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Alinéa 4 : Le nombre d'administrateurs ou de représentants permanents de personnes morales administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs personnes physiques ou morales en fonction.

Alinéa 5 : En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

Alinéa 6 : A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Alinéa 7 : L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 16 - ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES SALARIÉS

III Vingtième résolution

Cette résolution a pour objet de donner pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée et pour les formalités.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions réglementées (Exercice clos le 31 décembre 1998)

III AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

III CONVENTION CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Votre Conseil d'administration du 28 mai 1998 a autorisé la conclusion d'une convention avec la société Suez Lyonnaise des Eaux destinée à décroiser les participations réciproques entre cette dernière et la Compagnie de Saint-Gobain.

La convention a été signée le 2 juin 1998. La société Suez Lyonnaise des Eaux s'est engagée à céder à la Compagnie de Saint-Gobain, qui s'est engagée à acquérir, 2 300 000 actions de cette dernière au prix de 981,60 francs par action.

En contrepartie, la Compagnie de Saint-Gobain s'est engagée à céder à la société Suez Lyonnaise des Eaux, qui s'est engagée à acquérir, 4 223 082 actions de cette dernière au prix de 1010,70 francs par action.

Cette convention, exécutée le 22 septembre 1998, met fin aux conventions symétriques entre la Compagnie de Saint-Gobain et la Compagnie de Suez (devenue depuis Suez Lyonnaise des Eaux) conclues le 13 juin 1997 par lesquelles les deux sociétés s'étaient reconnues un droit de préemption sur les actions que chacune possédait dans le capital de l'autre.

Administrateurs concernés : Messieurs Pierre Faurre et Gérard Mestrallet.

III CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA SOCIÉTÉ VIVENDI

Votre Conseil d'administration du 28 mai 1998 a autorisé la conclusion de conventions avec la société Vivendi destinées à décroiser, en partie, les participations réciproques entre cette dernière et la Compagnie de Saint-Gobain. Le 9 juillet 1998, la Compagnie de Saint-Gobain et Vivendi ont signé un protocole ainsi que deux promesses de vente d'actions desquelles il résulte que la Compagnie de Saint-Gobain s'engage à céder à Vivendi 2 321 492 actions de cette dernière au prix de 1 127,0532 francs par action. De son côté, Vivendi s'est engagée à céder 3 000 000 d'actions de la Compagnie de Saint-Gobain à cette dernière au prix de 1 055,50 francs par action.

Ces engagements peuvent être exercés entre le 15 mars 1999 et le 15 avril 1999. Au cas, où ils ne seraient pas exercés, des compensations financières dont les montants sont dépendants du cours de bourse des actions de la Compagnie de Saint-Gobain et de Vivendi seraient versées entre les parties.

Administrateurs concernés : Messieurs Jean-Louis Beffa, Guy Dejouany et Jean-Marie Messier.

III CONVENTION CONCLUE AVEC LA SOCIÉTÉ PONT-À-MOUSSON

Dans sa séance du 23 juillet 1998, votre Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'une convention d'intégration fiscale entre la Compagnie de Saint-Gobain et la société Pont-à-Mousson.

Cette convention a été conclue le 24 juillet 1998 et s'applique aux exercices 1998 à 2002.

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Louis Beffa.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

III CONTRAT D'ASSISTANCE GÉNÉRALE AVEC LA SOCIÉTÉ PONT-À-MOUSSON

En application du contrat d'assistance générale du 18 septembre 1991 existant entre la Compagnie de Saint-Gobain et la société Pont-à-Mousson et des avenants du 31 mars 1994 et du 24 mars 1995, votre société a perçu des redevances pour un montant de 73 529 606 francs.

Paris, le 25 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

S.E.C.E.F.	BEFEC - PRICE WATERHOUSE
Jacques TENETTE	membre de PricewaterhouseCoopers
	Mike MORALEE

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les autorisations financières

III AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Mesdames, Messieurs,

III 1. AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES DE DIFFÉRENTS TYPES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport sur les projets d'augmentations de capital et d'émissions de valeurs mobilières de différents types donnant directement ou indirectement accès au capital de votre société.

1.1 Délégation à donner au Conseil d'administration, telle que prévue à l'article 180-III de la loi du 24 juillet 1966, à l'effet de procéder à l'augmentation du capital et à l'émission de valeurs mobilières de différents types (11^e et 12^e résolutions).

La 11^e résolution porte notamment sur l'autorisation d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de votre société.

La 12^e résolution porte sur l'autorisation d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de votre société.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer le soin d'arrêter les modalités de ces opérations et vous demande, concernant les émissions prévues par la 12^e résolution, de renoncer à votre droit préférentiel de souscription.

Nous avons examiné les différents projets d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Les montants des prix d'émission des titres de capital à émettre, des bases de conversion et d'échange et du prix d'exercice des droits de souscription n'étant pas fixés, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées et, par voie de conséquence, pour ce qui concerne les émissions

visées par la 12^e résolution, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite, dont le principe entre cependant dans la logique des opérations soumises à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation des émissions par votre Conseil d'administration.

1.2 Autorisation à procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe (13^e résolution) et autorisation de consentir des options d'achat d'actions (14^e résolution).

Nous avons procédé aux vérifications des modalités proposées :

- pour la fixation du prix pour l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés de votre société et de tout ou partie des sociétés et groupements qui lui sont liés (13^e résolution),
 - pour la fixation du prix d'achat des actions (14^e résolution),
- en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

III 2. ANNULATION D' ACTIONS PRÉALABLEMENT RACHETÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1966 en cas de réduction de capital par voie d'annulation d'actions acquises par la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres, nous vous présentons notre rapport sur les réductions de capital envisagées.

La 16^e résolution prévoit l'annulation de 4 514 788 actions susceptibles d'être détenues par la Compagnie de Saint-Gobain, en vertu de l'autorisation d'acquisition donnée par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 1998.

Par la 17^e résolution, votre Conseil d'administration vous demande de l'autoriser à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises en vertu des autorisations de rachat

des actions propres de votre société, dans la limite de 5 % du capital, pour une période de 24 mois à compter de l'Assemblée générale du 24 juin 1999.

Nous avons analysé les projets de réduction de capital en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous nous sommes assurés notamment que :

- la réduction proposée dans la 16^e résolution ne ramenait pas le montant du capital à un chiffre inférieur au minimum légal et que,

- les réductions autorisées dans la 17^e résolution n'étaient pas susceptibles de ramener le montant du capital à un chiffre inférieur au minimum légal.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de ces opérations :

- qui, pour la 16^e résolution, réduira le capital de votre société de € 1 376 550 415 à € 1 307 722 915,59 et,

- qui, pour la 17^e résolution, pourrait réduire le capital de votre société d'un montant maximal de 5 % en fonction du nombre d'actions annulées.

Paris, le 25 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

S.E.C.E.F.
Jacques TENETTE

BEFEC - PRICE WATERHOUSE
membre de PricewaterhouseCoopers
Mike MORALEE

